



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

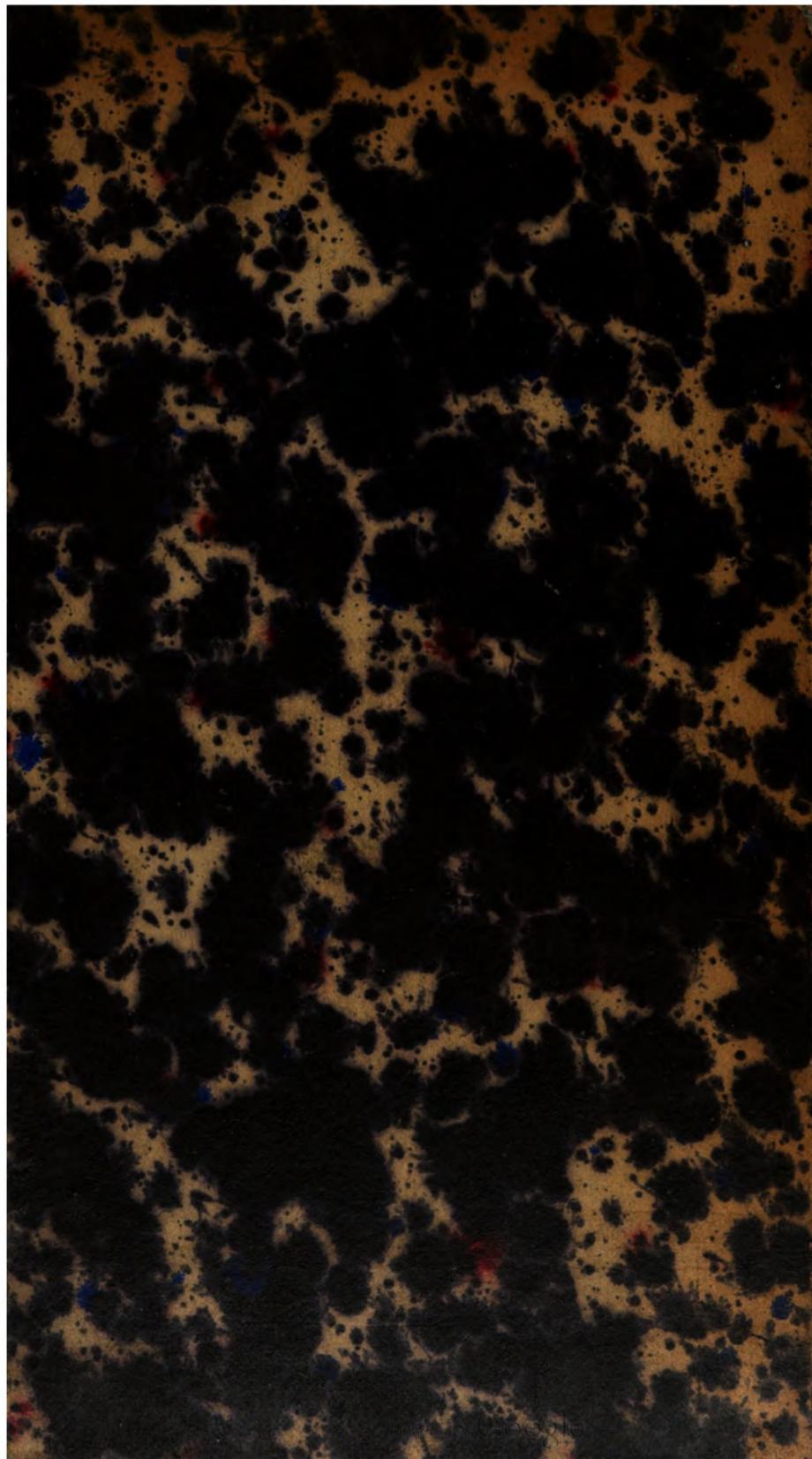
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

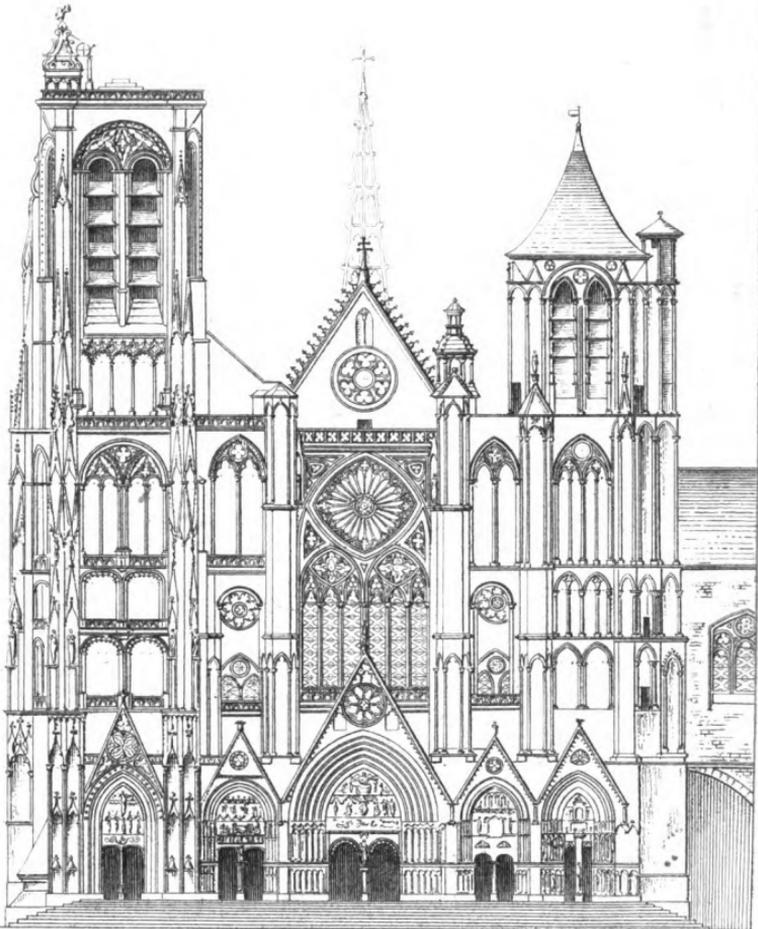




D-9-814

5 avril 12739

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts



Echelle de 5 10 15 20 Mètres

Echelle de 5 10 Toises

1824

BIEL
EXON

ST. ÉTIENNE ÉGLISE CATHÉDRALE DE BOURGES.

C Roger del

Normand fils sc

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

DE L'ÉGLISE

PATRIARCALE , PRIMATIALE ET MÉTROPOLITAINE DE
BOURGES.

(Ornée de gravures.)

Par M. J. L. Rouelou ,

CHAPOIN DE CETTE ÉGLISE.



BOURGES ,

P. A. MANCEAUX , Imprimeur de la Cour royale , du Clergé
et de la Préfecture.



1824.

A MONSIEUR

C. A. DE BENGY-PUYVALLÉE ,

Membre du Conseil général du Département du
Cher , et Ex-membre de la Chambre des
Députés.

Monsieur ,

*Les Auteurs offrent ordinairement l'hommage de
leurs œuvres aux puissans et aux grands du monde ,
en leur prodiguant souvent des louanges outrées plus
propres à soulever la critique , et à les faire ronger ,
qu'à les flatter.*

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE

Pour moi, je trouve cent fois plus convenable de dédier le mien à l'amitié. Permettre donc qu'en faisant paraître celui-ci sous vos auspices, je rende par-là celle dont vous m'honorez aussi publique qu'elle est solide et durable, c'est un hommage que je lui dois.

Puisqu'un amateur des beaux-arts tel que vous veut bien s'intéresser au petit monument que j'ai essayé de consacrer à la gloire de notre célèbre métropole, j'ai tout lieu d'espérer que je n'aurai pas à me repentir de l'avoir rendu public. Votre nom inspirera de l'intérêt pour mon livre, l'embellira; comme votre suffrage contribuera à son succès.

J'aurais eu sûrement des lecteurs plus bénévoles si j'avais pu vous imiter dans les discours pleins de raison et de sagesse que vous avez eu occasion de prononcer avec tant d'applaudissement, soit à la tribune de la chambre des Députés, soit dans bien d'autres circonstances où vous avez dignement soutenu l'honneur d'un nom déjà connu si avantageusement dans la carrière politique et administrative; le nom d'un père qui a emporté tous nos regrets dans sa tombe; dont la mémoire est aussi chère à tous ses concitoyens qu'à ses parens et à ses nombreux amis, et qui après avoir payé sa dette à sa patrie par sa valeur, son zèle et ses talens, pendant une longue carrière, la sert encore dans ses enfans.

Comme lui, député fidèle, royaliste dévoué, vous vous êtes toujours montré dans l'exercice de toutes vos fonctions législatives et administratives le ferme appui des principes conservateurs de l'autorité et du trône légitime. Vous les avez défendus avec ce courage, cette fidélité, ce désintéressement et cette indépendance qui caractérisent un vrai Français ; et votre dévouement à la bonne cause, votre esprit de justice, votre caractère de sagesse, vous ont rendu cher à tous les gens de bien, et mérité un juste titre à leur reconnaissance.

Si votre vie publique a été digne de louange, votre vie privée ne sera pas moins honorable ; vous allez jouir dans l'accomplissement de vos devoirs de père de famille, dans l'exercice des vertus paisibles et dans votre amour pour les beaux-arts et pour les travaux de l'agriculture, de votre gloire et de votre bonheur.

C'en est un pour moi de pouvoir vous offrir ici un témoignage public de tous les sentimens de l'attachement inaltérable que je vous conserverai jusqu'au dernier soupir.

Rouelot, Ch.^e

Bourges, ce 20 juillet 1824.

AVANT-PROPOS.

EN commençant ce petit ouvrage, nous n'avions pas le projet de le rendre public; ce n'est que d'après l'avis et les conseils de plusieurs amateurs de l'archéologie que nous nous sommes déterminé à le faire imprimer; nous ne comptions pas non plus lui donner une aussi grande étendue; mais l'abondance des matières nous a conduit bien au-delà des bornes que nous nous étions d'abord prescrites.

Nous ne prétendons pas cependant donner ici, comme on s'en apercevra bientôt, une histoire complète de l'église de Bourges; nous ne l'envisageons que sous le rapport des arts; nous nous proposons seulement de faire connaître le matériel de cette célèbre basilique, en donnant aussi en même temps quelques notions, quelques détails susceptibles de piquer la

curiosité , sur ses anciens usages , sur ses cérémonies; ses rits, et surtout sur les monumens qu'elle renfermait précédemment.

Nous avons tâché de recueillir toutes les particularités fondées sur des traditions constantes , sur des faits certains , et de réunir tout ce que l'histoire , nos connaissances particulières , et beaucoup de recherches continuées pendant plusieurs années , ont pu nous fournir des matériaux propres à remplir notre but.

Autorisé à compulser les archives de l'ancien chapitre qui sont au dépôt général de la préfecture , et en outre honoré de la confiance du chapitre actuel pour remplir auprès de lui les fonctions de maître-d'œuvre et de gardien de la partie des archives qui lui ont été rendues en 1819 , nous avons été à même de connaître l'église jusque dans ses moindres détails , et de puiser tous nos renseignemens dans les premières sources.

Peut-être nous reprochera-t-on d'être entré dans trop de détails; mais il était difficile dans ce genre d'ouvrage de se ga-

rantir de ce défaut , si c'en est un. Tous ces détails, quelque minutieux qu'ils soient, nous ont paru nécessaires pour donner une juste idée des décorations extérieures et intérieures, et des anciens monumens qui enrichissaient la Cathédrale de Bourges avant les évènements de la révolution.

Car cette révolution a tellement changé en France la face de la plupart des édifices religieux encore subsistans, qu'il devient en quelque sorte nécessaire, même pour les contemporains, d'en donner de nouvelles descriptions, et il n'est peut-être pas non plus sans importance de transmettre aux races futures le souvenir des bouleversemens qu'opère une révolution jusque dans le matériel des édifices publics.

Mais en outre, les nombreux changemens opérés par le temps, *le plus grand des innovateurs*, dit Bacon, par les accidens, par les reconstructions faites à différentes époques à notre cathédrale, doivent faire désirer aux étrangers qui la visitent, et à ceux qui veulent la connaître

dans ses détails , un ouvrage qui leur indique son plan général , les divers changemens qu'elle a éprouvés ; qui fixe l'époque de sa fondation , celle où elle a été terminée , enfin son état ancien et moderne.

Tel est le but que nous nous sommes proposé et qui ne pouvait être atteint , ce semble , avec quelque espoir de succès , que par quelqu'un qui a été contemporain et témoin oculaire de l'ancien et du nouvel ordre de choses.

La Thaumassière nous a bien donné dans son histoire du Berry quelques notions sur notre cathédrale ; il est même celui de tous nos historiens qui nous en a fourni de plus étendues , quelquefois peu exactes ; mais son histoire embrassant beaucoup d'autres objets , il a dû nécessairement omettre une foule de détails utiles et importans qui ne pouvaient trouver place que dans un ouvrage particulier qui renfermât chaque article dans un cadre proportionné à l'étendue de son objet.

On n'a rien négligé pour rendre celui-ci

aussi exact qu'il a été possible, et lui mériter l'attention des amateurs.

Nous l'avons divisé en cinq chapitres : le 1.^{er}, subdivisé en 45 paragraphes, traite de l'église en général ; le 2.^e, divisé en 20 paragraphes, traite des chapelles ; le 3.^e, de l'église souterraine ; le 4.^e, des catacombes ; le 5.^e contient une notice sur les diptiques qui étaient avant la révolution dans le trésor de cette église.

Afin de ne pas couper le fil historique et ralentir l'intérêt, on a rejeté dans des notes à la fin des pages quelque observations, ou les éclaircissemens qui ont paru nécessaires.

On a enrichi cet ouvrage de 4 estampes en taille-douce, gravées par un des meilleurs artistes de la capitale, d'après les plans nouveaux d'un très-habile dessinateur. Ces estampes joignent au mérite de l'exécution la fidélité la plus scrupuleuse ; burin fin et brillant, élégance, vérité, effets harmonieux et vrais, tout s'y trouve.

Si, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu réussir à rendre cet ouvrage digne du

goût du public , à qui on le présente , et à intéresser le lecteur , nous aurons du moins la gloire d'avoir érigé un monument en l'honneur de notre antique métropole , et entrepris un ouvrage intéressant par son objet.

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

DE

L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE

DE BOURGES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Église en général.

L'ÉGLISE cathédrale de Bourges est du nombre de ces monumens qui portent avec eux le plus grand intérêt, sous quelque point de vue qu'on les envisage.

Il serait sans doute bien important pour l'histoire de cette église de pouvoir fixer, d'une manière certaine et positive, l'époque de sa construction; mais on n'en connaît pas mieux la date précise, que l'on ne connaît le nom de l'architecte qui a conçu le plan de cette superbe basilique, la gloire et le plus bel ornement de la ville de Bourges, et un des plus beaux édifices gothiques que la France possède.

BIBLIOTH. DU PALAIS DES ARTS

Les moyens propres à nous fournir des lumières à ce sujet nous manquent presque entièrement : car ce ne serait qu'à l'aide de l'histoire ou des chartres, et des titres contemporains ou voisins de cette époque, que nous pourrions avoir des renseignemens capables de nous instruire; mais il n'en reste plus aucun de cette espèce dans les archives de cette église; la main destructive du temps, le plus grand ennemi de tout ce qui existe, l'incendie de 1559 qui a réduit en cendre le trésor de ses chartres; mais surtout la loi révolutionnaire qui a ordonné de détruire tous les titres féodaux, et pour l'exécution de laquelle on a enlevé au hasard et brûlé une foule de titres anciens du chartrier de Saint-Etienne, les ont anéantis.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette vaste basilique et ses accessoires ont été construits par nos ancêtres, par des hommes pieux, qui attachaient un grand prix à la magnificence des édifices religieux, et il faut remonter à des âges pleins de foi, pour trouver l'origine de ce superbe monument et de tant d'autres qui existent encore, ou qui ont existé en France. Des hommes de cette espèce pouvaient seuls élever ces belles églises, ces édifices immenses, fréquentés autrefois par un peuple très-religieux, et aujourd'hui dédaignés par notre indifférence, que

nous n'envisageons plus guères que sous le rapport des arts, et qui ne disent plus rien à notre cœur.

Cependant, quand on considère ces monumens admirables de la piété de nos ancêtres, on voit que c'est par une grande élévation dans les bâtimens religieux qu'ils voulaient donner une haute idée de la majesté divine dont ils étaient pénétrés, en frappant les yeux d'étonnement; et lorsqu'on vient à réfléchir aux causes qui ont produit ces édifices, qui sont en possession de l'admiration publique, on se persuade que presque tous sont dus à une réunion de circonstances rares et extraordinaires, à quelque grand évènement; ensuite on se demande à quelle époque ils ont été construits.

Cette réflexion s'applique naturellement à notre cathédrale: il est hors de doute qu'il a fallu quelque évènement de haute importance et mémorable dans les annales du Berry, pour faire concevoir et exécuter le plan d'un édifice aussi vaste et aussi imposant; mais quel a été cet évènement, et à quelle époque a-t-il eu lieu? Nous allons exposer ici notre opinion à ce sujet, sans y attacher plus d'importance qu'elle n'en peut avoir; nous allons dire ce qui, d'après toutes nos recherches, nous a paru le plus conforme à la vérité.

Mais, auparavant, il devient nécessaire de faire observer que l'église cathédrale de Bourges qui subsiste à présent, a été précédée de deux autres plus anciennes, bâties successivement à la même place.

La première qui, suivant Catherinot dans sa feuille intitulée *les Fondateurs du Berry*, a subsisté jusqu'au 4^e siècle, l'a été dans le palais même du sénateur Léocade, gouverneur des Gaules pour les Romains.

En effet, notre Histoire ecclésiastique nous apprend que les premiers chrétiens convertis par saint Ursin, apôtre du Berry, désirant avoir un lieu convenable pour tenir leurs assemblées et célébrer les saints mystères, envoyèrent des députés à Léocade qui était alors à Lyon, pour lui demander une des salles du palais qu'il avait près des murs de la ville de Bourges, *propè muros civitatis*; et que déjà chrétien dans le cœur, Léocade, qui était de la famille de saint Epagate de Vienne, qui mérita le surnom d'avocat des premiers chrétiens, non-seulement leur accorda leur demande, mais même qu'il refusa les trois cents pièces d'or que les députés lui offraient pour prix de la partie de son palais qu'ils lui demandaient, et qu'il envoya sur le champ des ordres pour en mettre les chrétiens en possession.

Ainsi la première église chrétienne de Bourges fut établie dans le palais même de Léocade commandant dans les Gaules, sous l'empire de Dèce, vers l'an 251; comme celle de saint Jean de Latran à Rome, sa première cathédrale, la plus belle et la première basilique chrétienne, appelée la basilique d'or, le fut dans le palais de Constantin sur le mont Coelius, après que cet empereur eut été converti au christianisme en 315.

Et la tradition veut que ce soit saint Ursin qui ait fondé lui-même cette première église, et qu'il l'ait dédiée à saint Etienne, le premier honoré de la palme du martyr, dont il avait apporté des reliques en venant à Bourges.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux autres églises qui ont successivement remplacé cette première cathédrale, ont été mises sous l'invocation de ce saint martyr (1).

Mais cette première cathédrale, ou étant in-

(1) On sait que le premier culte était décerné aux Martyrs, dont on possédait quelques reliques, et qu'on recueillait précieusement les linges teints de leur sang, leurs vêtemens, et les instrumens qui avaient servi à leur supplice.

Les reliques de saint Etienne, apportées à Bourges par saint Ursin, étaient des linges teints du sang de ce saint Martyr.

suffisante pour contenir le nombre toujours croissant des chrétiens, ou, ce qui est plus probable, ayant été détruite par des causes et des évènements que nous ignorons, saint Palais, 9.^e évêque de Bourges, mort en 384, d'une famille des plus distinguées et des plus riches de la province, et surtout une des plus zélées pour la construction des édifices religieux, au rapport de Sidoine-Appollinaire, évêque de Clermont, profita, à l'exemple de ses contemporains, de la paix rendue à l'église par la conversion de l'empereur Constantin, pour faire reconstruire son église cathédrale vers l'an 380, ainsi que l'assure Catherinet dans sa feuille intitulée *Église de Bourges*, et cela sur un nouveau plan et dans de plus grandes proportions, avec des colonnes suivant les règles de l'architecture romaine, mais sur le même emplacement que la première.

Venance-Fortunat, évêque de Poitiers, poète célèbre du sixième siècle, qui en parle liv. 1, ch. 4, loue la délicatesse de ses colonnes et la richesse de leurs ornemens; et Grégoire de Tours, qui en fait aussi mention dans son histoire, liv. 1, ch. 29, dit *qu'elle est bâtie avec un art merveilleux et enrichie des reliques du martyr saint Etienne: hæc est*, dit-il, *nunc ecclesia apud Biturigas urbem miro opere composita, et primi martyris Stephani reliquiis illustrata.*

Cependant, à en juger par ce qui nous en reste dans nos Catacombes, il paraît bien qu'elle est d'une époque où les arts ne jetaient plus chez les romains qu'une lueur faible et mourante.

Quoi qu'il en soit, cette seconde cathédrale, par une fatalité attachée à tous les ouvrages des hommes, a été aussi détruite à son tour :

Mors etiam saxi marboribusque venit,

et quoiqu'on ne sache pas trop comment celui-ci a cessé d'exister, tout porte à croire que c'est à l'époque à peu près où les débris de l'empire romain et ses deux métropoles, ainsi que les Gaules, devinrent la proie des barbares : mais elle ne fut pas détruite en totalité ; il en est resté debout la plus grande partie, et c'est de cette partie conservée qu'on a fait des sépultures publiques pour les membres les plus distingués du clergé et les personnages les plus illustres, et c'est aussi ce qui forme à présent nos Catacombes.

Cette seconde église était renfermée, ainsi que la première, dans l'intérieur de l'ancienne enceinte de la ville, tandis que tout le rond-point de l'église actuelle, et toute l'église souterraine qui est au-dessous, ont leurs fondemens sur les murs et dans les fossés même de cette ancienne enceinte.

§. I.^{er}

De la cathédrale actuelle , et époque de sa fondation.

L'église cathédrale de Bourges qui subsiste à présent est la troisième bâtie sur les ruines des deux premières, sur le même emplacement que la salle donnée par le sénateur Léocade aux premiers chrétiens, et que l'église construite par saint Palais, sauf qu'on lui a donné de bien plus vastes dimensions, et qu'on a renfermé dans ses fondemens toutes les parties encore subsistantes de la seconde église, conformément à l'ancien usage pratiqué de tout temps.

Cette église, dit Catherinot dans son article intitulé Églises de Bourges, a été précédée de deux autres, l'une bâtie par saint Ursin vers l'an 260, l'autre par saint Palais vers 380.

Cette troisième église a été ébauchée, ajoute encore le même auteur, vers le milieu du neuvième siècle, par le bienheureux Raoul ou Rodolphe de Turenne, avec l'aide de l'empereur Lotaire et de Charles-le-Chauve, roi d'Aquitaine, et secondé par les libéralités des fidèles.

Il paraît donc constant et tout nous porte à croire que cette troisième église a été construite. ou du moins qu'on a commencé à la construire vers le temps où Charlemagne érigea, en faveur

de son fils Louis, les Aquitaines en royaume, dont il fit Bourges la capitale, qui l'avait déjà été d'un très-puissant empire, quatorze ou quinze siècles auparavant, sous Ambigat, roi de toute la Gaule celtique, à l'époque où Tarquin l'ancien était roi de Rome (1), et que, de concert avec le pape Adrien I.^{er}, il voulut que son archevêque exerçât avec le titre de patriarche et de primat la juridiction ecclésiastique sur tous les prélats de cette nouvelle monarchie, qui a duré à-peu-près un siècle, et qui comprenait les archevêchés d'Auch, de Bordeaux, de Toulouse et de Narbonne, qui devinrent par là suffragans de Bourges; il paraît, dis-jé, que c'est vers cette époque, et à cette occasion, que pour donner plus de relief et d'importance à ce nouveau royaume et à sa

(1) L'origine de la ville de Bourges, comme l'on sait, se perd dans la nuit des temps : elle était une des principales villes des Gaules et formait un état particulier, lorsque les Romains en firent la conquête, et elle est qualifiée par Tite-Live de *summa imperii penès Bituriges*. César ne parle point de l'origine de cette ville, qu'il n'eût pas sans doute omise, si elle n'avait point été plus ancienne que Rome ; il rangea cette cité dans la Gaule celtique, et y établit son quartier général. Aussi voit-on que toutes les routes romaines qui traversent le Berry en tous sens ; aboutissent à Bourges.

capitale, qui était alors une des villes les plus considérables de la France, on a formé et commencé à exécuter le projet de reconstruire sur un plan plus vaste et plus magnifique, sa cathédrale que les guerres précédentes avaient presque entièrement ruinée; qui se trouvait d'ailleurs d'une trop petite dimension pour un clergé plus nombreux; pour toutes les nouvelles cérémonies qu'exigeait le nouvel ordre de choses; pour une ville qui redevenait la capitale d'un grand empire, et la résidence d'un puissant monarque.

Mais, en outre, on a voulu aussi bien certainement éterniser la mémoire d'un pareil événement, par l'érection d'un monument propre à en transmettre le souvenir à la postérité; car chez tous les peuples, et dans tous les temps, les évènements politiques élèvent ou détruisent les monumens.

Ce que nous venons de dire acquiert d'autant plus de force et de probabilité, que le style et le genre d'architecture de ce superbe édifice, son plan et sa construction, sont d'un goût gothique qui se ressent de la renaissance des arts sous Charlemagne, qui épura, comme l'on sait, l'architecture gothique en y introduisant les formes lombardes, dont il avait pris le goût dans ses conquêtes d'Italie.

Car ce n'est que vers ce temps que les voûtes

ogives et allongées, soutenues par des faisceaux de colonnes élégantes et très-élevées, telles que celles de notre cathédrale, prirent la place des cintres parfaits ou surbaissés des Romains, et que l'on vit nos temples s'élever majestueusement dans les airs, et leur intérieur orné de dorures et de vitreries peintes de diverses couleurs.

D'ailleurs, ne sait-on pas que Charlemagne, l'ami des sciences et des arts, et ce nouveau roi d'Aquitaine, Louis, ont été les plus grands fondateurs et les plus grands constructeurs d'églises de tous nos rois de la seconde race, et que la fameuse cathédrale de Rheims a été bâtie par Remualde, architecte de Louis-le-Débonnaire, et par ses ordres ?

Mais notre opinion à cet égard est confirmée par le témoignage d'un grand nombre de nos historiens, et si ces autorités ne nous procurent pas des notions complètes, elles peuvent du moins servir à nous donner une certitude historique suffisante.

.Voici ce que notre célèbre Catherinot, qui avait sur toute l'histoire du Berry des connaissances si étendues, et fait tant de recherches à ce sujet, dit dans sa feuille intitulée *Eglise de Bourges: Saint-Etienne, église patriarcale, primatiale, commencée par Raoul de Turrenne, titulaire de plusieurs abbayes, ar-*

chevêque de Bourges, avec l'aide de Charles-le-Chauve, empereur, son proche parent (1), achevée par Gaulin, aussi archevêque de Bourges, fils de Hugues Capet, et frère du roi Robert.

Ensuite, dans son article intitulé *Bourges souterrain*, voici comme il s'exprime : *Rodolphe de Turenne, archevêque de Bourges, commençant vers 845, avec l'aide de Lothaire, empereur, et Charles-le-Chauve, roi des Aquitaines, le chœur de Saint-Etienne de Bourges, fit une église souterraine, pour gagner une partie de la dépense qu'il faisait à sonder si profondément, ne trouvant que des terres remuées.*

Et dans sa feuille intitulée *les Fondateurs du Berry*, il assure que ce grand archevêque (Rodolphe de Turenne) employait les revenus de plusieurs abbayes qu'il avait, à en fonder d'autres, et qu'il ébaucha aussi, vers 845, le chœur de la superbe église de Saint-Etienne de Bourges, qui est, dit-il, un miracle d'architecture.

Enfin, dans sa feuille intitulée *Ecu d'alliance*, il dit encore, en parlant du bienheureux Rodolphe

(1) La ville de Bourges lui était échue par le partage des enfans de Louis-le-Débonnaire.

de Turenne, que c'est lui qui commença la superbe église de Bourges et qui semble avoir obtenu le patriarcat pour cette église, de Nicolas I.^{er}, par l'entremise de Charles-le-Chauve, dont ce saint archevêque était l'ami intime, et qu'il couronna roi d'Aquitaine dans l'église de Saint-Martial de Limoges.

M. Des Grangiers, ancien échevin, et ancien avocat du roi à Bourges, qui a fait beaucoup de recherches sur l'histoire de l'église et de la ville de Bourges, et qui a été à portée de puiser dans les meilleures sources, dit positivement dans son histoire manuscrite du Berry, tome 2, qui est entre les mains de M. le chevalier de Bengy, que l'église souterraine a été bâtie vers le milieu du 9.^e siècle, par le bienheureux Raoul de Turenne, 46.^e archevêque de Bourges, mort en 866.

Plusieurs autres de nos anciens historiens et de nos chroniqueurs assurent également que c'est ce saint Prélat qui a fait bâtir cette partie, et jeter les fondemens de tout l'édifice jusqu'au niveau du sol : que cette construction a été continuée par ses successeurs, et notamment par Gaulin, 57.^e archevêque, mort en 1030, qui possédait toute la faveur du roi Robert-le-Pieux, dont il était frère, et qui fit élever les murs et les colonnes jusqu'à

la hauteur des voûtes dans la partie des nefs ; etc. ; car , malgré tout le zèle et l'activité qu'il y mit , il n'eut pas la gloire de terminer entièrement cet édifice.

Il paraît donc certain , d'après tous ces témoignages , que c'est là l'époque où on a commencé notre cathédrale actuelle , dont l'église souterraine n'est que le rez-de-chaussée ; les détails de son plan et de sa construction ne permettent pas d'en reculer l'époque plus avant.

Ce qui confirme encore les témoignages que nous venons de rapporter , c'est que l'église souterraine a ses fondemens dans les fossés même de l'ancienne enceinte de la ville : or , c'est un fait certain que la nouvelle qui l'entoure aujourd'hui , a été faite , au moins en grande partie , sur la fin du règne de Charlemagne et sous celui de ses premiers successeurs : cette église souterraine est donc postérieure ou contemporaine tout au plus au règne de ce prince.

Les historiens que nous venons de citer sont d'autant mieux fondés à assurer que notre église actuelle a été commencée par le bienheureux Raoul , qui était de la famille des anciens comtes de Limoges et de Quercy , et aussi distingué par la sainteté de sa vie , par ses lumières et son érudition (1) que par la noblesse de son origine ,

(1) Il a laissé plusieurs ouvrages au public , rap-

qu'il était aussi très-passionné pour les beaux-arts, particulièrement pour l'architecture; qu'il pouvait d'autant plus facilement suivre ses goûts à cet égard, qu'il était très-riche de patrimoine, et en même temps titulaire de plusieurs abbayes très-opulentes, telles que celle de Saint-Benoît-sur-Loire qu'il a fait rebâtir; qu'il en a même fondé plusieurs en divers endroits, notamment celle de Beaulieu dans sa terre de Turenne en Limousin, et celle de Dèvre ou de Vierzon, dans son diocèse, qu'il a dotée de concert avec son chapitre.

Aussi ce pieux et savant prélat, le premier de nos archevêques qui ait été honoré du titre distinctif de patriarche, en vertu de l'accord fait à ce sujet entre le pape Adrien et Charlemagne, confirmé par Pascal I.^{er} à la prière de Louis-le-Débonnaire, et par Nicolas I.^{er}, a-t-il mérité, par ses libéralités, par les services importans qu'il a rendus à la religion et à l'état, le surnom de *père de la patrie et de restaurateur des églises*, qui lui a été donné unanimement, et à

portés par Baluse; dans le 6.^e tome de ses mélanges, entre autres, de capitulaires qu'on lit avec édification, qui pourraient donner lieu à des remarques curieuses, et dont on voit quelques articles dans les canons du bréviaire de Bourges, qu'on lit à Prime.

bien juste titre, par ses contemporains, et particulièrement par les grands du royaume d'Aquitaine.

Au reste, en faisant reconstruire sa cathédrale, le bienheureux Raoul n'aurait fait que suivre l'exemple de la plupart des évêques de son temps qui ont été les architectes et les constructeurs de leurs églises, tels que saint Grégoire de Tours, saint Féréol de Limoges, saint Agricole de Châlons, et tant d'autres.

Mais quoi qu'il en soit de ce fait historique, l'église de Bourges en général n'en est pas moins une des plus anciennes des Gaules, puisque son origine remonte aux premiers siècles du christianisme; elle reconnaît, pour son premier pasteur, saint Ursin envoyé dans le Berry par le pape saint Clément, vers le milieu du 3.^e siècle; elle est, et elle a toujours été sous l'invocation de saint Étienne, diacre, le premier honoré de la palme du martyr, et lapidé près de Jérusalem, vers l'an 36 de Jésus-Christ.

§. 2.

Du genre d'architecture de l'église de Bourges.

La cathédrale de Bourges actuelle est, sans contredit, un des plus beaux édifices gothiques qui existent: c'est l'architecture du moyen âge dans tout son appareil de grandeur et de majesté; elle

a toutes les qualités imposantes qui frappent le spectateur et qu'on ne se lasse point d'admirer : l'élevation, la hardiesse, la solidité; elle a aussi tous les caractères qui distinguent ce genre d'architecture : la forme ogive employée dans ses voûtes; la légèreté, la hauteur extraordinaire de ses colonnes multipliées à l'infini, et également fuselées dans leurs proportions; des nervures très-saillantes et en grand nombre qui fixent les arrêtes des voûtes, et descendent sur les colonnes; rien de plus admirable que son ensemble, rien de mieux entendu que toutes ses parties; jamais monument ne mérita mieux, à tous égards, de se conserver dans le souvenir de la postérité, et ne fut plus digne de l'attention des artistes et des curieux.

La grandeur de sa masse, la régularité de son plan, surtout dans l'intérieur, la beauté de sa construction, tout contribue à lui faire tenir au moins un des premiers rangs parmi les plus belles églises gothiques, et sa réputation est encore au-dessous de son mérite; de manière qu'on peut bien dire d'elle: *non minuit, imò magno opere vicit præsentia famam.*

Si l'architecte, qui en a conçu le plan, avait pu la voir achevée, il aurait peut être pu aussi avoir la vanité de dire, comme Justinien, après avoir bâti Sainte-Sophie de Constantinople: *Je t'ai surpassé, Salomon.*

Cependant, cette hardiesse de construction que nous n'admirons peut être pas encore assez, et à laquelle n'ont jamais atteint les anciens; cette grandeur colossale qui fait sans doute une partie de la beauté de cet édifice, ne produit un bon effet que pour son intérieur :

Car, à l'extérieur, cette forêt d'arcs-boutans et de contre-forts qui soutiennent la poussée des voûtes de tous côtés, et dont sont entourés les édifices de ce genre, donnent l'idée d'un bâtiment étayé de toutes parts: leurs dehors annoncent autant de timidité que leurs dedans font voir de hardiesse et quelquefois de témérité: aussi l'extérieur n'a-t-il aucun rapport, aucune ressemblance avec la forme ni avec le caractère de l'intérieur.

§. 3.

Situation.

La cathédrale de Bourges est située sur le terrain le plus élevé de la ville, et, comme un arbre antique, elle domine par sa hauteur toute la vaste plaine qui l'environne; elle a l'air de s'élever de ce point jusqu'aux nues, et elle annonce de loin aux voyageurs la magnificence d'un des plus beaux monumens que les hommes aient élevé à l'Eternel; et si la grandeur de son aspect imposant imprime, du moment qu'on l'aperçoit, un sentiment de respect et d'admira-

tion, l'élévation de ses voûtes, la beauté de ses colonnes, l'élégance de ses proportions intérieures ne frappent pas moins lorsqu'on y entre.

Cet édifice est un parallélogramme par son plan, terminé à l'orient par un hémicycle, et à l'occident par un immense frontispice couronné par deux belles tours.

§. 4.

Perron et frontispice.

Tout le devant de l'édifice est entouré, ainsi que l'était le temple de Jérusalem, d'un grand perron de douze marches, sur lesquelles il est élevé dans sa principale façade: cette disposition de terrain produit un très-bon effet, et annonce dignement l'entrée d'un édifice sacré.

Cette façade est surtout remarquable par son élévation et le caractère imposant de son architecture, qui offre tout le luxe de décoration que comportait le génie du siècle où elle a été bâtie. Elle a trois étages, sauf la tour neuve qui en a quatre: ces étages sont ornés de galeries horizontales de communication, garnies de plusieurs balustrades et d'appuis à claire-voie dans le genre gothique.

Elle occupe une largeur de 55 mètres ou 169 pieds, non compris l'arc-boutant de la vieille tour, et forme extérieurement un avant-corps qui con-

siste dans cinq grandes voussures cintrées en ogive (1), et dans les renfoncemens desquelles sont pratiquées cinq portes d'une très-grande dimension. Ces cinq renfoncemens divisent régulièrement le bas de la façade, en cinq portiques ornés sur leurs faces latérales, dans tout le contour des arceaux de leurs voussures, d'un nombre incalculable de niches, où sont placées des statues posées sans confusion et dans des attitudes variées, alignées les unes au-dessus des autres, et sculptées dans la masse en plein relief, et dans la proportion de deux pieds et demi.

Ces statues avaient été originairement peintes de différentes couleurs, relevées même de dorures, dont on aperçoit encore quelques traces, quoique les siècles y aient déposé une couche de poussière fort épaisse.

Chacun de ces renfoncemens est surmonté d'un toit à deux égouts, et terminé sur la face de devant par un fronton triangulaire très-aigu, évidé dans le milieu par une rose à jour; mais ces roses découpées très-artistement dans le plein mur, sont toutes de forme et de dessein dissemblables. Le sommet de chacun de ces frontons était ori-

(1) On dit que les voûtes gothiques sont en ogive, parce qu'elles forment un angle curviligne, semblable au coin de l'œil.

ginairement surmonté de petites figures gothiques de fleurons ou d'autres ornemens analogues, dont quelques-uns subsistent encore.

Deux petites tourelles carrées accompagnent le pignon du grand comble ; elles sont établies sur l'extrados des voussures, ou plutôt sur les trumeaux du grand portique du milieu, et chacune d'elles renferme un petit escalier en vis, servant à communiquer à tous les étages jusqu'aux combles. Chacune de ces tourelles portait autrefois pour amortissement un petit lanternon évidé à jour ; mais celui du côté du nord a été détruit par l'incendie de 1559.

Entre ces deux tourelles, on remarque à ce pignon du grand comble, dans le fronton triangulaire, une grande rose d'architecture, ou un es-pèce de zodiaque incomplet, composé de six di-visions très-artistement découpées, et tel qu'on en voit à plusieurs anciennes églises : celle-ci ne présente rien de particulier. Ce fronton a pour amortissement une croix patriarcale, ou à double croisillon.

Immédiatement au-dessus des voussures du grand portique du milieu et à la naissance des deux tourelles précitées, on remarque une grande galerie, qui forme une espèce de ceinture hori-zontale sur le devant de l'édifice, et qui est ornée d'une balustrade à jour à hauteur d'appui : c'est

dans cette galerie que deux chanoines revêtus d'aubes, et figurant les deux anges qui apparurent aux Apôtres dans le moment où J. C. les quittait pour s'élever dans les cieux, se rendaient anciennement le jour de l'Ascension, avant la grande messe, et chantaient devant le peuple assemblé sur le parvis, le répod suivant: *viri Galilæi quid statis aspicientes in cælum? hic Jesus qui*, etc. Cette cérémonie attirait toujours une très-grande foule de spectateurs.

Il y a aussi, au-dessus de la grande rose en vitrage, une galerie semblable qui sert comme la précédente à communiquer d'une tour à l'autre.

Un stylobate continu sur toutes les faces et sur toute la longueur de la façade, supporte deux rangs de niches, l'une au-dessus de l'autre, et séparés par un entablement architravé.

Les niches inférieures sont formées par de petits pilastres gothiques qui les divisent également, et elles ont des couronnemens décorés de bas-reliefs et d'arabesques travaillés avec assez d'art.

On a représenté sur les couronnemens de celles du portique du milieu, et des deux portiques qui sont à droite du spectateur, différens sujets pris dans l'ancien et dans le nouveau testament, dans l'Apocalypse et dans la Vie des Saints; et sur les couronnemens des deux portiques qui sont à gauche, les principaux traits de la vie et des mi

racles de J. C. , depuis sa naissance jusqu'à son ascension.

Les supérieures de même dimension sont séparées par de petites colonnettes adossées , et également espacées, dont les futs sont d'une seule pierre; elles portent pour couronnement de petits baldaquins sur lesquels on a sculpté une suite de bas reliefs, et figuré des façades de temples, des portiques, des tours, des campaniles parfaitement bien dessinés, et d'une grande variété ; il semble que l'artiste ait voulu y prodiguer toutes les richesses et tout le luxe de l'art gothique , surtout dans les deux portiques qui sont à gauche au pied de la tour neuve.

Toutes ces niches, qui s'étendent sur toutes les faces du frontispice , renfermaient anciennement des statues de saints , en pied et d'une forte proportion , qui semblaient être placées là comme pour être les protecteurs de l'édifice ; mais elles ont été brisées et entièrement détruites en 1562, par les protestans iconoclastes forcenés du 16.^e siècle, qui ont pris et saccagé la ville à cette époque et qui en sont resté maîtres pendant plus de trois mois.

Cette destruction est une grande perte pour l'histoire des arts et pour celle des costumes du temps , mais surtout pour la décoration des portiques : la disparition de ces statues a laissé un

grand vide dans les entrecoiemens , dont l'aspect est devenu par là fort désagréable.

Il paraît que les statues qui étaient placées au rang supérieur , dans les niches de l'intérieur du grand portique du milieu , représentaient les douze apôtres , avec leurs attributs caractéristiques , et dans les quatre niches de face , les quatre évangélistes.

§. 5.

Des portes et ventaux , et du portique du milieu.

Cinq grandes portes à deux ventaux , percées dans les renfoncemens des voussures , forment les entrées de cette vaste basilique , du côté de l'occident.

La baie de la principale , qui est au milieu , par où se font toutes les entrées solennelles , et par où se faisait anciennement , le jeudi saint , celle des pénitens publics , dont on a conservé longtemps quelques vestiges dans cette église . a 5 mètres 20 centimètres ou 16 pieds de hauteur , et 5 mètres 80 centimètres ou 17 pieds 10 pouces de largeur ; les quatre autres ont la même hauteur , mais ne sont pas de la même largeur , et elles sont également comme elles partagées en deux par un trumeau.

Un pilastregothique orné d'un rinceau de feuillages de vigne d'un côté , et de l'autre , d'un de

feuilles de lierre à fruit, fort bien exécuté, est adossé au trumeau de la porte du milieu ; son chapiteau porte une niche dans laquelle était autrefois, avant les ravages des protestans, une statue de J. C. en pied ; qui, par son attitude, semblait donner la bénédiction à ceux qui entraient dans le temple.

Le ceintre de cette baie est richement décoré d'arabesques, de festons, et de découpures gothiques terminées par de petites têtes humaines.

Les jambages et les cintres de cette porte, ainsi que ceux des deux autres à droite, ont été reconstruits ou construits après coup ; ils sont plus modernes, et d'un goût un peu plus épuré que les parties de maçonnerie environnantes.

Ceux de la porte du milieu ont été faits, ainsi que ses deux vantaux, en 1590 par Jean I.^{er}, duc de Berry, qui a beaucoup contribué à faire achever ce portique, ce qui prouve qu'il restait encore alors quelques parties de l'édifice à terminer ; car on se doute bien que cette immense basilique a été l'ouvrage de plusieurs siècles de soins et de persévérance, et on ne doit point en être surpris à raison des troubles intérieurs, des guerres, et surtout du manque de fonds.

Les vantaux de ces portes, considérables par leurs masses, n'ont point été négligés par l'art de la décoration, surtout ceux de la porte du milieu ;

ils ont été ornés d'arabesques et de bas-reliefs sculptés dans la masse.

L'écusson des armes de France et celui du duc Jean ornaient naguères le haut de cette porte ; mais ils ont été enlevés pendant les orages de la révolution.

On lisait aussi autrefois, avant 1590. au-dessus de cette principale porte, les deux vers suivans inscrits sur une large banderole, en caractères gothiques :

*Has intrando fores, vestros componite mores,
Hâc intrans ora, semper crimina plora.*

Cet avertissement, qu'on devrait bien faire replacer au même endroit, y serait plus nécessaire que jamais.

Le tympan du fronton ogive, qui est dans le renforcement au-dessus de cette porte du milieu, est divisé en trois tableaux, de plein relief, représentant toute l'histoire du jugement dernier dans le plus grand détail.

C'était l'usage dans les onze et douzième siècles et les suivans, de mettre la représentation de ce grand événement sur la façade de toutes les églises qu'on bâtissait.

Dans le premier tableau on voit le Fils de l'Homme assis sur son trône, environné de gloire et de majesté, dans l'attitude imposante qui convient au souverain juge, et prêt à prononcer sur le sort de tous les hommes qui ont peuplé

la terre, depuis l'origine des siècles; autour de lui se groupent un cortège d'anges dont plusieurs sonnent la fatale trompette du jugement, tandis que celui qui est à sa droite montre sa croix comme le signe autour duquel tout doit se rallier.

Au son de cette trompette on voit, dans le troisième tableau, les tombeaux qui s'ouvrent, et des morts de toutes les conditions, dont l'état est indiqué par des casques, des mitres, des chaperons, etc., qui ressuscitent et qui en sortent.

Dans le second tableau, on aperçoit d'abord un ange debout qui exécute les ordres qu'il vient de recevoir; il distingue les bons d'avec les méchants, et en fait la séparation; à sa droite une multitude de bienheureux, dans l'attitude de la joie et du bonheur peints sur leur visage, conduits par des anges, entrent dans un palais magnifique, symbole du paradis, dont le péristyle termine le tableau de ce côté; de l'autre on voit le cortège des réprouvés avec toutes les marques du désespoir peintes sur leurs figures, et dans les convulsions de la douleur la plus aiguë, chassés, emportés par les démons personifiés dans toutes sortes de postures, et sous les formes les plus hideuses, dont quelques-unes sont fort singulières et même très-indécentes; qui entraînent ces damnés, les précipi-

tent, et les entassent pêle-mêle dans les flammes des enfers qu'on aperçoit à l'autre extrémité de ce tableau, et que plusieurs petits démons sont occupés à ranimer avec des soufflets qu'ils tiennent à leurs mains.

Ces sortes de tableaux, placés à la porte des temples, étaient des avertissemens continuels pour les pécheurs, très-propres à leur inspirer une grande horreur du vice, en mettant sans cesse sous leurs yeux les châtimens affreux qui devaient les punir un jour.

Toutes les figures de ces tableaux sont de demi-nature assez bien exécutés; les bienheureux sont costumés suivant le goût du temps et bien drapés, mais les réprouvés sont tout nus.

Les contours de la voussure ogive de ce portique sont ornés de six rangées de statues représentant toute la cour céleste, et tous les esprits bienheureux qui sont dans l'attitude de personnes qui chantent les louanges de l'Éternel. Ces rangées de statues sont séparées par des rinceaux de feuillages très-variés, et d'un fort beau travail.

Dans le premier rang du fond sont les séraphins, les chérubins, les trônes, etc., qui ont chacun deux paires d'ailes, dont l'une est déployée derrière leur dos, et l'autre vient se croiser par devant sur leurs tuniques.

Dans la seconde rangée sont les archanges et les anges qui n'ont qu'une seule paire d'ailes sur le dos.

Dans la troisième sont les patriarches, les prophètes, et tous les saints de l'ancien testament.

Dans les quatre, cinq et six, les apôtres, les évangélistes, les martyrs, les confesseurs et les autres saints et saintes du nouveau testament.

Tous ces personnages, ainsi que ceux des autres portiques, sont figurés à l'antique, et avec les divers attributs qui les caractérisent : ils sont posés sur des culs-de-lampe en pierre très-bien exécutés.

Les voussures ogives des quatre autres portiques font suite à celui-ci, et présentent à-peu-près les mêmes dispositions et les mêmes sujets, excepté qu'elles n'ont que quatre rangées de niches, et que les statues des dernières rangées des deux portiques de gauche représentent les saints évêques de Bourges et les saints et saintes spécialement honorés dans le diocèse, qui déroulent devant eux des phylactères où sont écrits leurs noms ou des passages de l'écriture sainte.

Les niches où sont placées toutes ces statues sont d'une forme très-élégante, et elles ont pour couronnement de petits dais travaillés à jour, bien dignes de l'attention des curieux par la finesse et la légèreté de leurs broderies et par la

délicatesse de leur travail, surtout dans les deux portiques de gauche, où brillent toutes les richesses de la sculpture du beau gothique des derniers temps.

§. 6.

Du premier portique à droite.

L'encadrement ogive qui est au-dessus de la porte, à droite de celle du milieu dont nous venons de parler et du spectateur, offre la représentation du martyr de saint Étienne dans le plus grand détail ; il est divisé en trois plans :

Dans le premier on remarque au milieu la représentation du temple de Jérusalem, autour duquel sont groupés les membres de la synagogue, assemblés pour juger saint Étienne. A une des extrémités du tableau on l'aperçoit à genoux devant le grand prêtre environné de ses lévites, qui le condamne à être lapidé comme blasphémateur.

Dans celui qui est au-dessus, saint Étienne, qu'on reconnaît à sa tunique diaconale et aux pierres éparses sur lui, est à genoux au milieu du tableau, levant les yeux et les mains au ciel, pendant qu'on le lapide. Au-dessous de lui on lit cette légende : *Hæc me saxa coronant*. Saul est à une des extrémités du tableau, qui reçoit et garde les habits de ceux qui lapident le saint martyr.

Dans le troisième tableau du haut , figurant le ciel , le Fils de l'Homme , vu à mi-corps , ainsi qu'un cortège d'anges qui l'accompagnent , lui apparaît au haut des cieux.

§. 7.

Du second portique à droite.

Dans le fond du cadre ogive du second portique qui suit du même côté , divisé aussi en trois tableaux , on a représenté toute l'histoire et les différentes circonstances du baptême de Léocade , gouverneur des Gaules pour les Romains , et de son fils Ludre ou Lusor , par saint Ursin.

On distingue dans le premier tableau du haut le sénateur Léocade et Lusor , nus , plongés dans une grande piscine ou fonts baptismaux , parce qu'alors , et jusqu'au douzième siècle , dans l'église d'Occident il était d'usage de donner le baptême par immersion , en plongeant trois fois dans l'eau le sujet qu'on baptisait. Saint Ursin , revêtu de ses habits pontificaux , est à côté d'eux qui les baptise ; il tient à sa main son bâton pastoral ; il est accompagné de plusieurs ministres inférieurs qui concourent à cette pieuse cérémonie , et qui portent les choses qui y sont nécessaires.

Dans le second , on remarque l'effigie d'une ancienne église qu'on prétend être celle de notre se-

conde cathédrale dont on conservait encore le souvenir à l'époque de cette construction.

Cette église est fermée, et tous les acteurs sont en dehors, parce qu'anciennement, et jusqu'au sixième siècle, le baptême se donnait, et tout le cérémonial avait lieu hors l'enceinte des églises; il en était de même du mariage. Saint Ursin est à une des portes de l'église, aussi en dehors, qui recoit les promesses de baptême des deux néophytes qui sont à genoux devant lui.

Dans le troisième, on aperçoit dans le coin du tableau, au milieu d'une assemblée très-nombreuse, saint Ursin qui instruit ces deux nouveaux chrétiens, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes, qu'il avait déjà converties.

La tradition porte que Lusor, fils de Léocade, n'était alors âgé que de douze ans, et qu'il mourut la première semaine de Pâques, après avoir été baptisé, portant encore les vêtemens blancs que gardaient pendant huit jours les nouveaux chrétiens.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Lusor, qui de tout temps a été reconnu comme saint dans ce diocèse, a été inhumé au Bourg-Dieu, appelé anciennement Déols, près de Châteauroux, dans le palais même que Léocade son père avait dans cet endroit, où depuis on a fait bâtir une église. On voit encore aujourd'hui dans un petit caveau

voûté en berceau , situé au nord dans l'ancienne église de cette paroisse , son tombeau en marbre blanc antique , relevé de bas-reliefs très-riches et très-bien dessinés dans le style romain : il est d'une seule pièce , ainsi que son couvercle ; il est élevé de terre d'environ quatre pieds et représente une chasse.

Ce monument échappé à la hache révolutionnaire et aux ravages du temps , que j'ai vu encore en 1810 , est extrêmement précieux sous tous les rapports , surtout par sa haute antiquité. Grégoire de Tours en fait mention , et un de nos historiens rapporte que quand saint Germain , évêque de Paris , vint sacrer saint Félix , 25.^e archevêque de Bourges , il fut faire sa prière à Déols , sur le tombeau de saint Ludre , et la légende de saint Germain , qui est au 28 mai , dit qu'il s'est opéré un grand miracle en sa présence , par l'intercession de saint Ludre.

L'identité de ce monument a été constatée par un procès-verbal fait par le subdélégué de l'intendant de Bourges à Châteauroux , en 1757 (1).

Ce même procès-verbal fait encore la description d'un second caveau , situé dans la même église , mais au midi , et vis-à-vis le premier , dont la voûte était écroulée , et dit qu'au moyen des fouilles

(1) Voyez liasse 21 , cot. 3 au chartrier du chapitre.

qu'on y a faites, on a découvert un autre tombeau en pierre, de 6 pieds de long, dans lequel s'est trouvé un squelette humain, que les chirurgiens appelés ont reconnu, en présence du curé du lieu et d'un grand nombre d'autres témoins, pour être celui d'un homme; et il paraît d'après le témoignage de nos anciens historiens, et la tradition du pays, que c'est celui de saint Léocade, père de saint Ludre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'église paroissiale d'Augy-sur-Aubois, dans le diocèse de Bourges, est sous l'invocation de saint Ludre, et sa fête se célèbre le 4 novembre.

§. 8.

Du premier portique à gauche.

Le tympan de l'encadrement ogive qui surmonte la baie de la porte, qui est à gauche de celle du milieu et du spectateur, est aussi divisé en trois bas-reliefs, placés l'un au-dessus de l'autre comme les précédens, et comme c'était l'usage à cette époque, l'artiste y a figuré une assomption de la sainte Vierge.

Dans le premier compartiment du bas, on voit cette Sainte sur son lit, dans un état de mort; les Apôtres ainsi que plusieurs disciples qui s'étaient réunis à eux dans cette circonstance, sont groupés autour d'elle.

Dans le second, elle est enlevée au ciel par des

anges, et dans le troisième, J. C. son fils, entouré de toute la cour céleste, la reçoit dans le ciel et lui met sur la tête la couronne de gloire.

Non-seulement les jambages de cette porte, mais toute la partie extérieure de ce portique qui répond aux premiers bas-côtés, ont été reconstruits en même temps que la tour neuve qui l'avoisine; on n'en a conservé que le tympan du fronton que nous venons de décrire, comme il est facile de le reconnaître par le style de l'architecture et de la sculpture. La frise décorée d'arabesques d'un travail bien délicat, qui est sur le couronnement de la porte, est aussi du même temps.

§. 9.

Du second portique à gauche.

Le renforcement du second portique de gauche, à la suite du précédent qui est dans le soubassement de la tour neuve, a été construit en même temps qu'elle.

Le fond du cadre ogive qui est au-dessus de la porte, offre six divisions très-distinctes sur trois plans; ses bas-reliefs sont d'une parfaite exécution en ce genre, comme toute la construction et la décoration de cette tour neuve, qui réunit l'élégance des formes à la perfection du travail.

Le sculpteur a représenté dans ces bas-reliefs

toute l'histoire de la mission donnée par le pape saint Clément à saint Ursin et à saint Just, son disciple, pour aller prêcher l'évangile dans le Berry.

Dans la première division du bas qui est à droite et qui est le point de départ du sujet, on aperçoit saint Ursin en costume de voyageur, à genoux aux pieds de saint Clément qui est assis sur son trône, et qui lui impose les mains pour lui donner sa mission.

Au-dessus on remarque les deux saints missionnaires arrivant dans le Berry; une foule de personnes de tout âge, de toute condition, caractérisées de différentes manières, s'empressent de venir à leur rencontre, avec des branches de laurier et des rameaux.

Dans le dernier tableau du haut, on voit saint Ursin, en habits pontificaux, tenant de la main droite son bâton pastoral; il est un peu tourné de profil, arrivant de l'Orient dans le Berry. Le rang qu'il tient, et son allure de tourner à gauche, tout indique qu'il est le principal personnage de la scène.

A gauche, assez loin derrière lui, on aperçoit une statue allégorique de Samson, figurant saint Ursin, qui a les cheveux épars et qui déploie toutes ses forces pour terrasser un monstre que notre saint avait vaincu en détruisant l'idolâtrie. Tout

ce sujet, comme l'on voit, est traité allégoriquement.

Toutes les figures de ces tableaux sont sculptées en plein relief et de petite proportion, mais bien remarquables par la beauté du travail.

Un pilastre d'une forme très-élégante, adossé au trumeau de la porte, sert de piédestal à une statue de saint Ursin en pied, et de grandeur naturelle, singulièrement curieuse par la délicatesse de sa sculpture et ses belles draperies; il est représenté revêtu de ses habits pontificaux, relevés de riches broderies, tenant d'une main son bâton pastoral, et de l'autre donnant sa bénédiction au peuple.

Toutes les parties d'ornement de ces deux derniers portiques sont bien dignes d'attention, et l'emportent de beaucoup sur celles des trois précédens pour la pureté du travail et le goût exquis qui y règne. Des détails précieux, des expressions vraies et variées à l'infini, rendues avec beaucoup de finesse, se remarquent dans toute cette composition, et tous les sujets qui y sont représentés, jettent un grand intérêt sur toute cette partie du monument.

Mais ce qui mérite surtout l'attention et l'admiration des amis des arts et des connaisseurs éclairés, c'est le dais à jour, et de forme pyramidale, qui surmonte si élégamment la statue de saint Ur-

sin; c'est le rinceau pampré de feuilles d'acanthé refendues qui règne dans tout le contour du cadre ogive qui est au-dessus de la porte; ce sont les arabesques qui décorent les deux faces de la baie de la porte; ce sont les bas-reliefs des couronnemens des grandes niches du rang inférieur; tous ces morceaux de sculpture sont dans leur genre autant de chefs-d'œuvre d'exécution, mais on ne connaît pas les maîtres qui les ont produits.

Malheureusement toutes ces sculptures et toutes ces statues qui décoraient originairement ces cinq portiques, ne portent que trop de marques de la fureur destructive des protestans en 1562, qui se plurent à déshonorer ou à détruire par tout les symboles du culte des saints.

§. 10.

Des tours et de la tour neuve.

Le frontispice occidental de l'église est flanqué à l'une et à l'autre de ses extrémités de deux grandes tours carrées, qui se correspondent et qui lui servent de clochers; elles s'élèvent au-dessus des portiques qui répondent aux deux derniers bas-côtés de l'église, et forment le sommet et le couronnement de tout l'édifice.

La plus belle et la plus élevée qui est du côté du nord, se fait remarquer par l'élégance et la délicatesse de son architecture gothique des der-

niers temps, qui était le beau gothique ou le gothique fleuri mêlé d'arabesque et de moresque; partout son ensemble offre tout ce que cet art a produit de plus hardi, de plus gracieux et de plus noble dans ses détails variés à l'infini.

Cette tour, de forme quadrangulaire, est fortifiée sur chacune de ses quatre faces, vers les angles, de deux contreforts ou corps montans, qui vont toujours en diminuant de saillie au moyen d'ornemens pyramidaux, dont ils sont décorés de toutes parts. Elle s'appelle la tour neuve, ou la tour de beurre, parce qu'elle a été bâtie en partie des deniers qui furent donnés par les fidèles, pour la permission d'user de beurre et de lait en carême, accordée par le pape Pie III, à la demande de l'archevêque de Bourges, à condition que chaque chef de famille donnerait à la fabrique de la cathédrale cinq deniers pour la reconstruction de la tour. L'archevêque ajouta à cette permission celle de manger du fromage, et ces permissions furent renouvelées pour sept ans, par le pape Urbain VIII.

L'empatement de cette tour montant en retraite, ainsi que son soubassement, forment un massif énorme et difficile à calculer.

L'architecte qui a conçu et dirigé cette construction a employé partout, et dans tous les ornemens, les formes pyramidales qui contribuent

beaucoup, par leurs dispositions, à augmenter la richesse de ce corps d'architecture; et il règne entre la sculpture et l'architecture dont ce monument se compose une harmonie qui charme la vue. Il est enrichi avec profusion, dans tout son plan extérieur, d'une quantité prodigieuse de statues, d'ornemens en reliefs, d'arabesques extrêmement variés dans leurs compositions, et ignorés dans l'ancien gothique. On y remarque des portiques couronnés de très-beaux rinceaux de feuillage, des niches de forme très-élégante, surmontées de couronnemens pyramidaux fort riches, qui renferment des statues en pied d'une belle exécution, placées de distance en distance, sur des culs-de-lampes ou des consoles à différentes hauteurs; et malgré le goût gothique qui règne encore dans cette composition, on ne peut se lasser d'admirer la richesse et la beauté du travail, ainsi que le grand caractère du dessin.

Trois rangs de galeries à jour, qui se prolongent sur les faces, forment en dehors, à différentes hauteurs, des espèces de ceintures horizontales, qui unissent ensemble toutes ces formes pyramidales, et flattent agréablement la vue.

Ces galeries servent à faire extérieurement la visite de ce monument, qui, depuis son soubassement jusqu'à la balustrade de la plate-forme, éprouve, au moyen de sa construction pyrami-

dale, une diminution considérable; et les contre-forts qui sont sur ses angles, se prêtant à cette inclinaison, n'ont point de perpendicularité.

Une multitude de canaux et de gargouilles en pierre représentant des figures d'hommes ou d'animaux, et ayant beaucoup de saillie, placés en dehors, de distance en distance, servent à faire écouler les eaux pluviales hors du bâtiment.

Toutes les voûtes intérieures de cette tour sont fortifiées par de grosses nervures très-saillantes qui se croisent sous clef, et se combinent de toutes sortes de manières : elles sont percées par de larges ouvertures destinées à faire passer les cloches lorsqu'elles ont besoin d'être refondues.

Il paraît, par le style de cette tour, que l'architecture arabe, qu'on appelle gothique, s'était bien perfectionnée depuis deux à trois siècles, et qu'on commençait dès lors à abandonner totalement la forme ogive; car tous les portiques des galeries qui l'ornent à l'intérieur, et même ses voûtes sont à plein cintre.

La pierre de Charly qu'on a employée à la construction de cet édifice, est très-propre par ses molécules très-serrées, quoique tendres, à rendre la finesse et le délié de la sculpture arabesque qui y brille de toutes parts.

Cette tour neuve a 64 mètres 70 centimètres, ou

199 pieds de hauteur, depuis le plateau du perron jusqu'à la plate-forme, et depuis la tête du pélican jusqu'au pavé de la rue 221 pieds; elle a de largeur 13 mètres ou 40 pieds: ses murs ont de 9 à 10 pieds d'épaisseur au premier étage.

Le campanile carré depuis le bas jusqu'au haut, est percé à jour sur ses quatre faces.

Un escalier intérieur en vis de 396 marches, pratiqué dans une petite tourelle hexagone, engagée dans la face orientale de cette tour neuve, ayant une porte intérieure dans le bas de la tour, sert à monter jusqu'au haut où l'on arrive sur une grande plate-forme qui lui sert d'amortissement; cette plate-forme est renflée dans son milieu, et couverte de grandes dalles de pierre posées en recouvrement; tout son pourtour est terminé par une grande galerie ornée de balustrades en pierres découpées à jour dans le genre gothique.

La porte par laquelle on arrive sur cette plate-forme, est pratiquée dans un gros lanternon plein, couvert d'un toit en calotte et qui sert d'amortissement à la petite tourelle de l'escalier. Sur les pieds-droits extérieurs de cette porte, on lit une inscription qui constate que le 9 octobre 1651 Louis XIV. est monté au haut de cette tour, après avoir été complimenté par monsei-

gneur de Vantadour, archevêque de Bourges, à son entrée dans la ville, où sa présence excita de grands transports de joie.

Sur l'angle nord de cette plate-forme on voit un autre lanternon à jour dont l'amortissement en fer très-historié porte le timbre de la grosse horloge : il est couronné par un pélican porté sur une grosse tige de fer sur laquelle il tourne au gré des vents.

Cette horloge a été transportée dans cet endroit le 17 février 1535, aux dépens du chapitre, mais à condition qu'à l'avenir elle appartiendrait à la ville et serait à sa charge. Avant cette époque son mécanisme était placé sur la voûte du grand comble, au-dessus du principal portique, et son timbre étoit élevé sur la pointe du pignon où l'on voit maintenant la croix patriarcale. Aujourd'hui ce mécanisme se trouve établi dans un cabinet vitré, construit en porte à faux, au-dessous de la voûte où est le béfroi des grosses cloches.

Du haut de cette tour on jouit du plus vaste et du plus riche horizon ; la ville paraît bien percée, et les campagnes environnantes très-bien arrosées. On voit de très-loin l'Auron promener ses eaux bourbeuses, et serpenter long-temps dans les prairies qui entourent la ville ; il a l'air de quitter son voisinage avec regret.

Le canal de Berry, déjà fait en partie, qui doit

se réunir à lui aux ponts d'Auron, et l'accompagner ensuite, à perte de vue, à l'est et à l'ouest de la ville, formera, quand il sera terminé, un contraste fort pittoresque avec lui, par la régularité de son cours, par les divers embellissemens, et les plantations qu'on se propose d'y ajouter.

De là on peut remarquer encore que les côteaui qui environnent la ville de Bourges sont si peu variés et si égaux en hauteur, qu'on les prendrait pour des retranchemens faits de mains d'hommes.

Il faut que l'air vif et pur qu'on respire au haut de cette tour soit propre à donner de la gaité et à échauffer l'imagination; car on a pu observer que dès que les curieux qui y montent sont arrivés sur la plate-forme, ils en témoignent leur joie par des mouvemens et des chants d'allégresse.

C'est sous le pontificat du cardinal Boyer, 93.^e archevêque de Bourges, surnommé le Moine Rouge, parce qu'il avait été religieux bénédictin, qu'on a commencé à bâtir cette tour, à la construction de laquelle ce prélat, aussi recommandable par sa piété que par sa munificence envers son église, a puissamment concouru, soit par ses largesses, soit par ses exhortations envers ses diocésains, soit par son crédit auprès de Louis XII, dont il a obtenu de très-grosses sommes; aussi son nom brille-t-il avec distinction parmi ceux de nos archevêques qui ont le plus contribué aux réparations et aux

embellissemens de leur église. Ses armes qui sont d'or au lion d'azur, se font remarquer en plusieurs endroits de cette tour et des environs, notamment aux deux croisées qui sont au-dessus de la voûte des derniers bas-côtés les plus près de la tour.

Après la mort de ce digne prélat, on fit placer sur son tombeau, qui est entre la 5.^e et la 6.^e colonne de droite de la grande nef, un peu en avant de ces colonnes, une très-grande table d'airain élevée au-dessus du pavé d'environ six pouces, où il était figuré dans son costume de cardinal, et sur laquelle on avait fait graver ses armoiries avec l'épithaphe suivante :

*Antonius jacet hic Boerius origine quondam
Arvernâ, eloquio vir meritisque gravis,
A puero monachus, claustris compluribus abbas,
Dignus et hâc celebri præsul in æde fuit.
Tempore non multo, plures sortitus honores,
Cardineo tandem schemate clarus obit.*

Autour de la face de cette table, qui a été enlevée en 1793, ainsi que sa tombe de plomb, on lisait cette inscription : *Cy gît feu de bonne mémoire Monsieur Antoine Boyer, cardinal du saint siège, archevêque de Bourges, abbé de Fecan, qui trépassa le 29 novembre 1519.*

Il ne reste plus maintenant aucune trace, aucune inscription qui désigne la place qui a reçu

les dépouilles mortelles de ce zélé bienfaiteur de son église (1).

Guillaume Pellevoisin, un des plus fameux architectes de son temps, a été le constructeur de la tour dont nous parlons ici, et il y déploya une habileté que le siècle où il vivait rend encore plus recommandable. Ce fut le 19 octobre 1508 que Jean de Villiers, doyen de l'église, en posa la première pierre avec le plus grand appareil et tout le cérémonial usité en pareil cas. Elle ne fut achevée qu'en 1538, sous le pontificat de Jacques-le-Roi, 96.^e archevêque de Bourges.

L'ancienne tour qu'elle remplace, et qui était semblable à celle qui est située au midi du frontispice, était tombée en 1506, comme l'atteste l'inscription suivante, qu'on lit sur l'une des extrémités d'une banderole portée par un mascarou au haut de l'escalier de cette tour neuve, près l'entrée du beffroi :

Ce fut l'an mil cinq cent et six,
De décembre le dernier jour,
Que par des fondemens mal pris
De Saint-Étienne chut la tour.

Il y avait à peine trois mois que cette ancienne tour, commencée en 1490, avait été achevée et

(1) Le cardinal Boyer a laissé un ouvrage au public intitulé : *Constitutiones latinæ*, imprimé en 1536.

couverte par les soins et des deniers de Guillaume de Cambrai, 90.^e archevêque, qu'elle tomba tout-à-coup de son propre mouvement. Elle entraîna dans sa chute une partie de la grande voûte et des collatérales.

§. 11.

Des cloches.

Cette tour neuve renfermait précédemment les cloches de la cathédrale qui possédait une très-belle sonnerie, composée de douze cloches très-harmonieuses: quatre grosses et huit de moindre dimension. Il n'en reste plus qu'une seule maintenant appelée *Etienne*; toutes les autres ont été cassées, engouties, mises en fusion dans le creuset révolutionnaire, ainsi que celles de toute la France; et c'est avec la matière de ces cloches qu'on a fait cette maussa de petite monnaie de billon appelée *sous-cloches*, qui circule encore à présent.

Les quatre grosses avaient été refondues en 1761, et avaient coûté de façon seulement la somme de 2,600 livres, payée par l'archevêque qui était tenu à ces sortes de dépenses. La cérémonie de leur bénédiction avait été faite par monseigneur de Tinseau, évêque de Nevers, à la prière du chapitre (1).

(1) Très-anciennement, une de ces quatre cloches portait le nom de Gros-Guillaume.

La plus grosse qui reste encore a eu pour parrain monseigneur le duc de Berry d'alors (l'infortuné Louis XVI), et pour marraine madame Adélaïde de France. Le premier a été représenté par M. le marquis de l'Hôpital, seigneur de Château-neuf, et ambassadeur à Naples; et la seconde par madame Dodart, belle-sœur de l'intendant.

Le nom d'Étienne a été imposé à cette cloche en l'honneur de saint Étienne, premier martyr et patron de l'église. Voici l'inscription qui a été mise dessus, mais d'une manière très-défectueuse :

Auditui meo dabis gaudium et lætitiã (1).

Stephanus mihi nomen. Regnante Ludovico XV. Anno reparatæ salutis 1761. Illustrissimi ac reverendissimi Georgii Ludovici Phelypeaux d'Herbault, pontificatus 4.º capituli jussu conflata et aucta sub antiquo beati protomartyris Stephani titulo, cum aliis tribus dedicata. XI. M. P.; serenissimus dux bituricensis, primogenitus Delphini filius, auspiciũ dedit. Impensas in opere fecit illust. ac reverend. Archiepiscopus Bituricensis supradictus; in materiam ecclesiæ capitulum. (2) Ejusdem capituli decano D. Joan. Baptista Agard Desturæux: œdilibus sacris,

(1) Ps. 50, v. 20.

(2) Autrefois le chapitre était obligé de fournir la matière, et l'archevêque la façon : du moins c'était là l'ancien usage, et avec les corps les usages deviennent des droits.

D. D. Ant. Rocho de Ligni , Lud. Edmundo Gascoing presbiteris , et ecclesie canonicis.

Æris conflator , M. Durand divionensis.

Cette cloche pèse onze milliers, comme le porte l'inscription ; elle a de diamètre six pieds, et de hauteur totale 5 pieds 6 pouces ; son épaisseur au gros bord est de 5 pouces et demi ; elle est décorée extérieurement de plusieurs ornemens en entrelas, de la représentation d'un christ, d'une sainte Vierge, tenant son fils sur ses bras, et des armoiries du chapitre ; elle articule le son de *si*.

Son battant, forgé à Nevers, pèse 314 livres.

Comme l'église veut que tout ce qui a rapport au culte soit consacré par des bénédictions, elle bénit les cloches, et comme ces cloches lui sont présentées ainsi que les enfans nouveaux-nés, qu'elles ont des parrains et des marraines, et qu'on leur impose des noms, on a donné le nom de baptême à cette bénédiction. Ce baptême des cloches est aussi ancien que les cloches mêmes : il en est parlé dans Alcuin, précepteur de Charlemagne, comme d'un usage déjà ancien. On trouve encore dans les vieux rituels les prières et les cérémonies particulières qui y sont employées.

Les douze cloches de la cathédrale servaient, du temps de l'ancien chapitre, à annoncer les heures des différens offices ; les jours de fêtes solennelles on sonnait les matines une heure d'avance, et,

comme elles commençaient à quatre heures du matin, le coustre (*custos*) ou sacristain, commençait à sonner, à trois, la cloche appelée la *coquée*, ainsi nommée du chant du coq, et comme un reste de l'ancien usage des chrétiens des premiers siècles, qui s'assemblaient au chant du coq pour prier; et c'est en mémoire de cet ancien usage qu'on met encore un coq sur le haut des clochers. Les monumens, comme l'on voit, conservent le souvenir des anciennes traditions.

Cette coquée servait à appeler les grands sonneurs; ensuite on sonnait la longue, ainsi dénommée, parce qu'elle sonnait long-temps, une demi-heure: après quoi on sonnait les *Monaux* ou *Maneaux*, les seules cloches qui fussent placées dans la vieille tour; on leur donnait ce nom, parce qu'elles ressemblaient anciennement par leurs formes à de grandes mannes ou corbeilles d'osier; puis l'arrêt qui indiquait qu'il fallait arrêter, suspendre toute espèce d'occupation, et se rendre à l'église; enfin, l'entrée de l'office, qui était annoncée par le son de toutes les grosses cloches, et qui avertissait d'entrer au chœur pour commencer cet office, à l'heure précise de l'horloge de l'intérieur de l'église.

Toutes ces cloches portaient le nom de leurs donateurs, ou de ceux qui les avaient nommées.

Il y avait sur deux des anciens maneaux refon-

du en 1596, l'inscription suivante, en vers techniques, et qu'on mettait autrefois sur les cloches :

*Laudo Deum verum, plebem voco, congreco Clerum,
Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.*

L'usage des grosses cloches dans les églises est très-ancien ; il remonte au sixième siècle ; la première fois qu'il en est parlé dans l'histoire, c'est en l'année 610, où il est dit que le son des cloches de Saint-Etienne-de-Sens mit en fuite Clotaire II et son armée, qui venaient pour assiéger cette ville.

Il y a encore sous la voûte du dernier étage de la tour neuve que nous venons de décrire, au-dessus du beffroi, ce que l'on appelait précédemment la Cloche de Bois, ou plutôt ses débris : c'est un grand ais qui était frappé par des maillets de bois, et qui, dans le temps de l'ancien chapitre, suppléait au son des cloches, pendant les trois derniers jours de la semaine sainte, pour annoncer l'heure des offices.

Cette espèce d'instrument, appelé symandre, était anciennement en usage dans plusieurs endroits, avant celui des cloches, pour appeler les fidèles à l'église.

On appelait autrefois les cloches en vieux gaulois, des *Saintz*, probablement du mot latin *Signa* corrompu ; de là est venu le mot *tocsin*.

De la Tour-Sourde.

L'autre tour, placée à l'extrémité méridionale du frontispice, appelée la Tour-Sourde ou la Vieille-Tour, est d'une construction plus ancienne et bien plus lourde que la précédente, mais n'en mérite pas moins une attention particulière : elle n'a été achevée et couverte par un amortissement carré et aboutissant en pyramide, qu'en 1521, quoiqu'elle comptât déjà plusieurs siècles d'existence.

Elle a de hauteur depuis le perron jusqu'à son entablement, 51 mètres 30 centimètres, ou 158 pieds ; et de largeur sur les quatre faces, 12 mètres 70 centimètres, ou 39 pi ds.

Ses murs n'ont que cinq pieds d'épaisseur au premier étage ; mais ils sont fortifiés sur les quatre faces vers les angles par des contreforts carrés, qui ont de 9 à 10 pieds de saillie dans le bas, et qui s'élèvent jusqu'à son comble, où ils ont pour amortissement des frontons très-aigus. Un de ces contreforts, placé du côté du midi, renferme un petit escalier en spiral qui ne commence qu'à la première galerie, comme ceux qui sont sur la façade occidentale : celui-ci s'élève jusqu'au comble, où il est couronné par un gros lanternon de forme circulaire.

Le toit de cette vieille tour est surmonté d'un gros pivot en fer qui porte une girouette : son campanile carré est aussi percé à jour sur ses quatre faces.

Quoique cette tour ne soit pas tout-à-fait aussi élevée que la neuve, cependant sa hauteur surpasse le sommet des plus hautes montagnes environnantes, et, comme si le ciel en était jaloux, il l'abat sans cesse; la foudre et les élémens semblent se déchaîner contre elle avec fureur, car elle a été plusieurs fois frappée par le tonnerre, notamment le 15 décembre 1584, et le 31 mai 1716, qu'il a pénétré dans son intérieur avec grand fracas, en perçant son toit et en traversant ses différens étages, au moyen de l'œil-de-bœuf qu'il y a à chaque voûte : il est arrivé jusqu'au pied, d'où il a passé dans l'intérieur de l'église, qu'il a parcouru dans tout son pourtour, par les derniers bas-côtés, sous la forme d'un gros globe de feu. Ce terrible météore s'est ensuite arrêté au pied de la tour neuve, et là s'est dissipé, on ne sait comment, sans avoir occasionné aucun dommage, ni blessé personne.

On était alors occupé à chanter les vêpres, et le lendemain on chanta un *Te Deum* en action de grâces de ce qu'il n'était arrivé à l'église aucun désastre.

Cette tour est de l'ancien gothique, bâtie en

même temps que la troisième partie de l'église qui l'avoisine; le caractère de ce genre dont la forme et les profils sont un peu lourds, consistait à se piquer de solidité et de grandeur de bâtiment, et d'y mettre peu d'ornemens, encore assez grossiers et souvent maussades; de faire des ogives plus aplatis et ornés seulement de deux ou trois boudins ou moulures saillantes, souvent ovales.

Ce genre d'architecture ne présente qu'un mélange incorrect de style romain dégénéré, uni au goût barbare qui régnait alors dans les arts.

Cette tour qui a bravé jusqu'à présent les orages et les siècles, perdait de son aplomb par l'effet du tassement ou de l'affaissement inégal du sol. On s'aperçut qu'il s'était fait plusieurs lezardes verticales depuis le sommet jusqu'au pied, d'environ trois à quatre pouces de largeur, dans différens endroits, et traversant depuis la face extérieure jusqu'au vide de l'intérieur; on a eu la malheureuse idée de croire que le moyen le plus simple pour prévenir tout accident ultérieur, et même la ruine totale, était de faire, comme on a fait, remaçonner sa désunion, et le déchirement du mur en dehors; de faire fortifier cette tour dans le bas par des murs en sous-œuvre, et de la contrebuter par un énorme contrefort, qu'on regarde, on ne sait trop pourquoi,

comme une grande entreprise de l'art, et comme un chef-d'œuvre de construction de la part de l'artiste : on entend souvent répéter que ce contrefort est un chef-d'œuvre, car il y a des choses qu'on répète toujours uniquement, parce qu'elles ont été dites une fois.

Quel dommage qu'on n'ait pas plutôt entrepris de rebâtir cette tour, sa reconstruction n'eût pas été beaucoup plus dispendieuse, et on n'aurait pas eu un massif qui borne la vue d'une manière si désagréable et dont les paremens assez grossièrement travaillés, offrent un aspect aussi choquant, pour ne rien dire de plus.

§. 13.

De l'ancienne justice du chapitre dans le cloître, et de la foire des cendres.

C'est dans le soubassement de ce massif et dans ses différens étages voûtés, qu'étaient précédemment placées les prisons du chapitre qui avait dans son cloître toute justice, haute, moyenne et basse, que lui avait accordée Louis VII, roi de France, par son diplôme de l'an 1174.

Le ressort de cette justice s'étendait dans tout le cloître, qui comprenait trente maisons destinées à l'habitation des chanoines et des dignitaires du chapitre, qui en possédait encore plusieurs autres aux environs.

Ce cloître était fermé avant la révolution par deux guichets, celui de N.-D.-de Salles, et celui de la rue du Guichet, anciennement de la Souchanterie, et par quatre grandes portes, 1.^o celle de la rue du Doyenné, appelée dans les anciens titres *la Porte-Merlier*; 2.^o la Porte-Jaune, ainsi nommée parce qu'elle était autrefois relevée de dorure, à raison de ce qu'elle servait à l'entrée solennelle des archevêques, lors de leur installation; 3.^o la Porte-Saint-Jean; 4.^o celle des Trois-Maillets.

A raison de cette justice, il y avait dans ce cloître, vis-à-vis la façade occidentale de l'église, et devant la première maison de la rue du Guichet, un grand poteau quadrangulaire aux armes du chapitre, auquel était fixé un carcan qui était la marque de la haute justice que ce chapitre avait droit d'exercer dans toute l'étendue du cloître, excepté dans l'enceinte du palais archiépiscopal où l'archevêque avait la sienne, et ses officiers de justice en particulier.

Ce poteau a été renversé en 1790, ainsi que les portes du cloître, sauf celle de la rue du Doyenné, qui subsiste encore aujourd'hui.

Anciennement il était défendu de jouer à quelque jeu que ce fût dans toute l'étendue du cloître; une ordonnance du chapitre du 15 juin 1626 enjoint à son procureur fiscal d'y tenir la

main et de punir très-sévèrement les délinquans.

Avant la révolution, on tenait tous les ans dans le cloître, sur la place qui est devant la principale façade de l'église, une foire célèbre, appelée la foire des Cendres, parce qu'elle se tenait ce jour-là et qu'on y vendait tous les comestibles de carême.

Il est bien à regretter qu'à cette fameuse époque de la *révolution*, où on a vendu toutes les maisons canoniales au profit de l'état, on n'ait pas profité de cette circonstance, qui ne se retrouvera probablement jamais, pour en supprimer quelques-unes, afin d'agrandir et de donner une forme plus régulière à la place qui précède la façade de la cathédrale, et qui eût répondu à la majesté de son portique: son aspect serait devenu par-là bien plus imposant et plus agréable; mais, que dis-je, alors on ne s'occupait que de détruire, on voulait détruire cette église elle-même.

§. 14.

Des portiques collatéraux.

On entre encore dans la cathédrale par deux autres portiques qui forment avant-corps en dehors de l'édifice principal, et qui ont de saillie en longueur 9 mètres ou 27 pieds 8 pouces, et en largeur 7 mètres 50 centimètres ou 23 pieds dans œuvre; leurs cintres sont des cintres par-

faits, comme on le pratiquait déjà quelquefois au 15.^e siècle qu'on a commencé à abandonner la forme ogive. Ces portiques sont situés, l'un au nord, et l'autre au midi de l'église; c'est à ces deux avant-corps que se termine la seconde reprise de la construction générale de l'édifice, qui, comme nous l'expliquerons plus loin, a été bâtie à trois différentes époques, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre, surtout en l'examinant en dehors avec un peu d'attention.

Les deux angles extérieurs de chacun de ces portiques ne sont que des massifs de maçonnerie formés par de gros piliers carrés, destinés principalement à soutenir l'étage supérieur; mais les entre-piliers sont décorés d'un faisceau de petites colonnes adossées l'une à l'autre et très-élégantes, dont les chapiteaux portent un fronton circulaire, qui est orné dans son tympan d'une grande rose à jour: la base de ce fronton est formée par des découpures et de gros festons gothiques, terminés par des têtes humaines et des mascarons.

Ces deux portiques ne montrent que trop clairement par les détails de leur sculpture, qu'ils sont d'une époque où on était encore dans l'enfance de l'art, qui ne produisait que des statues longues, roides et plates, manquant de vie et d'expression.

Du portique du nord.

Ce portique, situé au nord, est connu sous le nom de portique de Notre-Dame-de-Grace, parce qu'il y avait, avant la prise de la ville par les protestans, sur un piédestal adossé au trumeau qui sépare la porte en deux, une grande et belle statue de la sainte Vierge, représentée en mère de miséricorde, qui tendait les bras à ceux qui entraient dans le temple. Il ne reste plus aujourd'hui que ce piédestal qui la soutenait.

Mais on voit encore dans le tympan du fronton circulaire qui est au-dessus de cette porte, une niche en colonnes dans laquelle est représentée en plein-relief cette sainte mère de Dieu: elle est assise dans une espèce de chaise, et tient son cher fils sur ses genoux; on distingue à sa droite et à sa gauche plusieurs groupes de divers personnages, en posture de supplians, tournés de profil de son côté, qui viennent pour implorer sa protection et lui demander des grâces.

La frise qui couronne la porte est décorée d'un large feuillage d'ornement qui s'étend et se replie avec plus de grace qu'une volute même, et qui mérite d'être remarqué.

La baie extérieure de la porte est encadrée de chaque côté par trois grandes colonnes en-

gagées, dont les chapiteaux sont ornés ou plutôt surchargés de fleurons, de rinceaux et de ces figures d'hommes et d'animaux dans le genre arabesque, que, dans l'épuisement de tous les autres genres de décoration, l'on avait imaginé d'introduire dans cette architecture.

Les deux colonnes les plus près de la porte sont formées par deux longues statues bien droites et bien roides, sculptées dans la masse : ces statues-colonnes, par lesquelles on peut juger de l'état de barbarie où était encore alors plongée la sculpture, ont pour couronnement de petits dais à jour, ou couronnes cannelées, en forme de dômes.

Quoique ces statues soient bien mutilées, et qu'on ne puisse pas trop reconnaître leur caractère distinctif, on voit cependant par l'auréole sacrée sur laquelle leurs têtes sont appuyées, qu'elles sont des représentations de quelques saints personnages de la ville ou du diocèse, qui ont pu contribuer aux frais de construction de ce portique. Leurs longues robes traînantes, à manches très-larges, rattachées par-devant sur le pli du bras, peuvent nous donner une idée du costume des hommes et des femmes de ce temps-là.

Le saint est vêtu d'une robe d'étoffe verte autrefois, enrichie de broderie ; et par-dessus d'un

grand manteau , et la sainte d'une tunique avec un petit manteau aussi par-dessus : son costume ressemble beaucoup à celui d'une religieuse.

Toutes ces colonnes ainsi que les cintres qui les surmontent, sont décorés , dans toute la longueur de leur fût, de divers ornemens arabesques en zigzag, en bâtons rompus, en feuilles de trèfle et de nymphe , et d'une infinité d'autres ornemens de ce genre, dont plusieurs sont assez bien dessinés, et dont on peut vanter même l'exécution.

Toute cette partie est remarquable par sa construction originale, et la diversité des formes qu'elle présente dans sa composition et dans ses ornemens.

Les vantaux de la porte sont ornés en dehors, dans la partie supérieure, de bas-reliefs, d'arabesques, d'ornemens pyramideaux très-artistement travaillés; on y remarque les armes de la famille Leroy, qui sont de sable, à neuf tierces-feuilles d'or; elles sont sculptées en relief, ainsi que la lettre R qui l'est alternativement avec la tierce-feuille, sur toute la superficie des vantaux : ces armes et ce monogramme sembleraient indiquer que c'est un personnage de cette famille qui les a fait faire; on croit en effet que c'est Jean Leroy, conseiller au parlement de Paris et chanoine de l'église de Bourges, où il avait fondé un obit solennel le 19 février.

Le Incendie de 1550.

Le 16 mai 1559, le portique dont nous venons de donner la description, et le trésor des chartres qui était dessus, devinrent la proie des flammes. Un violent incendie éclata la nuit dans le magasin à foin d'une auberge de la rue de Bourbonnoux, appelée le Haume-d'Or, située derrière la croupe de la cathédrale; la violence du vent d'est porta la flamme si rapidement sur ce portique, qu'en un instant sa toiture, la salle des archives qui était dessous, celle d'à côté, où *besognaient les brodeuses et les tapissiers du chapitre*, dit le procès-verbal, furent réduits en cendre, ainsi que les titres et papiers, dont on ne put sauver qu'une très-petite partie; tous les ornemens, linges, chappes, tapisseries, etc., qui étaient dans cette salle des brodeuses, eurent le même sort.

De là le feu se communiqua au toit des premiers et des seconds bas-côtés, qui furent consommés jusqu'au près de la tour neuve.

Les orgues qui étaient alors placées au-dessus de la porte d'entrée de ce côté, dans l'intérieur de l'église, furent fondues; la flamme s'élança ensuite avec violence par-dessus le toit de la grande voûte du milieu, sans lui occasionner beaucoup de dommage, et retomba avec la rapi-

dité d'un torrent sur le portail de l'archevêché, sur la salle de Saint-Guillaume, et sur tous les autres bâtimens de ce palais, qui étaient alors attenans à la cathédrale, et n'en fit qu'un monceau de cendres;

Le procès-verbal qui en fut dressé le 19 mai suivant, par le lieutenant-général, en présence du maire et de toutes les autorités constituées, fait monter le dommage pour la cathédrale seule, d'après l'estimation des experts, à la somme de 120,620 livres de ce temps-là.

Le procureur du roi autorisa le chapitre à emprunter de suite les sommes nécessaires pour faire les réparations les plus urgentes, et en 1584 le roi Henri III lui accorda, à la prière de Renaud de Beaune, son archevêque, un octroi pour subvenir, ainsi que porte l'édit rendu à ce sujet, aux frais des réparations qui restaient encore à faire, et qui avaient été occasionées par cet incendie et par les ravages des calvinistes.

Malgré tous ces désastres, une grande partie des anciennes constructions du portique de N.-D.-de-Grâce ont été conservées, surtout au-dessous de la première voûte du rez-de-chaussée, comme il est facile de les reconnaître par les différences de style et les disparates, dans plusieurs parties d'ornement que l'ignorance de l'architecte ou du sculpteur n'ont pas su raccorder.

Du portique méridional.

Le nom de portique de l'archevêché est resté par tradition à celui qui est au midi, parce que les bâtimens de ce palais le joignaient avant l'incendie dont nous venons de parler.

Il présente à peu près les mêmes dispositions que celui du nord ; mais son caractère et son exécution ont quelque chose de particulier et de mieux soigné. On y remarque un peu plus de régularité et de correction de dessin : les formes de corps des statues sont un peu plus arrondies et moins serrées ; mais les draperies longues et tirées qui les couvrent sont encore sans beaucoup de grâce, ni de goût, et il y a aussi bien loin de là à la perfection où l'art est parvenu depuis.

On aperçoit d'abord, sur un piédestal adossé au trumeau de la porte, une statue en pied, de forte proportion, autrefois dorée, qui représente un saint à ce qu'il paraît par le disque lumineux qui est autour de sa tête ; mais elle est trop mutilée pour qu'on puisse en reconnaître les signes caractéristiques ; on présume que c'est celle de saint Guillaume, archevêque de Bourges, parce que la construction de ce portique date de l'époque où l'église a mis ce grand archevêque au nombre de ses saints.

La porte a pour encadrement de chaque côté un groupe de quatre colonnes engagées : les trois plus près de cette porte sont formées par des statues de saints, à en juger par leur auréole ; elles sont revêtues du costume civil de ce temps-là ; elles portent au-dessus de leurs têtes de petits dais ou couronnes cannelées en forme de portiques, de façades de temples, et de dômes. Ces six statues tiennent un livre à la main.

Il ne faut attribuer la longueur disproportionnée de ces statues qu'à l'ignorance du statuaire ; parce qu'étant employées à la place des colonnes, on a dû leur donner la hauteur d'une colonne, pour conserver à l'architecture la proportion convenable.

Sur les chapiteaux arabesques de ces colonnes, décorés de figures chimériques ou grotesques d'hommes et d'animaux, sont appuyés autant de cintres parfaits.

Sur le premier on a sculpté en plein relief, dans tout son contour, des statues d'anges, alignées les unes au-dessus des autres dans l'attitude du recueillement, et portant divers instrumens religieux, tels que des encensoirs, des croix, des vases sacrés, et les principaux ornemens du service divin.

Sur le deuxième, des statues de saints dans le même ordre, portant aussi des attributs et des

symboles religieux , et déroulant sur leurs genoux de larges bandes où sont écrits des passages de l'écriture sainte. Tous ces personnages ont l'air d'entonner des chants religieux , et de former entre eux un concert.

Les deux autres cintres sont décorés dans tout leur contour d'enroulemens, de fleurons, de feuilles de trèfle et de nymphe.

Le tympan du fronton circulaire, formé par ces cintres, présente à la vue une statue de Jésus-Christ dans un grand ovale, symbole de son immortalité. Il est assis, et a ses pieds divins appuyés sur un portique : une de ses mains est posée sur un livre qui est le livre des sept sceaux de l'Apocalypse, et de l'autre il montre le ciel, comme le trône de sa puissance. Cet ovale ou médaillon est accompagné aux quatre points principaux des quatre animaux symboliques qui désignent les quatre évangélistes : le bœuf, le lion, l'aigle et l'homme; ces animaux, qui ne ressemblent à aucunes figures qui nous soient connues, sont disposés d'une façon bizarre; ils tiennent un livre fermé dans une de leurs pattes, et ont tous le quatre des ailes, comme on avait coutume de les représenter alors; ils sont sculptés en plein relief autour du médaillon qui se détache du fond.

Dans la frise qui est au-dessous, on a représenté, dans de petites niches en colonnes, les

douze apôtres en relief, et d'une très-petite dimension, tenant un livre à la main.

Sur le haut du vantail de la porte, à droite en dehors, on voit les armes de Jean Cœur, archevêque de Bourges, ainsi que des figures symboliques qui ont rapport à ce grand prélat. Les lettres *J. C.*, entrelacées et sculptées en relief sur toute la superficie, et qui sont le monogramme de son nom, annoncent que c'est lui qui a fait faire de ses deniers ces deux vantaux, qui n'ont été achevés qu'après sa mort.

Sur le vantail à gauche on lit cette inscription en caractères gothiques : *Orate pro defunctis et benefactoribus ecclesie*, REGINALDUS BOICELLI; et sur toute la superficie de la porte on a sculpté en relief le chiffre *R. B.* Ce chiffre, qui est celui de Reginal Boicelli ou Boisseau, un des aumôniers de Jean Cœur, indique qu'il a présidé à la construction de ces vantaux faits aux dépens de la succession de ce généreux prélat pour lequel on sollicite des prières (1).

Les statues et tous les ornemens de ce portique, ainsi que ceux du portique du nord, ont été bien mutilés, dans le 16^e siècle, par les calvinistes,

(1) Reginal Boicelli a sa sépulture vis-à-vis le premier gros pilier carré de droite, dans la nef du milieu.

ce qui fait qu'il est très-difficile de reconnaître à quels saints appartenait la plupart de ces statues, qui ont perdu par-là leurs signes caractéristiques.

On ignore le nom de l'architecte qui a dirigé la construction et les décorations de ces deux portiques; mais ils sont antérieurs à celui qui est à l'occident, dont on ignore également l'auteur.

Depuis quelques années on a fait environner ces deux portiques de grilles d'enceinte en fer, avec de grandes portes qu'on ferme la nuit, parce qu'ils servaient souvent de retraite aux vagabonds: la sûreté de l'église et le respect dû au lieu saint exigeaient cette précaution.

§. 18.

De l'ancienne officialité.

Nous avons dit plus haut que les bâtimens de l'archevêché étaient autrefois contigus au portique du nord que nous venons de décrire.

En effet, il y avait encore naguères, sur une ligne parallèle à ce portique, une grande et vaste salle de 90 pieds de long, sur une largeur proportionnée, bâtie en grande partie sur l'emplacement de celle de Saint-Guillaume, en 1538, par le cardinal Boyer, archevêque de Bourges.

Cette salle, qui était de la plus grande solidité,

s'appelait la salle de l'officialité, ou du synode, parce qu'elle servait, sous l'ancien régime, de lieu d'assemblée pour la tenue des synodes diocésains, et de prétoire aux tribunaux des trois officialités.

Elle avait échappé par un espèce de prodige au marteau révolutionnaire; mais en 1821, par des ordres supérieurs, malgré les réclamations unanimes du chapitre métropolitain, du conseil général de département, de celui de la municipalité, et de celui de la fabrique de Saint-Étienne, ce superbe édifice a été renversé de fond en comble, sous le prétexte d'ouvrir un passage public au jardin de l'archevêché, qui n'avait pas auparavant d'autre entrée que par la grande porte du palais archiépiscopal, et le vandalisme révolutionnaire a encore obtenu par-là une nouvelle victoire. Mais quel tort et quel préjudice n'a-t-on pas occasionné par-là aux archevêques qu'on a privés pour toujours des droits qu'ils avaient sur leur jardin, et à la cathédrale, à qui on a ôté la jouissance d'un bâtiment qui lui devenait si précieux et si nécessaire pour son service, depuis surtout qu'on avait vendu au profit de l'état tous ceux qui en dépendaient précédemment ?

§. 19.

Entrée et intérieur de l'église.

Le premier sentiment qu'on éprouve lorsqu'on entre dans la cathédrale de Bourges, c'est l'étonnement : cette vue rappelle tous les sentimens de grandeur, de puissance, et de majesté attachée à l'idée de l'être suprême qu'on y adore.

On y voit le plan le plus vaste, le plus approprié aux cérémonies religieuses ; on y admire cette unité qui satisfait l'ame, cette variété qui réjouit le coup-d'œil, la grandeur réunie à la simplicité, la solidité jointe à la légèreté ; car, malgré cette extrême légèreté, cet édifice offre cependant la plus grande solidité ; la multiplicité de ses voûtes, celle de ses colonnes et des contreforts dont il se compose, sont autant de points d'appuis qui consolident son ensemble, et la durée des siècles n'a pu encore faire paraître une seule lézarde dans le corps de cet édifice.

Un autre mérite, c'est la délicatesse de ses piliers qu'on ne peut se lasser d'admirer ; c'est la profondeur de ses voûtes qui semblent toucher aux nues : l'imagination peut à peine arriver à concevoir comment on a pu les porter à une aussi prodigieuse élévation.

Je ne sais si cette sensation m'est particulière ; mais je n'ai jamais rien vu, soit dans nos anciens édifices sacrés, soit dans les modernes, malgré toutes leurs décorations, pas même dans Saint-Paul de Londres, qui m'ait autant frappé que l'intérieur de notre église.

Et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est l'élégante courbure des arêtes des voûtes, les belles proportions des arcs-ogives, et le beau percement des croisées. Oui, cet édifice est peut-être le plus bel ensemble que l'architecture gothique ait pu imaginer, le modèle le plus parfait d'une église chrétienne, et la copie la plus juste d'une ancienne basilique. Vitruve reparaissant aujourd'hui sur la terre pourrait y reconnaître une vraie basilique, une basilique ancienne; car, dans les premiers siècles qui ont suivi l'établissement du christianisme, on a imité ces basiliques anciennes dans la forme qu'on a donnée aux églises, et ensuite on a donné le nom de basiliques à ces églises.

Mais on ne doit pas s'attendre à trouver dans les anciens ornemens, dans les ornemens primitifs d'architecture ou de sculpture de notre église, aucune espèce de marbre; car il était autrefois si rare en France, qu'il n'y avait que les statues des rois et des reines, des princes et des princesses, qui fussent sculptées en marbre; celles

de la simple noblesse l'étaient en pierre, avec les pieds et les mains en marbre, et celles des roturiers l'étaient seulement en pierre : ce n'est que vers la fin du 13.^e siècle qu'on a commencé à employer le marbre pour toutes sortes de personnes.

§. 20.

Des nefs.

La disposition générale de l'église de Bourges est une basilique sans croix, telle qu'on les construisait anciennement ; elle consiste dans cinq rangs de nefs, formant de vastes péristyles ; la plus large, comme la plus élevée, est celle du milieu ; chaque nef est d'une égale hauteur et longueur dans toute son étendue. (Voyez à la fin du livre les plans n.^o 2, 3 et 4.)

La longueur totale de tout l'édifice dans œuvre est de 113 mètres 32 centimètres, ou 348 pieds ; sa largeur est de 40 mètres, ou 123 pieds (1).

La grande nef du milieu a de hauteur sous clef 37 mètres ou 113 pieds 11 pouces, et de largeur d'une colonne à l'autre, 12 mètres et demi, ou 38 pieds : la hauteur de ses colonnes jusqu'aux chapi-

(1) Notre-Dame de Paris a 390 pieds de long dans œuvre, et de hauteur sous clef 104 pieds.

teaux est de 17 mètres, hauteur moyenne, ou 52 pieds 4 pouces.

Il a été tracé en 1757, par M. Goumet, chanoine de N. D. de Salles, habile géomètre, qui a exécuté dans la ville de Bourges et dans les environs plusieurs ouvrages de gnomonique, sur le pavement de cette nef, dans le bas de l'église, au-dessus du troisième pilier de droite, une ligne méridienne très-juste, qui fait voir que cette basilique n'est pas tout-à-fait dans la direction de l'orient à l'occident; mais que la tête de l'édifice est inclinée d'environ 22 degrés du côté du midi.

Les calculs astronomiques et gnomoniques de cette méridienne ont été vérifiés et approuvés par l'académie des sciences, et par le célèbre astronome Delisle.

Les premiers bas-côtés ont d'élévation sous clef 21 mètres 30 centimètres, ou 65 pieds 6 pouces, et de largeur d'une colonne à l'autre, 4 mètres 50 centimètres, ou 14 pieds.

Les seconds bas-côtés ont entre les colonnes 5 mètres, ou 15 pieds 5 pouces de largeur, et leurs voûtes ont de hauteur 9 mètres 50 centimètres, ou 29 pieds 3 pouces sous clef.

Cette église est divisée du couchant au levant par une suite de quatre files de colonnes ou piliers, ou plutôt de faisceaux de colonnes isolés, rangés sur quatre lignes, au nombre de quinze

chacune, qui se réunissent au fond de l'édifice, et qui le partagent en cinq nefs, ou cinq larges péristyles.

Un massif de maçonnerie établi en grande partie sur le roc, et qui se prolonge jusqu'aux deux extrémités de l'édifice, lie les fondemens des colonnes, qui supportent toute la longueur des cinq nefs (1).

Toutes ces colonnes, au nombre de soixante, sont environnées par fût de huit autres petites colonnettes engagées. De ces huit colonnettes, quatre n'ont que six pouces de diamètre, tandis que les quatre de face et de côté en ont neuf; excepté, cependant, celles de face de l'intérieur de la grande nef, qui n'en ont aussi que six; mais elles sont toutes de même hauteur que la colonne principale, au tour de laquelle elles sont groupées; et ces colonnes principales ne sont point réunies par des architraves; mais, suivant le goût gothique, leurs chapiteaux soutiennent sur les côtés les arcades des entre-colonnemens qui portent les murs qui achèvent de former la séparation des nefs.

Ils portent, en outre, un autre ordre de pi-

(1) On a donné le nom de nef à cette grande partie des temples, où les fidèles se rassemblent pour prier, parce qu'elle ressemble à une nef ou à un navire (*navis*) renversé.

lastres; ou de colonnes engagées, de manière que, dans la grande nef, il y a deux ordres de même genre, l'un au-dessus de l'autre.

Les arcades du premier ordre sont surmontées par un entablement architravé et continu, qui porte une suite de galeries régnautes dans tout le pourtour de l'intérieur de l'église: ces galeries sont composées de petite colonnes également espacées, d'une structure délicate et hardie, dont les fûts d'une seule pièce forment des portiques ouverts; les arcades de ces portiques sont surmontées d'un renforcement ou arcade feinte, et ces galeries ont, dans les entrepilastres, six portiques dans la nef, et quatre seulement dans le rond-point.

Le second ordre porte aussi un entablement architravé, au-dessus duquel sont percées dans les entre-colonnemens de grandes et belles croisées en forme de niche, ayant chacune deux refends ou meneaux ornés de pilastres, excepté dans l'hémicycle qu'elles n'en ont qu'un, et c'est sur les chapiteaux de ces colonnes de ce second ordre qu'est appuyée la retombée des voûtes et des nervures. Ces voûtes sont divisées en un infinité de compartimens et de coupures d'ogives; leurs courbures croisées diagonalement forment sur toute la surface des angles saillans et rentrans: ces compartimens et ces nervures présentent ce que

ce genre d'architecture a produit de plus riche et de plus élégant.

Il règne également dans les secondes nefs deux ordres semblables, excepté qu'il n'y a d'entablement architravé qu'au premier ordre qui porte les galeries; que les croisées ne sont divisées que par un seul meneau, et que les galeries n'ont que quatre portiques de forme cintrée en ogive, et de hauteur égale, sauf dans l'hémicycle qu'elles en ont six.

Les frontons circulaires des portiques de ces galeries sont ornés de roses en trèfle découpées à jour; mais il n'y en a qu'une dans chaque fronton de la grande nef, tandis qu'il y en a trois dans les secondes nefs, et cela jusqu'à la huitième colonne seulement.

Les troisièmes nefs, ou bas-côtés, n'ont qu'un seul ordre, et sont décorées de colonnes engagées dans les murs extérieurs, ou plutôt de pilastres de même genre, au nombre de quarante-quatre qui correspondent aux colonnes isolées des nefs.

Il y a une chapelle dans les entre-pilastres; mais il n'y en a pas dans tous, puisqu'il n'y en a en totalité que dix-huit, non compris la sacristie, qui tient la place d'une.

Douze colonnes de la grande nef, savoir, six à droite et six à gauche, sont ornées chacune d'un cartouche, sur lequel est une croix grecque de

dédicace : ce sont les douze colonnes qui, en l'honneur des douze apôtres, ont reçu les onctions de la consécration en 1324, qu'on a fait la cérémonie de la dédicace de l'église; ces douze croix enlevées ou brisées pendant les orages de la révolution, ont été rétablies en 1820 : deux de ces croix sont cachées par les lambris des stalles.

On remarque une particularité assez extraordinaire dans les deux rangs de colonnes de la grande nef du milieu, qui la séparent des premiers bas-côtés, et qui n'a pas lieu dans les autres nefs, c'est qu'il y a alternativement une plus petite et une plus grosse colonne, et que les grosses ont dans le second ordre, sur leurs pilastres, cinq colonnettes engagées, tandis que les plus petites n'en ont que trois.

Les plus grosses ont 6 pieds 5 pouces de diamètre, et les plus petites 5 pieds 6 pouces et demi, y compris leurs colonnettes.

Il faut en excepter les deux premiers gros piliers, les plus près du portique occidental, qui sont d'une construction toute différente : ils sont disposés en carré, avec une colonne engagée à chaque angle, et ont huit pieds sur chaque face : ces faces sont ornées de cinq boudins ou petites colonnettes engagées et cantonnées dans la masse, séparées seulement par les angles de six corps montans, jusqu'aux chapiteaux.

Les piliers des nefs sont à une distance de 15 pieds 6 pouces l'un de l'autre, excepté les six du fond de l'hémicycle de la nef du milieu qui ne sont qu'à 9 pieds, et d'une égale dimension; mais ceux des autres nefs, dans ce même hémicycle, sont à de bien plus grandes distances.

On trouve aussi, en mesurant les entre-colonnemens, de petites variétés d'espacement entre les piliers, qui peuvent provenir de la manière peu exacte avec laquelle on a exécuté le plan de l'architecte.

Une autre particularité plus étonnante, c'est que la grande nef du milieu est bien plus large à la naissance des voûtes qu'au niveau du sol, de manière que les piliers sont hors d'aplomb, non pas en dedans, mais au-dehors de la nef.

Les chapiteaux à campane de tous les piliers sont tous ornés de différentes manières; ils sont tous extrêmement variés dans leurs compositions, par une quantité d'ornemens sculptés en relief; il n'y en a pas deux qui se ressemblent; on ne peut même en déterminer la nature, parce qu'ils sont bâtards et dans leurs formes et dans leurs profils.

On en voit qui ne sont décorés que de tiges de plantes, de feuilles de chêne, de chardon, de lotos; dans d'autres, on distingue des enroulemens, des fleurons très-historiés, des feuilles

d'acanthé, quelquefois des figures d'hommes, d'animaux, d'oiseaux ; tous ces ornemens, travaillés avec assez d'art, revêtent ordinairement tout le corps de la campane, et quoique leurs proportions soient partout les mêmes, ils sont tous dissemblables. Au reste, la même espèce de disparate et d'irrégularité décorative existe dans cette partie de tous les édifices gothiques.

Faisons observer encore qu'on ne voit dans les anciens ornemens de sculpture du chœur et de tout le rond-point aucune espèce de statue, ni de figure, parce que toute cette partie a été construite dans les neuf et dixième siècles, où ces sortes d'ornemens étaient proscrits par la barbarie de la secte des iconoclastes qui dominaient alors en France, ainsi que par l'architecture des Arabes ou Maures dont la religion défendait toute représentation de figure humaine, et surtout par une loi très-rigoureuse de l'empereur Charlemagne, qui, conformément au concile de Francfort (1), défendait tout culte relatif aux images, dans l'intérieur des églises.

(1) Ce concile fut tenu l'an 794, par l'empereur Charlemagne. On agita la question relative au culte des images. Les évêques persuadés, par une version infidèle du second concile de Nicée, qu'il attribuait aux images le même

Mais dans les nefs qui ont été bâties depuis le onzième siècle, où ces ornemens commençaient à être employés, on en avait orné les chapiteaux de plusieurs piliers des bas-côtés, qu'on y voyait encore avant la révolution.

Il y avait aussi, alors, sur tous les chapiteaux et sur les bases des colonnes des galeries, dans l'intérieur de l'église, de petites statues, et des figures gothiques assez bizarres; mais à cette époque désastreuse, un maçon qui était membre du district fit prendre un arrêté par cette administration qui ordonnait la destruction de toutes ces figures, comme *fanatiques* et *contre-révolutionnaires*: on distingue encore les places où ces figures étaient sculptées en relief.

Les nefs dont la construction est postérieure à celle du chœur, furent bâties dans les douzième et treizième siècle, ainsi que la façade principale, comme l'indique le style de l'architecture; mais les ornemens de sculpture des portiques occidentaux n'ont été achevés que dans les quatorzième et quinzième siècles. Ceci ne doit pas surprendre,

culte de latrie qu'à la divinité, rejetèrent la prétendue décision de ce concile par leur second canon, dans la fausse persuasion où ils étaient qu'il avait décidé qu'on devait adorer les images d'une adoration de latrie.

quand on réfléchit que dix papes de suite contribuèrent, presque sans interruption, à l'achèvement de la basilique de St -Pierre de-Rome; mais aussi cet ouvrage donne-t-il quelque supériorité à Rome moderne, sur l'ancienne.

§. 21.

Des croisées et des vitraux.

L'intérieur des cinq nefs de l'église est éclairée par 59 grandes croisées très-évasées en forme de niches, et surmontées d'une partie cintrée en ogive; elles sont accompagnées dans le milieu de meneaux sur lesquels se détachent, en dedans et en dehors, des pilastres de forme gothique.

On compte dans toute l'église 183 vitraux qui se divisent en 5,592 panneaux; il y en a au dessus des galeries de la grande nef, 29 seulement, et 50 au-dessus des galeries des premiers-has côtés.

Toutes ces croisées sont sans archivolttes; mais leurs pieds-droits sont ornés de petites colonnes engagées, portant des chapiteaux qui soutiennent de gros boudins cintrés en ogive comme elles, et c'est là la forme de toutes les croisées de cet édifice, même de celles des croisées des cinq chapelles de l'hémicycle.

Celles qui éclairent la grande nef du milieu,

sont divisées en trois ouvertures par deux meneaux, excepté dans l'hémicycle qu'elles n'en ont que deux, et elles sont toutes surmontées par une grande rose en trèfle.

Mais celles qui éclairent les premiers bas-côtés ne sont divisées qu'en deux ouvertures par un seul meneau ; elles sont aussi surmontées d'une rose beaucoup plus grande jusqu'à la huitième colonne qui se trouve à l'alignement des portiques collatéraux. Toutes ces croisées sont fermées par des vitraux de couleur, où sont représentés et coloriés divers sujets saints et allégoriques, composés par les plus habiles peintres du temps ; mais les figures de ces vitraux étant en général trop petites, répandent de la confusion dans les tableaux, surtout dans les nefs inférieures.

Anciennement, on ornait tous nos temples de ces sortes de vitraux, dont la teinte sombre et mystérieuse convient parfaitement à la majesté de ces édifices, et semble en augmenter la grandeur : en outre, ils sont très-propres, par cette espèce d'obscurité, à exciter le recueillement qu'exigent les idées religieuses, et à pénétrer les cœurs d'un saint respect, comme aussi à préserver du froid et des ardeurs du soleil un local destiné à la réunion des fidèles pour prier : aussi, est-ce la religion chrétienne qui a donné naissance à la peinture sur verre ; comme, par ses offices multipliés,

elle retient long-temps les fidèles dans l'intérieur des temples, on a senti le besoin de leur donner une clôture plus parfaite et on a imaginé de les garnir de vitres. Cet usage était déjà établi du temps de Grégoire de Tours.

Ensuite, vers les dix à onzième siècles, on trouva la manière de peindre sur verre avec des couleurs qui s'incorporaient dans la substance même du verre (1) ; mais ces vitraux ne formaient qu'une espèce de mosaïque, ou de marqueterie transparente faite de très-petits morceaux de verre différemment coloriés, et assemblés par des bandes de plomb. Tels sont dans notre église ceux du rond-point des derniers bas-côtés et ceux des chapelles, qui datent de la fin du 12.^e siècle.

Dans le 14.^e, on abandonna les panneaux de petite figure, appelés mosaïques par les peintres, et l'on peignit des figures colossales qui représentaient des saints posés ordinairement sur des piédestaux. Tels sont les peintures des croisées de la grande nef, et des premiers bas-côtés dans le pourtour du chœur et du rond-point.

(1) M. l'abbé Suger, au commencement du 12.^e siècle, avait fait décorer de ces sortes de peintures les vitraux de l'abbaye de St.-Denis ; c'est le premier ouvrage de ce genre que l'on sache avoir été exécuté.

Ce genre de peinture a été pendant long-temps le seul genre pratiqué en France comme ailleurs, et on ne voyait même autrefois, dans les palais des souverains et dans les châteaux des princes, que de ces sortes de peintures, si on en excepte les miniatures sur vélin qui se fabriquaient dans les cloîtres, depuis surtout qu'on avait substitué des verres plats en forme de carreaux, à la place de l'albâtre ou du tale, coupés en planches, dont on se servait auparavant: sans doute les dessins de ces vitraux, dont les morceaux qui les composent sont multipliés à l'infini, ne sont rien moins que corrects; mais ils n'en sont pas moins précieux, parce qu'ils nous retracent le goût, les ornemens et les parures du temps où ils ont été faits, et leur ensemble produit un très-grand effet: leurs couleurs sont aussi belles et aussi vives que celles des peintures modernes dans ce genre; mais, en général, ils ressemblent beaucoup plus à un dessin colorié qu'à un tableau peint, et souvent on pourrait les prendre pour un parterre émaillé de fleurs; c'est surtout au lever de l'aurore, dans un beau jour d'été, qu'ils produisent sur les murs et sur les voûtes un effet admirable (1).

(1) Il est reconnu maintenant que depuis le 10.^e ou 11.^e siècle que la peinture sur verre a été inventée par les Fran-

Les trois principales couleurs qui y brillent, sont l'or, l'azur et le rouge; ces couleurs mystiques, consacrées principalement à la divinité, désignent la lumière, le ciel et le feu qui rappelle l'auteur de la nature. Quelquefois, cependant, on employait le noir pour peindre les démons; mais alors cette couleur était toujours absorbée ou diminuée par une grande quantité d'or, symbole de la lumière: pour se convaincre de la vérité de cette observation, il suffit de jeter les yeux sur tous les anciens vitraux qui ont conservé leur couleur primitive.

Ceux de l'église de Bourges ont été peints par différens artistes et à diverses époques, vers le 12.^e siècle et les suivans, et portent presque tous l'empreinte du style gothique.

Ceux qui ornent les croisées qui servent à éclairer la grande nef du milieu, et qui sont au-dessus de ses galeries, représentent dans la croisée qui est au sommet du rond-point, à gauche du spectateur, la sainte Vierge, tenant son cher fils sur ses bras; auprès d'elle, saint Jean-Baptiste qui déroule devant lui une banderole sur laquelle est écrit: *Ecce agnus Dei.*

mais, on n'a jamais cessé d'en faire usage, soit en France, soit chez les autres nations.

Dans les croisées suivantes jusqu'à la huitième colonne, on voit David, la tête ornée d'une couronne et tenant sa harpe à la main; Moïse avec ses deux rayons de lumière sur la tête, sa longue barbe qui pend de son menton, en se déroulant sur la poitrine, et portant les tables de la loi; les quatre grands prophètes et les douze petits, portant tous des livres ou des phylactères où sont écrits des passages de l'ancien testament.

De l'autre côté, à droite, on reconnaît St. Pierre et St. Paul, et les autres Apôtres, les quatre Évangélistes, tenant à leurs mains des livres ou les instrumens de leurs supplices, et à leur suite quelques autres saints personnages du nouveau testament.

Les vitraux qui sont au-dessus des galeries des premiers bas-côtés, représentent dans la croisée qui est au sommet de l'hémicycle, à gauche du spectateur, la sainte Vierge qui a à côté d'elle son fils déjà grand; à droite, Jésus-Christ ressuscité, montrant à ses Apôtres ses mains et ses pieds percés par les clous; - ensuite, à droite et à gauche jusqu'à la huitième colonne, plusieurs saints évêques de Bourges, coiffés de leurs mitres (1)

(1) La mitre ou bonnet pointu était anciennement la coiffure civile de tout le monde; les évêques ne l'adop-

ou bonnets pointus, tenant à leur main leur bâton pastoral, les uns terminés en *thau*, quelques autres ornés d'un petit enroulement à peu près comme les crosses actuelles: après eux viennent quelques saints personnages en vénération dans le diocèse.

Toutes ces figures sont de grande proportion, assez richement drapées, et les draperies sont peintes de diverses couleurs très-brillantes, relevées par une espèce de galon, ou de frange d'or.

Une bordure arabesque, ou frise de diverses couleurs, règne dans le contour de toutes ces croisées. La peinture grossière de ces vitraux prouve qu'ils sont voisins de l'origine de l'art de la peinture sur verre; les couleurs en sont bien vives, mais distribuées sans goût; l'ordonnance des sujets en est très-bizarre, et les proportions très-mal observées.

Les six vitraux qui sont au-dessus de ces mêmes

tèrent qu'à la fin du dixième siècle. Les crosses des évêques et des abbés n'étaient aussi anciennement que de simples bâtons de bois peints, désignés par le mot *baculus* dans les anciens auteurs: ces bâtons épiscopaux droits sont encore cités dans les livres Carolus et dans les titres du temps de Charles-le-Chauve; ceux avec enroulemens, ou les crosses, sont d'une institution plus moderne.

galeries des premiers bas-côtés, depuis la seconde colonne du rond-point, jusqu'à la huitième inclusivement, du côté du midi, ont été mis en verre blanc en 1760, lorsqu'on a fait les nouvelles décorations du chœur; parce que les verres coloriés qu'ils remplacent donnaient tant d'obscurité dans le chœur, qu'il était impossible d'y pouvoir lire en plein midi.

Depuis le grand portique occidental jusqu'à la huitième colonne, à droite et à gauche de l'église, tous les vitraux des nefs ont été mis en grisailles ou camayeux, qu'on appelait alors monochromates, et bordés d'une frise peinte en feuillage, et en rinceaux d'ornement de diverses couleurs.

Ces sortes de vitraux, qui datent des 14.^e et 15.^e siècles, ont l'avantage de tempérer l'ardeur du soleil sans ôter le jour; ils produisent l'effet du ver dépoli.

§. 22.

De la croisée au-dessous de la grande rose.

Après avoir fait connaître la plupart des anciens vitraux de l'église, il nous reste encore à parler de ceux de la grande croisée, qui est au-dessus du fronton du portique septentrional.

Cette croisée a 9 mètres 80 centimètres, ou 30 pieds de largeur, sur 12 mètres 40 centimètres, ou 38 pieds 2 pouces de hauteur: elle est divisée en six tableaux par cinq meneaux en pierre, et fermée par des vitraux peints, remarquables par la vivacité et l'éclat des couleurs.

Les deux tableaux du milieu représentent une annonciation; dans celui à droite du spectateur, censé dans l'église, on voit la sainte Vierge debout dans l'attitude de la surprise, tenant un livre de ses deux mains; au-dessous d'elle, un ange qui tient une banderole sur laquelle est écrit en caractères gothiques: *Ecce ancilla Domini.*

Dans celui de gauche, en regard de la sainte Vierge, est l'ange Gabriel vêtu dans le costume du temps, la tête ornée d'une grande chevelure *in-folio*, les ailes éployées: il déroule une large banderole où est écrit cette légende: *Ave gratiâ plenâ*; il a au-dessous de lui un jeune homme qui tient la même légende.

Dans le second panneau à droite on reconnaît saint Etienne à son habit de lévite, tenant un livre à la main, et dans le troisième un évêque de Bourges revêtu de son pallium (1), la tête cou-

(1) Le pallium est une espèce d'étole en laine blanche pendante par devant et par derrière, chargée de quatre

verte d'une mitre enrichie d'une grande quantité de perles et de pierreries : il tient à la main sa croix pastorale qui n'a qu'un simple croisillon ; au-dessous de lui, on distingue la figure d'un jeune homme qui tient une légende sur laquelle était probablement écrit le nom du saint évêque, mais tellement brisée qu'il est impossible maintenant de la déchiffrer.

De l'autre côté à gauche, au second panneau, on voit St. Ursin portant sur une de ses mains la représentation d'une église, et de l'autre il tient son bâton pastoral, terminé par un simple bouton.

Dans le troisième, un évêque de Bourges, revêtu d'une chape, sa mitre sur sa tête, et portant aussi une croix à simple croisillon ; tous ces personnages sont en pied, de grandeur colossale ; très-bien drapés.

Au-dessus de tous ces personnages sont figurés des portiques, des façades de temples et l palais, terminés par des ornemens pyramidaux.

croix en laine noire bénie par le Pape. Les empereurs commencèrent à honorer les évêques de ce vêtement, lequel était un manteau impérial, qui ressemblait à nos chapes ; et les papes continuèrent à le donner aux évêques des principaux sièges, mais réduit à la forme où nous le voyons à présent.

dans le genre arabe et d'une belle exécution.

On remarque dans le sommet de cette croisée, à gauche, un écusson de gueule chargé de deux clefs en sautoir et surmonté d'une tiare papale; à droite, l'écusson des armes de France, soutenu par deux anges, et qui ne porte que trois fleurs de lis: au-dessous les armes du duc Jean.

La composition de ces vitraux, dont l'auteur nous est inconnu, est en général grandement conçue; le dessin en est assez beau pour le temps, et surtout les couleurs très-vigoureuses.

§. 23.

De la grande rose.

La croisée dont nous venons de parler est couronnée par une rose, dite rose de mer, dont l'encadrement en pierre est formé par des moulures et de gros boudins circulaires, ce qui lui a fait donner le nom de rose.

Cet encadrement se compose de quatre portions de cercle de dimensions différentes: le diamètre des plus grandes est de 8 mètres 80 centimètres, ou 27 pieds, et celui des plus petites est de 7 mètres 50 centimètres, ou 23 pieds.

Cette rose est un des plus riches ornemens de l'intérieur de l'église: elle est divisée par 24 com-

partimens en pierre, d'une grande délicatesse, arrangés par rayons et fermés par des vitraux de couleur coupés en losanges, garnis de bordures arabesques, placés sur un fond de mosaïque à la manière de ce temps-là.

Les $\frac{24}{4}$ compartimens qui la divisent portent chacun une feuille de vitrage: une étoile d'architecture, à douze rayons, occupe le milieu, et son circuit extérieur et intérieur est orné d'ogives percées à jour en forme de trèfle.

Lorsque les rayons du soleil frappent sur cette rose, dans un jour pur et serein, on a grand plaisir à la contempler du dedans de l'église; alors elle fait l'effet d'un grand prisme; mais le coup-d'œil est encore plus agréable lorsqu'on peut en jouir à une certaine distance dans la campagne; on croit voir alors une grande masse de feu, dont les couleurs vives et variées réjouissent la vue.

La forme circulaire, ainsi que l'éclat éblouissant, la vivacité et la variété des couleurs fixées sur le verre dans ces espèces de croisées, ont fait passer cette sorte de décoration pour l'un des plus beaux ornemens de l'architecture gothique: car on en voit dans toutes les anciennes églises bâties depuis le 13.^e siècle, où ces roses ont commencé à être en usage.

Malheureusement, les nervures et les divers compartimens qui composent celle de notre ca-

thédrale, ainsi que ceux de la grande croisée qui est au-dessous, sont dans un état de dégradation effrayant, et, dans plusieurs parties, hors d'aplomb, quoiqu'ils aient été déjà réparés et soutenus tant en dedans qu'en dehors, par de grosses barres de fer, liées avec des colets de de même métal, en 1777, et plus anciennement encore; mais cette précaution ne peut donner de garantie suffisante contre les progrès toujours croissans du dépérissement, et si on ne prend pas très-prochainement de nouvelles mesures contre tout accident ultérieur, une des plus belles parties d'ornement de notre église court les plus grands risques.

Je finirai cet article sur les anciens vitraux des églises par une réflexion qui ne doit pas paraître déplacée dans cet endroit: c'est que souvent les vices y sont personnifiés de la manière la plus hideuse et la plus ridicule, comme on le peut voir dans plusieurs croisées des chapelles du rond-point de notre église, et dans celles qui les avoisinent.

On voulait, par là, frapper fortement l'imagination du peuple et lui inspirer la plus grande aversion pour le vice. Des sujets si importans pour la morale publique pouvaient-ils être mieux placés que dans la décoration des temples élevés en l'honneur de la divinité, et destinés à être l'école de la vertu et de la piété ?

Du Jubé.

Avant notre tourmente révolutionnaire, le chœur de l'église de Bourges était séparé par une double tribune appelée *jubé*, qui était adossée, à droite et à gauche, sur les huitièmes colonnes de la grande nef. (Voyez à la fin de l'ouvrage le plan par terre n.° 2.)

Le chœur alors descendait d'une travée plus bas qu'à présent, puisqu'il ne va plus que jusqu'à la septième, à partir de l'autel.

Ce jubé avait été reconstruit à neuf, de la manière la plus riche et la plus solide, dans les années 1757 à 1760, et avait coûté 9,372 livres.

Il était partagé en deux tribunes par la grande grille d'entrée du chœur, l'une à gauche où se chantait l'évangile les jours de fêtes solennelles, et l'autre à droite où se chantait l'épître et le graduel.

Ces jubés, élevés dans les églises, étaient la même chose que ce qu'on appelait anciennement l'ambon, mot grec qui signifie *monter*, où se faisaient les lectures et les instructions publiques.

Le peuple les a appelés *jubé*, du premier mot de la formule par laquelle les lecteurs demandaient la bénédiction au célébrant, en ces termes: *Jube, Domne, benedicere.*

Lorsque le jubé de la cathédrale eût été détruit de fond en comble en 1791, par le clergé constitutionnel qui venait d'y être installé, on fit revêtir les septièmes colonnes qui forment à présent l'entrée du chœur, par des bossages de refend du plus mauvais goût; on associa ainsi, par l'oubli le plus ridicule de toutes convenances, l'architecture moderne au style gothique.

Ces deux bossages ont pour couronnement deux statues, l'une représentant la Foi et l'autre la Religion.

Quoi qu'il en soit, il faut convenir que la décoration intérieure de l'église a beaucoup gagné par la suppression de ce jubé qui empêchait de jouir du bel ensemble de la nef et du chœur, et qu'on a par là rétabli le système d'unité qui doit régner entre ces deux parties.

Précédemment l'office canonial qui se célébrait en entier dans cette église, et surtout celui de la nuit, nécessitait la clôture du chœur à une très-grande hauteur, pour se garantir du froid dans l'hiver: aujourd'hui cette nécessité n'est pas aussi impérieuse; aussi le chœur n'est-il plus fermé à son entrée que par deux estrades élevées de cinq pieds au niveau des stalles hautes, et par une grille en fer de même élévation, bien simple et bien modeste, qui a pour tout ornement une petite frise ornée de postes.

§. 25.

Des stalles.

Le chœur ayant été ainsi diminué en 1791, par la suppression du jubé, les deux parties circulaires des stalles et de la boiserie qui était à droite et à gauche de son entrée, furent enlevées et vendues, et il n'est plus resté de chaque côté que 52 stalles mouvantes qui se divisent en hautes et bases, au lieu de 62 qu'il y avait auparavant.

Du temps de l'ancien chapitre, la première de ces stalles de la partie circulaire du côté droit, en entrant dans le chœur par la porte occidentale, était occupée par l'archevêque qui avait à côté de lui celle du Roi, où se plaçait l'intendant dans les cérémonies publiques; la troisième était celle du grand chantre, et la dernière la plus près de l'autel celle du chancelier: c'est celle qu'occupent à présent les archevêques.

La première du côté gauche servait au doyen, et après lui se plaçaient le maire de ville et les deux premiers échevins, quand le corps municipal était obligé d'assister à quelques cérémonies publiques; la cinquième stalle était celle du sous-chantre, lorsqu'il était d'office, et après lui les

deux autres échevins, et la dernière celle du grand archidiaerc.

C'étaient là les seules personnes qui eussent autrefois dans le chœur des places fixes et déterminées; tous les autres, ou chanoines ou archidiaeres, se plaçaient indistinctement dans les stalles qu'ils jugeaient à propos de choisir.

Ces stalles, d'une composition simple, mais noble, ont été exécutées et posées en 1760 par de Bourge, célèbre menuisier du Roi, à Paris, sur les dessins de Michel-Ange Slodtz, sculpteur du Roi, et exposées alors au salon des arts, comme chef-d'œuvre dans ce genre. Elles ont coûté 21,500 liv. pour la menuiserie seulement, et 14,500 liv. pour la sculpture faite par Michel-Ange Slodtz lui-même: elles sont toutes en bois de Hollande ou des Vosges.

Les lambris du dessus de ces stalles sont décorés de différens ornemens de sculpture d'une très-belle exécution; le plan en est bien conçu, la disposition sage et d'un bon goût; l'élevation est d'une belle proportion et d'un bon style: il règne partout beaucoup de pureté dans tous les ornemens.

Sur les petits panneaux carrés des dossiers sont suspendus par des nœuds de ruban, dont les bouts se répandent artistement de chaque côté, des médaillons où sont sculptés de profil et

en bas-relief les bustes de plusieurs archevêques de Bourges; il n'en reste plus à présent que six, trois de chaque côté, au lieu de dix qu'il y avait précédemment, savoir, en entrant par la grande porte occidentale du chœur :

A gauche.

A droite.

St. Sinitien, enlevé.

St. Ursin, enlevé.

St. Désiré, *id.*

St. Palais, *id.*

St. Austrégésile.

St. Simplicie.

St. Sulpice-Sévère.

St. Sulpice-le-Débonnaire.

St. Guillaume.

St. Raoul ou Rodolphe
de Turenne.

Les grands panneaux du lambris, cintrés par le haut, ont pour couronnement sur leurs parties circulaires de petites consoles décorées de volutes et de coquilles, accompagnées de branches variées de lis, de rose, de chêne et de laurier; les palastres qui séparent ces grands panneaux ont pour couronnement des chûtes de festons d'olivier.

Les consoles qui forment la séparation des stalles et portent les accoudoirs sont ornées d'enroulements et de palmettes; et les culs-de-lampe qui soutiennent les sièges, appelés miséricordes, sont décorés de branches de laurier à fruit.

Toute cette composition est surmontée d'une

grande corniche en menuiserie, enrichie de feuilles d'acanthé et d'ornemens en ove et en dards: cette corniche est soutenue, de distance en distance, par des consoles gravées dont la tête est ornée de rosettes à feuilles tournantes, et la face de cannelures garnies de tuyaux en relief d'où sortent des graines.

§. 26.

Du Chœur.

Tout le fond du rond-point, l'église souterraine qui est au-dessous et qui lui sert comme de fondement, ainsi que le haut du chœur, sont bâtis sur les murs et dans les fossés de l'ancienne enceinte de la ville; et c'était afin d'élever le rond-point plus haut que le sol du reste de l'église, que le bienheureux Raoul de Turenne qui a commencé par là cet édifice, a fait faire cette église souterraine, comme l'a très-bien observé Cathérinot, dans sa feuille intitulée: *Bourges souterrain.*

Par là le sol du chœur et de tout le sanctuaire se trouve beaucoup plus exhaussé que celui de la nef, surtout depuis tous les changemens et les embellissemens faits en 1757 et les années suivantes. Cette disposition, qui élève beaucoup le



maître-autel, est très-favorable à la pompe et au développement des cérémonies religieuses.

On jugera facilement de la dépense qui a été faite à cette époque de 1757 pour ces embellissemens du chœur et du sanctuaire, exécutés par les artistes les plus habiles en tout genre, quand on saura que le chapitre a acheté d'abord pour 13,655 liv. de marbre brut de toute espèce, et que le roi Louis XV y a ajouté 200 pieds cubes de marbre blanc statuaire et autant de marbre blanc veiné; que tous ces marbres, travaillés à Lyon, ont coûté de façon, de transport et de posage seulement, la somme de 15,000 liv., et qu'en outre on a payé 6,226 liv. pour l'extraction et la façon des marbres du pays, qui ont été tirés des carrières de la Salle-le-Roi, près Bourges.

On a employé, pour le pavement du chœur, alternativement des carreaux de marbre de choin rouge et des carreaux de ce marbre de la Salle-le-Roi qui est une espèce de lumachelle gris, ressemblant un peu au granit; les encadremens et les marches de tout le chœur sont de ce dernier marbre.

Les panneaux cintrés par les bouts des trois grandes plate-bandes qui divisent le pavé du chœur en quatre parties, ainsi que les circulaires, sont de marbre de choin rouge, avec des encadremens de marbre blanc veiné.

Avant nos désastres révolutionnaires il y avait au milieu du vaste plateau du chœur, à la place du pupitre en bois qu'on y voit aujourd'hui, un grand aigle, ou lutrin en bronze, de sept pieds d'élévation, d'une forme très-élégante et d'une exécution admirable: son piédestal, de forme triangulaire, était supporté sur des lions; ses trois faces concaves étaient enrichies d'attributs allégoriques et d'ornemens en bas-reliefs d'un très beau travail. On y voyait représentées les trois vertus théologiques. Il portait une grosse boule, surmontée d'un aigle qui avait ses ailes éployées, auxquelles on avait adapté un grand pupitre de cuivre, pour y pouvoir placer les livres de chant. Ce chef-d'œuvre de l'art du fondeur a éprouvé le même sort que les choches en 1793.

§. 27.

Du Sanctuaire.

On monte au sanctuaire par trois marches demi-circulaires; son pavé est en forme d'échiquier; les carreaux en losanges sont de marbre de Suisse rouge; mais les plates-bandes de replissage qui les accompagnent, sont de chêne de choïn rouge, ainsi que toutes les marches du sanctuaire, du trône et du maître-autel.

Les parquets qui sont aux de

marbre
marches du
autel,
aux côtés de cet

autel sont des mêmes espèces de marbre. avec cette différence que les carreaux sont octogones.

Tous les piliers du sanctuaire, ainsi que les soubassemens des grilles, sont revêtus d'une plinthe de marbre de la Salle-le-Roi.

Il y avait autrefois, avant les changemens faits en 1757, sur les premières marches du sanctuaire, un grand candélabre en bronze de dix pieds de haut, qui était surmonté d'une girandole à sept branches: il avait été donné en 1499 par Guillaume de Cambrai, archevêque de Bourges; mais outre ce candélabre, il y avait aussi à une assez grande élévation une pièce de bois dans la partie inférieure du sanctuaire qui en traversait toute la largeur, et qui était supportée par les deux piliers, qu'on appelait la panne, sur laquelle *ardaient*, comme on s'exprimait alors, brûlaient trente gros cierges pendant les matines des fêtes solennelles; et, dans tout le pourtour du sanctuaire, six anges en bronze de grandeur naturelle, trois de chaque côté, qu'on appelait *angelos*, qui portaient un cierge de chaque main.

On mettait encore un cierge de deux livres devant le chantre, le souchantre, le chancelier et l'hebdomadier; mais alors on ne mettait aucun chandelier, ni aucun cierge sur l'autel, par ^{ce} qu'on disait, *disait-on*, pour le saint sacrifice, conformément à l'usage de la primitive église.

Maintenant il n'y a plus dans le sanctuaire que

deux lustres en cristaux à facettes, montés dans des bronzes dorés qui sont suspendus à la voûte, et une lampe de cuivre argenté d'une très-grande dimension, qui brûle nuit et jour devant l'autel. Mais on continue encore à présent, comme autrefois, d'allumer deux grands cierges devant l'archevêque lorsqu'il est au chœur, en sa qualité de patriarche, comme on portait toujours anciennement une lampe allumée et couronnée devant le patriarche de Constantinople.

Il y avait autrefois dans l'église de Bourges un usage assez singulier et qui a subsisté longtemps : la veille et le jour de l'épiphanie on mettait trois gros cierges dans un grand vase de verre destiné à cet usage, qu'on promenait dans toute l'église à la procession, pour imiter, *disait-on*, l'étoile qui apparut aux Mages : c'était à l'archevêque à fournir ces cierges, comme tout le luminaire, et il devait payer 5 sous tournois au chanoine qui conduisait cet appareil qu'on appelait *l'étoile*. C'était par de tels exemples et non par des raisonnemens qu'il fallait frapper les esprits dans ces anciens temps de simplicité.

Du maître-autel.

Le maître-autel, élevé sur cinq marches de marbre de choïn rouge, a été exécuté d'après les dessins et sous la conduite de Michel-Ange Slodtz: il est d'une simplicité majestueuse, et l'exécution en est très-belle.

Il a trois pieds de haut, treize et demi de long, sur deux et demi de large: il est adossé à un arrière-corps de marbre-brèche d'Alep, qui a dix-sept pieds de long, sur deux pieds quatre pouces de large.

La plate-forme du devant de l'autel est enrichie par divers compartimens de marbres précieux, tels que vert antique, gris de Flandre, etc.

La table du dessus de l'autel, dont la face était ci-devant garnie d'entrelas en bronze doré en or moulu, est de marbre blanc veiné, ainsi que les pilastres et les deux belles consoles gravées qui la soutiennent: ces consoles sont ornées de cannelures et de rudentures surmontées de fleurons dorés.

Le gradin de l'autel est de marbre-brèche, mais sa frise taillée de postes ornés de fleurons, est de marbre blanc statuaire, ainsi que la table

du devant de l'autel. Cette table, qui est encastrée à chaque bout par un pilastre cannelé en forme de torse, a pour ornement sur le devant un grand médaillon en bronze accompagné de deux branches de palmier : ce médaillon porte dans son fond le *pro Christo* aussi en bronze. Tous ces ornemens, d'un travail précieux, sont dorés en or moulu. Cet autel a coûté de façon et de posage seulement 6,174 liv.

Il a été consacré le 21 décembre 1767 par M.^{re} G.-L. Phelypeaux, archevêque de Bourges, avec toutes les cérémonies prescrites en pareil cas. On a mis dans un petit vase de plomb scellé du sceau de mondit seigneur, des reliques de saint Etienne, premier martyr et patron de l'église; de saint Ursin, apôtre du Berry et premier évêque de Bourges; de saint Austrégesile, aussi évêque de Bourges, avec un procès-verbal ainsi conçu :
Anno 1767, 21 decembris, ego Georgius-Ludovicus Phelypeaux d'Herbaut, P. Arch. Bit. et Aquitaniarum Primas, Rege à secretioribus consecravi altare hoc in honorem sancti Stephani protomartyris, et reliquias dicti Stephani, ac sanctorum Ursini Biturigum apostoli, et Austregesilii Bituricensium episcoporum in eo inclusi; et singulis Christi fidelibus, hodiè unum annum, et in die anniversario consecrationis hujusmodi ipsum

visitantibus, quadraginta dies, de verà indulgentiâ, in formâ ecclesiæ consuetâ concessi.
 Signatura † *Georg.-Lud. P., P. Arch. Bit.*

Ce petit vase a été placé dans une ouverture faite sur la face de devant, et dans le milieu de la table de marbre de l'autel, où il se trouve encore aujourd'hui.

Après cette cérémonie annoncée la veille et le jour, au matin, par le son de toutes les cloches, M.^{sr} l'archevêque célébra sur ce nouvel autel une messe pontificale, à laquelle assista tout le chapitre en corps; ensuite il fit la bénédiction du tabernacle (1) placé sur l'autel des anniversaires qui est derrière, où fut déposé le saint Sacrement qu'on rapporta du chœur qui avait été construit provisoirement dans la nef pendant les travaux; et le chœur qui avait été fermé pendant environ dix ans, fut alors rendu au culte.

On a placé depuis quelques années sur le gradin de ce maître-autel douze grands chandeliers de cuivre argenté, avec une croix de même espèce sur le tabernacle; tous ces objets ont été donnés par M. Turpin de Latale, dont on pourrait relever bien d'autres actes de générosité et

(1) Il n'y avait point alors de tabernacle sur le maître autel.

de bienfaisance, si on ne craignait de blesser sa modestie.

Le milieu de ce gradin est surmonté maintenant d'un tabernacle en forme de pied-douche, en bois doré, qui n'a rien de remarquable.

§. 29.

De l'autel des anniversaires.

L'autel des anniversaires, ainsi nommé, parce que du temps de l'ancien chapitre on y célébrait tous les obits et les anniversaires de fondation ordinaire, est placé derrière le maître-autel et adossé au reliquaire. Il est élevé sur trois marches et il a trois pieds deux pouces de haut, deux pieds de large, et huit pieds quatre pouces de long.

Cet autel est presque entièrement de marbre de la Salle-le-Roi, sauf les panneaux de côté et la table de devant qui sont en marbre blanc veiné. Le gradin, qui est de marbre de Flandre, est surmonté d'un tabernacle au milieu qui est enrichi d'une fermeture carrée en cuivre doré en or moulu, sur laquelle est représenté un Jéhovah.

Avant les dévastations révolutionnaires le retable de cet autel était décoré par un très-beau tableau en bas-relief et en plomb, peint à l'en-

caustique couleur de marbre rehaussé d'or, représentant le martyr de saint Etienne dans tous ses détails; et au-dessus de ce retable et du reliquaire, on avait placé dans l'entre-colonnement une très-belle statue colossale de saint Etienne vêtu en habit de lévite, tenant une palme à la main et regardant le ciel: toute cette partie avait été exécutée par Vassé, sculpteur du Roi, et avait coûté 19,745 liv.

Ici mon ame se livre à la douleur en pensant que nous avons à déplorer la perte de ces deux chefs-d'œuvre de sculpture, qui ont été brisés à cette époque si fatale pour tant d'autres belles productions des arts.

C'est une chose pénible à remarquer que les Français eux-mêmes aient fait plus de mal à leurs édifices religieux pendant dix ans, que tous les barbares ensemble dans une longue suite de siècles.

Mais cependant, par un de ces heureux hasards dont la bizarrerie doit surprendre, c'est que le maître-autel et celui des obits ont seuls dans toute l'église échappé à la fureur destructive de nos révolutionnaires; parce qu'après avoir expulsé le clergé constitutionnel et aboli toute espèce de culte du vrai Dieu, ils établirent sur ces deux autels le théâtre où ils célébraient ce qu'ils appelaient le culte de la *déesse-raison*, et peu après celui des théophilantropes, que le peuple

appelait, avec grande raison, le culte *des filoux en troupe*.

§. 30.

Des anciennes grilles.

Avant la révolution, tout le pourtour du sanctuaire et du chœur était fermé par neuf belles grilles d'enceinte en fer, exécutées par un des plus habiles artistes de Paris; le travail des ornemens, la beauté et l'élégance des formes, les rendaient l'admiration des connaisseurs. Elles avaient coûté 27,369 liv., outre la dorure payée séparément 4,000 liv.

La grande grille d'entrée du chœur par le jubé, qu'on pouvait considérer comme un chef-d'œuvre d'art en ce genre, était ornée dans son couronnement des armoiries de M.^{sr} le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, insigne bienfaiteur de son église. Elle avait coûté à elle seule, pour sa dorure à deux or, 2,000 liv.

L'entrée des premiers et seconds bas-côtés du rond-point avait été également fermée dans une ligne parallèle aux huitièmes colonnes par des grilles plus simples, faites à Bourges en 1767. Elles ont subi le même sort que les autres en 1793; elles ont été aussi enlevées et brisées.

Maintenant les huit arcades du sanctuaire et

du chœur ne sont plus décorées que de grilles en bois, peint couleur d'acier, mais d'un assez bon goût; elles sont surmontées d'une grande frise et distribuées en panneaux dormans, et chaque panneau est encadré de deux pilastres et de deux frises à jour de même largeur. Elles sont ornées au milieu de leurs panneaux de cartouches ovales dont le fond à double face porte le chiffre d'un archevêque de Bourges. Elles sont de même élévation que les anciennes, c'est-à-dire que les corniches des stalles: elles ont été faites aux dépens de la fabrique de Saint-Étienne, et posées en 1811.

Le Roi Louis XV avait accordé à l'ancien chapitre en 1755, à la prière de M.^{sr} le cardinal de la Rochefoucauld, une somme de dix mille livres à prendre pendant dix ans sur les revenus de l'abbaye de Saint-Vandrilie, dont il était titulaire, pour subvenir à toutes les dépenses faites à la cathédrale en 1757 et les années suivantes; mais ces dépenses ont excédé, et bien au-delà, le produit de ce don de la munificence royale; alors les chanoines abandonnèrent, avec le plus grand désintéressement, tout ou partie des revenus de leurs prébendes pour payer les ouvriers.

Louis XV a suivi, dans cette circonstance, l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, qui ont donné, à différentes époques, des sommes

considérables à l'église de Bourges pour sa restauration ou ses embellissemens.

Louis XII, entre autres, lui avait accordé un octroi de huit deniers pour livre, par chaque minot de sel, sur les aides et gabelles de Berry, de Normandie, de Languedoc et de Bourbonnais, pour, est-il dit, dans les lettres-patentes rendues à ce sujet par Charles IX qui a prorogé cet octroi, *réparer les ruines de cette église occasionnées par l'incendie de 1559, par les ravages des protestans, et par l'ouragan du 5 décembre 1584.* Cet octroi a été perçu depuis 1514 jusqu'en 1634.

§. 31.

Des orgues.

La cathédrale de Bourges possède un très-beau jeu d'orgues, qui est un seize pieds: il est composé d'un grand jeu, d'un positif, d'une bombarde au pied et à la main, etc.

La montre, ou face de l'orgue, soutient 39 tuyaux: cette montre est distribuée par cinq tourelles et quatre faces. Il y a dans le grand orgue 1218 tuyaux, et dans le positif ou petit buffet qui est placé sur le bord de la console en porte à faux, 522 autres tuyaux, ce qui fait en total 1740 tuyaux dont se composent ces orgues qui contiennent quatre claviers et neuf soufflets.

Le premier jeu dont on ait fait usage dans cette église avait été placé d'abord au-dessus de la porte septentrionale, en dedans de l'église; mais l'incendie de 1559 en fit fondre les tuyaux, comme nous l'avons dit à cet article.

Long-temps après cet accident, en 1665, on fit construire la belle console et le buffet que l'on voit aujourd'hui à l'entrée de la nef du milieu, au-dessus de la grande porte occidentale, et on y a fait placer de nouvelles orgues faites par Cauchois, célèbre facteur de ce temps-là. La dépense de cet objet s'éleva à la somme de 8,300 livres d'alors.

On n'a pas détruit ces orgues pendant le cours de la révolution, parce qu'on s'en servait les jours de décade pour jouer tous les airs révolutionnaires les plus en vogue, et donner par-là plus de pompe et d'éclat aux fêtes du culte de la raison et de la théophilantropie.

Mais elles ont été tellement détériorées alors, qu'on a été obligé en 1819 de les faire rétablir presque entièrement : il en a coûté à la fabrique une somme de 20,000 fr., non compris les dépenses accessoires.

On a mis sur le nouveau sommier l'inscription suivante : *L'an 1819, l'orgue de la cathédrale de Bourges a été réparé et remis à neuf par M. Dallery, facteur d'orgues du Roi.*

On trouva alors les anciennes inscriptions qui

avaient été mises en 1665 sur deux plaques d'étain. Sur la première, qui portait l'effigie de saint Étienne, on lisait : 1665. *DD. Joannes de Montpesat de Carbon, arch. Bit.*; et sur la seconde, où était gravée celle de saint Guillaume, on lisait : *Sanctus Guillelmus; D Guillelmus Foucault Decanus, 1665.* C'était ce Guillaume Foucault, doyen de l'église, qui en avait payé toute la dépense de ses deniers.

L'orgue est sans contredit le plus admirable de tous les instrumens; il en réunit une multitude d'autres, surtout sous les doigts d'un artiste habile, par l'harmonie et la variété de ses sons. Ses effets élèvent l'ame et la disposent aux émotions religieuses. Il convient donc beaucoup à la majesté de nos temples, pourvu que l'organiste s'attache à prendre le caractère de noblesse et de grandeur qui convient à la musique d'église, à suivre les inspirations celestes de la religion, et qu'il rende sensibles le ton et les beautés sublimes des cantiques religieux, et le divin langage des livres saints.

L'usage des orgues est fort ancien; mais on ne les connaissait pas en France avant l'année 757 que les premières furent envoyées, comme l'on sait, par l'empereur Constantin Copronime au roi Pepin qui les fit placer dans l'église de Saint-Jacques de Compiègne. Les Français furent ravis

de les entendre dans les églises Un poëte de ce temps-là rapporte qu'une femme en fut tellement extasiée, qu'on ne put jamais la faire revenir à elle-même, et qu'elle en mourut.

*Dulce melos tatum vanas deludere mentes
Cœpit, ut una suis decedens sensibus, ipsam
Fœmina perdidit vocum dulcedine vitam.*

§. 32.

De la salle capitulaire.

Au-dessus du portique du nord, entre la porte par laquelle on descend dans l'église souterraine et la chapelle de Saint-Denis, on aperçoit une autre porte de construction gothique, et l'entrée d'un escalier intérieur conduisant dans une grande salle voûtée qui tient à l'enceinte de l'église, destinée de tout temps, et maintenant encore, à tenir les assemblées capitulaires (1). C'est là où l'ancien chapitre faisait l'élection de son doyen, avant la révolution, et celle de ses archevêques avant le concordat de 1516 qui abolit les élections, reste de la primitive église; usage encou-

(1) Elle sert aussi actuellement à tenir les assemblées de fabrique.

rageant à la vertu et à la piété en de meilleurs temps, mais qui étaient devenus alors une source de troubles et de factions.

Cette salle est antérieure au règne de Charles V, car les deux écussons des armes de France, qui sont aux clefs des voûtes, sont parsemés de fleurs de lis sans nombre, et l'on sait que c'est sous le règne de ce prince qu'on a commencé à les réduire à trois. Les vitraux de la croisée du fond, grossièrement peints, représentent le martyr de saint Étienne.

§. 33.

De la bibliothèque du chapitre.

Au-dessus de la voûte de cette première salle, en montant le même escalier qui est en vis, on arrive dans un autre de même dimension, adossée comme elle au portique septentrional. Cette salle haute est appelée dans les anciens titres la salle des brodeuses, *parce que*, disent-ils, *c'était là où souloient autrefois besogner les brodeuses de l'église.*

C'était dans cette salle haute qu'était, au moment de la révolution, la bibliothèque du chapitre, depuis qu'elle y avait été transportée de la salle qui est au-dessus de la sacristie, où elle était anciennement, pour faire place aux titres et pa-

piers de la Sainte-Chapelle, lors de sa réunion à la cathédrale en 1757.

Cette bibliothèque était assez nombreuse et assez riche, surtout en anciennes éditions; elle contenait même quelques manuscrits précieux, entre autres une fort belle Bible en caractères lombards demi-brisés, enrichie de vignettes et de miniatures, avec des lettres initiales grossièrement formées de la combinaison de différentes figures d'hommes et d'animaux, et qui pouvait avoir cinq à six cents ans de date.

Le père Martenne en parle dans son voyage littéraire imprimé en 1717; mais il paraît qu'il n'avait pas eu le temps de l'examiner avec assez d'attention pour en connaître tout le prix et le mérite.

Cette bibliothèque renfermait aussi un ancien Missel manuscrit du diocèse, du 14 ou 15^e siècle, et qui est à présent aux archives de la préfecture, dans lequel est rapportée l'antienne suivante, qu'on chantait autrefois le premier dimanche de l'Avent, immédiatement avant l'introït de la grand messe, en mémoire du pape saint Grégoire-le-Grand, mort en 574, qui avait réformé le plainchant des offices divins, et qui y avait substitué celui qu'on appelle de son nom; le chant Grégorien; cette antienne est ainsi conçue: *Gregorius præsul meritis et nomine dignus, unde*

genus duxit, summum conscendit honorem, renovavit monumenta patrum priorum, dum composuit hunc libellum, musicæ artis scholarum cantorum, anni circulo : eya, dic, Domine, eya.

Anciennement, il y avait des bibliothèques dans toutes les cathédrales comme dans tous les monastères : il n'y en avait guères que là ; elles y étaient nécessaires, parce que c'était là où étaient établies alors toutes les écoles ; les principales étaient dans les métropoles, et c'était souvent l'évêque même qui enseignait, ou quelque clercs sous ses ordres. S'il se trouvait de plus habiles maîtres dans les autres églises, il était permis de les suivre. Ces écoles étaient les sources de la pureté de la foi et de la sainteté des mœurs.

§. 34.

Du chartrier.

Cette salle haute dont nous venons de parler sert comme de vestibule à celle du trésor des chartres, dans laquelle on entre par le moyen d'une porte de fer. Ce chartrier, très-bien voûté, est établi sur le portique septentrional et a la même étendue que lui : il est garni dans tout son pourtour de deux rangs d'armoires grillées dont la menuiserie est d'une fort belle exécution, et il

ne reçoit le jour que par une grande croisée située au nord.

C'est dans ce dépôt qu'on conservait précédemment tous les titres et papiers du chapitre; mais ils ont été transportés en 1818 aux archives de la préfecture (1). Il est vrai que M. le préfet Locard a rendu au chapitre actuel, sur sa demande, tous ceux de ces titres qui n'avaient aucun rapport au temporel, et ils ont été replacés dans l'armoire grillée n.º 1 et 2.

Du temps de l'ancien chapitre, il y avait dans ce chartrier un coffre fort à trois clefs, où étaient renfermés les chartres et les diplômes les plus précieux, tels que celui de Louis VII, dit le Jeune, de l'an 1174, qui accordait au chapitre haute, moyenne et basse justice dans tout son cloître, et le droit de le faire clore et fortifier, *et inforciaretur*, dit ce diplôme.

A ce monument de la bienveillance du souverain envers le chapitre était attaché l'anneau

(1) C'est-à-dire tout ce qui n'a pas été livré aux flammes, en vertu de la loi révolutionnaire qui ordonnait la destruction de tous les titres féodaux, et qu'on a exécutée en prenant au hasard les premiers qui sont venu à la main. Il est même encore écrit sur plusieurs liasses ces mots : *à brûler d'après la loi*.

d'or enrichi d'une pierre précieuse, avec lequel il l'avait scellé, et qu'il avait offert, en signe de cet affranchissement, à Saint-Etienne, en le déposant sur le grand autel ; mais pendant notre tourmente révolutionnaire, un de ceux qui était chargé momentanément de la garde des archives du chapitre et qui connaissait bien tout le mérite de cet anneau, en a fait, dit-on, son profit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a disparu à cette époque. On sait qu'alors tous nos bons patriotes recherchaient avec beaucoup de soin, surtout dans les églises, toutes les matières d'or et d'argent, tous les effets précieux qu'ils pouvaient y découvrir, et si l'on voulait examiner dans quelles mains ont passé pendant la révolution les monumens les plus remarquables de la France, les objets les plus curieux renfermés dans les trésors des églises ou des châteaux, on ferait peut-être des observations très-piquantes.

§. 35.

De l'ancien trésor.

Avant les ravages révolutionnaires, aussi funestes aux arts qu'à la religion, la cathédrale de Bourges possédait un trésor d'un prix inestimable, successivement augmenté pendant bien des siècles, et encore enrichi par celui de la Sainte-Chapelle qui y avait été réuni.

Il renfermait les reliques les plus précieuses, une quantité considérable d'objets d'orfèvrerie, de croix, de reliquaires, de vases en or et en argent, richement montés, ornés de perles et de pierres précieuses, gravées soit en creux, soit en camée; un nombre infini d'ornemens d'église de la plus grande richesse, une multitude d'objets extrêmement curieux sous le double rapport du travail et de l'antiquité.

On y remarquait entre autres:

1.° Un morceau très-considérable de la vraie croix, dont le pape Clément VII avait fait présent au duc Jean qui l'avait déposé dans sa Sainte-Chapelle, d'où il était passé à la cathédrale lors de sa réunion. Cette relique était enchâssée dans une grande croix d'argent doré, travaillée en filigranes et enrichie d'une grande quantité de perles et de pierreries ;

2.° Une châsse en vermeil des Innocens , qui pesait 95 marcs 5 onces ;

3.° Un reliquaire appelé le chef de Saint-Guillaume, avec sa mitre, le tout d'argent doré, contenant le chef de ce saint avec un de ses bras ;

4.° Un soleil d'argent massif, pesant 180 marcs, haut de cinq pieds, d'un très-beau travail, et exécuté par un des plus habiles orfèvres de la capitale ;

5.° Un grand vase creusé en rond et à côtes, fait d'une agate ou d'une pierre orientale, d'un

travail extrêmement précieux, et qu'on disait avoir servi au temple de Jérusalem ; comme on disait aussi que des Juifs, en le voyant, avaient offert de le payer par autant de pièces d'or qu'il pourrait en contenir ; mais que leur offre ne fut point acceptée. Cet antique monument, qui a 14 à 15 pouces de diamètre, est encore, dit-on, dans le cabinet secret d'un curieux de cette ville, qui a ses raisons pour le tenir caché.

6.° Des diptyques en ivoire, très-bien conservés et d'une grande dimension, qui dataient du règne de Clovis I.^{er} : nous en donnons une notice détaillée à la fin de cet ouvrage.

Tous ces objets d'art, tous ces monumens si précieux par leur antiquité, leur travail ou la matière qui les composaient, devinrent en grande partie, dans ces temps de désordre et de brigandage, la proie de ceux qui étaient à la tête des affaires ou qui voulurent se les approprier : la plus faible partie n'arriva que bien tard au trésor de l'état.

Lorsqu'on eut ainsi enlevé tous les reliquaires d'or, d'argent ou d'autres métaux de l'église métropolitaine, comme des autres églises de la ville, la plupart des reliques de saints qu'ils renfermaient furent recueillies par le clergé constitutionnel et déposées à la cathédrale, dans la chapelle des Tulliers ; mais quelque temps après, lorsqu'on eut aboli toute espèce de culte reli-

gieux, elles furent portées à l'archevêché, où les administrations de département et de district tenaient leurs séances, et livrées aux flammes, dans une espèce d'orgie, par quelques individus attachés à ces administrations; et dans cette orgie inspirée par l'impiété, on profana, dans l'ardeur de la débauche, les vases sacrés de nos églises, comme l'impie Balthazar avait profané ceux du temple de Jérusalem. Ces sacrilèges forcenés ne craignirent point de porter la main sur les choses sacrées, et de violer ainsi la religion et ses objets les plus vénérables; que dis-je? ils s'en firent un jeu.

Toutes les richesses de ce trésor ne consistent plus maintenant que dans quelques vases sacrés, dans une petite statue de la sainte Vierge en bronze doré, assez mesquine, qu'on porte à la procession du jour de l'Assomption, et dans un morceau assez considérable de la vraie croix, de trois pouces de haut. Cette relique a été apportée en 1549 de Jérusalem à Bourges, par Jacques Gassot de Deffens, envoyé pour le service du Roi à Constantinople et dans le levant; qui a donné une relation de ses voyages imprimée à Paris en 1550, et réimprimée à Bourges, chez Toubreau, en 1684. Quelque temps après son retour, il fit don de cette relique à l'église du Fourchaud, sa paroisse.

Une dame de cette ancienne paroisse , recommandable par sa piété , eut le religieux courage de la cacher pendant l'horrible catastrophe de la révolution ; et après le rétablissement du culte catholique , elle s'empressa de l'offrir à la cathédrale , à laquelle la paroisse du Fourchaud fut alors réunie.

Un procès-verbal dressé par l'autorité ecclésiastique , le 15 février 1807 , et consigné dans le registre d'ordre du secrétariat , sous la date du 16 , en a constaté l'identité et l'authenticité , et alors on l'a fait enchâsser dans une fort belle croix d'argent en vermeil de deux pieds de haut ; et , dans différentes circonstances , on expose à la vénération des fidèles cette précieuse relique , qui mérite tous les sentimens de respect que la religion peut inspirer.

§. 36.

Extérieur de l'église.

Les voûtes des cinq nefs de l'église de Bourges sont soutenues et fortifiées en dehors par soixante arcs-boutans , ou arcs-rampans , qui s'opposent par une forte résistance à l'effort de la poussée de ces voûtes. Il y en a trente du côté du nord , et trente du côté du midi , quoiqu'il n'y ait de

chaque côté que quatorze gros murs ou contre-forts pour les porter; mais chacun de ces contre-forts porte deux arcs-rampans, l'un au-dessus de l'autre; et en outre les deux contre-forts qui sont au-dessus des portiques collatéraux, et qui soutenaient autrefois la base de la grande flèche qui était au-dessus, supprimée en 1716, en ont trois. Ces arcs-rampans, qui ont soixante pieds de longueur moyenne, prennent naissance au milieu, ou à la partie supérieure des contre-forts: ils sont placés à différentes hauteurs, afin de contribuer la poussée des voûtes de la nef du milieu et celle des voûtes des bas-côtés.

Malgré ce que ces masses offrent de lourdeur au premier aspect, cependant l'œil de l'artiste y admirera toujours le caractère de force et de hardiesse; il s'étonnera de la grandeur des proportions; et les grandes formes de cet édifice, la hardiesse imposante de ses masses, corrigent sans doute bien des défauts.

Les contre-forts où ces arcs-rampans prennent naissance sont d'une construction extrêmement simple; ils ont la forme d'obéliques, et ont de hauteur du côté du midi soixante-dix pieds, et du côté du nord soixante-seize, parce que le terrain est moins exhaussé de ce côté.

Ils s'élèvent au-dessus des pieds-droits des arcades, qui contribuent la partie supérieure de

l'édifice, et ils ont pour amortissement des frontons très-aigus, qui étaient décorés originairement de petites statues gothiques, de fleurons ou d'autres ornemens de cette espèce, dont la plupart ont été dégradés ou détruits par la main du temps. A la vérité plusieurs ont été restaurés; mais ils ne conservent plus leurs physionomies primitives, parce qu'ils ont été refaits à différentes époques, et souvent par des restaurateurs ignorans ou des sculpteurs médiocres.

Et même depuis quatre ans on a exécuté un très-grand nombre de réparations et de reconstructions à ces arcs-rampans, et à leurs contre-forts, parce que toutes ces parties faites originairement en pierre de Charly, qui ne résiste pas à l'action de la gelée et des pluies, et se décompose trop facilement, ayant été négligées pendant tout le cours de la révolution, étaient dans un état déplorable de dégradation.

Malheureusement ces travaux n'ont point été assez surveillés la première année, et l'ineptie jointe au mauvais goût de l'architecte lui ont fait supprimer, non seulement les fleurons et les autres décorations gothiques, mais même les moulures d'ornement; ce qui produit un effet très-désagréable et un contraste bien choquant avec le style de l'édifice qui présente en dehors, de toutes parts, d'assez riches ornemens de ce genre.

Cet architecte n'aurait-il pas du se conformer scrupuleusement au caractère de l'édifice qu'il avait sous les yeux, sans dénaturer ainsi sa forme primitive ?

§. 37.

De la croupe ou du chevet de l'église.

Toute la partie supérieure à l'église souterraine et au rond-point, qui sont de la première construction, n'ont en dehors que deux rangs d'arcs-boutans, l'un au-dessus de l'autre, destinés à soutenir la poussée des voûtes.

Le mur extérieur de cette partie et de toute la croupe forme un massif immense: il est flanqué en dehors dans tout son contour, et à distance égale, de six énormes contre-forts ou piliers butans, construits en manière d'éperons tendant au centre, qui s'élèvent à la hauteur du toit, et se terminent en arcs-boutans qui fortifient les voûtes de la croupe: ils forment l'ossature principale de cette partie de la construction.

Dans l'entre-deux de chacun de ces six contre-forts, que j'ai appelés éperons, et qui sont à la tête de l'édifice, il se trouve un massif de maçonnerie de même forme et de même dimension, dans sa partie inférieure, ce qui fait cinq massifs de même espèce, dont l'un est à la tête du pourtour exté-

rieur, et porte la chapelle de la Vierge qui est au-dessus.

Chacun de ces cinq massifs qui est lié avec le mur de l'édifice, est flanqué de deux colonnes détachées; mais il ne s'élève, ainsi qu'elles, que jusqu'à la hauteur du sol de l'église supérieure où il porte la pointe d'un cône renversé. Chacun de ces cinq cônes ou encorbellemens sert de fondement aux cinq chapelles du fond du rond-point.

La cage extérieure de ces chapelles se termine ensuite par le haut en pyramide très-aigüe toute couverte en pierres, sans charpente, et est ornée de quatre petites colonnettes engagées, qui s'élèvent jusqu'à la base de la pyramide.

Les entablemens du grand comble sont sans frise et sans aucune moulure; mais, suivant le goût de l'architecture de ce temps-là, ils sont ornés seulement d'enroulemens gothiques dans toute leur étendue, jusqu'aux deux tours, sauf les parties qui ont été refaites après coup.

Ceux des bas-côtés sont aussi chargés d'enroulemens; mais en outre ils portent en même temps des rinceaux de feuillage, des têtes d'hommes et d'animaux, des mascarons et d'autres figures grotesques: c'est là l'ordre et le style qui règnent dans cette partie jusqu'aux portiques collatéraux.

Mais, vis-à-vis ces portiques, les entablemens

sont formés par une grande quantité de moulures et de boudins, et après ces portiques jusqu'aux tours, ils sont bien plus simples; ce qui prouve que la construction de cet édifice est de trois styles et de trois époques différentes, même assez éloignées l'une de l'autre.

C'est surtout du côté du nord que ces différences sont plus apparentes; parce que, de ce côté, cet édifice a éprouvé bien moins de changemens par les restaurations, et a bien mieux conservé sa physionomie primitive.

§. 38.

De l'ancien clocher.

Nous avons dit plus haut que les deux contre-forts qui sont au-dessus ou plutôt vis-à-vis chaque portique collatéral, portent trois rangs d'arcs-rampans un peu plus élevés que les autres, tandis que dans tout le reste de l'édifice ces contre-forts n'en ont que deux. Ces trois rangs d'arcs-rampans forment la musculature de toute cette partie, et cette disposition y était nécessaire, parce qu'il y avait autrefois, vis-à-vis ces trois rangs d'arcs-rampans, au-dessus de la grande voûte du milieu, et sur le faite du toit, un clocher en flèche très-élevé, couvert en plomb et surmonté d'une

croix en bronze de douze pieds d'élévation. Comme ce clocher était d'une construction hardie et élégante, il relevait avec grace l'aspect de cet édifice et s'élevait majestueusement au-dessus de lui; mais on l'a supprimé en 1716, parce qu'on s'est aperçu que son poinçon et les cloches qu'il renfermait surchargeaient trop la voûte et la charpente. Ce clocher est encore figuré dans les anciens plans de la cathédrale, et indiqué dans notre nouveau plan par des points, au-dessus du grand comble.

§. 39.

De la charpente.

La charpente des combles et des toits est composée d'une quantité innombrable de chevrons et d'autres pièces de bois de différentes grandeur et grosseur, parmi lesquelles il y en a de très-belles, qu'on ne trouverait pas maintenant à remplacer de même échantillon: elles sont en si grand nombre, que cette charpente ressemble et qu'on pourrait l'appeler une forêt.

Cette vaste charpente s'élève du comble, depuis l'extrados des voûtes, jusqu'au faitage, de 11 mètres 60 centimètres, ou 35 pieds 8 pouces; sa longueur est la même que celle de tout l'édifice.

Elle porte de toutes parts sur les gros murs et

nullement sur les voûtes qui, par cet isolement, se sont maintenues dans le même état de conservation, malgré leur peu d'épaisseur.

Cette charpente, qui soutient toute la couverture, mérite l'attention des gens de l'art par son ingénieux assemblage et sa belle construction.

Il y a sur l'extrados de la grande voûte, à côté de chaque entrée et sous la charpente, une grande cuve en bois, garnie intérieurement en plomb, servant à recevoir les eaux pluviales qui y sont portées par les chéneaux; ces deux réservoirs sont extrêmement précieux, en cas de réparations et surtout d'incendie.

Il serait bien important et bien à désirer pour l'avantage et la conservation de cet édifice, qu'on en fit placer d'autres, en plus grand nombre et d'une plus grande dimension, non seulement à l'autre extrémité de la charpente du grand comble, mais encore sur les secondes et les troisièmes voûtes.

Remarquons ici, en passant, qu'il ne se trouve pas dans toute l'étendue de la charpente qui est au-dessus de la grande voûte, une seule toile d'araignée. Ce phénomène entomologique provient, dit-on, de ce que cette charpente est toute construite en bois de châtaigner, dont on faisait grand usage autrefois, surtout pour ces sortes de monuments, et que les araignées ont tellement horreur

de cette espèce de bois, que celles qu'on y apporterait s'enfuiraient promptement ou y péri-
raient. On raisonnera tant qu'on voudra sur ce
fait, mais il est certain et a été soigneusement vé-
rifié. On a observé, et j'ai vu de mes propres
yeux le même phénomène dans la fameuse grande
salle de Westminster de Londres.

§. 40.

De la couverture.

La grande nef du milieu de l'église est cou-
verte par un comble à deux égouts, qui forment
ensemble une superficie de 2,730 mètres carrés,
ou 27,471 pieds carrés; mais les deux nefs du midi
et les deux du nord n'en ont qu'un, qui a 1,570
mètres carrés de superficie, ou 16,127 pieds car-
rés. Toutes les couvertures sont en ardoise, et
elles conduisent les eaux par le moyen de ché-
neaux, de tuyaux de descente en plomb, et de
canaux pratiqués le long des arcs-rampans jus-
qu'aux pied de l'édifice.

Le cul-de-lampe du toit de la grande nef est
surmonté à son extrémité d'une grande croix
en fer, avec des boules de cuivre doré aux ex-
trémités de ses croisillons, et qui a dix pieds d'éle-
vation. Ce symbole révéral du christianisme con-

tribue à la décoration de la partie supérieure du comble et du cul-de-lampe.

§. 41.

De la dédicace de l'église, et de l'époque où elle a été terminée.

C'est ici le lieu d'indiquer l'époque où cet immense édifice a été achevé. Nous allons essayer de le faire, en rapportant les preuves qui nous ont paru les plus décisives.

Plusieurs de nos anciens historiens assurent qu'il ne l'a été qu'avec le secours de Philippe-le-Bel et de quelques autres de ses successeurs, ainsi que par les soins et les exhortations de Guillaume de Brosse, nommé archevêque de Bourges en 1321, ce qui est conforme au témoignage du rituel du diocèse et à celui de la Thaumassière, ainsi qu'à celui de Catherinot, dans sa feuille intitulée *Sanctuaire de Berry*, où il dit que *cette dédicace est du 5 mai 1324*; et dans celle intitulée *Eglise de Bourges*, il dit encore que *Philippe-le-Bel contribua, en 1315, à faire réparer où plutôt achever ses voûtes*.

Un ancien manuscrit des archives de cette église s'accorde parfaitement avec tous ces auteurs, et s'exprime ainsi à ce sujet: *Guillelmus de Brociâ dedicavit ecclesiam Bituricensem, do-*

minicâ ante festum saneti Nicolai, anno Domini 1324.

L'auteur du *Gallia Christiana*, imprimé en 1625, dit la même chose et dans les mêmes termes.

Ajoutons à tous ces témoignages :

1.° Que le grand portique occidental par où a été bien certainement terminée la construction de tout l'édifice, est orné dans son milieu, au-dessous du fronton du grand comble, d'une croisée ronde, connue sous le nom de rose ou rosette; or il est certain que ce n'est que vers le 13.° siècle que l'on vit paraître dans nos temples des croisées de cette espèce.

2.° La grande voûte du milieu a été achevée sous le pontificat de Jean de Sully, ou de Guy, son frère et son successeur dans l'archevêché de Bourges, mort en 1280; puisque leurs armes, qui sont d'azur au lion d'or, sont à la clef de la de la dernière arcade de cette voûte, au-dessus de l'orgue: ainsi ce n'est donc qu'au 13.° siècle qu'on a fini de bâtir cette partie.

3.° Les jambages extérieurs et les vantaux de la principale porte occidentale ont été faits en 1390 par le duc Jean I.^{er}, quelque temps après son arrivée à Bourges: cet édifice venait donc d'être achevé.

Comme il a éprouvé bien des changemens opérés par le temps qui détruit tout, par des res-

taurations ou des reconstructions, faites à différentes époques, souvent éloignées les unes des autres, il nous montre dans son ensemble actuel plusieurs genres d'architecture qu'il ne faut pas confondre, pour bien juger de l'époque où il a été entièrement fini; mais malgré toutes ces différences, il est encore un de ceux du moyen âge qui présente, surtout dans son intérieur, la symétrie la plus régulière.

§. 42.

Tentatives et projets d'abattre l'église cathédrale de Saint-Etienne.

Si les ravages du temps et les accidens n'ont pu encore ébranler la solidité de la masse du temple de Saint-Etienne, des mains barbares ont déjà tenté deux fois d'en saper les fondemens.

D'abord, en 1562, les Calvinistes s'étant rendu maîtres de la ville, formèrent le projet d'abattre cet édifice: ils avaient même déjà commencé à couper la base du premier gros pilier carré que l'on trouve en entrant à droite, par le grand portique occidental, où l'on voit encore plusieurs arrachis et des pierres brisées; mais ils n'eurent pas le temps d'exécuter leur affreux projet: ils furent chassés de la ville, au bout de trois mois. Ils avaient aussi sapé presque entièrement la base de la première

colonne qui suit immédiatement le gros pilier carré qui est à gauche, qu'on a restauré depuis : c'est pour cela qu'on remarque que cette base est bien plus élevée, d'un style différent et un peu plus épuré que celui des autres colonnes voisines.

La manière dont ils procédaient à ces sortes de destructions était fort expéditive : ils sapaient successivement le pied de tous les piliers de l'église qu'ils voulaient renverser ; ils substituaient à la place des pierres qu'ils avaient enlevées, de gros blocs de bois, auxquels ils mettaient ensuite le feu. Dès que ces blocs étaient consumés, la voûte de l'édifice s'écroulait toute entière ; c'est ainsi qu'ils ont renversé nombre d'églises dans le Berry.

La prise de la ville de Bourges par les Calvinistes, à cette époque, donna lieu à un adage vulgaire, exprimé par ces deux vers :

En mil cinq cent soixante et deux,
Bourges n'avait ni prêtres ni gueux.

parce qu'ils chassèrent de la ville tous les prêtres et les religieux qui ne voulurent pas apostasier, et qu'ils firent piller leurs maisons et tous les couvens, ainsi que les maisons des plus riches habitans de la ville, demeurés fidèles à l'ancienne religion, par la canaille et les vagabons qui s'en-

richirent de leurs dépouilles. Ce moyen, comme nous ne le savons que trop, a toujours été employé par les révolutionnaires de tous les temps.

Le comte de Montgomery qui les commandait emporta à lui seul 651 marcs d'or et d'argent provenant des reliquaires qu'il avait spoliés.

La hache révolutionnaire de 1793, qui menaçait la religion et tous les édifices sacrés, d'une ruine totale et d'une entière désolation, avait aussi juré à son tour la destruction de cet illustre monument de la piété de nos ancêtres, et presque le seul un peu important de cette ville échappé à ses coups : elle regardait comme bien digne d'elle une telle entreprise; en conséquence trois entrepreneurs de Bourges, grands destructeurs d'églises, la soumissionnèrent dans le dessein de l'abattre et d'en faire une carrière.

Quel malheur pour la ville de Bourges, s'ils avaient réussi dans leur infernal projet ! ils la privaient par là de son plus bel ornement, car on a vu à peu près toutes les magnificences et toutes les curiosités de cette ville, quand on a visité sa cathédrale; mais heureusement que le gouvernement d'alors, tout mauvais qu'il était, refusa de sanctionner cette mesure désastreuse, d'après les réclamations de plusieurs citoyens amateurs des beaux-arts, qu'on ne peut trop payer de reconnaissance, puisque c'est à leur zèle et à leur

vrai patriotisme que nous devons la conservation d'un monument aussi précieux à tous égards ; et il fut ordonné par le directoire qu'il serait conservé comme monument d'art.

Ainsi cet édifice élevé avec tant de dépense , de soins et de persévérance , s'est toujours soutenu jusqu'à présent , vainqueur des atteintes de la puissance du temps et de la barbarie des hommes , encore plus destructeurs que le temps : les siècles ont passé sur lui sans le détruire , mais non sans altérer sa constitution.

Avant les événemens de notre révolution , sa conservation et ses embellissemens étaient dus en grande partie aux bienfaits et à la générosité de nos rois et des princes de leur sang , à celle de nos archevêques , et aux sommes annuelles que le chapitre y consacrait.

Pendant le cours de cette révolution et de ses inexpiables horreurs , on n'y a fait aucune espèce de réparation , puisqu'au contraire on voulait le détruire ; mais après le rétablissement du culte catholique , on s'efforça de réparer les dégradations occasionnées par l'injure du temps et par le vandalisme révolutionnaire. La fabrique , malgré la faiblesse et l'insuffisance de ses moyens , a fait faire les réparations les plus urgentes , et , en 1820 , le gouvernement paternel et généreux de Louis XVIII , dont la sollicitude s'étend à tout ce qui peut environner la religion de l'éclat dont

elle est susceptible, a accordé pour cet objet, à la sollicitation de M. le comte de Peyronnet, alors procureur général à Bourges, et membre du conseil de fabrique, actuellement garde-des-sceaux, une somme de 60,000 fr., qui ne suffiront pas, à beaucoup près, pour les restaurations les plus indispensables; car on conçoit facilement qu'un édifice aussi immense, qu'on a négligé pendant si long-temps, a du éprouver bien des dégradations et des accidens.

Si, dans la suite des siècles, la barbarie des hommes ou quelque catastrophe imprévue parviennent enfin à renverser cet édifice, et que cet écrit lui survive, il servira du moins à en transmettre le souvenir à la postérité, ainsi que les détails de son plan. Pour moi j'em'estime heureux, à la fin de ma carrière, d'avoir pu ériger ce petit monument à la gloire de notre illustre basilique.

§. 43.

Événemens mémorables qui ont eu lieu dans l'église de Bourges.

Cette basilique a été le théâtre de plusieurs événemens remarquables, dont la mémoire est consignée dans ses annales.

L'empereur Charlemagne, dans ses capitulaires, attribue aux archevêques de Bourges le droit de sacrer et de couronner les rois d'Aquitaine dans

leur cathédrale ; en conséquence, plusieurs y ont été couronnés et sacrés, entre autres Louis VII, dit le Jeune, en 1138, à la vérité par Girard, archevêque de Bordeaux, mais au préjudice d'Albéric, archevêque de Bourges, qui était absent, et qui le fit priver de l'usage du *pallium* par le pape Innocent II, pour le punir de cette entreprise sur ses droits.

Une particularité remarquable du cérémonial de ce couronnement, c'est qu'il y est dit *qu'on ne doit point encenser le nouveau roi, parce qu'où est le roi il ne doit point y avoir d'encens, même à l'autel.*

La cérémonie du sacre des rois n'a été introduite en France que dans le 8.^e siècle. Pépin-le-Bref, roi d'Aquitaine et premier roi de la 2.^e race, est le premier qui ait été sacré, et ce fut en 752.

Louis XI, fils de Charles VII, roi de France, né à Bourges le 3 juillet 1423, a été baptisé le 6 du même mois, dans la cathédrale de Bourges, par Henri d'Avaugour, son archevêque, accompagné de Guillaume de Champeau, évêque de Laon; il a été tenu sur les fonts de baptême par le duc d'Alençon (1).

(1) On attribue à Louis XI un ouvrage imprimé en 1553, et réimprimé en 1616, intitulé: *Le Rosier des guerres*,

Marie de Berry, seconde fille du duc Jean I.^{er}, a d'abord été fiancée en 1385 avec Louis de Châtillon, fils unique du comte de Blois, dans la cathédrale de Bourges, par Bertrand de Chenac, son archevêque, et mariée quelques années après avec la plus grande pompe, dans cette église, par Jean de Rochechouart, archevêque; la cérémonie du mariage ayant été différée, à raison du bas âge des conjoints.

Le 13 août 1546, le fameux Georges d'Amboise, archevêque de Rouen et premier ministre de Louis XII, reçut dans l'église de Bourges, avec le plus grand appareil, le chapeau de cardinal que lui présenta, de la part du pape Paul III, Jacques Le Roy, le premier de nos archevêques qui ait été pourvu de ce siège, par le pape, sur la nomination du roi, en vertu du concordat de 1516 qui a abrogé la pragmatique-sanction faite à Bourges pour le maintien des élections, et par lequel le pape et le roi se sont donné mutuellement, disait-on alors, ce qui ne leur appartenait pas.

Le 25 mai 1625, le bienheureux Roland Hébert,

ouvrage très-propre à faire connaître le caractère et les inclinations de ce prince. C'est lui aussi qui a commencé à établir les postes en France.

100.^e archevêque de Bourges, administra dans sa cathédrale, avec la plus grande solennité, le sacrement de baptême au duc d'Enghien, fils d'Henri de Bourbon, prince de Condé, gouverneur du Berry.

L'église de Bourges a fourni quatre papes à l'église universelle: Luce III, Urbain III, Gregoire XI et Clément VII, ainsi qu'un grand nombre d'évêques aux principaux sièges de l'église gallicane; plusieurs hommes célèbres par leurs dignités, leurs lumières, leurs talens, leur zèle et leurs vertus sont aussi sortis de son sein.

Elle a été le lieu de la sépulture d'une multitude de ses archevêques, dont la plupart ont été de très-grands saints ou d'illustres personnages, tels que Gaulin, fils de Hugues-Capet et frère du roi Robert-le-Pieux; Pierre de la Châtre, saint Guillaume allié à la famille de nos rois; Simon et Eudes de Sully; le bienheureux Philippe Berruyer, issu du sang royal; Foucault et Jean de Rochechouart; François de Beuil, des comtes de Champagne; Anne Levi de Vantadour; Michel de Bucy, fils de Louis XII, et tant d'autres.

On compte trente de ses archevêques qui sont honorés comme saints, dont cinq n'ont été que béatifiés.

Nous avons la certitude de posséder encore en entier dans cette église les dépouilles mortelles

de deux de ces saints archevêques: du bienheureux Philippe Berruyer, et du bienheureux Roger Lefort, qui sont conservées dans le lieu même où ils ont été inhumés; comme nous possédons également celles de nos autres archevêques à qui on a donné la sépulture, soit dans le second, soit dans le quatrième caveau de nos catacombes, où on n'a pu pénétrer pendant le règne de la révolution, parce que, depuis 1760, ces caveaux n'ont plus aucune espèce d'issue.

Il a été encore inhumé dans notre église plusieurs autres grands personnages ou hommes célèbres.

1.^o Une princesse de France, Catherine, comtesse de Montpensier, fille du duc Jean, comme le témoigne ce prince, dans l'acte de donation qu'il a faite au chapitre de la terre de Lury, pour la fondation de douze anniversaires; elle l'a été dans le premier caveau des catacombes, où est le sépulcre.

2.^o Deux maréchaux de France: savoir, le maréchal de Montigny et le maréchal de la Châtre: le premier l'a été dans sa chapelle, où avant les dévastations révolutionnaires on voyait son mausolée dont nous donnons la description au chapitre 2, des Chapelles, §. 1.^{er}.

Le second l'a été dans l'église souterraine, vis-à-vis le tombeau du duc Jean et l'entrée du sé-

pulcre, à côté de l'autel qui était adossé, avant 1793, au mur extérieur, sur lequel était incrustée son épitaphe, qu'on lit dans la Thaumasière.

3.° Un garde-des-sceaux de France, Charles de Laubespine, qui l'a été dans la chapelle des Laubespine, à présent de Saint-Ursin, où il avait aussi son mausolée, renversé à la même époque.

4.° Deux savans distingués, le fameux père Berthier, jésuite, qui l'a été dans la chapelle des Fradets, où l'on voit son épitaphe que nous rapporterons à cet article, et M. Roger, doyen de cette église, célèbre par son esprit, son savoir et sa probité, et connu par plusieurs ouvrages d'érudition et de théologie sur des matières du temps, qui lui attirèrent la disgrâce du cardinal de Gèvres, qui le fit exiler. Ses cendres reposent dans le milieu de la grande nef, entre les septièmes colonnes, où l'on voit encore sa tombe sur laquelle est gravée son épitaphe.

S. 44.

De l'ancien chapitre.

Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion, comme nous l'aurons encore par la suite, de parler de l'ancien chapitre: il nous semble qu'il n'est

pas inutile alors de présenter ici quelques notions propres à donner une juste idée de ce corps ecclésiastique, célèbre dès son origine, qui remonte au 9.^e siècle, où il commença à mener la vie commune (1) qu'il n'abandonna que vers 1071, par l'autorisation de Richard II, 58.^e archevêque, et qui a eu la gloire de fournir à l'église universelle plusieurs papes, des cardinaux, et à celle de France un grand nombre

(1) La règle de cette vie commune imposée aux chanoines n'exigeait pas la désappropriation, ni certaines austérités en usage chez les moines; mais seulement l'habitation dans des cloîtres fermés, et surtout les repas pris en commun.

Cette règle avait été rédigée dans la concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 816, par ordre de l'empereur Louis-le-Débonnaire, qui en avait ensuite ordonné l'exécution dans toute l'étendue de ses vastes états.

Dans le temps que les chanoines de Bourges menaient la vie commune, le réfectoire du chapitre, ainsi que toutes les pièces nécessaires à son service, étaient placés dans la maison qui est vis-à-vis le portail de l'archevêché; et les fours dans celle qui est au milieu de la rue du Four (d'où lui vient son nom) qui est occupée maintenant par les religieuses bénédictines de Saint-Laurent, et par conséquent hors du cloître, pour la facilité du travail des boulangers.

d'évêques et d'ecclésiastiques non moins recommandables par leur science et leurs lumières, que par la sainteté de leur vie et la ferveur de leur piété.

Cet ancien chapitre était composé :

1.^o De quatre dignitaires, un doyen électif, un grand chantre, un chancelier qui l'était en même temps de l'université, et d'un grand archidiacre ;

2.^o D'un souchantre et de huit archidiacres qui n'étaient que de simples personats ou offices, et d'un archiprêtre qui était en même temps curé de Saint-Doulchard où il résidait; tous ces dignitaires ou personats avaient des dotations particulières et des fonctions spéciales et personnelles à remplir ;

3.^o De vingt-huit chanoines capitulans, de quatre chanoines de résidence, et de huit chanoines semiprébendés qu'on avait formés en divisant quatre prébendes par moitié. Ces douze bénéfiques étaient affectés spécialement à des ecclésiastiques prêtres et musiciens; mais les titulaires n'avaient pas voix au chapitre, excepté les quatre de résidence qui l'avaient à l'élection du doyen. Il y avait en outre une prébende réunie à la maltrise et une prébende préceptoriale, ce qui faisait en tout quarante prébendes. Ce nombre avait été fixé par Guarin, 65.^e archevêque, et par Henri de Sully, son successeur, et approuvé par le chapitre en 1189.

Soixante-douze vicaires perpétuels ou chapelains, dont plusieurs étaient à résidence, et d'autres qui n'étaient que des bénéfices simples, étaient attachés à ce chapitre. Ces bénéfices se donnaient ordinairement à des chantres ou musiciens de l'église qui formaient une communauté ou chapitre particulier qui tenait ses assemblées capitulaires séparément pour l'administration des biens et des revenus qui leur étaient communs.

Il y avait en outre une maîtrise, sous la surveillance spéciale de deux chanoines; elle était composée d'un maître de musique et de douze enfans de chœur. Cette maîtrise avait été fondée par le chapitre et par la pieuse libéralité des archevêques ou des chanoines.

Tous ces ecclésiastiques et tous ces bénéficiers concouraient ensemble à l'acquit des fondations, et à la célébration de l'office canonial qui se faisait dans l'église de Bourges avec une régularité, une pompe et une majesté peu communes.

Ce chapitre fut supprimé le 10 janvier 1790, par l'assemblée dite constituante. En 1791 l'église fut érigée en paroisse, en vertu de la fameuse constitution civile du clergé, rendue par cette assemblée; et l'évêque constitutionnel du Cher, Torné, en prit possession, accompagné de ses douzes vicaires capitulaires.

Elle fut fermée en 1793 et convertie en temple dit *de la raison*, qui aurait été nommé, à bien plus juste titre, *de la démence*, et peu après *des théophilantropes*.

Elle fut enfin rendue au culte en 1795, et desservie d'abord par quelques membres du clergé constitutionnel qui furent remplacés très-promptement par des prêtres catholiques sortis de prison.

§. 45.

Du chapitre actuel.

Le chapitre qui existe à présent a été constitué en vertu du concordat de 1801, entre le pape et le gouvernement français, par le décret d'érection du 21 février, rendu par M.^{gr} Charles-Isidore de Mercy, ancien évêque de Luçon, le premier nommé à l'archevêché de Bourges, après le rétablissement du culte catholique en France, et intronisé le 6 juin 1802.

Ce nouveau chapitre, digne émule de l'ancien et aussi pénétré de ses devoirs, est composé actuellement de neuf chanoines en titre et inamovibles, de trois grands vicaires qui ne jouissent des honneurs et des prérogatives de chanoine que le temps seulement qu'ils sont conservés

vicaires généraux, et ils cessent de l'être à la volonté de l'archevêque ou par son décès.

L'archevêque et ses trois grands vicaires occupent les quatre premières stalles hautes (deux de chaque côté), les plus près de l'autel ; viennent ensuite les chanoines suivant leur rang de réception.

Lorsque le siège devient vacant, le chapitre s'assemble de suite : il est présidé par son doyen d'âge, et nomme les grands vicaires qu'il juge à propos de choisir pour gouverner le diocèse. Il nomme encore ou confirme le secrétaire de l'archevêché, ainsi que les autres officiers du chapitre et du siège vacant, tels que les officiaux, promoteurs, etc.

Il y a aussi dans ce chapitre des chanoines d'honneur, dont le nombre est indéterminé, qui n'ont rang qu'après les chanoines en titre.

Le curé de la paroisse de la cathédrale, et le supérieur du séminaire, quoiqu'ils ne soient que chanoines d'honneur, ont néanmoins rang et séance au chœur parmi les chanoines titulaires, suivant la date de leur prise de possession.

CHAPITRE II.

Des Chapelles.

L'histoire des chapelles de l'église de Bourges, dont nous entreprenons la description, sans nous astreindre à aucun ordre chronologique, tient plus qu'on ne le pense à celle du Berry en général, et à celle de la ville de Bourges en particulier; plusieurs d'elles ont été fondées par de très-grands seigneurs de la province ou de sa capitale.

Ce sont autant de monumens précieux, non seulement de la piété de nos ancêtres, mais encore de leur gloire; ils forment, pour ainsi dire, une partie de leurs annales, parce qu'ils rappellent plusieurs évènements où ils ont figuré.

Nous devons d'abord faire observer que ces chapelles, dont la plupart ont reçu des noms nouveaux depuis le rétablissement du culte catholique par le concordat de 1801, ont été bâties après coup dans le pourtour des seconds bas-côtés, entre les piliers-butans de l'église; excepté

les cinq de l'hémicycle ou du rond-point, qui sont dans œuvre et aussi anciennes que l'église.

Ainsi l'époque de la construction de ces chapelles doit être un indice assez certain de celle où a été achevé tout l'édifice; car ce n'est qu'alors qu'on a pu avoir l'idée d'ajouter des accessoires et des bâtimens hors d'œuvre au bâtiment principal.

Or on n'a commencé à construire ces chapelles qu'aux quatorze et quinzième siècles, comme le prouvent les actes des fondations pieuses qui y ont été faites, et comme nous allons en voir les preuves plus bas. Ce n'est donc qu'à cette époque que l'église en général a été terminée; ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous avons déjà dit à ce sujet dans le premier chapitre, au 41.^e §.

Toutes ces chapelles sont distribuées dans les renfoncemens des murs extérieurs des dernières nefes collatérales, en forme de niches, aussi larges à peu près que l'intervalle des colonnes; et leurs ouvertures sont formées par des pilastres correspondant à ces colonnes.

Quelques-unes de ces chapelles sont remarquables par la beauté ou la singularité de leur architecture.

Le chapitre les a concédées, ou plutôt leur emplacement, à différentes époques et à mesure qu'on lui faisait des demandes; c'est pour cela

qu'on remarque autant de variété et de disparate dans leur construction. Les personnes qui obtenaient ces sortes de concessions se chargeaient de tous les frais de bâtisse et de décoration, et elles en acquéraient par là l'usage pendant leur vie, et après leur mort le droit de sépulture pour elles et pour leurs familles; car toutes ou presque toutes ces chapelles ont dans leurs fondemens des caveaux funéraires, excepté les cinq du fond du rond-point.

Avant les événemens de la révolution, plusieurs d'entre elles renfermaient des mausolées, des cénotaphes et d'autres monumens de ce genre, avec des épitaphes ou des inscriptions en l'honneur des personnages distingués par leur rang, leurs dignités ou leurs exploits, qui y avaient leurs sépultures; en outre, elles étaient toutes ornées de beaux autels, richement décorés, de tableaux précieux, enceintes de grilles en fer et de lambris dorés.

Mais tous ces vénérables monumens des arts et de la religion, tous ces précieux témoignages de l'histoire de notre pays, que les arts et la religion regretteront long-temps, sont devenus la proie du vandalisme moderne.

Le gouvernement révolutionnaire, comme l'on sait, signala les premiers momens de sa déplorable existence d'abord par la spoliation de tout

ce qui était amovible dans les églises. Nos révolutionnaires, nouveaux iconoclastes, se plurent à dépouiller nos temples de leurs anciennes parures, à anéantir et à déshonorer partout les signes et les symboles de la religion qu'ils ne respectaient plus, qu'ils ne redoutaient plus; et les arts eux-mêmes eurent à gémir sur les décombres de tant de monumens qui leur étaient aussi chers qu'à la religion et à la patrie.

Les morts même ne furent point à l'abri de leurs terribles persécutions: leurs sépultures furent violées, leurs cendres dispersées, et ces nouveaux barbares n'ont pas craint de descendre dans le domaine de la mort pour lui arracher quelques tristes et faibles dépouilles; par un raffinement de profanation et de cupidité, ils ont forcé les tombeaux à restituer les métaux qu'ils recélaient.

Mais ne rappelons pas le souvenir de ces temps désastreux que tout bon français voudrait pouvoir effacer de sa mémoire.

Commençons le détail de nos chapelles, qui méritent encore l'attention des curieux, malgré les ravages qu'elles ont éprouvés dans leurs décorations principales, et quoiqu'elles soient dépouillées de leur antique splendeur.

§. 1.^{er}*De la Chapelle des Saints-Anges ou de Montigny , à
présent des Fonts.*

Cette chapelle est la première à gauche, en entrant dans l'église par le grand portique occidental, et attenante à la tour neuve; elle se nomme actuellement la chapelle des Fonts, depuis que la cathédrale est devenue paroisse et qu'on y a établi des fonts baptismaux.

Autrefois, et jusqu'au sixième siècle, on les construisait à l'extérieur des églises; cependant, avant cette époque, il y en avait déjà quelques-uns de très-magnifiques dans le vestibule intérieur, tels, par exemple, que celui où Clôvis reçut le baptême des mains de saint Rémi, et celui de Saint-Jean de Latran à Rome, bâti par l'empereur Constantin.

La chapelle dont il est ici question a été construite en 1400, par Pierre Aimery, élu archevêque de Bourges en 1391: il la dédia aux saints Anges.

Ses armes qui sont d'or, à une face de gueule chargée de trois émérillons d'argent, se voient encore sur l'arête de l'arcade d'entrée. Cette arcade, de forme gothique, est ornée de moulures.

très-saillantes, et dans toute sa partie cintrée de rinceaux de feuilles de persicaire séparés, de festons, de découpures et d'autres ornemens, suivant le style de ce temps-là; car il règne dans chaque siècle un certain goût qui se répand sur toutes sortes d'ouvrages.

L'écusson n'est surmonté que d'une croix à simple croisillon; parce qu'alors nos archevêques non-seulement ne mettaient pas encore à leurs armes, ni ne faisaient pas porter devant eux la double croix qui n'est en usage que depuis 1500.

Mais, ce n'était même que depuis quelques siècles qu'ils faisaient usage d'une croix; auparavant ils ne se servaient, ainsi que les abbés, que d'une longue verge de bois peinte en blanc, dont la partie supérieure se terminait quelquefois en *thau*, comme on le voit dans les effigies ou sur les tombes de nos anciens évêques; c'est ce que le père Mabillon, dans un ouvrage sur cette matière, désigne par le mot *baculus* (1).

Il est plus que probable qu'on aura imaginé de mettre une croix au lieu du *thau*, sur le haut

(1) Ne sait-on pas qu'anciennement, en France, le Connétable avait droit de porter un *bâton blanc*, lorsqu'il marchait en grande cérémonie?

de ce bâton pastoral, qui n'était alors qu'un bâton de vieillesse; parce que, dans ces temps anciens, on ne choisissait pour évêques que les personnages les plus avancés en âge, comme les plus éminens en mérite et en vertu: cette innovation aura introduit l'usage suivi depuis, et d'un meuble de nécessité on en a fait un meuble de luxe et un emblème d'autorité (1).

Il en est de même du titre d'archevêque; ce n'est que vers le sixième ou septième siècle que les métropolitains de France commencèrent à le prendre. Rorice, 17.^e archevêque de Bourges, élu en 512, est le premier de nos prélats qui l'ait porté; et nous voyons que le bienheureux Raoul de Turenne, 46.^e archevêque de Bourges, n'a pris dans son acte de fondation de l'abbaye de Vierzon que la qualité d'évêque du premier siège, *primæ sedis episcopus*, quoiqu'il eût déjà été déclaré pa-

(1) Ce soutien était d'autant plus nécessaire aux vieillards, que dans la primitive église le clergé et le peuple assistaient toujours debout aux offices. Nous voyons encore à présent un vestige de cet ancien usage, dans la manière dont le clergé, particulièrement les chanoines, assistent aux offices: ils sont toujours debout dans le chœur, et ne sont appuyés dans leurs stalles que sur ce qu'on appelle la *miséricorde*.

triarche, par le pape Nicolas I.^{er}, et reconnu comme tel par Sigebaud, archevêque de Narbonne.

Mais ne perdons pas de vue notre chapelle des **Fonts**. François de la Grange de Montigny, maréchal de France et gouverneur du Berry, l'ayant acquise du chapitre en 1613, la restaura, fit mettre ses armes et celles de sa femme aux clefs des voûtes, sur des écussons dorés où on les voit encore, et il y choisit sa sépulture. Il y fut en effet inhumé avec la plus grande pompe, le 9 septembre 1617, et ce fut l'archevêque André Fremiot (1) qui fit la cérémonie de ses obsèques, et Jacques de Neufchaises, évêque de Châlons-sur-Saône, qui prononça son oraison funèbre, qui fut imprimée à Bourges en 1618. Gabriel de Crévant, son épouse, qui a si fort honoré son sexe par sa piété et ses vertus, lui fit ériger un superbe mausolée dans cette chapelle, et y fonda une messe tous les jours, un salut tous les mois, et un obit

(1) André Frémiot est auteur d'un très-bon ouvrage intitulé : *Des marques de l'église contre les hérétiques*, imprimé en 1610; en outre, il a fait réimprimer le rituel de son diocèse et les statuts synodaux. C'est lui aussi qui avait établi à Bourges, en 1618, les religieuses de la Visitation, fondées par sa sœur, J. F. Frémiot, baronne de Chantal, aïeule de madame de Sévigné.

le jour anniversaire de son décès, et elle la pourvut en outre de tous les ornemens, vases sacrés et autres choses nécessaires à son service.

Ce monument magnifique de la tendresse d'une femme vertueuse et sensible, orné de bas-reliefs précieux d'un travail achevé; ce chef-d'œuvre de l'art par la perfection du dessin, tel que la sculpture n'en n'avait peut-être pas encore alors produit de plus parfait, a été outragé et renversé en 1793, et il ne nous reste plus de cette magnifique composition qu'un triste souvenir, des regrets inutiles, et une seule statue (celle du maréchal de Montigny) un peu mutilée, qu'on a déposée provisoirement dans l'église souterraine, auprès du mausolée du duc Jean, par laquelle on peut encore juger de la beauté et du prix de ce monument, ouvrage du 17.^e siècle, qui était placé à l'endroit où est à présent le baptistère.

Il était composé de quatre colonnes d'ordre ionique de marbre noir, dont les bases et les chapiteaux étaient de marbre blanc; ces quatre colonnes supportaient un entablement en ressaut, sur lequel étaient placées les statues en marbre du maréchal de Montigny et de sa vertueuse épouse.

L'artiste avait représenté le maréchal, revêtu avec la plus grande magnificence de tous les attributs de sa dignité, et sa femme à côté de lui

dans le costume du temps; l'un et l'autre à genoux devant un prie-dieu décoré de leurs armes et sur lequel était un livre ouvert.

Le cénotaphe qui était placé entre les quatre colonnes, sous l'entablement, était surmonté d'une urne funéraire posée sur un socle décoré de divers attributs, et groupé par de petits génies portant des écussons.

Sur les faces du cénotaphe était gravée en lettres d'or une belle et longue épitaphe qui contenait tous les titres et qualités du maréchal de Montigny, et que l'on peut voir dans l'histoire du Berry, de la Thaumassière.

Ce qui frappe maintenant la vue dans cette chapelle, c'est la beauté de ses vitraux, bien dignes de l'attention et de l'admiration des connaisseurs, par la correction du dessin, la beauté des formes et la vivacité des couleurs: on y remarque ces beaux caractères de tête, ces contours gracieux, ces attitudes naturelles et variées qui caractérisent le génie; on croit qu'ils sont d'Eustache Lesueur, célèbre peintre sur verre du 17.^e siècle, dont on connaît les savantes compositions.

L'artiste, qui s'est élevé dans celle-ci à toute la hauteur de l'histoire, a représenté dans le premier plan de son tableau une assomption de la sainte Vierge. Cette reine des Anges, peinte au sommet

de la croisée dans une espèce d'ovale lumineux, est soutenue par une masse de nuages; elle paraît dans toute sa gloire, la tête ornée de la plus brillante auréole: elle est environnée d'une multitude d'anges et d'esprits célestes; son attitude est celle de la béatitude parfaite.

Dans le second plan, on aperçoit son tombeau ouvert tout rempli de roses et de fleurs, comme le porte la tradition, et autour duquel son groupés les apôtres costumés à l'antique, dans l'attitude de la joie et de la surprise la plus frappante, ayant chacun un caractère particulier d'expression.

Sur le devant de ce tombeau est un millésime qui porte la date de 1619, époque de la composition de ces vitraux, exécutés par les ordres de la famille de Montigny.

Dans la partie inférieure, l'artiste a peint le maréchal de Montigny en grand costume de sa dignité, et en regard sa digne épouse dans le costume du temps, l'un et l'autre à genoux devant un prie-dieu sur lequel est un livre ouvert.

On ne peut faire de cette riche composition dont tous les détails sont pleins d'intérêt, et où le coloris le dispute à la correction du dessin, qu'une description très-imparfaite; il faut en juger par ses yeux pour en connaître le prix et la beauté, et lorsqu'on l'aura vue, on voudra la revoir encore.

§. 2.

De la Chapelle des Fradet ou de la Comtale, à présent de Sainte-Claire.

Cette Chapelle, qui est à la suite de la précédente, a été bâtie l'an 1456, par Pierre Fradet, doyen de l'église de Bourges, chanoine d'Orléans et conseiller au parlement de Paris.

Par testament de l'an 1462, il la dota de 600 écus d'or, pour la fondation de deux vicairies ou chapellenies sous l'invocation de saint Etienne, de saint Sébastien et de saint Ursin, et d'une messe tous les jours.

En outre il donna au chapitre cent écus d'or pour fonder un obit le jour anniversaire de son décès. Il nomma pour ses exécuteurs testamentaires, Jean-Cœur, archevêque de Bourges; Jean de Bar, évêque de Beauvais, et son frère Nicolas Fradet, chancelier de l'église et de l'université de Bourges.

En 1467, il fit à Rome, où il avait été envoyé ambassadeur auprès du pape Paul II par Louis XI, un codicile par lequel il ordonna qu'après sa mort son cœur serait porté dans la chapelle qu'il avait fait construire et qu'il avait dotée dans l'église de Bourges, ce qui fut exécuté.

On fit mettre depuis, sur la face du pied-

droit de la porte d'entrée du côté de l'autel, une belle épitaphe (1) en son honneur, qui contient toutes les dispositions que nous venons de rapporter.

Jean Fradet, comte de Châteaumeillant, Marie de Saint-Gelais-Lusignan, son épouse; Antoine-Armand Fradet, lieutenant de roi en Berry, et Louis-Armand Fradet, vicomte de Villemenard, ont été inhumés dans cette chapelle, ainsi que plusieurs autres personnes de cette famille distinguée, qui tenait alors un des premiers rangs dans la ville de Bourges et dans le Berry.

On distingue à la voûte leurs armes qui sont d'or, à trois fers de dards de sable, 2. 1., et vis-à-vis l'autel, sur un pied-douche, orné de bas-reliefs et accompagné de petites figures fantastiques, le buste d'Antoine Fradet, seigneur de Saint-Août et de Marmagne, abbé de Plainpied et de Méaubec, chanoine et grand-chantre de l'église de Bourges, trésorier de la Sainte-Chapelle, aumônier et conseiller du Roi. On a remplacé ce

(1) Les épitaphes et les inscriptions dont on couvrait anciennement les murs des églises et des cimetières, suppléaient alors aux enregistrements mortuaires, qui n'étaient pas encore en usage.

buste en 1804, à cet endroit d'où il avait été enlevé, lors de la spoliation des églises.

Le savant père Berthier, jésuite, natif d'Issoudun, si célèbre dans la république des lettres et dans les sciences, qui, après la dissolution de la société, fut nommé garde de la bibliothèque royale et adjoint à l'éducation de Louis XVI et de ses frères; qui vécut à la Cour dans la solitude et le travail, comme il avait fait dans sa communauté, reçut les honneurs de la sépulture dans le caveau funéraire de cette chapelle en 1782; d'après une autorisation du chapitre, qui voulut rendre par là un hommage public à ses talens et à ses vertus.

On voit à gauche, sur la face du pied-droit de l'arcade d'entrée, son épitaphe, gravée en lettres d'or, sur une table de marbre noir; elle a été composée par le fameux père Brotier, son confrère. Nous la rapportons ici, parce qu'on ne la trouve nulle part ailleurs:

« *Deo immortali sacrum.*

« *Hic jacet Guillelmus Franc. Berthier,*

« *Sacerdos, patriâ exoldunensis,*

« *Societatem Jesu ingressus anno M.DCC.XXII.*

« *Vitam egit morum candore, virtutum splendore,*

« *Litterarum et doctrinæ famâ*

« *Tuendæ religionis studio clarissimam.*

« *Bibliothecæ regię custos,*

- « *Institutioni Ludovici XVI*
« *Regis christianissimi*
« *Additus anno M.DCC.LXII.*
« *In aula vixit modeste ac religiose :*
« *Suprema vitæ tempora*
« *Uni Deo et christianæ pietatis ,*
« *Charitatisque officiis impendit ;*
 « *Annos æternos ,*
« *Assiduâ meditatione reputans ,*
« *Obiit die xv decembris anno M.DCC.LXXXII ,*
« *Ætatis suæ LXXVIII.*
« *Civis optimus , hoc in templo ,*
« *Cum publico urbis luctu ,*
« *Decreto capituli , tumulatus est ,*
« *Virtutis exemplum et incitamentum.*

Beati mortui qui in Domino moriuntur.

APOCALIP. 14. 13.

Cette épitaphe avait été enlevée en 1793; mais M. l'abbé de Vauverte, un de ses neveux, chanoine et archidiacre de Sancerre, la racheta de celui qui l'avait soustraite de l'église de Bourges, et la fit replacer au même endroit où elle était auparavant. Les cendres de ce savant, si vertueux et si respectable, aussi cher aux lettres qu'à l'église par ses immortels ouvrages et par le souvenir de ses vertus, furent profanées, dispersées même à cette époque épouvantable de 1793, ainsi que

celles de toutes les autres personnes qui reposaient dans le caveau funéraire de cette chapelle, qui furent exhumées, parce que les violateurs des tombeaux en enlevèrent tous les cercueils de plomb. La religion sainte qui bénit et consacre l'asile des morts ne pouvait plus alors les défendre, puisqu'elle était elle-même foulée aux pieds.

Les vitraux de cette chapelle, assez médiocrement peints, représentent dans le sommet une annonciation de la sainte Vierge, et dans les quatre panneaux du second plan, les quatre évangélistes en pied et de grandeur naturelle, accompagnés de leurs quatre animaux symboliques.

§. 3.

De la chapelle de Saint-Martin ou de Beaucaire, à présent de Saint-Loup.

L'époque de la construction de cette chapelle date de l'an 1457 : elle reconnaît pour son fondateur Pierre de Beaucaire, chanoine de Bourges et secrétaire du roi Charles VII. Il la dota d'abord de mille écus d'or, et y ajouta encore par la suite avec un de ses frères un supplément de dotation, et la dédia à saint Martin.

Les armes des Beaucaire sont à la clef des

voûtes , et celles des Bonin , des Leroi , des Dubreuil, des Barbarin, sont aussi sculptées sur de petits écussons portés par des anges accroupis à la naissance des nervures des voûtes ; qui sont dans les angles de cette construction ; parce que plusieurs personnes de ces quatre familles distinguées, telles que Martin Bonin, chanoine de Bourges, mort en 1481 ; Pierre Barbarin, aussi chanoine, avaient contribué aux frais de construction de cette chapelle et de ses vitraux, afin d'y avoir droit de sépulture, et ils y ont été en effet inhumés.

L'arcade d'entrée de cette chapelle, cintrée en ogive, est jettée sur deux pieds-droits d'une grande épaisseur, taillés dans les murs collatéraux ; et leurs impostes sont décorés d'un rinceau de feuillage qui leur sert d'accompagnement : c'est là la forme et le caractère des arcades d'entrée de presque toutes les chapelles qui sont dans les nefs.

Les vitraux de cette chapelle sont d'un assez bon dessin et d'une fort belle exécution ; il est facile de s'apercevoir qu'ils ont été peints depuis la renaissance des arts, mais dans l'enfance de l'art, toujours faible et imparfaite.

Ils offrent à la vue, dans la partie supérieure, une représentation du jugement dernier ; et dans l'inférieure, celle de quatre personnages en pied,

et de grandeur naturelle , richement drapés , et du nom de Martin ; un pape , un cardinal et deux évêques , tous revêtus des marques de leurs dignités et qui étaient les patrons des fondateurs de cette chapelle. Elle a été très-bien restaurée et décorée en 1806 , aux dépens de la confrérie de Saint-Loup , qui y est établie.

S. 4.

De la Chapelle de Saint-Denis ou de Bar.

Cette chapelle laisse apercevoir toutes les traces du vandalisme révolutionnaire ; on n'y a fait encore aucune espèce de réparation ; aussi n'a-t-elle pas changé de nom. Elle est située au-dessus de la porte septentrionale , et établie sur la voûte de l'escalier par lequel on descend de ce côté dans l'église souterraine : c'est pour cela qu'elle est élevée au-dessus du sol de l'église par plusieurs marches.

Elle a été construite , en 1468 , par Denis de Bar , chanoine de Saint-Etienne , d'abord évêque de Tulle , et ensuite de Saint-Papoul (1) ; il la

(1) C'est lui qui a fait la translation des reliques de sainte Solange , le 30 mai 1511.

dédia à saint Denis, son patron. Il mourut en 1517 au château de Villemenard, et on lui donna la sépulture non pas dans sa chapelle, mais, ainsi qu'il l'avait demandé, dans l'église des Jacobins où ses ancêtres avaient la leur.

Il était fils de Jean de Bar, seigneur de Baugy et grand bailli de Touraine. Ses armes, qui sont facées trois fois d'or, d'argent, d'azur, se voient aux clefs des voûtes, ainsi qu'en dehors, sur l'arête de l'arc ogive de la croisée; elles sont aussi dans les vitraux qui sont assez bien peints pour le temps, les dessins en sont corrects. On voit que l'art commençait déjà à sortir de l'enfance; ils donnent une idée assez exacte des costumes de ce temps-là.

Ils représentent dans le sommet de la croisée le séjour des bienheureux: on voit le Père éternel assis sur un trône de gloire, tenant un globe surmonté d'une croix, et dans les divers compartimens des meneaux, des chérubins, des anges, des esprits bienheureux, et toute la cour céleste dans l'attitude du respect et de l'adoration.

Et dans le plan inférieur de ce tableau, divisé en seize compartimens égaux, l'artiste a représenté les principaux traits de l'histoire de la vie et du supplice de saint Denis, évêque de Paris, et de ses deux compagnons, Rustique, prêtre, et Eleuthère, diacre, qui ont partagé sa gloire et son martyre.

En tête de chaque encadrement, il y a une inscription qui en indique le sujet.

§. 5.

De la Chapelle de Saint-Jean-Baptiste.

Entre la chapelle dont nous venons de donner la description dans le paragraphe précédent, et la sacristie, il y a encore une autre chapelle qui est celle de Saint-Jean-Baptiste, dédiée à ce saint, et bâtie en 1460 par Jean Dubreuil, d'une ancienne famille de cette ville : il était archidiacre de Bourbon, chanoine de Saint-Etienne, et en même temps de la Sainte-Chapelle, de Saint-Ursin, et de N. D. de Paris ; c'était alors une espèce d'usage, ou plutôt d'abus, que le même ecclésiastique possédât simultanément plusieurs bénéfices à résidence, dans la même ville.

Jean Dubreuil était encore conseiller-clerc au parlement de Paris : il paraît qu'il devait toutes ces dignités au duc Jean de Berry, dont il était le filieul. Il mourut à Paris le 17 décembre 1468, et fut enterré à Notre-Dame.

Par son testament, il laissa quatre cents écus d'or au chapitre de Bourges, pour achever sa chapelle, et il y fonda deux vicairies, ou chapelanies, du nom de Saint-Jean-Baptiste, et trois messes par semaines. Il mit pour condition que

dans le cas que cette somme serait insuffisante , les huit cents écus d'or qui lui étaient dûs par la comtesse de Nevers y seraient employés.

On voit à la clef des voûtes de cette chapelle, qui sont peintes de différentes couleurs , relevées de dorures , les armes de France sur un écusson doré , et celles du fondateur qui sont d'azur à la face d'or, à trois molettes de même, à la naissance des nervures de ces voûtes , sur de petits écussons portés par des anges accroupis.

Cette chapelle n'est pas plus remarquable par son architecture que par ses vitraux, fort médiocrement peints : ils représentent l'adoration des mages.

Dans le premier panneau le plus près de l'autel, où est figurée l'étable de Béthléem, on voit la sainte Vierge assise, qui tient sur ses genoux l'enfant Jésus; un des rois mages est à genoux à ses pieds; saint Joseph est derrière ce croupe, dans l'attitude de l'admiration. Dans les deux panneaux qui suivent sont les représentations des autres rois mages, et dans le quatrième, le portrait en pied du fondateur qu'on reconnaît aux deux clercs en aubes qui l'accompagnent, et à un livre fermé qu'il tient à la main, sur lequel est représenté un agneau. Ce livre indique, suivant le père Montfaucon, la fondation d'une église ou d'une chapelle, et en est le signe caractéristique.

L'écusson de ses armes est au-dessous de ce portrait avec une inscription qui n'a rien de remarquable, et qui rappelle seulement le nom du fondateur et l'époque de la fondation.

Mais un des ornemens les plus précieux de cette chapelle est un tableau de saint Jean-Baptiste, qui décore le rétable de l'autel: il est de Jean Boucher, célèbre peintre de Bourges, mort en 1631, et inhumé dans la chapelle des Boucher qu'il avait fait construire, et qu'il avait fondée dans l'église de Saint-Bonnet, sa paroisse, comme on le voit par l'inscription qui est vis-à-vis l'autel de cette chapelle, sur une table de marbre dans un encadrement d'architecture; laquelle constate qu'il avait donné à la fabrique de Saint-Bonnet une somme de 2,000 liv. pour la fondation de deux messes par semaine et de quatre saluts par an; et en outre, 60 liv. pour faire apprendre un métier à un jeune homme, et marier une pauvre fille.

On avait mis cette épitaphe sur sa tombe :

Ci-gît, qui s'occupant du talent de bien peindre
A pu quelque renom dans le monde acquérir.
Il aima les beaux-arts, et ne sut jamais feindre,
Et, mieux encore, il apprit à mourir.

Boucher fut dans son temps la gloire et l'honneur de son art et de son pays; et à une époque

où le bon goût secouait avec peine le joug de la barbarie, il sut porter son art à toute la perfection dont il était susceptible, et ses talens naturels l'élevèrent bientôt au rang des plus grands maîtres de cette époque.

Artiste infatigable, il avait enrichi toutes nos églises, et surtout celle des Capucins qu'il affectionnait particulièrement, d'une multitude de beaux tableaux qui avaient illustré son pinceau, et qui ont disparu avec ces édifices sous le règne de la révolution, temps de déplorable mémoire !

Il nous en reste cependant encore quelques-uns, entre autres un dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, qui est son portrait peint par lui-même, et trois dans l'église de Saint-Bonnet. Le premier représente sur le même tableau le martyre de saint Pierre et de saint Paul, martyrisés à Rome, suivant la tradition, le même jour et au même endroit ; le second, sainte Anne montrant à lire à la sainte Vierge ; le troisième, les portraits en pied de Boucher et de sa mère, peints par lui-même sur deux vantaux en bois qui servaient précédemment de fermeture à son grand tableau de Saint-Jean-Baptiste qui orne maintenant l'autel de la chapelle qui fait le sujet de ce cinquième paragraphe. C'est pour cela qu'on lit au bas du portrait de Boucher ces quatre vers qui s'adressent à saint Jean :

Grand Saint , reçois le cœur de Boucher pour offrande ;
Sois-lui porteur des biens dont l'Agneau est auteur ;
Il est ton peintre ici , sois son entremeteur ;
Est-il plus belle offerte et plus juste demande ?

Et au-dessous de celui de sa mère , ces quatre autres :

Saint Jean , mon fils m'a peint aux pieds de ton image ,
Pour répondre au désir que j'avais de m'y voir ,
Et pour payer les vœux , dont je te fis hommage ,
Lorsque je te l'offris avant que de l'avoir .

On en connaît encore un autre du même auteur , de la dimension de 14 pieds de haut sur 9 de large , représentant un Christ ; il était avant 1790 dans l'église de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges : il est maintenant dans celle de Mehun-sur-Yèvre . Il lui a été donné en 1824 à la recommandation de M. Turpin de Latale , par le conseil de fabrique de l'église métropolitaine de Bourges qui le possédait alors .

Disons ici , à la louange du chapitre de Bourges , que , par une délibération capitulaire du 15 mars 1628 , la plus flatteuse et la plus honorable pour Boucher , il lui avait accordé pour faire son atelier , lorsqu'il travaillait à ses grands tableaux d'église , l'usage de la grande salle , appelée la fon-

derie, qui est au premier étage du gros pilier, et qui a son entrée par la vieille tour (1).

§. 6.

De la Sacristie.

La sacristie de l'église de Bourges, bâtie sur le même alignement que les chapelles, peut être mise au rang des beaux édifices gothiques du moyen âge, et mérite, à bien des égards, l'attention des curieux: d'ailleurs les hommes extraordinaires portent avec eux une sorte d'intérêt qui réjaillit jusque sur leurs ouvrages.

Cet édifice, qui tient à l'enceinte de l'église, a été construit en 1446 par un citoyen de Bourges dont l'histoire a consacré la célébrité, fameux par son mérite, ses immenses richesses et ses longs malheurs, destiné à subir toutes les faveurs comme toutes les rigueurs de la fortune, par le

(1) M. l'abbé D^e. Bengy-Puyvallée, archidiacre de Graçay et chanoine de Bourges, a été inhumé dans le caveau funéraire de cette chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Mort en 1790, très-peu de temps avant la dissolution de l'ancien chapitre, il est le dernier chanoine dont on ait célébré les obsèques avec tout le cérémonial et la pompe usités anciennement en pareil cas.

célèbre Jacques-Cœur, argentier de Charles VII, dont il éprouva tour-à-tour et la reconnaissance et l'ingratitude.

L'entrée de cette sacristie offre aux regards des curieux un morceau d'architecture et de sculpture gothique fort remarquable par la singulière délicatesse de ses ornemens: une espèce de petit chef-d'œuvre d'exécution dans ce genre, dont les détails et les combinaisons qui les modifient sont variés à l'infini.

Les jambages de la porte qui sont exécutés d'après le goût de ce temps-là, et qui sont saillies en dedans de l'église, s'élèvent en forme pyramidale depuis le pavé jusqu'à la voûte: ils forment d'abord deux soubassemens qui portent chacun trois petites niches concaves, à pans coupés, adossés les unes aux autres, qui servaient originairement d'habitacles à des statues de saints, brisées par les protestans en 1562.

Ces niches, ainsi que leurs couronnemens, sont rehaussés de découpures à jour, de festons et d'autres ornemens arabesques, du goût le plus léger et le plus convenable à ce genre de décoration. On croirait que les pierres avec lesquelles on a construit ce morceau d'architecture arabesque, et où ce genre de construction se montre avec toute son élégance, ne sont ni taillées, ni sculptées, mais découpées.

L'encadrement ogive et renfoncé qui couronne la porte, offre aussi des détails intéressans, des parties d'ornement distribuées avec choix et d'une grande finesse d'exécution. Il est orné dans son renfoncement d'une petite niche avec son couronnement: cet encadrement est formé par de grosses moulures, dont la principale est relevée de rinceaux de feuilles d'artemise détachées; il y a sur ses deux côtés des fleurons de feuilles d'acanthé épineuse qui lui servent d'accompagnement. On remarque au-dessus les armes de France, et plus haut un écusson de gueule, chargé de deux clefs en sautoir, et surmonté d'une tiare papale.

Toute cette construction est terminée par un rinceau horizontal de feuille d'acanthé, qui lui sert d'amortissement.

On peut remarquer encore sur les panneaux supérieurs des vantaux de la porte des sculptures dans le genre arabe, travaillées avec le plus grand art, et au-dessous les armes de Jacques-Cœur, celles de Jean-Cœur, archevêque de Bourges, qui a contribué avec son père à la dépense de cette sacristie, et celles d'Henri d'Avaugour, son prédécesseur.

Jacques-Cœur a fait mettre les armes de France sur l'arête de l'arc intérieur de la croisée du fond, et les siennes qui sont d'azur à la face d'or, chargées de trois coquilles de sable, ac-

compagnées de trois cœurs de gueule, ainsi que celles de Macée de Léodépart, sa femme, aux clefs des voûtes et dans les vitraux, avec cette devise qu'un prince ou un héros se ferait gloire de porter : *A vaillant Cœur rien d'impossible.*

Les nervures des voûtes de cet édifice, très-saillantes et très-multipliées, se terminent en gaine sur les murs. Son intérieur est éclairé par trois grandes croisées gothiques; ses murs sont revêtus d'un lambris de menuiserie très-simple, avec des buffets sur les trois principales faces, nécessaires au service du culte.

Comme cette sacristie est d'une trop petite dimension, on a eu depuis long-temps le projet d'en faire construire une beaucoup plus grande, et notamment en 1760; les plans en ont été dressés alors et arrêtés par Michel-Ange Slodtz, sculpteur du Roi : ils sont déposés aux archives de la préfecture avec les titres du chapitre. Le manque de fonds a arrêté alors l'exécution de ce projet, qui devient encore bien plus urgente à présent qu'on a réuni à la cathédrale la paroisse la plus considérable de la ville.

Le chapitre témoigna sa reconnaissance à Jacques-Cœur, pour un monument aussi authentique de sa libéralité, en fondant pour lui après sa mort un anniversaire solennel à perpétuité le 25 novembre, comme l'atteste un ancien obituaire où

il l'appelle son capitaine-général contre les infidèles, et qui s'exprime ainsi: 29 juin 1482, *obit generosi animi Dominus Jacobus-Cordis, miles, ecclesiæ capitaneus generalis contra infideles* (1), *qui sacristiam nostram extruxit, et ornamentis decoravit, aliaque plurima ecclesiæ procuravit bona.*

Il y a au-dessus de la sacristie une grande salle voûtée de même dimension qu'elle, et dans le même genre, bâtie également par Jacques-Cœur et par Jean-Cœur, son fils; leurs armes se voient dans les vitraux et à la voûte dont les nervures se terminent aussi en gaines sur les murs.

Jean-Cœur était d'un mérite si rare et si prématuré, qu'il fut nommé à l'archevêché de Bourges à peine âgé de 25 ans. C'était le plus grand prédicateur de son temps; aussi distribuait-il le pain

(1) On lui a donné cette qualité de capitaine-général, parce qu'après s'être évadé de la prison où Charles VII l'avait fait renfermer, il s'était réfugié à Rome auprès du pape Calliste III qui lui avait donné le commandement d'une flotte qu'il avait armée contre les Turcs. Après cette expédition, il se retira en Asie dans l'île de Cypre où il est mort. C'est pour cela que dans son portrait que l'on voit à l'hôtel-de-ville, le peintre l'a figuré avec la coiffure et le costume oriental.

de la parole de Dieu à son peuple, tous les jours de fêtes et de dimanches, quand il n'était pas occupé des visites de son diocèse.

Ce pieux et savant prélat avait fait placer dans la salle dont nous venons de parler, une très-belle bibliothèque enrichie de bons livres et de manuscrits précieux, qu'il donna au chapitre et que l'incendie de 1559 réduisit en cendres. Un ancien inventaire des effets du trésor de Saint-Etienne dit qu'elle était d'un très-grand prix et qu'elle avait coûté plus de vingt mille livres, somme bien considérable pour ce temps-là.

Jean-Cœur avait fait mettre au-dessus de la porte de cette bibliothèque ces deux vers de saint Paulin, évêque de Nole, poète du 4.^e siècle :

*Si quem sancta tenet meditandi in lege voluntas ;
Hic poterit residens , sacris intendere libris.*

Quelque temps après l'incendie de 1559, le chapitre fit rétablir cette salle ainsi que la bibliothèque ; mais en 1757, lors de la réunion de la Sainte-Chapelle à la cathédrale, on déposa dans cette salle les archives du chapitre de la Sainte-Chapelle, et on transporta les livres de cette bibliothèque dans la salle des *brodeuses*, qui précède celle du chartrier de Saint-Etienne, où ils sont restés jusqu'à la révolution, comme nous l'avons dit à cet article.

Jean-Cœur était d'une si prodigieuse libéralité, qu'il fit réparer à ses frais, orner, enrichir de vases sacrés et d'ornemens presque toutes les églises de son diocèse ravagées par les gens de guerre, comme l'attestent les mémoires du temps, et l'écusson de ses armes que l'on voit encore dans la plupart.

Il légua à son église deux cents écus d'or pour fonder un anniversaire le jour de son décès, qui se célébrait le 25 juin ; et à Pierre Cadouet, son successeur dans le siège de Bourges, tous ses meubles de l'archevêché, et ordonna même que ceux à lui appartenant dans l'hôtel de la Chaussée lui seraient remis.

Jean-Cœur a dû à la faveur dont jouissait alors son père auprès de Charles VII sa promotion à l'archevêché de Bourges ; car dans tous les temps la faveur et la protection ont élevé aux plus grandes dignités ceux qui sans ce moyen n'y seraient jamais parvenu.

Nous en avons encore un exemple dans Pierre Cadouet, son successeur, qui, quoique d'une famille très-obscur de cette ville, parvint aussi à la même dignité par la protection de Louis XI, dont il avait été l'instituteur, et cela contre le vœu et malgré l'élection du chapitre qui avait choisi Guillaume de Cambrai, son doyen, lequel ne put être installé qu'après la mort de Pierre

Cadouet : ce dernier voulut bien toutefois partager avec lui les revenus de l'archevêché.

Mais , malgré son élévation , Jean-Cœur a toujours été bien humble dans l'opulence et modeste dans sa haute fortune ; il ne s'est jamais laissé éblouir par cette pompe et cette magnificence qui l'environnaient.

§. 7.

De la chapelle de Rheims , ou des Trousseaux , à présent de Saint-Benoît.

Cette chapelle a été bâtie et dotée par Pierre Trousseau , fils de Pierre Trousseau , chambellan de Charles VI , et frère de Jacques Trousseau , vicomte de Bourges. Cette famille de Trousseau était alors une des plus distinguées du Berry ; elle a possédé pendant long-temps le fameux château de Bois-Siramé , qui s'appelait alors Bois-Trousseau.

Pierre Trousseau fut d'abord chanoine et grand archidiacre de l'église de Bourges , et ensuite chanoine de Paris , maître des requêtes , évêque de Poitiers , et enfin duc et pair , archevêque de Rheims , dont une mort trop prompte l'empêcha de prendre possession.

Ses armes qui sont de gueule à la face d'azur , chargées de trois fleurs de lis d'or , accompagnées

de trois trousseaux , sont à la clef des voûtes ; indice certain qu'il a été constructeur et fondateur de cette chapelle.

Par son testament du 1.^{er} juin 1413 , il légua 50 livres de rente au chapitre de Bourges , pour fonder quatre messes par semaine , et , le jour de son décès , un anniversaire dans la chapelle où il choisit sa sépulture , et dans laquelle son corps fut en effet transféré de Paris où il était décédé le 16 décembre de cette même année 1413.

On avait incrusté sur un des murs de cette chapelle une très-longue et très-belle épitaphe en son honneur , écrite en lettres d'or sur une table de marbre , et rapportée par la Thaumassière , qui est tombé , au sujet de cette chapelle , dans une grande erreur , en la plaçant au-dessous de la sacristie , tandis que de fait elle est au-dessus ; car , d'après lui , il y aurait de ce côté six chapelles collatérales avant la sacristie : or , c'est un fait notoire qu'il n'y en a que cinq , et que c'est la sacristie qui tient le sixième rang.

On a représenté dans l'un des panneaux des vitraux , assez médiocres sous le rapport de l'art , le fondateur en pied et de grandeur naturelle , en habits pontificaux relevés de riches broderies , et accompagné d'un clerc en aube. Il tient dans ses mains l'effigie d'une chapelle qu'il offre à la sainte Vierge qu'on aperçoit dans le panneau

le plus près de l'autel, et sa chapelle est en effet sous l'invocation de cette reine du ciel.

Dans le panneau voisin, on voit une statue de Saint-Jacques, parce que ce saint était le patron de Jacques Trousseau, vicomte de Bourges, précité, qui avait contribué aux frais de construction de cette chapelle, l'avait fait achever et peindre les vitraux après la mort de Pierre.

Le rinceau de feuilles d'ornement qui décore l'imposte de chaque pied-droit de l'arc d'entrée, mérite d'être remarqué par la beauté, la finesse du travail, et l'éclat de la dorure.

§. 8.

De la chapelle des Cœurs, de Laubespine, ou de Châteauneuf, à présent de Saint-Ursin.

Cette chapelle, depuis son état de dégradation révolutionnaire, a été assez bien restaurée lors du rétablissement du culte catholique, pour rappeler son ancienne magnificence. Comme elle est d'une forme et d'une structure différentes des autres, elle mérite une attention particulière.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement propre à fixer l'époque précise de sa fondation, ni à nous indiquer à quel saint elle a été dédiée originairement; à en juger par le

genre d'architecture gothique qui la décore, elle paraît être du commencement du 15.^e siècle.

Tout porte à croire , et c'est la présomption la mieux fondée , qu'elle a été construite par le fameux Jacques-Cœur , long-temps avant la sacristie. Catherinot le dit positivement dans sa feuille intitulée : *Les églises de Bourges* , article Saint-Oustrillet. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'on l'appelait anciennement la chapelle des Cœurs , et que Jacques-Cœur en avait la possession en 1450 , puisqu'il fit inhumer dans le caveau funéraire son frère Nicolas-Cœur , évêque de Luçon , qui avait été chanoine de Bourges , et un des premiers et des plus célèbres professeurs de l'université de cette ville. On y voyait autrefois la tombe en marbre noir de ce savant prélat (1) qui indiquait qu'il était mort le 1.^{er} septembre 1450. et qu'il avait fondé douze anniversaires dans l'église de Bourges.

C'est encore parce que Jacques-Cœur est représenté dans l'un des quatre grands panneaux des vitraux, sous l'emblème de saint Jacques , son patron , tenant de la main gauche un livre ouvert ,

(1) On voit encore sur le seuil de la porte d'entrée des premiers bas-côtés du portique occidental , à droite , une partie de cette tombe.

et de la droite un *thau*, caractères distinctifs de la fondation d'une église ou d'une chapelle, comme nous l'avons déjà fait observer.

Au défaut de preuves bien authentiques, il est difficile, ce semble, qu'il y ait des présomptions et des conjectures plus voisines de la vérité.

Quoi qu'il en soit de ce fait historique, cette chapelle a été bâtie avec toute la magnificence digne d'un prince, et avec toutes les recherches du luxe gothique, jusque dans ses moindres détails.

Son arcade d'entrée est décorée dans tout son contour, intérieurement et extérieurement, de festons et d'ornemens arabesques circulairement découpés, relevés de dorures, et qui se terminent par des fleurons; l'or et l'azur brillent de toutes parts dans cette chapelle, sur tous ses ornemens d'architecture et de sculpture, et principalement à la voûte que ces couleurs d'or et d'azur rendent, pour ainsi dire, aérienne.

Cette voûte, dont la coupe et les développemens sont très-remarquables, porte sur ses huit nervures huit médaillons dorés; sur les quatre principaux qui sont aux angles, on a sculpté les figures allégoriques des quatre évangélistes; et, sur les quatre autres, les quatre animaux de l'Apocalypse.

Le pendentif, ou plutôt le cul-de-lampe qui

soutient cette voûte , et qui est enrichi de divers ornemens dorés , est une espèce de tour de force de la part du constructeur , ainsi que cette voûte qui est divisée en une infinité de compartimens et de coupures d'ogives , dont les nervures sont multipliées et croisées avec art.

Claude de Laubespine , baron de Châteauneuf , ayant acquis des héritiers de Jacques-Cœur , en 1552 , le fief et l'hôtel de la Chaussée (à présent l'hôtel-de-ville) , se mit , par cette seule raison , en possession de cette chapelle ; il obtint cependant depuis l'agrément du chapitre.

Sébastien de Laubespine , frère de Claude , d'abord chanoine de Bourges , puis évêque de Limoges , ambassadeur en Espagne , et un des plus grands diplomates de son temps ; Claude de Laubespine , secrétaire d'état ; autre Claude de Laubespine ; Guillaume de Laubespine , chancelier de la reine régente ; Marie de la Châtre , son épouse ; Charles de Laubespine , leur fils , garde-des-sceaux de France , ont tous été inhumés dans cette chapelle ,

C'est ce dernier , dont le corps fut apporté dans le tombeau de ses ancêtres quelque temps après sa mort , arrivée le 16 septembre 1653 , qui avait fait ériger le superbe mausolée en marbre blanc , orné de bas-reliefs d'une très-belle exécution : qu'on y voyait avant 1793. Ce monument était

adossé au mur vis-à-vis l'autel, et accompagné d'une belle et longue épitaphe en son honneur, gravée en lettres d'or, sur une table de marbre noir. Cette épitaphe, que nous nous dispenserons de rapporter ici, parce qu'elle est tout au long dans la Thaumassière, rappelle toutes ses vertus et ses grandes qualités, ainsi que tous ses titres et dignités.

Ce magnifique monument, si justement admiré des connaisseurs et dont l'auteur est inconnu, qui avait coûté 20,000 liv. de ce temps-là, formait un grand avant-corps carré, dont les angles étaient ornés de consoles en saillie, accompagnées de chérubins en bronze doré; il était surmonté de trois belles statues de marbre blanc, de grandeur naturelle, parfaitement bien exécutées et représentant trois des grands personnages précités, revêtus de tous les ornemens de leurs dignités, à genoux sur le cénotaphe, les mains jointes et dans l'attitude de personnes qui prient. On a représenté ici ces statues à genoux, parce que, depuis le 15.^e siècle, on ne les représentait plus couchées sur les tombeaux comme auparavant. Le socle de ce cénotaphe était décoré de plusieurs attributs allégoriques et de trophées religieux.

Depuis le rétablissement du culte catholique, ces trois statues, échappées à la hache révolutionnaire, ont été transportées dans l'église souterraine

et déposées auprès du tombeau du duc Jean, où on peut les voir, prendre une idée de la perfection de ce mausolée et donner des regrets à sa perte. Celle de Marie de la Châtre est surtout bien remarquable par la pureté et la richesse du dessin.

Sébastien de Laubespine, évêque de Limoges, par son testament de l'an 1578 avait donné 1200 liv. au chapitre de Bourges, pour fonder une vicairie et cinq messes par semaine, et en outre douze écus soleil d'or de rente, pour la fondation de quatre stations dans cette chapelle, les quatre principales fêtes de l'année.

Guillaume de Laubespine et Marie de la Châtre, son épouse, voulant augmenter cette fondation, avaient, par acte du 13 juin 1623, donné au chapitre une rente de 300 liv., hypothéquée sur toute la terre de Châteauneuf, pour la fondation à perpétuité de deux obits par an, d'un salut le jour de Saint-Guillaume et d'une messe tous les jours.

C'est aussi un Jean de Laubespine, chanoine de Bourges et archidiacre de Beauvais, qui a fondé en 1522 la procession du Saint-Sacrement qui se fait encore à présent le jour de Pâques avant matines, quoique le produit de cette fondation comme celui de toutes les autres ait été anéanti par les événemens de la révolution. Il avait mis pour condition que les trois derniers chanoines y assisteraient habillés en filles, pour représenter, est-il dit dans l'acte, les trois Maries

venues au tombeau de J. C., de grand matin, le jour de sa résurrection. C'est par cette raison qu'on l'appelle encore aujourd'hui la procession des Trois-Maries, quoique cette condition n'ait plus lieu maintenant.

Les vitraux de cette chapelle sont peints avec beaucoup d'élégance, de belles proportions et une grande richesse de dessin; ils se ressentent de la restauration des arts à cette époque.

L'artiste a représenté dans le sommet le Père éternel, et dans les compartimens de la croisée toute la cour céleste dans l'attitude du respect et de l'adoration la plus profonde.

Au-dessous, on distingue les armes de France qui sont là, comme dans la sacristie, dans l'endroit le plus apparent; un peu plus bas celles de Laubespine, à la droite du spectateur; et à gauche, celles d'une veuve, qui sont celles de Marie de la Châtre, femme de Guillaume de Laubespine.

Mais il est facile de s'apercevoir que ces dernières armoiries ne sont ni de la même main, ni du même temps que le reste des vitraux; et en effet, elles ont été placées en cet endroit, en 1675, après la mort de Guillaume de Laubespine, par les ordres de Marie de la Châtre, son épouse, probablement au lieu de celles de Jacques-Cœur qui y étaient auparavant.

Dans un des grands panneaux du dernier plan,

et le plus près de l'autel, on voit une figure de sainte Catherine, revêtue d'une robe brodée de perles, la tête ornée d'une riche couronne, tenant une palme d'une main et l'autre appuyée sur une épée nue, ce qui semblerait indiquer que cette magnifique chapelle est sous son invocation.

Dans les deux panneaux du milieu de la croisée le peintre a représenté une annonciation. On remarque dans celui de droite la Sainte Vierge tenant un livre ouvert dans lequel elle est occupée à lire, la tête ornée de l'aurole sacrée, et par-dessus une couronne d'émeraudes. En regard, dans celui de gauche, l'ange Gabriel un genou en terre, portant sur son bras gauche, comme signe de sa mission, une espèce de sceptre ou de bâton fleuri surmonté d'un feuillage qui se termine par une grappe en corymbe : il le tient de ses deux mains, d'où se déroule une légende sur laquelle sont écrites ces paroles qui annoncent l'objet de son message : *Ave gratiâ plena*. Ce messager céleste porte une longue chevelure flottante et a les ailes éployées; il est vêtu d'une tunique blanche, et par-dessus d'une superbe chape rouge, comme les peintres grecs du moyen âge en donnaient ordinairement aux anges; cette chape est ouverte par-devant et pendante jusqu'à terre.

Dans le quatrième panneau on reconnaît saint Jacques à son bourdon qu'il tient à la main, à

son auréole et à une coquille peinte sur le devant de sa coiffure.

Tous ces personnages sont en pied, de grandeur naturelle, et drapés à l'antique avec la plus grande magnificence.

§. 9.

De la chapelle de Saint-Nicolas et de Saint-Yves, à présent de Sainte-Croix.

Cette chapelle est sous le vocable de saint Nicolas et de saint Yves, et servait autrefois aux officiers de justice des trois officialités diocésaine, métropolitaine et primatiale, pour tenir leur confrérie et célébrer leur fête. Ces deux saints étaient en très-grande vénération dans ces anciens tribunaux.

Il y avait une vicairie établie dans cette chapelle qui était à la nomination du grand chantre, et Louis-Vincent Agard de Morogues, chanoine et archidiacre, y avait aussi fondé en 16... deux messes par semaine.

Le rétable de l'autel est orné d'un tableau qui représente une descente de croix, qui est une très-bonne copie, d'après Rubens, et qui a été restauré en 1823.

Cette chapelle, ainsi que les quatre qui suivent dans le pourtour du rond-point, ont été bâties en

même temps que l'église. Leurs arcs d'entrée, ainsi que les pilastres ou colonnes engagées qui les décorent, et toute leur composition sont, du même style et dans les mêmes proportions.

Elles sont toutes cinq construites en ligne circulaire, et ont leurs voûtes gothiques en cul-de-four.

Ces cinq chapelles sont ornées intérieurement de six petites colonnettes adossées aux murs, à distance égale, dont les chapiteaux d'une espèce d'ordre corinthien bâtard, portent la rétombee des nervures des voûtes.

Ces chapelles, construites en encorbellement, font saillie en dehors du principal corps de bâtiment, et leurs culs-de-lampe sont portés par un gros massif de maçonnerie qui a ses fondemens avec ceux de l'édifice principal; ainsi la date de leur construction est la même que celle de l'église souterraine sur les murs de laquelle elles sont fondées. Or, ce fut vers le milieu du 9.^e siècle qu'on commença à bâtir cette église par les soins, les exhortations et les bienfaits du bienheureux Raoul de Turenne, 47.^e archevêque de Bourges, comme nous l'avons déjà dit dans le premier chapitre.

Les vitraux de l'intérieur de ces cinq chapelles, ainsi que ceux intermédiaires qu'elles ont à droite

et à gauche, et qui remontent aux 13.^e ou 14.^e siècles, sont divisés en une multitude de médaillons et de compartimens de toutes sortes de formes ; ils représentent divers sujets saints et allégoriques, tirés de l'histoire de l'ancien et du nouveau testament, et de la vie des saints ; plusieurs même offrent la peinture des vices communs à l'espèce humaine, sous des formes hideuses et repoussantes, afin d'inspirer au peuple l'horreur du mal.

L'éclat du jour, tempéré par ces sortes de vitroteries, répand dans l'intérieur de ces chapelles et de l'église une teinte sombre et mystérieuse, très-propre à inspirer le recueillement et à inviter à la prière.

Mais ils ne donnent pas, si on en excepte ceux de la chapelle de la Vierge, qui sont plus modernes et d'un meilleur goût, une grande idée de la peinture sur verre à cette époque, excepté pour le coloris et l'ensemble qui présente un grand caractère. On croirait que l'artiste, insensible aux beautés de l'art, n'a attaché de valeur qu'au brillant de la peinture et à la singularité des formes irrégulières et bizarres. Aussi je laisse ces vieilles friperies gothiques dormir dans la poussière qui les couvre, et je passe rapidement sur ces objets qui repoussent l'œil par leurs fi-

gures massives et grossières , et qui fatiguent l'attention par la quantité de personnages ridicules dont ils sont chargés.

§. 16.

De la chapelle de la Conception de la Sainte-Vierge.

Cette chapelle est sous l'invocation de la sainte Vierge et de son immaculée conception.

Marcel Pineau , chanoine et archidiacre de Sologne dans l'église de Bourges , avait fait décorer très-magnifiquement cette chapelle en 16 . . . et y avait fondé un salut. Il a été enterré dans l'église, vis-à-vis la porte de cette chapelle , comme il l'avait demandé par son testament.

Mais l'objet qui présente un bien grand intérêt dans cette chapelle , parce qu'on aime toujours à connaître les traits et la figure des grands hommes , c'est le médaillon en plâtre imitant la camée, et d'un très-beau modèle, de M.^{gr} le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, grand aumônier de France, dont le nom illustre rappelle tant de souvenirs glorieux, et un des plus grands prélats dont s'honore l'église de Bourges; qui a joui à la cour de France, sous Louis XV , comme à celle de Rome lors de son ambassade,

de la plus haute considération ; qui a présidé avec tant de sagesse la fameuse assemblée du clergé de 1755 ; de ce prélat d'une vie si pleine de vertus , si riche en bonnes œuvres , qui a laissé parmi nous de si touchans et de si profonds souvenirs , et emporté dans la tombe de si justes regrets ! Un père enlevé subitement à sa famille désolée ne donnerait qu'une faible image de la douleur qu'a causée la mort de cet illustre archevêque , et dans son chapitre , et dans tout son diocèse.

Il n'est pas inutile, je pense , de faire connaître aux étrangers , et même de rappeler aux habitans du Berry le lieu où est placée l'effigie de ce grand prélat , pour qu'ils rendent à sa mémoire le tribut d'hommages qu'on doit au mérite et à la vertu.

Nous allons rapporter la belle inscription en son honneur , gravée en lettres d'or sur une table de marbre noir , que M.^{gr} de Phelypeaux , son successeur , de concert avec le chapitre métropolitain , ont fait mettre après sa mort au-dessous du médaillon , comme un témoignage de leur vénération et de leur reconnaissance pour ce digne prélat , un des plus zélés bienfaiteurs de notre église.

Ce médaillon est placé dans la chapelle dont nous parlons , à gauche en y entrant ; et voici l'inscription qui l'accompagne , destinée à trans-

mettre son nom et ses grandes qualités à la postérité la plus reculée.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

« *Eminentissimi D. D. cardinalis Freder. Hieron. de*
 « *Roye de la Rochefoucauld, P. P. archiep. Bituri-*
 « *censis, ordinis Cluni, abbas generalis, Franciæ ma-*
 « *gni-elemosinarii, regii ordinis sancti-spiritûs commen-*
 « *datoris, etc. : hujusce ecclesiæ benefactoris munifi-*
 « *centissimi, qui sibi et universo gregi attendens, per*
 « *annos octo suprâ viginti rexit ecclesiam Bit.*

« *Gravitatem singulari comitate conditam præ se tu-*
 « *lit: in eo enituit animosa in Deum pietas haud fu-*
 « *cata, ac velut sol in orbe effulsit in templo Dei.*

« *Diu optatam divini officii formam, edito novo bre-*
 « *viario puriorem constituit. Informandæ pietate ac*
 « *scientiâ studiosæ juventuti seminariunt instituit, pro-*
 « *priis expensis, pluribus annis sustentavit.*

« *Amplissimum hanc diœcesim pluries lustravit, per-*
 « *transiens benefaciendo; frequentes habuit synodos, in*
 « *quibus purissimos de moribus, et disciplinâ leges san-*
 « *civit; pacis et concordiæ amans, litigantes benignus*
 « *exceptit, patiens audivit, æquus conciliavit.*

« *In pauperes effusè beneficus; nunquam avertit fa-*
 « *ciem suam ab egeno.*

« *Franciæ ad romanam curiam orator fidelis extitit ac*
 « *prudens.*

« *Comitiorum cleri gallicani præses, jura servavit il-*
 « *læsa.*

« *Apud regem christianissimum Ludovicum XV in-*
« *timâ gratiâ dum floruit, pluribus benefecit, nemini*
« *nocuit.*

« *Canonicis hujus ecclesiæ, ob amorem, un ob bene-*
« *volentiam flebilior, incertum.*

« *Quid plura! zelo Domini accensus spiritale tem-*
« *plum, ore simul et exemplo, decorandum docuit: tem-*
« *plum hoc materiale, opere sculptili, et marmore, suis*
« *sumptibus ornandum curavit.*

« *Obiit Parisiis III kalendas maii, anno reparatæ*
« *salutis humanæ, 1757, ætatis suæ 56.*

« *Hoc grati animi monumentum, illustrissimus ac re-*
« *verend. D. D. Georg. Lud. Phelipeaux d'Herbaut,*
« *ipsius vicarius generalis, tum successor immediatus,*
« *et capitulum Bituricense posuere.*

Ce précieux monument avait été enlevé pendant nos troubles civils, mais conservé en entier; et, depuis que la religion, cette auguste exilée, a repris parmi nous ses droits sacrés, il a été rétabli au même endroit où il était auparavant.

Nous devons attacher d'autant plus de prix à sa conservation, que nous n'en avons aucun autre dans la cathédrale propre à nous rappeler le souvenir de cet illustre prélat, parce qu'il est mort à Paris, où ses obsèques se firent avec la plus grande pompe (quoiqu'il eût demandé qu'on l'enterrât avec la plus grande simplicité),

dans l'église de Saint-Sulpice qui reçut ses dépouilles mortelles. On a mis alors au-dessus de sa tombe cette épitaphe :

« *Siste viator ac lege :*

« *Sub hâc sepultus lapide quiescit , cujus in æternum
« vivet memoria :*

« *Eminentissimus cardinalis Fredericus - Hieronymus
« de Roze de la Rochefoucauld , genere maximus , vir-
« tute excelsior , probitate incomparabilis .*

« *Illum corporis et animi dotibus instruxerat natura ,
« sed vel à teneris annis peritura cognovit , solum Deum
« sitivit et secutus est .*

« *In eo eminere rara pietas , sana doctrina , solidum
« ingenium et perspicax .*

« *Vigenti annis et octo , ecclesiam Bituricensem rexit ,
« prudens , providus , disciplinæ tenax , cuncta religione
« ponderans .*

« *Pater pauperum sublevavit miserias , solatus est af-
« flictos , consilio juvit et opibus .*

« *Bonus pastor animam suam dedisset pro ovibus suis .*

« *Illum mirata est Roma ; ecclesia gallicana vidit lu-
« men , pacificatorem et exemplar ; Ludovicus veneratus
« est et amavit .*

« *Quid plura ! ubique christianus extitit , ubique epis-
« copus .*

« *Totius gentis amores et deliciae , urbis , aulæ , regni ;
« Regis ipsius luctu , è vivis migravit III calend. maii ,
« anno r. s. h. M. DCC. LVII , ætatis suæ LV I .*

C'est aux soins et aux bienfaits de M.^{sr} le cardinal de la Rochefoucauld que nous devons le superbe maître-autel en marbre blanc de notre église, ainsi que les stalles et toutes les autres décorations du chœur et du sanctuaire, faites depuis 1757, et qui subsistent encore en grande partie. Ces décorations, commencées de son vivant, n'ont été achevées que long-temps après sa mort, et ce n'est même qu'en 1767 que le maître-autel a été consacré par M.^{sr} Phelypeaux, son successeur.

C'est à lui également que nous avons l'obligation de la nouvelle édition du bréviaire, ainsi que de tous les livres liturgiques actuellement en usage dans le diocèse.

Le chapitre, pénétré de la reconnaissance la plus vive pour tout le bien que M.^{sr} de la Rochefoucauld avait fait à la cathédrale en général, et à la plupart de ses membres en particulier, avait, par acte capitulaire du 13 novembre 1757, fondé à perpétuité pour cet insigne bienfaiteur, le jour anniversaire de sa mort, un obit solennel où M. le doyen devait officier, et qui a toujours eu lieu jusqu'à la révolution.

En 1769, P.-Ant. Romelot, alors chancelier de l'église de Bourges et prieur de Coincy, qui avait été attaché à M.^{sr} le cardinal de la Rochefoucauld, et l'avait accompagné dans son ambassade de

Rome, avait fait décorer avec beaucoup de goût la chapelle qui fait le sujet de cet article, et orner d'un bel autel en tombeau, de lambris de menuiserie et d'une grille d'entrée en fer, très-riche, relevée de dorure; mais tout a été détruit dans la révolution qui a tant détruit; car il est reconnu maintenant que cette révolution a renversé en France les trois quarts au moins des édifices religieux.

On admire maintenant dans le rétable de l'autel un tableau de Boucher, qui est un des plus beaux monumens qu'il nous ait laissé de son génie. Le sujet est une nativité de Notre-Seigneur; il est d'une touche hardie, toutes les têtes sont pleines d'expression et de vérité; l'art du dessin s'y montre dans toute sa perfection: c'est grand dommage que le temps en ait affaibli les couleurs.

Ce tableau servait précédemment de décoration au rétable de l'autel de la chapelle de la Vierge qui suit dans le fond du rond-point, où est maintenant sa statue; il en a été retiré en 1825, et placé dans celle dont nous parlons.

Il est à regretter que cette chapelle qui contient des monumens d'un si grand intérêt pour la ville de Bourges, et qui a été restaurée au moment du rétablissement du culte catholique, se ressente un peu trop du temps de détresse où on était alors.

§. 11.

*De la chapelle de la Sainte-Vierge , nommée autrefois
la chapelle au Duc , et de la Châtre,*

Cette chapelle a été consacrée dès l'origine à la sainte Vierge ; car depuis le concile général d'Ephèse, tenu en 431, qu'on a commencé à ériger des temples sous son invocation et à instituer des fêtes en son honneur, on ne bâtissait aucune église un peu importante sans lui dédier la première et principale chapelle.

Celle-ci, qui est au fond du rond-point, a porté successivement différens noms : elle se nommait, très-anciennement, avant 1400, la chapelle du Chef, ou du Chevet, parce qu'elle est en effet le chef et comme à la tête des autres chapelles.

Ensuite on l'a nommée la chapelle au Duc, depuis qu'un acte capitulaire avait ordonné que la messe fondée en 1367 par le duc Jean à l'autel de l'église souterraine, serait célébrée dorénavant tous les jours dans cette chapelle.

Enfin, on l'a appelée la chapelle de la Châtre, 1.^o parce que Claude de la Châtre, maréchal de France, gouverneur et grand bailli du Berry, dont le nom se rattache si glorieusement aux fastes de la monarchie, et surtout à ceux de cette pro-

vince ; qui a consacré ses talens à la défense de sa patrie , principalement pendant les guerres du protestantisme , y avait aussi fondé trois messes par semaine (1) ;

2.° Parce que la famille de la Châtre , si illustre , si ancienne dans le Berry , dont l'origine se perd dans la nuit des temps , avait fait placer dans cette chapelle les bustes en marbre de Gabriel de la Châtre , capitaine de la grosse tour de Bourges , mort en 1538 , et celui de Claude de la Châtre , précité , mort en 1614 ; ils avaient été inhumés l'un et l'autre , non pas dans cette chapelle , comme le disent trop légèrement plusieurs de nos historiens (ce qui était physiquement impossible , puisque le fond de cette chapelle n'est qu'un massif de maçonnerie sous le carreau) , mais au-dessous , dans l'église souterraine.

Ces deux bustes placés l'un à droite et l'autre à gauche , entre le pilastre d'entrée et la croisée , et portés sur deux culs-de-lampes qu'on voit encore fixés à la boiserie , ont été brisés en 1793 ; mais les deux tables de marbre qui les accompa-

(1) Claude de la Châtre est auteur d'un ouvrage intitulé : *La Prise de Thionville* , imprimé à Paris en 1558 , in-4.0 , et des *Règlements militaires* , imprimés à Bourges en 1569 ,

gnaient, et sur lesquelles étaient gravées en lettres d'or des inscriptions en leur honneur, propres à transmettre à la postérité le nom des titres et des dignités dont ces deux grands hommes ont été décorés, et les services qu'ils avaient rendus à la patrie, échappées à la hache révolutionnaire, ont été transportées, en 1822, dans la chapelle voisine, dite à présent de Sainte-Catherine, située au midi de celle dont nous parlons.

Les nouvelles décorations faites en 1823 à cette chapelle de la Vierge ont été l'objet de la critique, qui a prétendu qu'il convenait de faire mettre au-dessus de l'autel une très-grande statue. On n'a pas voulu, sans doute, faire attention qu'il fallait un juste rapport de proportion entre la grandeur de la statue et celle de la chapelle; que d'ailleurs cette statue ne pouvait être vue qu'à une très-petite distance: or, l'aspect d'une grande statue, d'une statue colossale, vue à une très-petite distance, n'aurait-il pas été désagréable à l'œil?

Mais, en outre, une modique élévation rapproche davantage des yeux des fidèles la figure de cette reine des anges et des hommes, de cette mère de bonté et de miséricorde, et s'allie parfaitement avec la bienveillante protection que la plus aimable des mères accorde aux pécheurs pénitens qui ont recours à elle.

Sans doute un beau tableau tel que celui de

Boucher, qui y était auparavant, eût été plus convenable pour la décoration de cette chapelle, et d'un meilleur goût qu'une statue; mais le goût ne peut pas toujours donner la loi, surtout dans les églises; il s'y rencontre des usages, des convenances que le temps, l'habitude, la religion même ont autorisés, et auxquels l'art est obligé de se conformer.

En tout cas la statue en plâtre qui décore cette chapelle actuellement est d'un fort beau modèle; on voit qu'elle a été exécutée par un artiste habile; elle remplit bien l'idée qu'on se fait du sujet: on y trouve tout à-la-fois l'air virginal et l'expression maternelle: c'est là ce qui constitue le caractère de Marie; mais cette statue est d'une dimension un peu trop faible.

Le groupe de la Vierge et de l'enfant Jésus, posé sur un socle de six pouces, est placé dans une niche supportée par deux pilastres. Cette niche, peinte en marbre blanc veiné, est renfoncée, et ajoutée à la construction primitive. Il eût été à désirer que le style et le caractère de cette niche eussent été plus en harmonie avec celui de la chapelle; mais, il faut le dire, on a été forcé de mettre une sévère économie dans ces embellissemens.

Les vitraux de cette chapelle sont assez estimés, et remarquables par une grande richesse de dessin et par des détails précieux.

L'artiste a représenté dans le panneau du milieu une assomption de la sainte Vierge, et dans les autres et les divers compartimens des meneaux, différens traits de la vie et de l'histoire de cette reine des anges. Malheureusement plusieurs de ces vitraux ont éprouvé des accidens, et ont été bien défigurés par différentes restaurations ridicules qu'on y a faites.

§. 12.

De la Chapelle de Saint-Etienne , de Saint-Roch , et de tous les Saints , à présent de Sainte-Catherine.

Cette chapelle était originairement sous l'invocation de tous les saints; trois vicairies y avaient été fondées en 1418, par Guillaume de Boisratier, archevêque de Bourges. Les titulaires de ces vicairies devaient dire une messe tous les premier jour de chaque mois pour le fondateur, et ces bénéfices étaient à la nomination du chapitre.

Diverses corporations d'arts et de métiers tenaient anciennement leurs confréries dans cette chapelle; mais ils se retirèrent chez les religieux mendiants, à mesure que ceux-ci s'établirent à Bourges: la tradition veut même que ces corporations aient fourni aux dépenses nécessaires pour les décorations et la confection des vitraux, et qu'ils les aient fait peindre à leurs frais; en

tout cas, ils portent bien, ainsi que ceux de la chapelle suivante et des environs, l'empreinte du mauvais goût et du style barbare des 13.^e et 14.^e siècles.

§. 13.

De la Chapelle de la Blanche, ou de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, ou des Labbe, à présent de Saint-François.

Cette chapelle, dédiée à la sainte Vierge, avait été décorée *moult magnifiquement*, dit une vieille chronique, par Odo ou Eudes de Sully, alors souchantre de l'église de Bourges, puis grand chantre, et enfin évêque de Paris où il est mort en 1268. Cet illustre prélat, parent de Philippe-Auguste, roi de France; de Henri II, roi d'Angleterre, et frère de Simon de Sully, archevêque de Bourges, a été inhumé dans le chœur de la cathédrale de Paris, sous une tombe de bronze où était gravée en creux son effigie, et sur laquelle était son épitaphe où on loue son grand zèle épiscopal, sa douceur, sa bienfaisance pour son église, et sa charité envers les pauvres.

Il fonda dans cette chapelle trois bénéfices simples ou vicairies en l'honneur de la sainte Vierge, appelés de Notre-Dame-de-la-Blanche, ou

du Blanc-Manteau , dont les souchantres étaient collateurs de plein droit. Il en fonda également un sous le même titre , dans l'église paroissiale d'Huriel , dont il était seigneur.

C'est lui aussi qui avait donné en 1256 à la souchantrerie la grande maison attachée à ce bénéfice , située dans le cloître , rue du Guichet , et anciennement de la Souchantrerie. On y voit encore , sur une vieille croisée en plomb , ses armes qui sont d'azur au lion d'or ; et avant les réparations faites en 1781 par le dernier souchantre , elles étaient sculptées en relief au-dessus de la porte du jardin.

En 1380 , Simon de Rochechouart , sou chantre et archidiacre de Châteauroux dans l'église de Bourges , fit refaire à neuf l'autel de cette chapelle , les boiseries d'enceinte , et une grille d'entrée en fer qu'il fit dorer.

Enfin , en 1640 , Jean Jacques Labbe , doyen de la même église , la fit restaurer de nouveau , et y fonda une messe tous les jours pour sa famille ; en outre il donna au chapitre une somme de 1200 livres pour la fondation d'un obit solennel le jour anniversaire de sa mort : il a été inhumé vis-à-vis l'entrée de cette chapelle , dans la nef.

C'est depuis cette époque qu'elle avait pris le nom de la chapelle des Labbe , au lieu de Sully .

qu'elle portait auparavant ; parce que le chapitre en accorda l'usage à Jean Jacques Labbe, pour lui et pour sa famille qui tenait un rang distingué dans la ville de Bourges , et qui a produit plusieurs grands hommes ; entre autres le père Labbe , jésuite, mort en 1667, si connu par sa vaste érudition et par tous ses ouvrages de littérature et d'histoire , qui lui ont obtenu un des premiers rangs parmi les hommes qui ont illustré le Berry. Ce savant a laissé soixante - seize ouvrages au public sur différentes matières, notamment une collection des Conciles , en 17 volumes in-folio.

Cette chapelle est la dernière des cinq bâties dans œuvre , et en même temps que l'église ; ces cinq chapelles sont d'une très-petite dimension , parce qu'alors on ne les avait pas destinées à recevoir des autels, attendu qu'à l'époque où elles ont été construites , ainsi que l'église , on ne disait point ou très-peu de messes basses , et qu'elles ne servaient qu'à ceux qui, hors le temps des offices, voulaient prier ou méditer en particulier.

Mais si alors on disait très-peu de messes basses, on célébrait plusieurs grands offices ou messes hautes de suite dans la même église , quand il en était nécessaire, afin que tout le peuple pût y assister.

§. 14.

*De la chapelle de Saint-Thibaut , ou de l'Archevêché ,
à présent de Sainte-Solange.*

Cette chapelle a été consacrée en l'honneur de saint Thibaut, ermite: on croit que c'est Guillaume de Boisratier, élu archevêque de Bourges en 1410, qui l'a fait bâtir, comme semblent le prouver ses armes sculptées sur des écussons placés au haut de la croisée en dehors.

L'arcade d'entrée, jetée d'une colonne à l'autre pour soutenir le mur qui achève de former la séparation de cette chapelle et de la nef, n'est ornée que de trois nervures, une très-grosse au milieu accompagnée de deux plus petites, entre lesquelles est une baguette taillée en ove.

Les deux colonnes qui portent cette arcade méritent une attention particulière; elles sont engagées dans les murs, et leur chapiteaux sont d'un style et d'un dessin tout-à-fait différent l'un de l'autre. Celui à droite en entrant, dont l'abaque n'est qu'une large pierre carrée, a pour tout ornement des feuillages indiqués à peine avec la pointe du ciseau, et, sur les deux angles, de petites volutes fort grossières; celui de gauche a un abaque semblable: sur la face de devant sont

représentés deux levriers qui laissent tomber de leur gueule une espèce de draperie, et qui soutiennent avec leurs têtes les cornes de l'abaque; sur les faces de côté, on voit deux autres levriers qui se terminent par le bas en queue de serpent, qui forment une volute en se repliant, et qui ramènent cette queue au milieu de la face du chapiteau.

La forme et le style de cette arcade ne ressemblent en rien à aucuns de celles des autres chapelles; ils sembleraient annoncer une époque plus reculée que le 15.^e siècle, et porter plutôt l'empreinte du mauvais goût des 10.^e ou 11.^e siècles; dans ce cas, Guillaume de Boisratier n'aurait été que le restaurateur de cette chapelle: les armes de France sculptées à la clef des voûtes sur des écussons dorés, et chargés de fleurs de lis sans nombre, seraient encore très-propres à confirmer cette conjecture.

Cette chapelle appartenait précédemment aux archevêques, c'est-à-dire qu'ils en avaient l'usage; parce que c'était par-là qu'ils se rendaient anciennement de leur palais à l'église avec tout leur cortège pour assister aux offices; car alors les principaux bâtimens de l'archevêché touchaient immédiatement à la cathédrale dans cette partie, tels que cette fameuse salle de Saint-Guillaume, bâtie par ce Saint, où a été publiée par Henri

d'Avaugour , archevêque de Bourges, la pragmatique-sanction rédigée en 1438 dans la grande salle du palais, et où ont été tenus plusieurs conciles provinciaux , notamment celui de 1282; où on prononçait aussi anciennement les jugemens ecclésiastiques, lorsqu'on cessa de les rendre sous le portique des églises.

Cette salle de Saint-Guillaume , détruite par l'incendie de 1559, était située au-dessous de l'escalier qui porte encore le nom de ce Saint, et de la petite campanille qui couronne son entrée et qui pyramide si agréablement à l'œil du côté du sud. Cet escalier extérieur, pratiqué en partie le long du rampant d'un des arcs-boutans , sert à faciliter l'exécution des travaux et des réparations qui ont lieu dans cette partie.

Cette disposition de bâtimens du palais archiépiscopal attenant à l'église , était d'autant plus nécessaire alors, que dans ces anciens temps de ferveur de la piété chrétienne les archevêques assistaient fort régulièrement à la tête de leur clergé à tous les offices du jour et de la nuit , lorsqu'ils n'étaient pas occupés à faire des visites dans leur diocèse.

Alors les jardins de l'archevêché étaient à la place où sont maintenant les bâtimens de ce palais, le pavillon Maurepas et l'arrière-cour, et ce n'est que depuis que ces bâtimens ont été construits

dans cet endroit, que le roi Louis XIV a, par un arrêt du conseil du 12 août 1681, enregistré au bureau des finances de Bourges le 18 décembre suivant, accordé à M.^{gr} de la Vrillière, archevêque, et à ses successeurs, la partie du rempart et des fossés de la ville qui étaient vis-à-vis, pour y faire le jardin que nous y voyons aujourd'hui (1).

Depuis le rétablissement du culte catholique et que la religion a relevé parmi nous son front majestueux, la chapelle dont nous venons de donner la description a été très-bien décorée aux

(1) Lorsqu'on reconstruisit en 1822 la loge du portier de l'archevêché, on trouva, en faisant les fouilles des fondations, l'issue d'un grand souterrain divisé en plusieurs chambres qui se prolongent jusqu'à la cathédrale ; ce souterrain n'est autre chose qu'une partie de ce qu'on appelait autrefois les caves de Saint-Guillaume, parce qu'elles étaient sous les bâtimens de ce palais, situés alors entre les bâtimens actuels et l'église, et sur le plateau qui forme à présent l'entrée du jardin.

Ceux qui sont descendus dans ces souterrains ont du remarquer que presque toutes les voûtes et les arcs qui les fortifient sont à plein-cintre, et que toute cette construction est faite de petites pierres de taille du même échantillon, à la manière des romains du bas-empire.

frais et des deniers de la confrairie de Saint-Solange qui y est établie, en vertu d'une ordonnance de M.^{sr} de Mercy, du 25 avril 1805.

§. 15.

De la chapelle de Sainte-Catherine, à présent de Saint-Nicolas,

Cette chapelle, qui est sous l'invocation de sainte Catherine, a été construite vers l'an 1390 par Simon Aligret, chanoine et chancelier de l'église de Bourges, et à ce titre aussi chancelier de l'université, car ces deux dignités étaient autrefois réunies; il était encore prieur du chapitre des Aix et premier physicien (médecin) du duc Jean, qu'il appelait *son bon mattre*, et qui lui donna en effet des preuves de l'affection la plus distinguée.

Le caveau funéraire de cette chapelle reçut les dépouilles mortelles de son fondateur après sa mort; elles y ont été transférées de Rouen, où il est mort le 18 octobre 1415, comme on le voit par son épitaphe incrustée dans le mur à côté de l'autel, et par sa tombe qui est au pied de cet autel, sur laquelle son effigie est gravée en creux, de grandeur naturelle, et dans le costume de sa dignité, sur un fond d'architecture.

Il a fondé dans sa chapelle deux vicairies de Sainte-Catherine, ou plutôt il y réunit, après sa construction, ces deux bénéfices du titre de Sainte-Catherine dont il était titulaire, qui avaient été érigés en 1226 en titre de bénéfices, et dotés par noble homme Robert de Bonnes, qui leur avait assigné six muids de blé, et vingt-quatre muids de vin, à prendre dans la paroisse de Saint-Georges-sur-Arnon.

Simon Aligret, de concert avec Jean Dubreuil, chanoine de Saint-Etienne et conseiller du Roi, augmenta encore par la suite cette dotation, et imposa aux titulaires de ces deux bénéfices l'obligation de dire chacun une messe tous les jours pour le repos de son ame, et en outre d'assister à tous les offices du chœur.

On doit remarquer que l'écusson des armes de France, semé de fleurs de lis sans nombre, et celui du duc Jean, sont à la clef des voûtes et dans les vitraux; et celles du fondateur, à la naissance des nervures des voûtes, sur des écussons portés par de petits anges accroupis sur le mur.

Les vitraux sont assez bien peints pour le temps, et ne sont pas sans quelque mérite; on s'aperçoit qu'ils sont plus modernes que ceux du rond-point, et qu'ils ont été faits à l'époque de la renaissance des arts, par une main encore incertaine, mais assez ingénieuse et savante.

Le peintre a représenté, au sommet de la croisée, le Père éternel, et, dans les différens compartimens des meneaux, tous les détails du jugement dernier.

Dans le grand panneau le plus près de l'autel, le fondateur est peint avec un livre à la main, sous la figure symbolique de saint Simon, son patron; l'écusson de ses armes est au-dessous de lui.

Dans le second panneau, on voit sainte Catherine, vierge et martyre, avec sa roue; et, dans le troisième, la représentation d'un évêque qui est celle de Guillaume de Boisratier, alors archevêque de Bourges.

Dans le quatrième enfin, une sainte Catherine de Suède, accompagnée de plusieurs religieuses; tous ces personnages sont en pied, et de grandeur naturelle.

Le pavement de cette chapelle, ainsi que celui de la suivante, est un peu plus élevé que le sol de l'église, parce qu'elles sont bâties sur l'extrados de la voûte de la galerie qui conduit de ce côté dans l'église souterraine, et qu'on a voulu ménager entre cette voûte et le pavé de ces chapelles un espace suffisant pour y pratiquer des caveaux funéraires.

§. 16.

De la chapelle de Sainte-Barbe ou des Tullier.

Ce fut Pierre Tullier , doyen de l'église de Bourges , qui bâtit cette chapelle en 1551, et qui la mit sous l'invocation de sainte Barbe , vierge et martyre à Nicomédie. Il donna au chapitre une somme de 400 livres pour la fondation d'une messe tous les jours dans sa chapelle, pour le repos de son ame.

Son corps repose dans le caveau de cette chapelle, ainsi que celui d'Henri Tullier, chanoine et doyen de la faculté de Théologie de l'université de Bourges, qui avait fait décorer très-richement cette chapelle en 1754.

Ce caveau funéraire a servi encore à différentes époques , à l'inhumation de plusieurs membres de cette famille , une des plus distinguées de la ville , à qui le chapitre avait concédé l'usage de cette chapelle, ainsi que le droit de sépulture.

Mais ce qui fait le principal mérite de cette chapelle, et ce qui doit lui donner du prix auprès des amateurs des beaux-arts, ce sont les superbes vitraux de la croisée, un des chefs-d'œuvre de Jean Lequier, fameux peintre sur verre, aussi distingué par ses vertus, par la probité de

ses mœurs et la noblesse de son caractère, que par ses talens.

Lequier, né à Bourges, y est mort en 1556, sur la paroisse de Saint-Jean-des-champs, et il a été inhumé dans la chapelle de Sainte-Anne de cette paroisse. Lequier avait formé plusieurs élèves distingués, auxquels nous sommes redevables ainsi qu'à lui de la plupart des beaux vitraux de nos églises: malheureusement grand nombre de ces chefs-d'œuvre ont péri dans la révolution par la destruction de ces édifices; mais heureusement aussi que Lequier s'est fait un nom plus durable que ses ouvrages, et une réputation qui a survécu à la plupart d'entre eux.

Comment et par quel instinct de bon goût, par quelle inspiration de génie, un homme qui n'avait sous les yeux que les dessins semi-gothiques des siècles précédens, qui participaient plus ou moins à leur goût dépravé, a-t-il pu secouer le joug de l'habitude et de l'exemple, pour adopter des dessins aussi purs et aussi corrects? comment a-t-il eu la hardiesse de franchir l'intervalle de plusieurs siècles pour aller chercher des modèles jusqu'aux beaux jours de Rome?

C'est cependant ce qu'à fait Lequier, principalement dans la belle composition dont il s'agit ici, où l'on remarque une richesse de dessin, une beauté d'exécution, une hardiesse de pin-

seau peu communes; c'est la peinture sur verre dans tout son appareil de richesse et de magnificence. Il est vrai qu'à cette époque les arts arrivaient au point de perfection des temps modernes, et que Lequier avait eu l'avantage d'étudier de bonne-heure les grands modèles en Italie.

Il a représenté dans le sommet de la croisée le spectacle le plus brillant de la cour céleste: le Père éternel est assis sur un trône de gloire, entouré du cortège des séraphins, des chérubins, des anges, des archanges et de tous les esprits bienheureux.

Dans le plan du milieu il a peint des portiques, des façades de temples et de palais de la plus grande magnificence, du meilleur goût et de la plus grande régularité.

On voit aussi d'un côté les armes de France, et de l'autre celles de François de Tournon, alors archevêque de Bourges, qui s'armait d'azur semé de fleurs de lis d'or, partie de gueule au lion d'or.

Dans le grand panneau du dernier plan, le plus près de l'autel, il a figuré sous une niche magnifiquement dessinée, ainsi que les trois qui la suivent, la sainte Vierge assise, la tête ornée de l'auréole sacrée, tenant dans ses bras l'enfant Jésus auprès duquel est Jean-Baptiste.

Dans le second panneau on aperçoit Pierre

Tullier (1), maire de la ville de Bourges, et Marie Bonin, sa femme, père et mère du fondateur, tous deux à genoux et dans l'attitude de personnes qui prient, revêtus du costume civil de ce temps-là. Derrière eux, saint Pierre, qu'on distingue à son auréole et à ses clefs, et qui présente ces deux personnages à la sainte Vierge qui est devant eux.

(1) Cette famille de Tullier a fourni anciennement à la ville de Bourges plusieurs maires qui portaient le même prénom ; entre autres, en 1628, un autre Pierre Tullier, aussi maire, fit lui-même un pèlerinage à N. D. de Liesse, en Picardie, pour accomplir un vœu solennel qui avait été fait par le corps municipal et par tous les habitans de cette ville, qui était désolée à cette époque par une peste cruelle qui fit périr cinq mille personnes.

Pierre Tullier présenta en leur nom, à Notre-Dame, une effigie de la ville de Bourges en argent, au bas de laquelle était l'inscription suivante, gravée en lettres d'or :

Regina poli, Biturix afflicta reclamationem,
Et celerem, scelorum conscia, postulat opem :
Cernis ut in cunctos, pestis contagia serpunt,
Insontes, sontes, ut necat ista lues.
Flectere quæ nosti, superos jam redde benignos,
Urbis et obsequii pignora certa cape.

Ces vers avaient été composés par le bienheureux

Dans le troisième panneau on voit un groupe de plusieurs personnages à genoux, qui sont Jean Tullier, bachelier en théologie; François Tullier, docteur-régent ès-droit; Pierre Tullier, fondateur, nommé doyen en 1528, tous placés par rang d'âge, la tête découverte, vêtus d'habits sacerdotaux, et tous enfans de Pierre Tullier père qui, au nom et sous la protection de saint Pierre, son patron, qu'on découvre dans le fond du tableau, *les dédie à l'église*, comme porte l'inscription qui est au-dessous, et qui les présente à cet effet à la sainte Vierge, figurée dans le premier tableau.

Dans le quatrième il y a un autre groupe de quatre personnages aussi à genoux, et dans la même attitude, qui sont encore des enfans ou des parens de cette famille, également *dédiés*, par Pierre Tullier, à l'église et présentés à la sainte

Roland Hébert, archevêque de Bourges, qui avait du talent pour la poésie latine, et qui avait engagé par ses pieuses exhortations à former ce vœu, en vertu duquel avant nos temps de trouble et d'impiété révolutionnaire, on faisait tous les ans, le premier dimanche de juin, une procession générale, de la cathédrale à l'église du collège, à laquelle assistaient, en grande tenue, les maire et les échevins, et même dans les premiers temps ils faisaient leurs dévotions à la grand'messe de la cathédrale qui la précédait.

Vierge. Autrefois nos pères attachaient un grand prix à se consacrer ainsi à Dieu, eux et leur famille.

Tous ces personnages sont costumés suivant le goût du temps, mais drapés de la manière la plus riche, la plus variée et la plus brillante.

On voit au bas des panneaux des inscriptions en style et en caractères d'alors, qui désignent tous ces personnages; comme on y voit aussi les armes des Tullier, des Bonin, des Leroy, des Mathé, des Castello, des Bouvier, tous alliés à la famille des Tullier (1).

A la suite de la chapelle dont nous venons de faire la description, entre le portique méridional de l'église et le pilier butant qui l'avoisine, il y a un petit bâtiment fort ancien, adhérent au mur de cette église, qui sert maintenant de logement au sacristain; on y monte par un petit escalier en vis, qui descend jusque dans l'église souterraine.

(1) Les particuliers qui donnaient des vitraux peints aux églises, voulaient souvent que leurs portraits y fussent représentés. C'était une satisfaction pour leur vanité d'espérer que leur ressemblance leur survivrait sur une substance fragile à la vérité, mais moins que la vie humaine.

Ce petit bâtiment avait autrefois une autre destination : dans le douzième siècle et même plus anciennement, il y avait peu d'églises cathédrales qui ne renfermassent quelques réclus ou récluses : on donnait ce nom à des personnes de piété qui, renonçant au monde, menaient la vie érémitique dans l'enceinte d'une église. L'appartement dont nous parlons, qui a une petite croisée, autrefois grillée, donnant dans l'intérieur de l'église, avait été destiné, à ce qu'il paraît, à ce pieux usage.

Le bréviaire de Bourges nous fournit la preuve de ce fait : il rapporte dans la légende de saint Amand et de saint Austrégésile, que saint Amand, qui était d'une piété éminente et qui devint par la suite évêque de Maëstricht, vint à Bourges vers l'an 613, du temps que saint Austrégésile (1) en

(1) Saint Austrégésile est le premier de la race des Visigots qui ait été élu archevêque ; car, dans les commencemens de la conversion de ces barbares, ils n'étaient point admis dans le clergé ; leur ignorance, leur férocité et leur légèreté naturelle empêchaient de leur confier l'administration des sacremens et la conduite des âmes ; ce ne fut guère qu'au 7.^e siècle qu'ils entrèrent indifféremment dans les ordres. Saint Appollinaire, prédécesseur, de saint Austrégésile, est le dernier de la famille romaine qui ait

était évêque; qu'il en fut reçu avec les plus grands témoignages d'affection; qu'il y mena pendant quinze ans la vie érémitique, dans une cellule que lui avait fait construire saint Austrégésile, sur la partie supérieure des murs de la ville, près l'église cathédrale: *In cellulâ propè ecclesiam cathedralè, in superiori civitatis muro*, et qu'il s'y livra à toutes les austérités de la pénitence. C'est d'après cela que l'église de Bourges, à qui la mémoire de ce saint Prélat était devenue bien précieuse, célèbre sa fête le 6 janvier, jour de sa mort.

Dans la primitive église on appelait *diaconies* ces lieux de retraite dont nous venons de parler, placés auprès des églises. On y renfermait les pauvres et les pénitens, afin que ceux-ci puissent y vivre recueillis et éloignés des occasions de rechûte. Il en est fait mention dans le sacramentaire attribué au pape Gelase, et dans une lettre du pape saint Grégoire III.

occupé ce siège; il était de la famille des Appollinaire, dont les ancêtres avaient été tant de fois préfets du prétoire dans les Gaules.

Les Visigots s'étaient emparé de la ville de Bourges au 5.^e siècle; mais Clovis la reprit au commencement du 6.^e, après la victoire qu'il remporta sur eux à Vouillé, en Poitou.

§. 17.

De la chapelle de Saint-André ou d'Etampes , à present du Sacré-Cœur , ou de Paroisse.

La plus grande et la plus belle de toutes les chapelles de l'église est celle-ci : aussi l'a-t-on destinée à l'usage de la paroisse. Elle est sous l'invocation de saint André, apôtre, et elle reconnaît pour ses fondateurs Robinet d'Etampes, conseiller et chambellan de Charles VII, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, favori de Jean I.^{er}, duc de Berry; Jean d'Etampes, chanoine de Bourges, évêque de Carcassonne; autre Jean d'Etampes, évêque de Nevers, et encore autre Jean d'Etampes, maître-d'hôtel du duc d'Angoulême; tous frères ou enfans de Robinet d'Etampes et de Jacqueline Roland, qui ont tous contribué aux frais de construction de cette chapelle, et y avaient fait grand nombre de fondations, entre autres de deux vicairies, l'une appelée de Notre-Dame de la Gisante, et l'autre de Saint-Nicolas.

Robinet d'Etampes et Marguerite de Beauvilliers, sa seconde femme, ainsi que beaucoup d'autres grands personnages de cette famille, qui jouait

alors un très-grand rôle en France, reposent dans le caveau funéraire de cette chapelle.

Leurs armes étaient précédemment à la clef des voûtes, ainsi que sur les vitraux où l'on voyait également le portrait en pied du duc Jean, présentant sa Sainte-Chapelle à Jésus-Christ et à la sainte Vierge; on n'y voit plus maintenant, à droite et à gauche, que les armes de France.

Le cardinal Boyer, archevêque de Bourges, et frère du fameux Thomas Boyer, général des finances sous trois rois, avait aussi fait, dans cette chapelle, la fondation d'une messe tous les jours, appelée la messe cardinale. La tradition porte que le motif qui le détermina à faire cette fondation, c'est qu'un jour le chanoine, en tour de semaine pour célébrer la messe du chœur, mourut subitement au moment de l'office; que tous les chanoines ayant dit leur messe, le cardinal Boyer fut obligé de dire lui-même la messe capitulaire, et que, pour prévenir par la suite un pareil inconvénient, il fonda cette messe cardinale, qui ne devait se dire qu'au commencement de la messe capitulaire. Il avait légué au chapitre pour cette fondation une somme de 6000 livres tournois, qui ont servi à acheter, entre autres, le domaine de Sainte-Radégonde.

La hache révolutionnaire, toute couverte de ruines et de débris, avait, à ce qu'il paraît, ou,

blié, au moins en partie, cette belle chapelle; car au milieu des ruines de toutes les autres on y a retrouvé encore son autel, ses lambris en menuiserie formant le revêtement de l'intérieur, et les autres décorations qui y avaient été faites peu d'années avant la révolution. Il n'en a été enlevé que le tableau du rétable de l'autel, représentant le martyr de saint André, et la grille dorée qui en fermait l'entrée.

L'arcade de cette entrée, d'une forme et d'un style sémi-gothiques, est ornée extérieurement, dans toute son étendue, d'un enroulement de branche de vigne d'un seul jet, chargé de grappes de raisin, remarquable surtout par le coulant des formes et la beauté des contours.

Cette chapelle a été décorée dans un nouveau goût en 1818; on a doré les nervures des voûtes et des croisées, ainsi que les ornemens de la boiserie et de l'autel, dans le rétable duquel on doit remarquer un tableau de M. Boisnard, qui représente une adoration du Sacré-Cœur de Jésus.

Ce cœur occupe la partie supérieure du tableau, et au-dessous on voit un groupe d'anges en adoration: un accident de lumière, qui part de ce cœur, glisse au sein de l'ombre, et vient frapper sur une effigie de la cathédrale qu'on aperçoit dans le plan inférieur du tableau.

La dévotion au Sacré-Cœur a été établie dans

cette chapelle lors de la mission qui a été faite à Bourges , en 1817 , et la fête se célèbre le lendemain de l'octave du Saint-Sacrement.

Les habitans de Bourges ont soutenu , dans la circonstance de cette mission , la réputation de piété qu'ils s'étaient justement acquise.

Toute la ville en général a reçu avec la plus grande avidité les leçons de la parole divine et les instructions des missionnaires ; et ses habitans se sont élevés alors , pour ainsi dire , à la ferveur des premiers chrétiens : des conversions innombrables se sont succédées ; un nombre infini de personnes se sont approchées des sacremens ; tous les exercices ont été suivis avec un zèle constant.

La croix de la mission a été plantée avec la plus grande solennité , le 18 avril , à l'entrée du carrefour de Saint-Ursin , par huit missionnaires , pères de la Foi , en présence de MM. de Fontenay , Gassot et Margaillan , vicaires généraux capitulaires , le siège vacant , et de tout le clergé de la ville ; de M. le baron Rey , lieutenant général des armées du Roi , commandant la 21.^e division ; de M. le baron Sallé , premier président de la Cour royale ; de M. le marquis de Villeeneuve , préfet du Cher ; de M. le chevalier Bonnault-d'Houet , maire de la ville , et de toutes les autorités civiles et militaires , comme il est constaté par l'inscription qui est au pied de la croix sur une table de bronze.

Le son des cloches et une musique triomphale ont annoncé cette cérémonie: la garde nationale et les troupes de la garnison, sous les armes, accompagnaient le cortége.

La croix en fer, d'une fort belle exécution, enrichie sur ses quatre faces d'ornemens circulaires dorés, et haute de 20. pieds, a été portée par six divisions de trente hommes, prises dans toutes les classes des habitans; une foule immense faisait alors retentir les airs du cantique *vive Jésus, vive sa croix*; et le chant des cantiques religieux qui s'élevait, mêlé aux accords de la musique militaire, ajoutait encore au caractère imposant de cette cérémonie.

Les sentimens religieux plus répandus dans toutes les classes de la société, l'épuration des mœurs, l'extinction des haines, le rétablissement de la paix dans les familles, de nombreuses restitutions, la bénédiction de beaucoup de mariages auxquels il manquait la consécration religieuse, ont été les heureux fruits de cette mission, dont les habitans de Bourges conserveront de longs et précieux souvenirs.

Nous aimons à les rappeler ici, ces souvenirs, parce qu'on ne doit jamais perdre l'occasion de remettre sous les yeux des fidèles les événemens qui renferment de grandes leçons de piété.

§. 18.

De la chapelle de la Trinité, ou des Leroy.

Cette chapelle a été construite en 1470 ; elle reconnaît pour fondateur Jean Leroy , maître des requêtes et souverain président des comptes. Il la mit sous l'invocation de la sainte Trinité , et par son testament de l'an 1473 , il y fonda une messe tous les jours pour lui et pour toute sa famille. Il y choisit sa sépulture , ainsi que son neveu Antoine Leroy , sieur de Villeneuve , correcteur des comptes , qui légua au chapitre plusieurs maisons dans la ville , et les dîmes de Sainte-Solange , pour la fondation d'une messe et de douze anniversaires par an. L'un et l'autre ont été inhumés dans cette chapelle , ainsi qu'un grand nombre d'autres personnages de cette famille , dont les armes , ainsi que celles des Bastard , qui lui était alliée , étaient sculptées ; avant la révolution , sur des écussons portés par de petits anges accroupis à la naissance des nervures qui montent dans les arêtes des voûtes.

On a sculpté sur la clef de ces voûtes une figure du Père éternel qui tient à la main un globe surmonté d'une croix , signe de sa puissance
Les vitraux de cette chapelle méritent assez de

fixer l'attention des curieux , par la correction du dessin et l'éclat des couleurs ; on serait porté à croire qu'ils sont de quelque élève de Lequier, qui en avait formé un grand nombre , parce qu'à cette époque la peinture sur verre était fort en vogue : on ne sera pas éloigné de ce sentiment , si l'on observe les rapports de ressemblance qui existent entre ces vitraux et ceux de Lequier.

L'artiste a représenté dans la partie supérieure de ces vitraux une assomption de la sainte Vierge qui paraît là toute brillante de gloire , et environnée de toute part d'une multitude d'anges répandus dans les divers compartimens des meneaux : presque tous déroulent devant eux des phylactères où sont écrits des passages de l'écriture qui ont rapport à elle , ou des inscriptions à sa louange.

Dans le second plan , on voit la tentation d'Ève et la chute de nos premiers parens : on découvre, dans un espèce de lointain, l'arbre de la science du bien et du mal , chargé de fruits , dont la tige est enlacée par un serpent ; à côté , une femme qui n'est encore vêtue que de sa seule innocence, tenant à la main une pomme que le serpent vient de lui présenter ; un peu plus loin , le père commun de tous les hommes , dans le même état, accepte la pomme des mains de sa femme.

A gauche du spectateur , à l'extrémité du ta-

bleau, on aperçoit l'ange du Seigneur qui vient pour les chasser tous deux du paradis terrestre, après leur désobéissance.

Dans chacun des quatre panneaux du dernier plan, on distingue un groupe de trois personnages de grandeur naturelle et très-richement drapés, qui sont, autant qu'on en peut juger, ou des emblèmes de la Trinité à laquelle cette chapelle est consacrée, ou d'autres personnages allégoriques, dont il est difficile de distinguer le caractère, parce qu'ils ont été bien défigurés par les restaurations qu'on a faites à différentes époques à ces vitraux.

On remarque au-dessus et au-dessous de ces groupes de très-riches dessins de péristyles, de portiques, d'édifices détachés, de palais magnifiques dans le genre de Lequier, et qui terminent toute cette composition, dans laquelle on distingue une belle exécution et les plus riches couleurs,

§. 19.

De la chapelle de Saint-Étienne, de Saint-Laurent, de Saint-Papoul, de Sainte-Colombe, ou de Coppin.

Cette chapelle a porté successivement tous ces différens noms. Pierre Coppin, chanoine de la Sainte-Chapelle, souchantre et chanoine de la

cathédrale, la fit construire en 1495, et la mit sous l'invocation de saint Papoul, prêtre et martyr en Languedoc, qui était son pays natal.

Par acte de dernière volonté de l'an 1506, il y fit la fondation d'une messe par semaine, et demanda à être enterré dans le caveau funéraire qu'il y avait fait pratiquer; ce qui a été exécuté.

Guillaume Foucault, doyen de l'église de Bourges, abbé de Puifferrant et chanoine de la Sainte-Chapelle, y fonda aussi en 1660 une messe pour chaque jour de l'année, appelée la messe Décanale, qui ne devait se dire qu'à l'issue de la grand'messe capitulaire.

On distingue à la clef des voûtes de cette chapelle, dont la coupe mérite d'être remarquée, et à la réunion de leurs nervures, cinq écussons découpés à jour, sur lesquels on a sculpté en relief et doré tous les instrumens de la passion.

On doit remarquer encore au-dessus de l'autel trois couronnemens de niches très-élégans, réhaussés de broderies, de festons les plus recherchés, et d'arabesques du meilleur goût qui concourent tous à faire de ce petit monument l'ensemble le plus riche et le plus gracieux, un petit chef-d'œuvre d'exécution.

Mais une autre partie d'ornement de cette chapelle, bien plus propre encore à inspirer un grand intérêt, ce sont ses vitraux qui sont de la

main de notre célèbre Lequier, et qui ne sont pas d'un mérite inférieur à ceux de la chapelle des Tullier.

Il a peint dans le sommet de la croisée une sainte face appendue à une grande croix; autour, au-dessus et dans les divers compartimens des meneaux, tous les instrumens de la passion de N. S., dans le plus grand détail.

Dans les différens cadres du second plan il a représenté toute l'histoire du martyr de saint Etienne; et dans le troisième, celle du martyr de saint Laurent. On remarque beaucoup de mouvement et d'expression dans les personnages, qui ne sont que de moyenne proportion dans tous ces tableaux, et costumés suivant le goût du temps.

Cette chapelle était originairement sous l'invocation de ces deux saints, sous laquelle on la dénommait plus spécialement.

L'arc d'entrée, qui est un assemblage assez singulier d'architecture et de sculpture arabesque et gothique, offre aux regards des curieux, intérieurement et extérieurement, dans tout son contour, depuis sa base, un mélange de figures fantastiques, plus bizarres que belles, d'hommes, d'animaux, d'oiseaux, de reptiles, de fleurs, et de grotesques de toute espèce, qui n'ont guères d'autre mérite que l'adresse et l'intelligence de

l'ouvrier ; elles sont toutes d'une très-petite proportion , et leur saillie est si considérable , qu'on les croirait absolument détachées du corps de l'ouvrage.

On éprouve un sentiment pénible en voyant que ces deux dernières chapelles sont encore dans l'état de dégradation et de nudité où les a réduites le terrible fléau de la révolution ; ce qui forme un contraste assez choquant avec la richesse des décorations de celle qui la précède.

§. 20.

De la petite horloge de l'intérieur de l'église.

Sous la dernière arcade des seconds bas-côtés, attenante au soubassement de la vieille tour, dans un local qui, faute d'autre, sert de revestiaire aux musiciens et aux chantres, on voit un petit monument d'art du 15.^e siècle, qui ne fait pas partie de l'église à la vérité, mais qui est assez curieux pour que nous en disions ici un mot.

C'est une ancienne horloge gothique, qui sert pour l'intérieur de l'église seulement à régler l'heure et le commencement des offices ; elle a été réparée en 1822.

Cette horloge était placée, avant 1760, sur l'ancien Jubé ; elle passait dans son temps pour un

chef-d'œuvre de l'art dans ce genre ; elle marque le cours du soleil et de la lune , comme on le voit par son cadran gothique. On a pourvu , dans le temps , à la dépense de sa construction par le produit d'une cotisation volontaire que firent entre eux les chanoines , dont le zèle fut secondé par celui des plus riches habitans de la ville ; et cette cotisation , qui a eu lieu pendant plusieurs années , a enfin produit les fonds nécessaires pour ce chef-d'œuvre , qui reconnaît pour auteur Jean Furoris , comme l'indique l'arrêté de compte rendu au chapitre à ce sujet , et qui s'exprime ainsi : *per miræ discretionis et scientiæ , magistrum Furoris Parisinum , et Remensem canonicum , artiumque astrologiæ , geometriæ , arithmeticæ , et medicinæ peritum invento , mirabiliter composito , et ordinato , ac per eum , die lunæ 6 martii , anno Domini 1423 incepto , et indè sequenti festo omnium Sanctorum totaliter completo.*

Ce chef-d'œuvre d'horlogerie gothique a coûté avec tous ses accessoires et tous frais faits , soixante écus d'or six sous six deniers , monnaie du temps ; et il en a coûté deux sous un denier tournois pour régaler *melioris vini* ledit Jean Furoris et Jean Chalier , son associé , le jour qu'ils ont accordé les timbres et fait marcher l'horloge.

Les 50 livres de plomb employé pour les poids

ont coûté au total dix sous un denier tournois.

La grande salle pratiquée anciennement dans ce soubassement de la vieille tour, servait avant la révolution à la communauté des vicaires ou chapelains établis dans la cathédrale, pour tenir leurs assemblées capitulaires; elle sert maintenant de revestiaire pour les enfans de chœur, et de réunion à l'usage des catéchismes.

CHAPITRE III.

De l'Église Souterraine.

Une des parties les plus curieuses et les plus vénérables de la cathédrale de Bourges, c'est sans contredit son église souterraine, qui est creusée sous l'hémicycle ou le rond-point de cette basilique: elle forme comme lui une ligne circulaire; son principal mérite est la solidité, la grandeur du plan, et l'élévation de ses voûtes.

C'est par cette église souterraine que tout l'édifice a été commencé; et c'est le bienheureux Raoul de Turenne, 46.^e archevêque de Bourges, qui a fait construire cette partie, et jeter les fondemens de tout le reste du monument, comme nous l'avons dit dans le chapitre premier; et s'il n'a pas eu le temps ni la gloire d'en compléter le projet, parce que la vie d'un seul homme ne pouvait suffire à une telle entreprise, il a eu du moins l'honneur de le commencer.

Il était fort ordinaire, dans les premiers siècles du christianisme, de bâtir des églises souterraines ou inférieures dans celles qu'on dédiait aux

martyrs; et on les appelait, d'après un usage reçu alors parmi les chrétiens, la *confession* ou la *descente*, parce qu'on les construisait le plus ordinairement sur les lieux et sur le terrain même où les martyrs avaient répandu leur sang pour la religion et confessé leur foi.

L'église souterraine de Bourges a ses deux issues dans l'intérieur de l'église supérieure: la première est située un peu au-dessus du portique méridional; la seconde l'est au-dessus du portique septentrional, en face de la première, et c'est cette dernière qui lui sert plus habituellement d'entrée.

Le vantail de la porte de cette entrée est enrichi, sur ses trois panneaux supérieurs, de bas-reliefs et d'ornemens de sculpture arabe très-artistement travaillés, et sculptés en partie dans la masse; et les pieds-droits de la porte, ornés de belles moulures qui l'encadrent, ont pour impostes chacun une petite niche concave et circulaire très-élégante, rehaussée de festons, de découpures et de riches broderies: chaque niche est supportée par un rinceau de feuillage qui lui sert de console.

L'encadrement ogive et renfoncé, formant le couronnement de cette porte, est décoré dans son champ d'une petite niche de même genre qui était accompagnée de fleurs de lis sans

nombre effacées dans la révolution, et son contour est enrichi de feuillages d'ornement détachés et découpés avec une grande délicatesse.

Toute cette composition arabesque est terminée dans le haut par un rinceau horizontal de feuilles d'acanthé en ressaut, sans autre amortissement,

En entrant par cette porte, dans cet étage souterrain, on trouve d'abord un escalier de trente-deux marches, partie demi-circulaire, partie disposée carrément en retour, au bout duquel est une vaste et longue galerie voûtée en ogive, qui communique dans l'intérieur de l'édifice: cette galerie a 32 mètres 48 centimètres ou 110 pieds de long, sur 4 mètres ou 12 pieds 6 pouces de large; et 5 mètres 20 centimètres ou 16 pieds d'élévation sous clef.

La retombée des voûtes de cette galerie se perd insensiblement sur les murs de chaque côté; les nervures qui les fortifient sont appuyées à leur naissance sur des têtes d'hommes, d'animaux ou d'autres configurations grotesques sculptées en plein relief.

Cette galerie conduit par une pente douce jusqu'à un emmarchement de treize degrés, au moyen desquels on descend dans l'église souterraine.

Cette église de forme circulaire, qui a ses fon-

demens dans les fossés même de l'ancienne enceinte de la ville, a intérieurement 78 mètres ou 240 pieds un pouce dans son plus grand pourtour ; 39 mètres 6 centimètres ou 121 pieds 11 pouces dans son plus petit, et 12 mètres 30 centimètres ou 37 pieds 10 pouces de largeur totale ; sa voûte a 7 mètres 80 centimètres ou 24 pieds de hauteur sous clef. Elle est fortifiée par des arêtes et des nervures très-multipliées et très-saillantes, qui se combinent de diverses manières.

Ces arêtes présentent une particularité assez extraordinaire : on remarque un biais qui va tantôt à droite, tantôt à gauche, comme on le voit dans plusieurs autres anciennes églises. On dit que l'idée des constructeurs était de représenter l'inclinaison de la tête de J.-C. au moment où il expira sur la croix ; mais ces biais n'ont lieu qu'à la voûte du plus petit pourtour qui enciint le premier caveau des catacombes, et seulement dans l'arcade au-dessus de son entrée. On retrouve la même particularité aux voûtes qui sont au-dessus dans l'église supérieure.

Huit énormes piliers soutiennent les voûtes de celle dont nous parlons, quatre de chaque côté de l'hémicycle ; par conséquent l'église souterraine ne descend que jusqu'aux quatrièmes colonnes de l'église supérieure, et non pas jusqu'à l'ancien jubé, ou jusqu'aux huitièmes colon-

nes auxquelles il était adossé, comme le prétend le père Martenne dans son Voyage littéraire imprimé en 1717, à moins qu'on ne veuille comprendre dans cette église les deux grandes galeries de droite et de gauche qui y conduisent, ainsi que la partie des catacombes qui est sous le sanctuaire et sous le chœur, ce qui serait démenti par le fait.

Ces huit piliers sont placés en ligne circulaire, de façon qu'ils correspondent aux colonnes qui sont au-dessus dans l'église supérieure et leur servent de fondemens; ils partagent cette église souterraine en deux nefs ou péristyles à-peu-près d'égale largeur, mais de longueur différente.

Ces piliers ont 2 mètres 30 centimètres ou 7 pieds de diamètre; ils se ressemblent tous dans leurs proportions et leurs profils; ils sont décorés sur les huit faces de pilastres dont les chapiteaux qui servent d'appui à la retombée des voûtes et à leurs nervures, sont tous différens les uns des autres dans leurs ornemens, et d'un goût un peu bizarre, comme tous ceux des monumens de cette époque.

Ces pilastres n'ont que 4 mètres ou 12 pieds 3 pouces d'élévation, y compris leurs bases et leurs chapiteaux évasés qui sont ornés de feuilles de chêne, d'acanthé, d'enroulemens et de toutes les richesses de l'art gothique. Ils offrent à la vue une grande diversité de profils, et ces profils

ainsi que tous leurs détails d'architecture prouvent que cet édifice est des meilleurs temps de l'architecture gothique :

Les deux murs circulaires de cette église sont l'un et l'autre ornés intérieurement de colonnes adossées, ou de pilastres semblables, et correspondant à ceux des piliers et espacés également ; mais le mur intérieur dont la ligne circulaire a moins d'étendue, n'a que huit pilastres correspondant, à dix pieds six pouces de distance l'un de l'autre, tandis que l'extérieur en a treize, distans l'un de l'autre de seize pieds.

Le mur intérieur qui fait la séparation de l'église souterraine dont nous parlons, et de la partie des catacombes que nous décrivons au n.° 1.^{er} du chapitre 4, est percé de cinq ouvertures longues et étroites en forme de meurtrières : celle qui est au centre à l'est de ce mur, vis-à-vis le tombeau du duc Jean, est formée par le prolongement de la croisée, ouverte depuis la voûte jusqu'au pavement, et sert de porte d'entrée à la partie des catacombes où est le sépulcre ; de chaque côté de cette porte, et à quelque distance d'elle, il y a deux longues croisées évasées, et percées comme elle dans l'épaisseur du mur : elles donnent dans la partie précitée des catacombes, et servent à éclairer ces demeures sépulcrales.

La galerie qui sert d'issue du côté du midi est

construite dans le même genre, de la même forme et dans les mêmes dimensions que celle du nord.

Le plan réduit qui est à la fin du livre, n.° 2, et ceux n.°s 3 et 4 fixeront mieux les idées, et sont plus propres à faire connaître cette église souterraine, les catacombes et l'église en général, que tout ce que nous pourrions dire à ce sujet.

Cette église souterraine, si propre à frapper d'étonnement le spectateur le moins attentif, et qu'il faut avoir vue et examinée par soi-même pour en connaître tout le mérite et la beauté, reçoit le jour dans son intérieur par douze grandes croisées pratiquées en forme de niches dans son mur extérieur, entre les pilastres ou colonnes engagées dans ce mur; ces croisées sont fermées par des verres de couleur.

Ce qui frappe d'abord les regards en y entrant par la galerie du nord, c'est la beauté des vitraux des cinq premières croisées; comment et par quel excès de luxe a-t-on pu prodiguer d'aussi beaux ornemens dans un lieu aussi peu fréquenté? mais la surprise cesse quand on apprend que ces vitraux précieux proviennent de la Sainte-Chapelle d'où on les a tirés, lors de sa destruction, pour les placer dans cet endroit.

On sait que cette Sainte-Chapelle (1) était re-

(1) Comme nous ne possédons aucune description, au-

marquable par la grande légèreté de sa construction, et surtout par l'éclat et par la beauté de ses

cune notice un peu étendue sur cette Sainte-Chapelle, nous croyons faire un véritable plaisir à nos lecteurs en leur donnant ici quelques détails à ce sujet, d'après un très-beau modèle, en plein relief, que la municipalité de Bourges a acheté d'un particulier, et qu'elle a fait déposer à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du conseil.

A la vérité, il n'y a point d'échelle qui puisse nous faire connaître le rapport de proportion entre ce modèle et l'original; mais ceux qui ont vu l'un et l'autre assurent que ce modèle est une imitation parfaite et exacte de l'édifice; qu'il rend bien tous les détails de son architecture, toutes les grâces et l'élégance de ses dessins, toutes les beautés de son exécution.

Mais il paraît, d'après d'anciens plans de cet édifice, qu'il avait de hauteur depuis le pavé jusqu'à la naissance des voûtes, sur les murs latéraux, 42 pieds, et sous clef 63 pieds 6 pouces; jusqu'au niveau de dessus l'entablement, 68 pieds 6 pouces. La charpente, depuis le dessus de l'entablement jusqu'au faîtage, avait 29 pieds de haut sur 41 de largeur totale hors d'œuvre.

La largeur totale de l'édifice hors des murs était de 43 pieds; les murs avaient 4 pieds d'épaisseur, et on présume que la longueur totale de l'édifice était d'environ de 88 pieds.

Ce modèle en bois a trois pieds dix lignes de long, dix-huit pouces de large, un pied cinq pouces de hauteur, depuis le sol jusqu'au comble; le tout en dehors, et le toit jusqu'au faîtage a un pied de haut.

vitraux. Le duc Jean de Berry, son fondateur, protecteur zélé des beaux-arts, qui s'appliqua sans

Le frontispice de ce modèle est élevé sur plusieurs marches comme l'était l'édifice même. On lit sur le pourtour de l'embasement de l'église cette inscription : *Le modèle, ou la représentation, et l'élevation du célèbre édifice de l'église de la Sainte-Chapelle du Palais royal de Bourges, fait par Gabard, à Bourges, 1766.*

Deux jolies petites tourelles dans le genre arabesque, terminées en pyramides très-aiguës, accompagnent le frontispice, dont le pignon est décoré d'une très-grande croisée, surmontée de trois roses d'architecture en trèfle, découpées très-délicatement dans le plein mur.

Ce frontispice est orné de la statue du duc Jean, tenant un livre à la main, en sa qualité de fondateur, ainsi que de celle de la duchesse, son épouse, des rois et des reines de France, ses ancêtres.

Tout l'édifice est contre-buté en dehors de chaque côté par sept piliers-butans d'une grande élégance, terminés par des frontons très-aigus, qui ont chacun pour amortissement une petite flèche ou pyramide d'un travail extrêmement délicat.

Le comble est orné, dans son pourtour, d'une galerie formant une ceinture horizontale garnie de balustrades arabesques évidées à jour.

Entre le premier et le second pilier de droite on remarque une petite porte à deux vantaux, qui servait d'entrée particulière au prince, au haut de laquelle est écrite en caractères gothiques sa légende favorite : *Oursine, le temps vinra*, et sur le même côté, entre les deux der-

cesse à en étendre l'empire, et assez juste appréciateur des talens, jaloux de faire paraître par-

niers piliers-butans, on aperçoit un avant-corps assez saillant, et du même style que l'édifice principal, qui renfermait la tribune où le duc Jean assistait aux offices avec toute sa cour. Il y en avait une semblable vis-à-vis de l'autre côté du chœur pour la duchesse et pour les dames de sa suite, et l'une et l'autre de ces tribunes étaient décorées d'une très-belle cheminée de forme arabesque.

Un clocher à huit pans, travaillé à jour, d'une construction hardie, d'une légèreté et d'une hauteur surprenantes, est établi sur le faitage, au milieu de l'édifice; il est orné de trois rangs de galeries extérieures, et terminé par un lanternon aussi à jour, qui supporte une grande croix.

La croupe est surmontée d'une statue d'ange d'une très-grande proportion, qui a les ailes éployées, afin de pouvoir tourner sur son pivot au gré des vents; elle tient d'une de ses mains l'étendard royal au bout d'une longue pique, et de l'autre elle sonne de la trompette.

On distingue dans l'intérieur de l'église, sur le plateau du chœur, derrière le grand aigle, le mausolée du duc, environné d'une grille d'enceinte pour en défendre l'approche.

Les portes d'entrée de ce chœur, remarquables par leur riche composition dans le genre arabesque, se voient maintenant dans le soubassement de la tour neuve de la cathédrale, sous l'arcade méridionale, à laquelle elles servent de clôture; elles y ont été placées en 1824.

Cette Sainte-Chapelle, ce chef-d'œuvre d'architecture sarrazine, avait été construite en retour d'équerre sur le

tout une magnificence digne d'un grand prince, avait employé pour la construction de sa Sainte-

plan du palais du duc Jean , et d'après le modèle de celle de Paris , bâtie par saint Louis à son retour de Palestine ; mais la copie , à ce qu'assurent plusieurs de nos anciens historiens , surpassait l'original. Son entrée principale était située au midi , par le grand portique. Sa construction avait été commencée en 1400 , et terminée en 1405. André Fremiot , archevêque de Bourges , en fit la dédicace le 18 avril de cette même année , et la consacra en l'honneur du Sauveur.

Son fondateur y avait établi un chapitre , composé d'un trésorier et de douze chanoines , de treize chapelains et de treize vicaires exempts de la juridiction de l'archevêque ; il la dota de biens-fonds très-considérables , et enrichit son trésor d'une quantité prodigieuse de reliques et de reliquaires d'or et d'argent , de vases sacrés du plus grand prix , d'ornemens magnifiques , d'objets d'antiquité , d'effets précieux de toute espèce.

On prétend que le motif qui détermina ce prince à faire édifier sa Sainte-Chapelle , a été le refus que fit le chapitre de la cathédrale de lui accorder les honneurs de la sépulture dans le chœur de son église , et d'y faire ériger son mausolée de son vivant ; qu'il avait même déjà composé l'épithaphe suivante , pour être gravée sur son tombeau :

J'ay été grand de race et d'apparence ,
Fils , frère , et oncle de roys de France ;

Chapelle les artistes les plus habiles et les plus fameux de son temps , dans tous les genres.

Aux princes cher , des peuples honoré ,
 De mon Berry , peu s'en faut adoré ;
 Mais je vois bien qu'au sang n'en la grandeur ,
 N'aux biens mondains , ne gist le grand-heur :
 Le sang royal , ni les provinces larges ,
 N'exemptent point les princes de grandes charges ;
 La vertu seule allège un fardeau fort ,
 Et la foy peut exempter de la mort.

On voyait à la voûte de la Sainte-Chapelle , soutenus par une chaîne de fer , le bois et les ossemens gigantesques d'une espèce de cerf , ou plutôt de monstre , nommé par nos anciens historiens *Ranchier* ou *Briat*. L'effigie colossale de cet animal extraordinaire était placée sur le sou-bassement du frontispice de l'église , à droite de la porte d'entrée ; il portait à son cou l'écu de France , suspendu par le moyen d'une large ceinture , sur laquelle était écrit qu'il avait vécu trois cents ans , et qu'il était haut de quinze coudées ; on avait trouvé sa sépulture et son squelette dans le Dauphiné , et non dans le Berry , quoique dans le peuple on l'appelât le Géant du Berry (1).

Le duc Jean est mort assez long-temps après avoir achevé sa Sainte-Chapelle , mais avant que d'avoir fini de construire son palais dans lequel cependant on transféra toutes les juridictions de la ville de Bourges en 1487 ,

(1) On ignore ce qu'est devenue cette espèce de curiosité , dont il n'est fait aucune mention dans l'inventaire des effets de la Sainte-Chapelle transportés à la cathédrale.

La présence de tous ces artistes fit même dans le Berry , et surtout dans la ville de Bourges , une

lors de l'incendie des bâtimens du prieuré de la Comtale (à présent le Collège , dont l'église a été démolie en 1807) où elles étaient alors établies , ainsi que le corps municipal.

Il y avait dans ce palais une salle de 156 pieds de long sur 60 de haut , et d'une largeur proportionnée , où se convoquaient autrefois , avant sa destruction , le ban et l'arrière-ban ; où s'était tenue la célèbre assemblée dans laquelle on avait rédigé la pragmatique-sanction ; où se tenaient en général toutes les grandes assemblées publiques , les foires , notamment notre foire du palais , d'où lui vient son nom.

Plusieurs accidens imprévus ont contribué à la ruine de cette Sainte-Chapelle ; d'abord , le 18 avril 1693 , un violent incendie réduisit en cendres toute sa charpente et fit fondre le plomb de sa couverture ; ensuite , le 18 février 1756 , un ouragan des plus furieux renversa le pignon du frontispice sur la voûte et la détruisit en très-grande partie.

On s'adressa au gouvernement à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires pour réparer tous ces désastres ; mais les dépenses énormes qu'ils auraient exigées fit prendre le parti de supprimer le chapitre qui y était établi , et de le réunir , ainsi que ses biens , à celui de la cathédrale.

Les lettres-patentes de suppression furent expédiées au mois de février 1757 , et les 17 et 19 août suivans ,

révolution dans les arts, principalement dans les arts où l'esprit conduit la main, comme dans l'architecture et la sculpture; car souvent il suffit d'un homme supérieur par son rang ou par son esprit pour mettre à la mode les beaux-arts et le bon goût.

L'artiste qui a peint les vitraux dont il s'agit ici, y a représenté différens traits de la vie de ce prince qui a fait époque dans notre histoire, et les actions des principaux personnages de sa cour, ainsi que les évènements les plus remarquables de son temps.

Mais un autre objet bien plus propre encore à

on transporta à la cathédrale les reliques, les vases sacrés, les ornemens et tous les effets précieux, ainsi que les ossemens du duc Jean et de la duchesse, son épouse, et on déposa ces ossemens dans un caveau pratiqué dans le milieu du rond-point de l'église souterraine, sur lequel on plaça leur mausolée, qui était auparavant dans le chœur de la Sainte-Chapelle. La démolition de l'église fut ordonnée de suite, et les matériaux vendus: il ne nous reste plus maintenant, pour ainsi dire, aucun vestige qui puisse nous rappeler le souvenir de ce superbe monument de la piété et de la munificence de notre premier duc de Berry, qui avait décoré la ville de Bourges pendant plus de trois siècles.

exciter à tous égards l'intérêt et l'attention des curieux, c'est le magnifique mausolée de ce prince.

Après la suppression de la Sainte-Chapelle et sa réunion à la cathédrale, ce monument, qu'on avait placé d'abord après la mort du Duc dans le cœur de cette première église, a été transporté le 19 août 1757, ainsi que ses ossemens qu'il renfermait, comme ceux de la princesse, son épouse, dans le milieu du rond-point de notre église souterraine, où on peut le voir encore, c'est-à-dire ses débris ; car on se doute bien que le tombeau d'un prince (1) n'a pas échappé aux mains sacrilèges du vandalisme de 1793, ni à la vengeance injurieuse de nos révolutionnaires ; et la destruction de la majeure partie de ce monument atteste bien le passage d'une révolution désastreuse, comme ses débris annoncent encore son ancienne magnificence. Il a été outragé et renversé au point qu'il ne reste plus que la table de marbre noir

(1) Comme ce prince a été un des plus insignes bienfaiteurs de la cathédrale, l'ancien chapitre, après l'obit qu'il célébrait tous les mois pour lui, allait faire une station à ce tombeau ; on y chantait un *libera* et un *de profundis*, en faux bourdon. La terre de Lury et ses dépendances avaient été données au chapitre par ce prince, en 1412, pour la fondation de cet obit.

qui couvrait le sarcophage , sur laquelle est la statue couchée du Duc , où brille la pureté des formes et la noblesse de l'expression. Cette statue, qui probablement retrace fidèlement les traits du prince , est de marbre blanc et de grandeur naturelle. Le prince est représenté dans un état de mort , vêtu d'une longue robe , dont les chutes descendent jusqu'aux pieds ; les mains croisées sur la poitrine , la couronne ducale sur la tête , et les pieds appuyés sur une ourse , aussi couchée et enchaînée , qu'il avait pris pour symbole dans ses armes , avec cette devise : *Oursine , le temps vinra* ; devise qu'il avait adoptée d'après l'espoir qu'il avait conçu de devenir un jour roi de France , et qu'il adressait à sa femme qui s'appelait Oursine.

Sur une large banderole qu'il porte sur l'épaule droite , on lit ces deux vers latins :

*Quid sublime genus , quid opes , quid gloria præstant ,
Prospice , mox aderant hæc mihi , nunc abeunt.*

et autour de la table sur le chanfrein , on a gravé l'épithaphe suivante :

Cy repose de très noble mémoire , Monseigneur Jean , fils , frère , oncle de Roys de France , neveu de l'empereur Charles ; duc de Berry , comte de Poitou , d'Étampes , du Mans , de Boulogne et d'Auvergne ; pair de France ,

qui édifica , doua , et garnit de très saintes reliques , et de très riches ornemens , cette Sainte-Chapelle , et trépassa à Paris , à l'âge de 76 ans , en l'an 1416 , le 15^e jour de juin. Priez Dieu pour l'ame de lui , et en mémoire duquel , Charles , roi de France , son neveu et héritier , prince très chrétien et très vertueux , fit faire cette sépulture.

Ce mausolée, d'un marbre blanc veiné des plus rares, était élevé de terre d'environ quatre pieds et demi, et formait un parallélogramme rectangle de sept pieds de longueur, sur une largeur proportionnée; il était orné sur ses quatre faces de bas-reliefs analogues et de sculptures d'un travail précieux : quatre groupes d'anges , placés aux quatre angles du mausolée , dans diverses attitudes de deuil ; un grand nombre de petites pleureuses en albâtre rangées sur le pourtour lui servaient d'accompagnement, et étaient autant de chefs-d'œuvre justement admirés des connaisseurs ; mais tous ces ornemens ont été brisés ou enlevés ; en un mot, excepté la statue et la table de marbre qui la soutient , tout le reste du mausolée a disparu : ainsi notre révolution , de désastreuse mémoire , nous a privés du plus magnifique et du plus précieux monument qui existât dans notre église, et même dans la ville de Bourges.

Hélas ! il semble cependant que les hommes devraient bien assez compter sur les ravages du temps , pour ne pas en hâter les effets , en pré-

venant ainsi ses coups, et en livrant à une ruine anticipée les monumens de leur pays et la gloire de leurs ancêtres !

Les quatre belles statues qui accompagnent actuellement les débris du mausolée du duc Jean n'en ont jamais fait partie ; elles n'ont été placées là que provisoirement et depuis le rétablissement du culte ; l'une est la statue du maréchal de Montigny, la deuxième et la troisième celles de Claude de l'Aubespine et de Marie de la Châtre, son épouse, et la quatrième, celle de Charles de l'Aubespine, leur fils, comme nous l'avons dit au chapitre des Chapelles.

En face du tombeau du duc Jean il y avait précédemment un autel très-richement décoré, renversé aussi en 1793 : il était adossé à un des pilastres du mur extérieur, et sous l'invocation de la sainte Vierge. L'ancien chapitre y faisait le samedi saint, après complies, une station (1) et un salut fondés par Robert de Cambrai, chanoine et archidiacre, neveu de l'archevêque de ce nom.

Très-anciennement on disait tous les jours à cet autel, magnifiquement restauré par ordre et des deniers du duc Jean, une messe de très-grand

(1) Cette station a encore lieu à présent, mais seulement à la chapelle de la Vierge, de l'église supérieure.

matin, dans l'hiver au commencement de matines, et dans l'été à quatre heures : on appelait cette messe la messe au Duc , parce qu'elle avait été fondée en 1367 par ce prince , qui avait donné pour cette fondation les terres de Neuvy et de Groises , au lieu d'une rente de cent vingt livres tournois qu'il avait d'abord affectée sur sa seigneurie de Mehun.

Mais la difficulté et les inconvéniens de faire descendre les fidèles avant le jour par une longue galerie fort difficile à bien éclairer , avait fait prendre le parti depuis long-temps de célébrer cette messe dans l'église supérieure , à la chapelle de la sainte Vierge , et c'est depuis ce changement qu'elle avait pris le nom de chapelle au Duc.

Anciennement encore , on disait à cet autel de l'église souterraine, le samedi saint, deux grand' messes , l'une appelée de la sainte Vierge , et l'autre du bon Larron.

Gabriel de la Châtre , capitaine de la Grosse-Tour de Bourges , et Claude de la Châtre , maréchal de France , gouverneur et grand bailli de Berry et d'Orléanois , ont reçu les honneurs de la sépulture , l'un à droite , et l'autre à gauche de cet autel.

On voyait autrefois au-dessus de leurs tombes leurs épitaphes gravées en creux , relevées d'or , sur deux tables de marbre fixées sur le mur ,

ainsi qu'une belle et longue inscription en l'honneur de Claude, qui rappelait tous ses titres et dignités, son dévouement à sa patrie et les services qu'il avait rendus à l'état sous six rois. La Thaumassière a consigné ces trois monumens dans son histoire du Berry, ce qui nous dispense de les rapporter dans cet endroit.

Outre messieurs de la Châtre, il est hors de doute qu'il y a eu une multitude d'autres grands personnages, des archevêques, des chanoines, des dignitaires du chapitre, qui ont eu leurs sépultures dans cette église souterraine: nous en avons des preuves incontestables aux archives du chapitre (1) où l'on trouve plusieurs procès-verbaux faits en 1757 et 1758, lorsqu'on a réparé le pavement de cette église, qui constatent qu'on y a trouvé en différens endroits plusieurs dépôts de reliques et d'ossemens.

Toutes les pierres sépulcrales qu'on y rencontre à chaque pas en fournissent encore de nouvelles preuves; il est vrai qu'on ne peut presque plus reconnaître à quels personnages elles ont appartenu, ni de quels siècles elles datent, parce que les inscriptions qui y ont été

(1) Voyez liasse 20.°

gravées originairement sont presque entièrement effacées par la main du temps.

On distingue cependant encore celle de Jacques Gassot, doyen de l'église de Bourges, qui a été inhumé à côté du troisième pilier en entrant par la galerie méridionale, et qui est mort le 28 août 1628, victime de son zèle pour la gloire de Dieu, et de sa charité envers ses concitoyens, en leur administrant les secours et les consolations de la religion pendant le terrible fléau de la peste qui a désolé la ville de Bourges et le Berry à cette époque, et qui enleva plus de cinq mille personnes. Il a obtenu la gloire immortelle en mettant ainsi le comble à ses vertus chrétiennes et sacerdotales.

La famille des Gassot, une des plus distinguées de cette ville, et féconde en personnes de mérite, a fourni depuis long-temps à différentes époques un grand nombre de sujets à l'église de Bourges, et un abbé à la fameuse abbaye régulière de Clervaux, en Champagne, dont saint Bernard avait été pourvu à l'âge de 14 ans.

On peut y remarquer aussi celle de Pierre-Antoine Romelot, grand vicaire et doyen de l'église de Bourges, syndic du clergé. D'après la loi existant à l'époque de sa mort, qui défendait d'enterrer dans les églises, il avait été inhumé en 1777 dans ce qu'on appelait alors le

cimetière des vicaires (1) (à présent le jardin du suisse) situé derrière la croupe de l'église; mais en 1807, quelque temps après le rétablissement du culte catholique, ses dépouilles mortelles ont été transférées dans cette église souterraine, par les soins de l'auteur de cette description, et déposées près la porte d'entrée du sépulcre, à gauche, dans une fosse pratiquée à cet effet, au-dessus de laquelle on a placé sa tombe qui porte l'épithaphe suivante que l'ancien chapitre y avait fait mettre lors de son inhumation :

Hic jacet Petrus-Antonius Romelot , Caroliloco ad matronam natus , sacræ facultatis Parisiensis licentiatus , hujus ecclesiæ decanus: obiit 13 septembriæ 1777, ætatis suæ 72.

Il est le dernier doyen de l'église de Bourges qui soit mort en possession de cette première dignité de l'ancien chapitre, puisque M. de Bengy, son successeur, a survécu à sa suppression.

Appui des faibles, ami des infortunés, M. Romelot aima toujours à les secourir par ses bienfaits; ce vénérable vieillard est mort plein de

(1) Ainsi nommé parce que c'était là et non dans l'intérieur de l'église qu'on donnait la sépulture aux vicaires et aux chantres du chapitre.

jours et de bonnes œuvres ; sa charité sans bornes, le souvenir de ses vertus et des services importants qu'il a rendus à l'église de Bourges et au diocèse en général, y fera vivre long-temps sa mémoire.

Il nous semble que c'est ici le lieu de parler du sépulcre, non pas que l'emplacement qu'il occupe appartienne à l'église souterraine, puisqu'il dépend des catacombes, comme nous le verrons à cette article ; mais parce que cette partie de bâtimens anciens n'a plus maintenant d'autre entrée que par l'église souterraine.

Cette entrée est ouverte à l'est dans le milieu du circuit du mur intérieur de cette église, vis-à-vis le tombeau du duc Jean.

Ce sépulcre a été érigé en 1336 par Foucault de Rochechouart, archevêque de Bourges ; il y fonda une procession et une station tous les premiers vendredis de chaque mois, qui a toujours eu lieu jusqu'à la catastrophe de la révolution.

La Thaumassière lui attribue ainsi que nous l'honneur de ce monument et de cette fondation ; mais ce qui doit paraître après cela un peu extraordinaire, c'est qu'il dit ailleurs, à son article de l'église cathédrale, et à celui de François de Tournon, archevêque, que c'est Jacques Dubreuil, chanoine et archidiaque de Bourbon, qui l'a fait

construire; il a voulu dire sans doute que ce monument ayant été dégradé ou détruit en partie par quelque accident qu'on ignore, Jacques Dubreuil l'a fait restaurer à ses frais, ce qui est vrai et conforme à une délibération capitulaire de 1543. Jacques Dubreuil y fonda aussi en même temps deux messes, qui devaient se dire à l'autel de la Vierge qui était vis-à-vis dans l'église souterraine.

Ce monument ayant été encore bien mutilé et détruit en grande partie par les protestans en 1562, le chapitre le fit rétablir et décorer de nouveau en 1640, tel que nous le voyons aujourd'hui.

Ce monument offre à la vue le simulacre du tombeau de J. C. Il est adossé vers l'occident à l'un des murs de séparation qui divisent les catacombes, et qui a été très-anciennement construit sous la voûte et sous les marches du maître-autel de l'église supérieure, dans une ligne parallèle aux troisièmes colonnes, à 19 pieds 8 pouces du fond du rond-point.

L'artiste a figuré sur un soubassement orné de bas-reliefs et d'arabesques, une représentation de J. C. dans un état de mort, et couché sur un linceuil qui est supporté d'un bout par Joseph d'Arimathie, et de l'autre par Nicodème, deux de ses disciples. Auprès du tombeau on voit

Marie-Magdelaine, les saintes femmes et les autres personnages qui étaient venu pour embaumer et ensevelir N. S.

En face du spectateur, on aperçoit la sainte Vierge, accompagnée de saint Jean-Baptiste qui la soutient; elle est couverte d'un voile, et dans l'attitude de la douleur la plus profonde; elle a les yeux fixés sur son cher fils. Sur le côté, à une certaine distance, on distingue Jacques Dubreuil à genoux, et en habit de chœur.

Au-dessus de ce tombeau, et sur la face du mur, on remarque dans des encadremens cintrés plusieurs groupes de statues de moyenne proportion et en bosse, représentant différens saints de l'ancien testament, avec leurs divers attributs caractéristiques; elles sont rangées sur une même ligne, et soutenues par des culs-de-lampe fixés dans les murs.

Les statues qui accompagnent le tombeau sont de forte proportion, dans des attitudes analogues, drapées à l'antique, et assez bien exécutées et coloriées, quoique d'un travail un peu grossier.

Toute cette composition est couronnée par un grand baldaquin qui lui sert d'amortissement, dont le plan est un parallélogramme, et dont le plafond en compartimens est orné de soffites dorés; il est soutenu dans le fond par le mur auquel il est adossé, et sur le devant par un très-

beau pendentif dans son milieu, et par quatre colonnes d'une espèce d'ordre ionique bâtard, dans la proportion de dix pieds; les chapiteaux et même le fût des colonnes ainsi que les piédestaux sont surchargés d'ornemens peints, de bas-reliefs dorés et de sujets de toute espèce d'assez mauvais goût, assez mal assortis au sujet, mais travaillés avec art.

La frise et tout l'entablement sont également ornés de peintures arabesques et de dorures qui y ont été prodiguées partout.

Ce monument, assez intéressant, a malheureusement été défiguré et bien dégradé dans ces derniers temps, par le nouveau fanatisme iconoclaste révolutionnaire, ainsi que tant d'autres productions des arts et de monumens religieux. La balustrade de fer doré qui en défendait l'approche, ainsi que la grille qui fermait l'entrée de cette chambre sépulcrale ont été enlevées.

L'emplacement où il est situé a de profondeur depuis son entrée, ou depuis le mur de 9 pieds d'épaisseur qui le sépare de l'église souterraine, jusqu'à celui auquel il est adossé, 6 mètres 40 centimètres, ou 19 pieds 8 pouces, et de largeur 9 mètres 80 centimètres, ou 30 pieds 2 pouces. Sa hauteur sous clef est de 7 mètres 30 centimètres, ou 22 pieds 6 pouces.

CHAPITRE IV.

Des Catacombes.

On appelle de ce nom les lieux et les édifices souterrains employés à la sépulture des morts.

Il est d'autant plus essentiel de donner quelques notions sur celles de l'église de Bourges, qu'aucun de nos historiens n'en a fait mention, quoique cette partie présente cependant un très-grand intérêt sous bien des rapports.

Apparemment que ces restes de monumens religieux, oubliés sous l'antique poussière où un saint respect et un dédain injuste les tiennent ensevelis, ne paraissaient à leurs yeux que d'illustres masures, dans lesquelles on devait se contenter de déplorer les ravages du temps.

Ou plutôt disons mieux, ce silence et cet oubli de la part de nos historiens ne doivent point étonner; parce qu'à l'époque où ils ont écrit, on n'avait plus depuis bien des siècles aucune connaissance des différens caveaux de nos catacombes, excepté du premier que par erreur on regardait comme faisant partie de l'église souterraine, attendu qu'il n'avait plus d'autre issue

que par cette église, et parce que ce n'est qu'en 1760 qu'on les a fait sortir de la poussière du temps et de l'oubli, comme nous en verrons la preuve dans cette partie.

Cependant ces catacombes dans leur état actuel sont encore dignes de l'attention des curieux, non seulement par leur antiquité et leur destination, mais par la nature et le caractère de leur architecture, qui semble appartenir à l'époque intermédiaire entre la cessation de l'architecture romaine et le commencement du genre gothique.

Le mot de catacombes, dans les premiers siècles du christianisme, emportait avec lui l'idée religieuse de tombeau des martyrs, parce qu'on ne dédiait alors d'églises qu'aux martyrs (1), et parce que ces lieux, avaient servi de retraite et de sépulcre aux premiers chrétiens persécutés, qui les partageaient avec la mort. Le chiffre X P. qui était le monogramme de J. C., gravé sur plusieurs sarcophages qu'on rencontrait dans ces retraites,

(1) Ce ne fut que vers le 5.^e siècle qu'on a commencé à les mettre sous l'invocation des confesseurs et des autres saints. L'un des plus célèbres de la France, saint Martin, en a eu une infinité sous son nom : il a même fait époque dans notre histoire ; car, pendant quelque temps, on a daté de l'année de sa mort.

imprima à ces hypogées, à ces lieux souterrains, le même caractère de sainteté et de respect qu'aux temples mêmes.

Car il n'y a point de peuple sur la terre qui ne chérisse le souvenir de ses anciens âges; ce respect pour l'antiquité se porte jusqu'aux édifices qui restent encore à nos yeux les témoins des siècles passés.

Mais ce n'est pas seulement sous ce point de vue et d'après des considérations de curiosité que nous devons envisager nos catacombes; elles sont encore un grand sujet de méditation pour la religion, pour l'homme pieux: le silence et l'obscurité qui y règnent disposent l'esprit à un recueillement religieux, et il faudrait que la piété eût tout-à-fait disparu de dessus la terre pour n'être pas touchée en visitant ces asiles de la mort où règne une tranquillité mystérieuse qui annonce le sanctuaire du repos.

On y respire, si l'on peut dire, je ne sais quelle atmosphère de la fragilité humaine; on y éprouve ces émotions religieuses qui retracent l'image de la destruction et le néant des choses de ce monde.

Le silence, les ténèbres et la mort sont les seuls et éternels habitans de ces antiques édifices qui ont bravé, du moins en partie, la durée des siècles et de tous les anciens monumens qui subsistent encore dans la ville de Bourges. Je

crois que l'on peut regarder celui dont nous parlons comme le plus curieux par sa haute antiquité : il n'est donc pas sans intérêt ni sans importance d'en faire passer l'idée et la connaissance à la postérité.

Là reposent incontestablement les cendres d'un grand nombre de nos anciens archevêques et d'une multitude d'autres personnages dont nous vénérons la mémoire, distingués par leur rang, leur sainteté, leurs vertus, et même par leur caractère historique : de manière qu'en visitant ces dépôts sacrés, nous pouvons nous écrier, comme autrefois Aurelius Victor Prudentius, visitant au 4.^e siècle les catacombes de Rome :

- » *Innumeras illic defossas mole sub undâ*
- » *Reliquias memini me didicisse hominum,*
- » *Quorum solus habet comperta vocabula Christus,*
- » *Ut potè quos propriæ junxit amicitiaë (1).*

Les seuls ornemens qui distinguent les nôtres sont des pierres sépulcrales, des tombeaux, un autel très-simple, fait d'une seule pierre, des niches à plein cintre à l'entour des murs, des ouvertures de porte et de croisée, ou encore en-

(1) Hym. XI. *de coronis.*

tières , ou à demi ruinées ; des voûtes fortifiées par des arcs-doubleaux , tout unis , mais construits comme elles , à la romaine ; une grande galerie qui ne présente de tous côtés que des attérissemens , des débris de colonnes , un amas de ruines et de décombres ; tout y retrace le séjour de la mort et de la destruction.

Et c'est autour de ces ruines et de ces débris , contemporains du peuple romain , que s'élève de toutes parts cette superbe basilique dans laquelle on admire cette grandeur de plan , cette hardiesse d'entreprise et d'exécution , qui ne doivent laisser aucun doute sur l'habileté de l'architecte qui en a conçu le plan.

Les bâtimens qui forment à présent nos catacombes et qui sont très-propres à nous donner le type des premiers temples chrétiens et des derniers travaux de l'architecture romaine , puisqu'ils paraissent être des restes précieux de cette architecture des derniers temps , n'ont point été originairement construits pour l'usage auquel on les a destinés depuis ; ils sont des débris , des parties considérables de la seconde église cathédrale , dont nous avons parlé dans notre premier chapitre , échappés aux ravages du temps , qu'on a conservés , qu'on a encaissés , pour ainsi dire , dans les fondemens de l'église actuelle , suivant l'ancien usage de renfermer toujours dans les

nouvelles basiliques tout ce qui avait appartenu aux anciennes , et qu'on a destinés alors à la sépulture des archevêques , et plus récemment à celle des chanoines et des dignitaires du chapitre , comme nous le verrons plus bas.

Les dimensions et l'étendue du sanctuaire et du chœur de cette église actuelle ou de la troisième église, sont celles à-peu-près de la totalité de la seconde, et par conséquent de nos catacombes, qui ne se composent que des restes des bâtimens encore subsistans et à moitié enterrés de cette seconde église, qu'on a renfermés dans les fondemens de la troisième.

L'enclos de ces catacombes que nous venons de déterminer n'est pas vide et ouvert dans toutes ses parties: il contient dans plusieurs endroits des monceaux de ruines et de décombres des bâtimens précédens; des massifs de maçonnerie, restes des anciens murs, et même de nouvelles constructions faites suivant le besoin, qui partagent ces catacombes en plusieurs caveaux ou chambres sépulcrales.

Nous les désignerons par les n.^{os} 1, 2, 3 et 4, qui sont le nombre de caveaux dont se composent aujourd'hui la totalité de nos catacombes.

Ainsi le n.^o 1.^{er} indique le caveau qui est à la tête de l'ancien édifice, et qui était le rond-point ou le sanctuaire de la seconde église. Ce caveau

s'étend depuis le mur circulaire qui le sépare de l'église souterraine, jusqu'à celui auquel est adossé ce qu'on appelle à-présent le sépulcre, et ce dernier passe sous la voûte qui porte les marches du maître-autel de l'église supérieure, dans l'alignement des troisièmes colonnes du rond-point de la grande nef. On a construit ce mur à l'époque où on a établi au-dessus ce maître-autel, afin de fortifier la voûte qui soutient sa masse.

Ce premier caveau a son issue par l'église souterraine: c'est pour cela que nous en avons donné à cet article les dimensions que nous ne répétons pas ici.

C'est une tradition constante dans l'église de Bourges, tradition fondée sur le témoignage de l'histoire et sur un grand nombre de renseignements, que saint Guillaume (1), mort en 1209, un de ses archevêques, plus illustre encore par ses grandes vertus, ses qualités supérieures et son éminente sainteté, que par sa haute naissance, a été inhumé dans ce premier caveau des catacombes où est le sépulcre.

(1) Saint Guillaume a été consacré par l'archevêque de Bordeaux, qui l'appelle son primate dans l'acte de consécration.

A la suite de plusieurs autres de nos historiens, la Thaumassière l'assure de la manière la plus positive ; comme il dit aussi avec autant de fondement, que Mahaut, ou Mathilde de Courtenay, comtesse de Nevers, sa petite nièce, fit ériger dans cet endroit, sur le tombeau de son oncle, une superbe chapelle ; c'est-à-dire un autel où elle aimait à venir souvent prier, et qu'elle donna en 1225, sur la terre de Nevers, 12 liv. parisis de rente au chapitre de Bourges, pour faire *arder* (brûler) perpétuellement un cierge sur le tombeau de son oncle, à l'exemple de Robert de Courtenay, qui y avait déjà fait en 1222 une fondation semblable.

Mais ce en quoi la Thaumassière s'est mépris, faute apparemment d'avoir bien examiné les lieux et distingué la différence des analogies, c'est d'assurer après cela, comme il le fait et sans en donner aucune preuve, que saint Guillaume a été enterré dans l'église souterraine : il a confondu le caveau où est le sépulcre avec l'église souterraine, et l'autel que la comtesse de Nevers avait fait ériger sur le tombeau de son oncle, avec celui qui était adossé au mur extérieur du fond du rond-point de l'église souterraine, magnifiquement restauré par le duc Jean, à côté duquel ont été enterrés MM. de la Châtre, et qui

avait existé de tout temps dans cet endroit (1).

Le lieu où est le sépulcre, et par conséquent où a été inhumé saint Guillaume, n'a jamais fait partie de l'église souterraine, qui est d'un style bien différent et d'une construction bien plus ancienne.

Il n'y a plus à la vérité, actuellement, d'autre entrée que par cette église, depuis qu'on a construit plusieurs murs de séparation dans nos catacombes; mais il en est totalement distinct et séparé par un mur circulaire de trois mètres, ou de 9 pieds 3 pouces d'épaisseur.

Le lieu où est le sépulcre, et pour parler plus exactement, le premier caveau des catacombes se termine en hémicycle, et sa voûte en calotte est à plein cintre, fortifiée par huit arcs-doubleaux tout unis, parce que cette voûte, ainsi que la maçonnerie intérieure destinée à la soutenir et appliquée sur l'ancienne, a été reconstruite à la fin du 13.^e siècle, époque où l'on commençait déjà à faire des voûtes à plein cintre, ou même un peu surbaissées à la manière des Romains.

(1) Charles VIII, passant par Bourges pour se rendre en Italie en 1494, voulut entendre la messe à cet autel, en l'honneur de saint Guillaume; et elle y fut célébrée par le cardinal de Saint-Malo, son ministre d'état.

Elle a été construite , dis-je , quelque temps après la canonisation de saint Guillaume , pour soutenir la masse du maître-autel de l'église supérieure qui porte dessus et qui fut refait alors , et celle des quatre grandes colonnes destinées à porter la chasse de ce saint archevêque , élevées aussi à cet époque derrière cet autel , dans l'endroit où est maintenant celui des anniversaires.

L'église souterraine , au contraire , est un édifice circulaire qui a toutes ses voûtes en ogive , dont les nervures diagonales et très-saillantes sont divisées en deux arcs qui se croisent à la clef.

Dans le premier , la retombée des arcs-doubleaux se termine en gaine et se perd insensiblement dans les murs comme celle des voûtes.

Dans la seconde , la retombée des voûtes et celle de leurs nervures sont portées par des piliers et des pilâtres gothiques.

Quoi qu'il en soit , lorsque saint Guillaume , l'honneur et la gloire de l'église de Bourges , qui avait été pendant toute sa vie un modèle de douceur , d'humilité , de pénitence et de charité chrétienne , eût été canonisé en 1218 , par le pape Honoré III , et que son corps eût été levé de terre , déposé dans une chasse d'argent massif par les soins de Girard de Cros , son successeur , et placé avec le plus grand appareil sur les quatre colonnes derrière le maître-autel de l'église supé-

rieure , où il est resté jusqu'en 1562 , qu'il a été enlevé et livré aux flammes avec celui de la bienheureuse Jeanne de Valois , par les protestans , alors la comtesse Mahaut , sa nièce , abandonna la chapelle ou l'autel qu'elle avait fait élever sur le tombeau de son oncle , dans le premier caveau , et , en 1336 , Foucault de Rochechouart , archevêque de Bourges , le fit supprimer , et fit construire à sa place un sépulcre dans le même genre à-peu-près que celui que nous y voyons aujourd'hui , comme nous l'avons dit plus au long au chapitre de l'Église souterraine.

En 1538 , Simon de Rochechouart , son neveu , chanoine et souchantre de l'église , a été inhumé en face de ce monument de la piété de son oncle envers Notre-Seigneur , comme il l'avait demandé par son testament.

Ensuite Jacques Dubreuil , chanoine et archidiaque de Bourbon , nommé en 1525 à l'archevêché de Bourges par la majeure partie du chapitre , mais sans succès , parce que François de Tournon , son compétiteur , qui n'avait eu cependant qu'un très-petit nombre de voix , l'emporta sur lui par la faveur du pape Clément VII qui confirma l'élection de ce dernier , malgré l'appel de Jacques Dubreuil au futur concile ; Jacques Dubreuil , dis-je , ayant fait restaurer ce sépulcre en 1543 , demanda aussi , par son acte

de dernière volonté, à être inhumé vis-à-vis ce sépulcre, à côté de Simon de Rochechouart, et ses dernières volontés ont été exécutées après sa mort. Ainsi il est le troisième que nous sachions bien positivement avoir reçu les honneurs de la sépulture dans ce premier caveau des catacombes qui ne fait point et qui n'a jamais fait partie de l'église souterraine ; comme le prétend la Thaumassière :

L'inscription en style et en caractères gothiques qui est sur l'un des deux pieds droits de la porte d'entrée de ce sépulcre, en fournirait encore une nouvelle preuve ; elle est ainsi conçue :

GAZOPHILACIUM:

Autre vous qui par cy passez, en grande méditation,
Priez Dieu pour ces trépassés, n'oubliez la réparation:

Le sens de ces vers ne peut s'appliquer qu'aux catacombes ; et non à l'église souterraine.

Saint Guillaume a donc eu son tombeau dans les catacombes, et non dans cette église, et les cendres d'un de nos plus illustres et de nos plus grands prélats ne pouvaient être mieux conservées que dans le lieu qui contenait déjà à coup sûr celles de plusieurs de ses saints prédécesseurs.

Car il ne faut pas s'imaginer qu'il soit le seul

avec Simon de Rochechouart et Jacques Dubreuil, qui ayent eu leurs sépultures dans ce premier caveau ; il y en a eu très-certainement un grand nombre d'autres dont il serait facile de découvrir les monumens funéraires , en faisant des fouilles jusqu'au premier sol.

On y rencontrerait probablement celui de Catherine de Montpensier, fille du duc Jean I.^{er}, qui a été inhumée dans ce premier caveau.

Remarquons ici en passant que malheureusement il ne nous reste plus aujourd'hui aucune relique, aucune espèce de monument qui puisse nous rappeler la mémoire de saint Guillaume.

Par un statut de l'an 1260, le chapitre a ordonné que sa fête serait célébrée, tous les ans, le 10 janvier, jour anniversaire de sa mort ; et par une délibération du 10 mai 1399, il envoya une cotte de ce saint archevêque à la faculté de théologie de Paris qui l'avait pris pour son patron.

Il paraît que c'est vers le commencement du 16.^e siècle qu'on a cessé entièrement d'inhumer dans ce premier caveau des catacombes, par respect pour le tombeau de Jésus-Christ qu'on y a fait ériger, et qu'on s'est borné alors à ne se servir que du quatrième, qui est au milieu du chœur, où nous voyons qu'on a inhumé presque tous nos archevêques depuis le 12.^e siècle jusqu'à la fin du 16.^e

On est autorisé à croire qu'un autre motif a pu déterminer encore à abandonner l'usage de ce premier caveau, ainsi que celui du deuxième et du troisième ; c'était la grande difficulté de faire entrer un sarcophage très-volumineux, qui renfermait le corps d'un archevêque embaumé, revêtu de ses habits pontificaux, avec sa crosse et sa mitre, comme cela se pratiquait alors par une porte aussi étroite que l'était celle du premier caveau, par l'église souterraine ; et cette difficulté était encore bien plus grande pour l'entrée du deuxième et du troisième, qui était alors sous une grande dalle de pierre, à l'entrée du chœur : car, pour arriver par-là jusqu'à ces caveaux, il fallait traverser une longue galerie obscure, dont nous allons parler tout-à-l'heure, qui était très-reserrée, et hérissée dans toute sa longueur de ruines et de débris qui rendaient son passage extrêmement dangereux et difficile.

Il est très-probable encore qu'il s'est joint à toutes ces considérations un motif plus relevé : on aura considéré qu'en inhumant ainsi nos saints archevêques dans le fond de catacombes obscures et ignorées, où l'œil ne pouvait pénétrer, les grandes leçons de piété et de vertu qu'ils avaient données pendant leur vie étaient, pour ainsi dire, perdues, en les perdant de vue ; leur sainteté ignorée, leur mémoire anéantie avec eux dans le fond de

leurs tombeaux; au lieu qu'en leur donnant la sépulture dans un lieu plus rapproché et plus apparent, dans le quatrième caveau, par exemple, qui est au milieu du chœur, et bien moins profond que les autres, il était facile de mettre, comme on a mis en effet au-dessus de leurs sépulcres, des épitaphes et des inscriptions propres à perpétuer leur mémoire, à rappeler sans cesse aux fidèles leur sainteté, leurs grandes actions, les services qu'ils avaient rendus à la religion et à la patrie, et qu'ainsi les vivans y trouveraient continuellement de grandes leçons, de nobles sujets d'émulation et d'encouragement à la vertu, et que ces illustres personnages, quoique couchés dans leurs tombeaux, vivraient encore réellement parmi les hommes.

Le second caveau a pour limites d'un côté, à l'est, l'ancien mur auquel est adossé le sépulcre, et qui est construit sous la voûte qui porte les marches du maître-autel, dont nous avons parlé plus haut; et de l'autre, à l'ouest, une grande arcade en plein cintre, qui passe sous la voûte qui soutient les premières marches du sanctuaire, sur une ligne parallèle aux quatrième colonnes, toujours en partant du fond de l'hémicycle.

Avant 1760, il communiquait par le moyen de cette arcade, alors ouverte, et actuellement murée avec le troisième qui suit, ou plutôt il ne

faisait qu'un avec lui, et il avait la même issue, par-dessous le pavé, à l'entrée de la porte occidentale du chœur; mais, lorsqu'on eût supprimé la Sainte-Chapelle, on recueillit avec respect tous les ossemens qu'on put y découvrir, qu'on transporta à la cathédrale; on les déposa dans ce second caveau, et en 1760, on construisit un mur en long-pan sous l'arcade précitée, de manière qu'on le sépara entièrement du troisième; il s'ensuit que ce second caveau n'a plus maintenant aucune espèce d'issue, et n'est plus qu'un ossuaire.

Le troisième caveau, attenant au précédent, s'étend en largeur depuis le mur construit en 1760 sous l'arcade que nous venons de nommer, jusqu'à un massif irrégulier de maçonnerie à l'ouest, dans lequel on voit d'autres petits caveaux, la porte de la galerie qui lui servait d'entrée avant 1760, des croisées, des niches à plein cintre, ou encore entières ou murées en partie.

Ce massif irrégulier, qui était, à ce qu'il paraît, le jubé de la seconde église, porte la voûte du haut-chœur qui est au-dessus, et il est situé un peu au-dessous de l'alignement des cinquièmes colonnes. de manière que ce caveau comprend l'espace qu'il y a entre les quatrièmes et les cinquièmes colonnes de l'église supérieure.

Depuis 1760, c'est ce troisième caveau qui est destiné à l'inhumation des archevêques. Avant

cette époque son entrée était placée entre les deux tribunes du jubé , à la porte occidentale du chœur , qui était alors sur une ligne parallèle aux huitièmes colonnes ; cette entrée était couverte , comme tout le reste du chœur , par une grande dalle de pierre de Charly , au-dessous de laquelle se trouvait un escalier souterrain , qui conduisait dans la grande galerie obscure et prolongée qui passe sous les stalles de droite , et c'est en suivant cette galerie souterraine , jusqu'au bout , qu'on arrivait à l'entrée de ce troisième caveau.

Mais il est certain qu'avant cette époque de 1760 , cette entrée , cette galerie et le caveau lui-même étaient alors inconnus depuis nombre de siècles , comme le prouve l'inscription que nous allons rapporter plus bas ; car ce n'est qu'à cette époque de 1760 , et en faisant les fouilles nécessaires pour établir les fondemens du nouveau jubé construit alors , qu'on les a découverts , comme c'est aussi à cette même époque qu'on a condamné cette entrée en la remplissant , ainsi que son escalier , d'une quantité considérable de décombres et gravois , et en la couvrant d'un pavé en marbre , semblable à celui du reste du chœur.

Mais afin de rendre ce caveau à son ancienne destination , on lui a fait une autre entrée beaucoup plus commode , ainsi qu'un nouvel escalier , en perçant l'épaisseur de la voûte en dehors du

chœur , et près sa porte méridionale , à côté de la quatrième colonne ; cette nouvelle entrée se ferme par une grande dalle de pierre qui est au niveau du pavé , et qu'on peut enlever au moyen de deux pitons de fer dont elle est armée.

En descendant l'escalier qui se présente par cette nouvelle entrée , on trouve d'abord une première rampe qui a dix marches , au bout de laquelle on aperçoit , sur la face du mur à droite , une inscription latine ainsi conçue : *Sepulcrum beati Rogerii Lefort de Ternes , P. P. Arch. Bit. mortui die 25 aprilis , anno 1367.*

Cette inscription , d'une écriture moderne , n'a été placée en cet endroit qu'en 1760 ; elle est aux pieds du tombeau du bienheureux Roger , qui a été inhumé vis-à-vis la troisième colonne qui est entre les marches du trône et la porte collatérale du chœur du côté du midi.

Avant 1760 il y avait au-dessus de ce tombeau une table de marbre sur laquelle on avait gravé cette épitaphe en son honneur :

*De Ternis natus Rogerius intitulatus ,
Noster prælatus jacet hic , intus benè gratus ,
Ter C. mille dabis sex decem septem numerabis ,
In primâ feriâ (quem suscipe Virgo Maria.)
Morti migravit , quia castè semper amavit.*

Ce vertueux prélat , qui avait d'abord été doyen

de l'église de Bourges, et ensuite évêque d'Orléans, était en si grande réputation de sainteté, et il s'opérait tant de miracles à son tombeau, qu'une chronique du temps s'exprime ainsi à son sujet : *Ad cujus tumulum, non solum cives, sed et rusticani catervatim concurrunt, vellera ovium, et alias oblationes in testimonium illius sanctitatis, asportantes.*

En faisant la nouvelle entrée dont nous venons de parler, on rencontra le corps du bienheureux Roger, revêtu, suivant l'ancien usage, de tous ses habits pontificaux, sa croix et sa crosse à côté de lui, comme il est constaté par le procès-verbal qui en fut dressé alors (1) ; mais on le laissa à la même place où il est encore.

Au bout de la première rampe, on trouve une pente douce qui conduit jusqu'au haut de la seconde qui a douze marches en retour au bout de laquelle on arrive dans le fond du caveau.

Mais auparavant il faut remarquer au plafond de l'escalier l'inscription suivante :

Hæc cripta (2) veteris ecclesiæ monumentum, detecta, sarta ac destinata sepulturæ archiepiscoporum, anno 1760.

(1) Voyez liasse 19, cote 8.

(2) Ce mot chez les anciens signifie la même chose que catacombes.

Voilà bien la preuve certaine que ce caveau était alors inconnu , et que c'est à cette époque qu'on en a recouvré la connaissance , et qu'on l'a destiné spécialement à la sépulture des archevêques.

Mais très-peu de temps après on l'a également affecté, comme nous allons le dire, à celle des chanoines et des dignitaires du chapitre ; car à cette époque on enterrait encore les chanoines dans les différentes nefs de l'église , comme on peut s'en convaincre par toutes les épitaphes qu'on y rencontre à chaque pas, et par leurs dates.

Mais le 10 mai 1776 , il parut une déclaration du roi , enregistrée au parlement , qui défendait d'enterrer dans les églises ; alors M.^{gr} de Phelipeaux , archevêque de Bourges , sur la demande du chapitre , rendit une ordonnance le 7 septembre 1776 (1) qui porte que les chanoines et dignitaires du chapitre seront inhumés dorénavant dans la grande galerie des catacombes.

Et c'est en vertu de cette ordonnance que M. du Vivier , archidiacre de Châteauroux dans l'église de Bourges , et plusieurs autres membres du chapitre morts à cette époque , y ont reçu les honneurs de la sépulture.

(1) Voyez liasse 19 , cote 1.

Cette ordonnance, qui donne les dimensions et l'étendue de cette partie des catacombes, dit qu'elle contient en superficie 700 pieds carrés.

D'après un toisé très-exact, ce troisième caveau a de longueur totale du midi au nord 11 mètres ou 34 pieds, sur 3 mètres ou 9 pieds 3 pouces de largeur, et 3 mètres 10 centimètres, ou 9 pieds 6 pouces de hauteur sous clef.

Sa voûte en berceau est à plein cintre, ainsi que les arcs doubleaux qui la fortifient, qui ne sont que de simples plates-bandes, comme tous ceux des autres caveaux.

Lorsqu'on est arrivé au bas du nouvel escalier on trouve d'abord à gauche l'entrée de cette grande galerie qui, passant sous les stalles, se prolongerait jusqu'à son ancienne entrée, à la porte du chœur, entre les deux tribunes du jubé, si on n'avait pas condamné cette entrée. Elle a 72 pieds de long; on ne peut la parcourir qu'à l'aide de flambeaux. Son plafond, qui a dans sa plus grande élévation environ 3 mètres ou 9 pieds, hauteur moyenne, est formé par de grandes dalles de pierre de Charly, dont la plupart sont des pierres sépulcrales.

Il est facile de reconnaître en entrant dans cette galerie qu'elle a été ouverte à travers des ruines; on aperçoit d'abord à gauche un long massif de maçonnerie régulière qui sert de fondement aux

colonnes qui passent derrière les stalles , dans l'église supérieure.

On remarque, à main droite, des fragmens de colonnes et de chapiteaux, des arrachemens, des restes de croisées et d'arcades, dont il est assez difficile de reconnaître le style et le caractère, mais qui paraissent être des derniers temps de l'empire romain dans les Gaules.

Au-delà de la porte de cette galerie, en s'avancant au nord et toujours à gauche, on trouve une autre entrée ou large passage, nommé premier caveau, construit en cône, qui communique à un second : ce premier caveau ou passage a de largeur moyenne 1 mètre 60 centimètres, ou 4 pieds 7 pouces ; et de profondeur, 2 mètres 20 centimètres, ou 6 pieds 8 pouces ; en face de ce double caveau on distingue l'arcade à la romaine dont nous avons parlé plus haut.

Le second caveau au fond duquel est construit un petit autel fort simple, d'une seule pierre, et sans aucun ornement, ne comprend dans toute son étendue que 2 mètres 30 centimètres, ou 7 pieds sur toutes les faces ; à droite et à gauche de cet autel, il y a deux petites niches ou croisées figurées en carré, et pratiquées dans l'épaisseur des murs.

C'est sur cet autel monolyte qu'on dépose le corps embaumé des archevêques, à leur arrivée

dans ces demeures de la mort, et il y reste jusqu'à ce qu'un successeur vienne le déplacer ; alors on lui donne la sépulture dans le terre-plein des catacombes, à côté de ses prédécesseurs, ou bien on le laisse encore sur terre à son rang.

C'est maintenant M.^{gr} Etienne-Jean-Baptiste des Galois de la Tour, installé archevêque de Bourges le 28 octobre 1819, et mort le 20 mars 1820, qui occupe la place sur l'autel (1).

Un peu au delà de ces deux petits caveaux, en avançant encore au nord, on lit sur une pierre sépulcrale placée au niveau du sol actuel, l'inscription suivante :

*Hic jacent ossa D. D. Michaelis Poncet de la Rivière,
Arch. Bit. temporibus calamitosis à tumulo plumbeo
erepta, recollecta autem sumptibus et curis venerabilis
Capituli, et fabricæ hujus Ecclesiæ, anno Domini 1819.*

(1) M.^{gr} Phelypeaux d'Herbaut, le dernier archevêque mort avant la révolution, a été enterré à Paris où il était décédé, sur la paroisse de Saint-Sulpice, le 28 septembre 1787.

Et M.^{gr} de Mercy, premier archevêque nommé en vertu du concordat de 1801, et mort le 12 février 1811, n'a pu être enterré que dans le cimetière commun, à raison des circonstances difficiles dans lesquelles on se trouvait alors.

Lorsqu'on perça la voûte en 1760, pour faire la nouvelle entrée de ce troisième caveau, on trouva le corps de cet archevêque enfermé dans un cercueil de plomb, et embaumé; alors on le descendit dans le fond de ce caveau, et on déposa le cercueil sur deux tronçons de fût de colonnes renversées à plate-terre, à peu près à l'endroit où nous venons de dire qu'on a enterré ses ossemens, et il y est resté jusqu'à l'époque de la révolution, qu'on a enlevé son cercueil de plomb, comme tous ceux qui étaient dans les autres caveaux funéraires.

Mais on avait laissé éparses sur la terre ses dépouilles mortelles : le crâne était encore entier, sauf l'ouverture faite en l'embaumant pour ôter la cervelle, à la place de laquelle on avait mis des étoupes enduites d'une liqueur extraite d'aromates, qui répandait encore alors une odeur assez forte.

Ce prélat avait à peine occupé le siège de Bourges deux ans, qu'une apoplexie l'emporta le 21 février 1677, à son retour des visites de son diocèse, où il avait déjà gagné tous les cœurs par son caractère de douceur et son excellente administration.

On lisait autrefois sur sa tombe cette épitaphe :

Hic jacet Michael Poncet, Parisiis oriundus, archiepiscopus Bituricensis, possessionem die 30 mensis oc-

tobris anno Domini 1675 adeptus est; diem vero ultimum clausit die Dominicâ sexagesimæ 21 februaris 1677, cum omnium honorum fletu, maxime ecclesiasticorum; sepultus in choro ecclesiæ Bit. propè sedem cancellariî, cum diocesim visitare incipisset.

Un de nos historiens (M. Dupré, curé de Lignièrès) prétend, dans son histoire manuscrite de la ville de Bourges, que ce troisième caveau, dont nous venons de donner la description, est la salle même du palais de Léocade, qui a servi anciennement de lieu d'assemblée aux premiers chrétiens convertis par saint Ursin, et qu'on le découvrit en 1760, en faisant les réparations du chœur; qu'on y trouva un autel avec des chandeliers, ainsi qu'un petit mur qui séparait le sanctuaire du reste de l'édifice; mais il n'a appuyé cette assertion d'aucune espèce de preuves, et il est certain, d'après tout ce que nous venons de dire à ce sujet, que ce caveau n'est, ainsi que les trois autres, qu'un reste des bâtimens de la seconde église, qu'on a renfermé dans les fondemens de la troisième.

Enfin le quatrième caveau s'étend depuis le massif de maçonnerie irrégulière dont nous avons parlé au commencement de l'article précédent, jusqu'au bas du chœur de l'église actuelle.

Heureusement que la profanation exercée avec tant de fureur en 1793, sur tous les tombeaux et les sépultures des personnages inhumés dans l'enceinte de la cathédrale , dont on a dispersé les cendres pour enlever les cercueils de plomb qui les contenaient, n'a pas eu lieu dans cette partie de nos catacombes, qui ont échappé à la rapacité de nos révolutionnaires ; ainsi nous avons conservé tous les précieux dépôts qui y étaient renfermés.

Avant les changemens et les embellissemens faits dans le chœur , dans les années de 1757 à 1760 , il y avait au-dessus de ce quatrième caveau , et au milieu du grand plateau du chœur, un ancien autel nommé l'autel de Saint-Philippe, parce qu'il était sous l'invocation de ce saint archevêque de Bourges , et placé au-dessus de son tombeau ; on l'appelait aussi l'autel des Anniversaires, parce qu'alors c'était à cet autel qu'on célébrait toutes les messes d'obits et tous les anniversaires fondés dans l'église de Bourges.

Il nous est impossible de donner les dimensions de ce caveau , et d'indiquer les communications qu'il pouvait avoir , soit avec les autres , soit en particulier , parce qu'on en a fermé hermétiquement l'entrée en 1757, en supprimant la grande dalle de pierre qui le couvrait , pour faire place à un pavé uniforme en marbre , tel que nous le voyons à présent.

Nous n'avons à ce sujet d'autres renseignements que ceux qui nous ont été communiqués par les personnes qui ont vu l'ancien chœur et l'ancien jubé, tels qu'ils étaient avant 1757, notamment par un ancien sacristain de l'église qui est à son service depuis 69 ans, et qui est descendu plusieurs fois dans ce caveau pendant les travaux qu'on faisait alors dans le chœur.

Il paraît que ce caveau est celui de tous qui est de la plus vaste dimension, et qu'il contient plusieurs petites chambres ou divisions, comme le précédent; aussi est-ce là où, depuis le 12.^e siècle jusqu'à l'époque où on a découvert l'entrée du troisième, qu'on a inhumé presque tous nos archevêques morts à Bourges, et qui n'ont pas demandé à l'être dans d'autres parties de l'église.

Plusieurs le sont dans le terre-plein du caveau; d'autres ont leurs sarcophages à plate-terre ou élevés sur des soubassements.

Nous allons donner ici la liste de ceux de nos archevêques les plus remarquables que nous savons y avoir reçu la sépulture, d'après le témoignage de l'histoire ou de leurs épitaphes que nous allons rapporter, parce qu'elles ont été composées par les personnages les plus célèbres du temps, et que plusieurs de nos historiens les ont données quelquefois d'une manière peu exacte.

1.^o Pierre de la Châtre, nommé à l'archevêché

de Bourges en 1140, et mort en 1171, un de nos plus illustres prélats par la noblesse de son origine, et un des plus distingués par son zèle et par ses vertus sacerdotales, qu'il suffit de nommer pour en faire l'éloge, a été inhumé dans ce quatrième caveau sous l'espace qui se trouve entre le banc des chantres et le pupitre, au milieu du grand plateau du chœur. On avait placé au-dessus de lui une grande tombe en bronze sur laquelle était gravée l'épitaphe suivante, qui rappelle toutes ses vertus et ses bienfaits envers son église et envers les pauvres :

*Clauditur hic Primas stans nomine menteque Petrus
De Castrá : nomen facta latere negant ;
Major honore suo , fortuná fortis in omni ;
Pertulit intrepidus damna , pericula , minas ;
Oppida , templa , domus quorum structura superbit ;
Autorem faciunt inveterata novum
Reddituum duplicans numerum , via juris , azilem
Pauperis , exemplar religionis erat.
Ultima primati , maii lux prima prioris ,
Vitæ meta fuit , principiumque novæ.
Anno ab incarnationis Domini 1171.*

C'est ce prélat qui avait donné à l'archevêché les terres de Naves et de Chabris, échangées par la suite pour celle de Quantilly. Il avait aussi

fait rebâtir le palais archiépiscopal renversé dans les guerres de ce temps là.

Le roi Louis VII, par lettres-patentes de l'an 1159, abolit, à sa prière, l'ancien usage ou plutôt l'abus de mettre au pillage les meubles des archevêques après leur mort.

Il paraît qu'à l'époque de son décès la construction de l'église était déjà assez avancée pour y célébrer l'office divin.

2.° Sir ou de Sully, élu archevêque en 1218, et mort en 1235, de l'illustre et ancienne maison de Sully, a été aussi inhumé au même endroit et sous la même tombe que Pierre de la Châtre, avec cette épitaphe particulière :

*Exuperans Simon, en in præsulè præses,
Orator, castus, patiens, sine crimine fastus,
Devotus Christo, tumulo quiescit in isto.
Bis sexcentos octo quater egerat annos,
Christus homo, sexto sextiles evolat idus.*

L'église de Saint-Pierre-le-Guillard qu'il a consacrée en 1220, le reconnaît pour son fondateur.

5.° Le bienheureux Philippe Berruyer, issu du sang royal, neveu de saint Guillaume, dont il a été le fidèle imitateur, et qui illustra tant son pontificat par sa piété, par son zèle, sa charité et par toutes ses vertus épiscopales, promu à la

primatie de Bourges, en 1234, mort en odeur de sainteté en 1260, a été déposé dans ce quatrième caveau, au pied du grand pupitre, sous la plate-bande de marbre cintrée par les deux bouts qui est au milieu du chœur, dans l'alignement des sixièmes colonnes, partant du rond-point et ét où était anciennement l'entrée de ce caveau.

Lorsqu'il eût été déclaré bienheureux et canonisé par les soins de Jean de Sully, son successeur, on leva son corps de terre, et on le déposa sous l'autel qu'on construisit alors en son honneur, au-dessus de son tombeau, devant le grand aigle, et qu'on nomma l'autel de Saint-Philippe, où on célébrait autrefois tous les anniversaires et les obits.

Et lorsqu'on supprima cet autel en 1757, on trouva son corps entier, revêtu de ses habits pontificaux, avec sa crosse et sa mitre : alors on le redescendit dans le caveau, à la place qu'il occupait auparavant.

On avait gravé sur sa tombe l'épithaphe suivante en son honneur :

Mole sub hâc lapidis sacrata sedē sedentis

Philippi Bituris ossa beata jacent :

Clarus in orbe fuit pauper sibi pauperis altor ;

Carnem mirè domans ; assiduis precibus ,

Vivus humi jacens , medicamen præstitit ægris ;

Est sibi nunc crebris laurea pro meritis :

Ce pieux et vénérable prélat avait fait mettre, le 25 octobre 1239, le corps de saint Ursin dans une très-magnifique chasse d'argent massif, enlevée par les protestans en 1562.

C'est lui aussi qui avait établi et fondé les révérenus pères Dominicains, à Bourges, en 1239, de concert avec la reine Blanche, mère de saint Louis (1).

4.^o Foucault ou Foulques de Rochechouart, nommé archevêque en 1330, et mort le 7 août 1343, a été aussi bien certainement inhumé dans un des quatre caveaux, puisqu'il est constant, d'après la chronique de Déols, qu'il l'a été dans le chœur de sa cathédrale, quoiqu'il ne nous reste aucune inscription, aucune épitaphe propre à nous indiquer le lieu de sa sépulture.

5.^o Guillaume de Boisratier, natif de Bourges, d'abord doyen, ensuite élu archevêque en 1410, un des plus grands jurisconsultes de son temps,

(1) Il existe à la bibliothèque publique de la ville un manuscrit en vélin contenant la vie et le récit des miracles de ce saint archevêque; il y est dit qu'il assistait très-régulièrement à tous les offices de son église, et surtout à ceux de la nuit, lorsqu'il n'était point à cheval pour faire la visite de son diocèse; il donnait ainsi à son peuple le bon exemple de l'assiduité aux offices divins.

secrétaire de Charles VI, chancelier de Jean 1.^{er}, duc de Berry, et mort en 1421, a eu également son tombeau auprès de celui du bienheureux Philippe Berruyer. On voit gravé sur sa tombe, pour épitaphe, les vers suivans qui rappellent toutes ses vertus et ses grandes qualités, ainsi que ses titres honorifiques :

*Eloquio clarus, studioque et floridus olim,
 Bononiæ leges, doctor utrasque legens
 Guillelmus Boistraterii, qui nobilis urbe
 Natus in hæc, Primas fulsit Aquitaniæ,
 Biturigum præsul, regni prescriptus honorum,
 Gestor, opem cunctis rebus et arte ferens,
 Regis amans, inopumque pater, fideique sacerdos,
 Carne subhactus humo, sidera mente rapit.*

6.^o Jean-Cœur, mort le 25 juin 1482, à l'abbaye de Saint-Sulpice dont il était titulaire, a reçu les honneurs de la sépulture un peu au-dessous de Pierre de la Châtre précité. On avait mis au-dessus de son sarcophage une tombe de marbre noir, avec cette courte épitaphe qu'il avait ordonnée par son testament: *Memorare quæ mea substantia,*

Ce digne et généreux pontife, fils de Jacques-Cœur, avait fait construire, réparer ou décorer à ses dépens une multitude d'églises de son dio-

sc. ruinées par les guerres, entre autres dans la ville de Bourges, celles de Saint-Ursin, de Montermoyen ou du séminaire, (démolie en 1822), de Saint-Hyppolite, ou de l'Oratoire, etc.

Il fit aussi l'ouverture de la châsse de saint Ursin, en 1475, en présence de Louis XI, qui avait voulu s'assurer par lui-même que l'église dédiée à ce saint, dans la ville de Bourges, possédait réellement le corps de son bienheureux patron que lui disputait la cathédrale de Lizieux, ce qui fut vérifié et reconnu par le Roi et par tous les grands de sa cour, témoins de cette cérémonie.

7.^o Guillaume de Cambray, aussi natif de cette ville, un de nos archevêques qui a le plus illustré le siège de Bourges, par ses vertus, par son zèle pour la discipline ecclésiastique et par la sagesse de son gouvernement, décédé en 1505, a aussi reçu les honneurs de la sepulture à côté de Guillaume de Boisratier. On avait mis sur sa tombe d'airain l'épithaphe suivante :

*Hic jacet exanimis, patriæ lux, gemma decora,
Guillelmus, Biturix cujus origo fuit.
Regius hic consul Biturigis atque decanus,
Post hinc metropolis culmen honoris habens,
Qui sibi pro meritis, hæredes fecit egenos;
Denique sumpturus gaudia vera poli.*

A la suite de ces vers, on voit ajouté :

Sepulchrum vides R.ⁱ in Christo patris D. Guillelmi de Cambray, Arch. Bit. Acquit. Primat. Domini nostri Regis, in suo magno concilio, parlementique curiâ consiliarii, qui obiit die ultimâ mensis Augusti, anno D.ni 1505.

Ce prélat avait fait la cérémonie de la dédicace de l'église de Sainte-Jeanne en 1501, et celle des obsèques de cette religieuse princesse en 1504.

C'est lui aussi qui avait fait l'établissement de l'Hôtel-Dieu, où il est actuellement (1), et bâtir le château de Turly, appartenant aux archevêques, et qu'ils ont habité depuis au lieu de celui de Quantilly. Il paraît qu'il était très-riche de patrimoine ; car il a laissé à sa mort en différentes pièces d'argenterie, 317 marcs d'argent pesant, quantité prodigieuse pour ce temps-là.

8.^o François de Beuil, des comtes de Champagne, encore plus distingué par ses lumières

(1) Il était auparavant à côté de la cathédrale, le long et au coin de la rue des Trois-Maillets et de celle de Bourbonnoux, où on avait établi depuis les grandes écoles de droit, qui ont été vendues dans le cours de la révolution à différens particuliers.

et ses vertus, que par sa haute naissance, nommé archevêque en 1519, et mort en 1524, a été inhumé auprès de saint Philippe, mais à ses pieds, comme il l'avait demandé. On distinguait sa tombe par cette épitaphe remarquable :

*Franciscus jacet htc, à stirpe Buellius, idem
Sanguinis, idem animi nobilitate valens;
Biturigum præsul qui pridem electus in æde
Invito asseruit principe jura sua,
Hocque reluctantæ, à Romano præsule litis
Hinc inde excussæ judicium obtinuit.
Post hoc sevitiâ
Intrepido semper pectore sustinuit
In quæ jurarat semel, ut servaret ad unguem
Ordinis et cleri libera jura sui.*

Il a été le dernier archevêque, élu par le chapitre avant l'exécution du concordat de 1516, qui abrogeait les élections.

Il a aboli une ancienne et singulière coutume qui existait de son temps dans l'église de Bourges, le jour des fêtes de Saint-Nicolas, de Saint-Martin et des Innocens : les enfans de chœur prenaient à tous les offices la place et faisaient toutes les fonctions des chanoines, des dignitaires et même de l'archevêque, et ceux-ci faisaient celles des enfans de chœur. Il a fallu

beaucoup d'efforts et de persévérance pour faire cesser un usage aussi ridicule.

François de Beuil est aussi le dernier de nos archevêques que nous sachions d'une manière bien positive, par son épitaphe, avoir été inhumé dans le quatrième caveau.

Mais il est hors de doute, d'après plusieurs renseignemens, qu'il y en a eu encore un grand nombre d'autres, tant dans ce caveau que dans les trois autres, quoiqu'on ignore le lieu précis de leurs sépultures, ou parce qu'on n'a pas pris la précaution de le désigner par une épitaphe, ou enfin parce qu'on ne l'a indiqué que par une simple inscription de nom, que le temps ou d'autres causes ont fait disparaître.

On peut citer entre autres ; 1.^o Vulgrain, 61.^o archevêque, mort en 1136, dont la pierre tumulaire, où on ne voit que son nom et sa qualité, a été transportée en 1760 sous l'arcade qui est vis-à-vis la porte méridionale du chœur.

2.^o Guarin, 65.^o archevêque, mort en 1180, qui fixa le nombre des prébendes de sa cathédrale à quarante, et autorisa en 1178 les chanoines de Montermoyen, comme il l'avait déjà fait pour ceux de son église, ceux de Saint-Ursin et des autres chapitres de la ville, à quitter la vie commune pour vivre en particulier.

3.^o Henri d'Avaugour, 87.^o archevêque, mort

en 1446, qui avait publié lui-même, dans la grande salle de Saint-Guillaume, la pragmatique-sanction.

4.^o Michel de Bucy, fils du duc d'Orléans, depuis Louis XII, 91.^o archevêque, mort en 1511, etc.

Lorsqu'un archevêque témoignait le désir ou demandait par son testament qu'on l'enterrât dans l'un des quatre caveaux, ou dans quelque autre partie de l'église, on exécutait scrupuleusement ses intentions.

C'est ainsi qu'on a accordé les honneurs de la sépulture à Antoine Vialart, archevêque, mort en 1576, derrière le maître-autel, à-peu-près au-dessus de l'endroit où saint Guillaume avait été inhumé.

Le 11 avril 1759, en démolissant cet ancien autel, et en faisant les fouilles nécessaires pour établir les fondemens du nouveau, qui existe à présent, on trouva son corps tout entier, revêtu de son pallium, et de ses autres habits pontificaux (1).

(1) C'est ce prélat qui a commencé à rebâtir, où il est à présent, le palais archiépiscopal, détruit par l'incendie de 1559, qui a été continué ensuite par André Frémiot, MM. de Vantadour, de Montpesat, de la Vrillière, ses successeurs.

C'est ainsi encore qu'Anne Levi de Vantadour, archevêque, mort le 17 mars 1662, a été inhumé devant la porte collatérale du chœur, du côté du nord, parce qu'il avait demandé, par humilité, à l'être dans cet endroit.

Ce pieux et savant prélat avait légué au chapitre tous ses meubles et sa bibliothèque, qui était très - considérable : elle était restée dans une des salles de l'archevêché, et avait été encore bien augmentée par plusieurs de ses successeurs. Elle fait maintenant partie de la bibliothèque publique de la ville.

Avant les nouvelles décorations et les changements faits dans le chœur et le sanctuaire, en

Il est le dernier de nos archevêques qui, dans la cérémonie de son installation, ait été porté, suivant l'ancien usage, dans la chaire patriarchale, depuis l'abbaye de Saint-Sulpice jusqu'à la porte dorée ou la porte jaune, par les neuf barons du Berry, savoir : les seigneurs de Mehun, de Saint-Palais, d'Aubigny, de Montfaucon, de Lignières, de la Châtre, de Chautelle, de Fontenay et de Bomiés.

Cet usage avait commencé à avoir lieu en faveur de Henri de Sully, élu archevêque en 1183, et le pape Urbain III avait ordonné qu'il serait continué à l'avenir pour ses successeurs.

1757 et les années suivantes, on pouvait très-facilement distinguer par leurs tombes et par leurs épitaphes le lieu de la sépulture de chacun de nos anciens archevêques, que nous venons de citer, et de plusieurs autres encore ; mais on a fait disparaître à cette époque toutes ces tombes, pour faire place à un pavé régulier en marbre, de différentes couleurs et de divers compartimens, tel que nous le voyons aujourd'hui ; et les tombes de marbre ou de pierre ont été utilisées depuis pour le pavement de l'église, où on en voit dans plusieurs endroits : ainsi il ne faut pas croire qu'elles marquent toutes le lieu de la sépulture des personnages dont elles portent le nom.

Il en faut cependant excepter celle de Pierre d'Hardivilliers, archevêque, qui a la sienne sous les orgues, à l'entrée de la grande porte occidentale, où l'on remarque sa tombe avec cette modeste épitaphe :

Hic jacet ill. ac rev. D. Petrus d'Hardivilliers, Patriarcha, Arch. Bit. Aquitaniarum Primas, cujus cadaver hic resurrectionem expectat: obiit die 10 octob. 1649, ætatis suæ 70. Orate pro animâ ejus.

On ne doit point s'attendre à trouver dans aucun des caveaux de nos catacombes des restes de nos évêques des premiers siècles, ni des pre-

niers héros du christianisme qui ont scellé parmi nous la foi de leur sang ; car l'on sait que la loi romaine des douzes tables, *mortuum intra muros ne sepelito*, s'y opposait alors ; aussi ceux de nos premiers évêques qui ont vécu sous l'empire de cette loi, ont-ils eu leur sépulture, ou dans l'église de Sainte-Croix, tel que saint Sinitien, successeur de saint Ursin, et fondateur de cette première paroisse de Bourges, vers l'an 285 (1) ; ou dans celle du Château, tel que saint Austrégésile et saint Simplicé ; ou dans celle de Saint-Ursin, tel que saint Arcade, son fondateur ; saint Sulpice-Sévère et le bienheureux Raoul de Turenne qui avait beaucoup augmenté sa première dotation, parce que toutes ces églises étaient alors situées hors l'enceinte de la ville.

Mais quand l'empereur Léon eût abrogé cette loi, on commença alors à enterrer non-seulement dans toutes les églises des villes et aux environs, mais surtout dans le chœur, dans le sanctuaire et près des autels, les évêques, les martyrs ;

(1) Saint Ythier et saint Viateur, archevêques de Bourges, morts dans le quatrième siècle, ont aussi été inhumés dans cette première paroisse de Bourges et sa seconde église, où l'on conservait autrefois leurs reliques qui ont été profanées par les protestans en 1562.

les saints prêtres, ainsi que toutes les personnes recommandables par leurs dignités, leurs services, ou leur sainteté.

C'est surtout vers cette époque qu'on commença à bâtir les églises sur les terrains sanctifiés par la sépulture de quelque martyr ou de quelque grand saint.

Dela, la coutume très-ancienne de ne consacrer aucun temple, aucune église, ni même aucun autel sans y renfermer des reliques de saint; puis ensuite le désir de partager la demeure des saints qui étaient déjà dans le ciel; la pieuse croyance que la célébration des saints mystères avait de plus près une influence plus efficace, une action plus puissante, fit regarder comme un bonheur de pouvoir faire placer son corps auprès des lieux destinés à leur célébration, et peut-être encore dans le respect attaché aux lieux saints voyait-on une sauvegarde contre les profanateurs? car, hélas! de tout temps y a eu des hommes pour qui rien n'est sacré, pas même les tombeaux.

Tous ces motifs, bien louables sans doute, rendirent en peu de temps les églises de véritables hypogées, et leurs souterrains des catacombes.

Notre seconde église cathédrale, qui a subsisté encore long-temps après l'abrogation de cette loi dont nous venons de parler, et qui forme à présent les différens caveaux de nos catacombes, a

donc été aussi ; comme toutes les autres églises , le lieu de la sépulture d'un grand nombre de nos évêques , de leurs dignes coopérateurs , et d'une multitude d'autres saints personnages qui ont existé dans ce temps-là. Mais il est impossible maintenant d'apercevoir leurs tombeaux et les monumens de leur gloire et de leur sainteté ; parce que ces caveaux , ces restes précieux des bâtimens de notre seconde cathédrale , renfermés dans les fondemens de notre cathédrale actuelle , ne présentent plus que des morceaux de ruines et de décombres qui les déroberent à nos regards , et que ces amas de ruines et de décombres s'élèvent dans quelques-uns de ces caveaux à une très-grande hauteur ; de manière qu'il y a peut-être sur le premier sol soixante ou quatre-vingts pieds de décombres de toute espèce : aussi doit-on remarquer que la naissance des voûtes dans ces caveaux n'est souvent qu'à quatre ou cinq pieds au-dessus du sol actuel , et quelquefois même à une bien plus petite distance.

CHAPITRE V.

Notice sur les Diptiques dont était enrichi, avant la révolution, le trésor de l'église métropolitaine de Bourges.

Catherinot est, à ce que je crois, le seul de nos anciens historiens qui fasse mention de ces diptiques. Dans sa feuille intitulée : *Des antiquités romaines du Berry*, il en fait un très-grand éloge, et dit que le P. Labbe, jésuite, les fit représenter (c'est-à-dire graver) pour servir au R. P. Withemius qui fit imprimer à Liège, en 1659, un savant traité des diptiques de Liège et y ajouta ceux de Bourges.

Après lui quelques autres historiens, tels que les pères Martenne et Durand, en parlent aussi fort avantageusement, et disent avec raison dans leur *Voyage littéraire*, imprimé à Paris au mois d'août 1717, que c'est le monument le plus précieux du trésor de la cathédrale de Bourges. Ces deux savans les ont même fait graver dans leur ouvrage, où on peut les voir à la page 25 ; on les trouve également gravés dans *l'Antiquité expliquée* du P. Montfaucon, tom. 5, pag. 89.

et j'ai entendu raconter au célèbre P. Berthier, jésuite, qu'il ne connaissait que deux monumens de ce genre qui fussent aussi-bien conservés et d'une aussi grande dimension, savoir : les diptiques de Bourges et ceux de Liège.

Ce qu'on appelle diptiques est une espèce de livre composé de deux feuillets, suivant l'étymologie du mot grec qui signifie table pliée en deux.

Les Romains donnaient ce nom à leurs tablettes, lorsqu'elles n'avaient que deux feuillets; mais celles qui en avaient trois se nommaient triptiques, et ainsi des autres.

Dans la suite il y en eut de profanes et de sacrés : les premiers étaient des espèces de registres publics où on inscrivait le nom des consuls, des magistrats de la république, des empereurs, des gouverneurs de province, etc.

Dans les diptiques sacrés on inscrivait d'un côté le nom des vivans, et de l'autre celui des morts; tel que celui des évêques qui avaient bien mérité de la religion; des empereurs, des princes, des grands hommes, distingués par leur piété, leurs vertus ou leurs bienfaits envers l'église.

Mais on rayait le nom de ceux des évêques ou des autres personnes qui avaient commis quelque crime ou qui étaient tombés dans l'hérésie, comme on le voit par le concile de Mopsueste, tenu en 550, contre Théodore, évêque de cette ville;

car il est dit dans les actes de ce concile que les évêques assemblés se firent apporter, par celui qui était préposé à la garde du trésor, les diptiques de l'église où étaient contenus les noms des évêques de la ville.

Nous lisons dans la légende de saint Jean-Chrysostome que les évêques d'Occident ne voulurent point communiquer avec ses successeurs dans le siège de Constantinople, ni même avec les évêques d'Orient, à moins qu'au préalable on eût rétabli dans les diptiques son nom qui en avait été effacé, lorsqu'il fut exilé pour la seconde fois par ordre de l'empereur Arcade.

On exposait ce livre des diptiques sur l'autel pendant la célébration des saints mystères, afin que le prêtre, en disant le canon, pût réciter les noms de ceux qui y étaient inscrits, tant des vivans que des morts.

Le temps où on récitait anciennement ces noms s'appelait *le temps des diptiques*; c'était après l'oblation : et après la récitation de ces noms, on priaït pour ceux qui avaient été nommés : cet usage passa de l'église grecque à l'église latine.

Les diptiques de l'église de Bourges étaient un grand livre, dont les ais ou couvertures en ivoire avaient quatorze pouces de hauteur, sur sept de largeur. Ce livre contenait vingt-trois

feuilles de vélin sur lesquels étaient inscrits les noms de tous les archevêques de Bourges, depuis saint Ursin jusqu'à M.^{gr} Georges-Louis Phelipeaux d'Herbaut, mort en 1787.

Il serait fort difficile de déterminer l'époque précise où on a commencé à s'en servir dans l'église de Bourges; ce que l'on peut assurer de plus positif à ce sujet, c'est que les bas-reliefs de l'extérieur paraissaient être un ouvrage du sixième siècle; mais l'écriture du catalogue avait l'air d'être du temps de l'épiscopat du cardinal Boyer, archevêque de Bourges, mort en 1519; du moins l'écriture était de la même main, et de la même encre depuis saint Ursin jusqu'à lui; le surplus était d'une encre et d'un caractère différens.

Au reste, nous ne pouvons mieux faire connaître ce précieux monument, dont nous avons tant à regretter la perte pour notre église et même pour la ville de Bourges, que par l'explication qu'en a donnée, d'après un sérieux examen, M. l'abbé Mercier, aumônier de madame la duchesse de Berry, plus connu sous le nom de l'abbé de Guilly, homme très-savant et très-versé dans la connaissance des antiquités.

Après avoir parlé des diptiques en général, voici ce qu'il dit de ceux de l'église de Bourges en particulier, dans une lettre qu'il écrivit le 7

juillet 1710, à M. Riglet, chanoine de cette église:

• Quoique ceux (les diptiques) qui sont dans
• votre église, n'aient pas été mutilés et qu'il
• semble qu'ils aient servi, comme ceux dont
• je vous parle, je n'oserais pourtant l'affirmer
• positivement; parce que vos prédécesseurs,
• qui paraissent en avoir ignoré l'usage, ont pris
• à tâche d'en effacer ce que les anciens avaient
• écrit en caractères rouges dont vous pouvez
• encore lire quelques noms, et y ont substitué
• un catalogue en vélin de vos évêques, écrit d'une
• même main, et, suivant toute apparence, du-
• rant l'épiscopat du cardinal Boyer; de manière
• qu'ils ont ôté toute l'authenticité à cette pièce,
• et les preuves qu'on aurait pu en tirer pour
• l'histoire de votre église, qui en a très-grand be-
• soin; car les catalogues de vos évêques sont
• remplis de fautes qu'il est impossible de cor-
• riger et dont je vous ferai voir un échantillon
• quand il vous plaira.

• Quoi qu'il en soit, vos diptiques sont de l'an
• 517, qui est le temps du consulat d'Anastase.
• Celui-ci avait six surnoms et un nom, comme
• il paraît par l'inscription qui y est gravée en
• ces termes: *Flavius, Anastasius, Paulus,*
• *Probus, Sabianus, Pompeius*, sont les noms
• de ce consul; et *Anastasius* son nom propre;
• c'était la coutume de son temps de porter

• plusieurs surnoms et de les inscrire avant son
• nom , contre l'usage qu'avaient observé les Ro-
• mains durant la république, qui alors écri-
• vaient leurs noms les premiers, et leurs sur-
• noms ensuite. Pour peu que vous doutiez de
• ce que je vous écris ici, vous en trouverez la
• preuve dans la préface du P. Sirmond , aux
• lettres de Sidoine Appollinaire, et vous m'é-
•pargnez la peine d'en transcrire quelques
• endroits; ils prenaient ces surnoms de leurs
• ancêtres.

• Cette partie de l'inscription était en toutes
• lettres au haut de la première surface (1) du
• livre , et le reste qui était au haut de la seconde
• était exprimé de cette manière: *vir, int. com.*
• *domestic. equit. et cons. ordinarius.*

• *Illustris* est un terme dont les Romains se
• servaient ordinairement pour honorer les per-
• sonnes de la plus haute qualité, et qui étaient
• revêtues des plus grands emplois. Guy Pancirole,

(1) L'auteur de cette dissertation n'a pas fait atten-
tion, apparemment , puisqu'il n'en a pas parlé, que
chacune de ces surfaces était accompagnée de petites
croix, soit que le consul ait voulu par-là temoigner son
christianisme, soit qu'elles aient été ajoutées depuis,
chose peu vraisemblable.

dans sa notice de l'un et de l'autre empire,
 fait un dénombrement exact de ceux qui le
 portaient.

Comes domesticorum equitum, signifie
 qu'Anastase commandait la cavalerie qui veil-
 lait à la garde de l'empereur; car il y avait alors
 une garde de cavalerie et une garde d'infan-
 terie. Le commandant de la première s'appe-
 lait *comes domesticorum equitum*, et le com-
 mandant de la seconde se nommait *comes do-
 mesticorum peditum*, selon le même Pan-
 cirole. *Consul ordinarius*, Anastase est ainsi
 qualifié pour le distinguer des consuls extra-
 ordinaires ou honoraires, dont les noms n'é-
 taient pas inscrits dans les fastes, et qui n'avaient
 part à aucunes fonctions publiques; les consuls
 ordinaires n'étant même en ce temps-là que
 l'ombre des anciens consuls qui exerçaient la
 souveraine magistrature durant la république.

C'est là toute l'inscription gravée sur vos dip-
 tiques: voyons maintenant quelles en sont les
 figures. La plus grande et la plus apparente est
 le consul Anastase, revêtu de tous les ornemens
 consulaires: le premier est une espèce de bande
 large, ou d'étole qui passe sur les épaules et
 pend jusqu'à ses pieds: il s'appelait *omopho-
 rium*, ou *superhumeralis*; le second, *toga
 picta*; le troisième, *tunica palmata*; et le qua-

» trième *subarmatis profundus*. Ses souliers ou
 » brodequins étaient dorés; on distingue sans
 » peine tous ces différens vêtements dans la prin-
 » cipale figure.

» Outre cela, vous voyez que cette figure tient
 » dans la main qu'elle élève un mouchoir déployé,
 » et c'est ce qu'on appelait chez les Romains
 » *mappa circensis*, que les consuls jetaient
 » pour donner le signal des jeux du cirque, ou
 » des spectacles qu'ils avaient préparés pour le
 » divertissement du peuple, et c'était presque
 » tout l'emploi des consuls du Bas-Empire: aussi
 » s'en acquittaient-ils toujours avec toute la ma-
 » gnificence possible.

» La figure en question tient dans l'autre main
 » un sceptre, et ce qu'on appelait *stipio consu-*
 » *laris*, ou *pedum consulare*; il était d'ivoire,
 » Au sommet de ce sceptre paraît l'aigle impérial
 » qui de sa tête et de ses ailes éployées soutient
 » le portrait de l'empereur, et cet empereur se
 » nomme Anastase, comme le consul; il fut élevé
 » à l'empire après Zenon, en 491, et régna jus-
 » qu'en 518.

» Quelques-uns de nos historiens ont écrit que
 » cet empereur envoya des ambassadeurs à Clovis,
 » pour le féliciter des victoires qu'il avait rem-
 » portées sur Alaric, et que ceux-ci présentèrent
 » de sa part au roi un diadème avec les orne-

• mens impériaux, et des lettres du consul; apparemment que vos diptiques passèrent dans ce temps-là d'Orient en France.

• Le consul paraît assis, comme il devait l'être conformément à sa dignité, dans une chaise curule: cette chaise était d'ivoire et se nommait curule, parce qu'on avait coutume de la mettre dans un char. Les portraits qui lui servent d'ornemens sont ceux de la famille d'Anastase, et les figures ailées qui sont sur des globes et qui portent des boucliers gravés de portraits, sont des victoires. Apulée fait une excellente description de ces sortes de figures, dans le second livre de ses *Métamorphoses*.

• Remarquez encore, s'il vous plaît, qu'à côté du consul, sur une chaise, il y a un vase ou une corbeille: c'est ce que les latins appelaient *canistellum*, ou *sportula*, dans quoi ils envoyaient ces diptiques ou d'autres présens à leurs amis.

• La principale figure se trouve sur les deux revers, habillée de la même manière; mais sur l'une, à ses pieds, est un spectacle tel que le donnaient alors les consuls au peuple. Les têtes que vous voyez dans les angles sont les spectateurs, et ceux que vous apercevez dans l'arène avec des lions et des tigres, sont ceux qu'on

• exposait en spectacle souvent au péril de leur
 • vie; mais non pas pourtant de la même ma-
 • nière que chez les Romains où ces misérables
 • ne pouvaient éviter les atteintes de ces bêtes
 • féroces qu'en livrant combat contre elles; au
 • lieu que dans les spectacles du temps d'Anas-
 • tase, ils avaient cent façons plaisantes de se
 • sauver: les tourniquets qui sont dans vos dip-
 • tiques vous en représentent une, et si vous
 • voulez jouir du plaisir de vous voir instruit
 • sur toutes les autres, donnez-vous la peine de
 • lire Bullinger de *Théatris*. Au milieu de l'arène
 • vous apercevez sans doute un homme qui court
 • à cheval, le fouet à la main: c'est le maître de
 • ces bêtes féroces, qui les irrite pour les rendre
 • plus avides et plus cruelles. Sozomene explique
 • parfaitement cette coutume dans le 27.^e cha-
 » pitre de son livre septième.

• Dans l'autre revers de vos diptiques il y a
 • deux chevaux conduits par deux hommes, qui
 • sont les marques des jeux de cirque donnés par
 • le consul. Je ne crois pas que vous attendiez
 • que je vous fasse ici l'histoire ni la description
 • de ces jeux, vous seriez à la fin ennuyé de
 • mon babil; il me suffira de vous dire qu'entre
 • plusieurs sortes d'exercices qui s'y pratiquaient,
 • la course des chevaux était un des principaux,
 • et c'est ce qu'on a voulu représenter ici. Les

» deux hommes qui y sont doivent être vêtus
 » de vert, ou de bleu, suivant la faction dont ils
 » étaient ; car au lieu de quatre factions qui sub-
 » sistaient autrefois dans l'empire, il n'y en avait
 » plus que deux alors, dont l'une s'appelait *pra-*
 » *sina*, la verte; et l'autre *veneta*, la bleue : il
 » est bon de savoir aussi que des deux factions
 » supprimées, l'une se nommait *rufa*, et l'autre
 » *alba*.

» Ce que vous voyez au-dessous des chevaux
 » dont je viens de vous entretenir, est une ma-
 » numission, ou affranchissement : tout y est
 » dans l'ordre; le Préteur reçoit l'esclave qui lui
 » est présenté par son maître qui le tient, et dit en
 » le lâchant : *hunc hominem liberum esse volo* ;
 » alors le Préteur le touchant de cette verge qu'on
 » appelait *vindicta*, dit : *dico eum liberum esse*
 » *volo more Quiritum* ; puis, s'adressant au lic-
 » teur que vous apercevez derrière, il lui dit :
 » *secundum tuam causam sicut dixisti, ecce*
 » *tibi vindicta* ; le licteur prend la verge, en
 » frappe l'esclave à la tête, lui donne un soufflet,
 » et il est libre ; voilà toute la cérémonie de la
 » manumission, et tout ce que je sais de vos dip-
 » tiques. »

C'est ainsi que M. l'abbé Mercier termine sa
 description : l'original de sa lettre ne se trouve
 plus dans les archives de Saint-Étienne, parce

qu'il était joint aux diptiques mêmes , et qu'il a subi la même destinée.

Mais comment ce monument si digne de l'attention et de l'admiration des curieux, a-t-il passé en France , et ensuite à l'église de Bourges ? on ne peut là-dessus que former des conjectures.

Une opinion assez probable , fondée sur une ancienne tradition dans cette église , c'est qu'il renfermait le diplôme de consul , et accompagnait les marques consulaires⁽¹⁾ adressées à Clovis I.^{er}, roi des Francs , par l'empereur Anastase qui portait le même nom que le consul , dont il vient d'être question plus haut ; qu'il s'est conservé dans la famille de ce roi , et qu'il aura été donné à l'église de Bourges par quelqu'un de ses successeurs ; tel , par exemple , que Gontran , roi de Bourgogne , fils de Clotaire I.^{er}, et que l'église a mis au nombre de ses saints. Ce prince avait dans son apanage le Berry , et par conséquent la ville

(1) Ces marques consulaires consistaient dans un diadème d'or enrichi de pierres précieuses ; un manteau et une robe de pourpre ornée de broderies , et un sceptre surmonté d'un aigle. Tous ces présents , dit Grégoire de Tours , firent le plus grand plaisir au roi , qui aimait à les porter lorsqu'il paraissait en public , et qui entretenit toujours depuis une correspondance suivie avec l'empereur Anastase.

de Bourges , où il venait très-souvent , et qu'il affectionnait beaucoup , au point qu'il avait attiré à sa cour grand nombre de ses habitans. Saint Sulpice-Sévère , notre 26.^e archevêque , d'une famille romaine et patricienne , y avait été élevé ; et saint Austrégesile , 29.^e archevêque , mérita son estime et son affection au point qu'il le fit entrer dans sa maison en qualité d'officier de bouche . *Mapparius* , avant que ce saint prélat fut engagé dans l'état ecclésiastique. Il avait aussi doté et enrichi plusieurs établissemens religieux de cette ville , entre autres l'église de Notre-Dame-de-Sales , à qui il donna par chartre de l'an 586 , plusieurs terres ou villages , *villas* , tant dans le Berry que dans l'Orléanais.

Ceux qui aiment à former des conjectures peuvent dire encore que ces diptiques sont restés dans le trésor de nos rois , jusqu'au règne de Charlemagne ; et que , comme ce prince a donné par son testament les deux tiers de ses trésors et de ses meubles aux métropoles de ses états , on est autorisé à croire que ce monument est échu à l'église de Bourges dans son lot.

Quoi qu'il en soit , ce monument si intéressant par sa haute antiquité , a subi le sort de tant d'autres effets précieux du trésor de la cathédrale , pendant les dévastations révolutionnaires ; il est de-

venu , à ce qu'il paraît , la proie et le partage de quelque bon patriote.

Ce qu'il y a de bien certain , c'est qu'il était , en 1807 , entre les mains d'un ci-devant grand vicaire de l'évêque constitutionnel du département de l'Indre , mort à Lignières en 1822 ; il le tenait , dit-on , du premier évêque constitutionnel du département du Cher.

Après la mort de ce ci-devant grand vicaire , on a fait faire des démarches auprès de sa veuve et de ses héritiers , comme on en avait fait auprès de lui de son vivant , pour retirer , à prix d'argent , ce morceau d'antiquité si précieux et le remettre à la cathédrale ; mais toutes les tentatives ont été entièrement inutiles.

FIN.

 TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER. <i>De l'église en général,</i>	pag.	1
§. 1. ^{er} <i>Époque de sa fondation,</i>		8
§. 2. <i>Du genre d'architecture de l'église de Bourges,</i>		16
§. 3. <i>De sa situation,</i>		18
§. 4. <i>Du perron et du frontispice,</i>		19
§. 5. <i>Des portes et vantaux, et du portique du milieu,</i>		24
§. 6. <i>Du premier portique à droite,</i>		30
§. 7. <i>Du second portique à droite,</i>		31
§. 8. <i>Du premier portique à gauche,</i>		34
§. 9. <i>Du second portique à gauche,</i>		35
§. 10. <i>Des tours et de la tour neuve.</i>		38
§. 11. <i>Des cloches,</i>		47
§. 12. <i>De la tour sourde ou vieille tour,</i>		52
§. 13. <i>De l'ancienne justice du chapitre dans le cloître et de la foire des cendres,</i>		55
§. 14. <i>Des portiques collatéraux,</i>		57
§. 15. <i>Du portique du nord,</i>		59
§. 16. <i>De l'incendie de 1559,</i>		62
§. 17. <i>Du portique méridional,</i>		64
§. 18. <i>De l'ancienne officialité,</i>		68
§. 19. <i>De l'entrée et de l'intérieur de l'église,</i>		70
§. 20. <i>Des nefs,</i>		72
§. 21. <i>Des croisées et des vitraux,</i>		81

§. 22. <i>De la croisée au-dessous de la grande rose ,</i>	88
§. 23. <i>De la grande rose ,</i>	91
§. 24. <i>Du jubé ,</i>	94
§. 25. <i>Des stalles ,</i>	96
§. 26. <i>Du chœur ,</i>	99
§. 27. <i>Du sanctuaire ,</i>	101
§. 28. <i>Du maître-autel ,</i>	104
§. 29. <i>De l'autel des anniversaires ,</i>	107
§. 30. <i>Des anciennes grilles ,</i>	109
§. 31. <i>Des orgues ,</i>	111
§. 32. <i>De la salle capitulaire ,</i>	114
§. 33. <i>De la bibliothèque ,</i>	115
§. 34. <i>Du chartrier ,</i>	117
§. 35. <i>De l'ancien trésor ,</i>	119
§. 36. <i>Extérieur de l'église ,</i>	123
§. 37. <i>De la croupe ou du chevet de l'église ,</i>	126
§. 38. <i>De l'ancien clocher ,</i>	128
§. 39. <i>De la charpente ,</i>	129
§. 40. <i>De la couverture ,</i>	131
§. 41. <i>De la dédicace de l'église et de l'époque où elle a été terminée ,</i>	132
§. 42. <i>Tentatives et projets d'abattre l'église de Saint- Etienne ,</i>	134
§. 43. <i>Événemens mémorables qui ont eu lieu dans l'église de Bourges ,</i>	138
§. 44. <i>De l'ancien chapitre ,</i>	143
§. 45. <i>Du chapitre actuel ,</i>	147
CHAPITRE II. <i>Des chapelles ,</i>	146
§. 1. ^{er} <i>De la chapelle des Saints-Anges , ou de Mon- tigny , à présent des fonts ,</i>	153
§. 2. <i>De la chapelle des Fradets , ou de la Comtale , à présent de Sainte-Claire ,</i>	160

- §. 3. *De la chapelle de Saint-Martin, ou de Beaucaire, à présent de Saint-Loup,* 164
- §. 4. *De la chapelle de Saint-Denis, ou de Bar,* 166
- §. 5. *De la chapelle de Saint-Jean-Baptiste,* 168
- §. 6. *De la sacristie,* 173
- §. 7. *De la chapelle de Rheims, ou des Trousseaux, à présent de Saint-Benoît,* 180
- §. 8. *De la chapelle des Cœurs, de Laubespine, ou de Châteauneuf, à présent de Saint-Ursin.* 182
- §. 9. *De la chapelle Saint-Nicolas et de Saint-Yves,* 190
- §. 10. *De la chapelle de la conception de la Sainte-Vierge,* 193
- §. 11. *De la chapelle de la Sainte-Vierge, nommée autrefois la chapelle au Duc et de la Châtre,* 200
- §. 12. *De la chapelle de Saint-Étienne, de Saint-Roch, et de tous les Saints, à présent de Sainte-Catherine,* 204
- §. 13. *De la chapelle de la Blanche, ou de Notre-Dame du Blanc-Manteau, ou des Labbe, à présent de Saint-François,* 205
- §. 14. *De la chapelle de Saint-Thibault, ou de l'Archevêché, à présent de Sainte-Solange,* 208
- §. 15. *De la chapelle de Sainte-Catherine, à présent de Saint-Nicolas,* 212
- §. 16. *De la chapelle de Sainte-Barbe, ou des Tullier,* 215
- §. 17. *De la chapelle de Saint-André, ou d'Etampes, à présent du Sacré-Cœur, ou de Paroisse,* 223
- §. 18. *De la chapelle de la Trinité, ou des Le Roy,* 228
- §. 19. *De la chapelle de Saint-Étienne, de Saint-Laurent, de Saint-Papoul, de Sainte-Colombe, ou de Coppin,* 230
- §. 20. *De la petite horloge de l'intérieur de l'église,* 233

(322)

CHAPITRE III. <i>De l'église souterraine ,</i>	236
CHAPITRE IV. <i>Des catacombes ,</i>	262
CHAPITRE V. <i>Notice sur les diptiques dont était enrichi, avant la révolution, le trésor de l'église métropolitaine de Bourges ,</i>	304

FIN DE LA TABLE.

VILLE DE LYON
Bibl. du Palais National

ERRATA.

Page 6 , ligne 14 , au lieu de *Eglise* , lisez *Eglises*.

Pag. 8 , ligne 20 , au lieu de *Lotaire* , lisez *Lothaire*.

Pag. 12 , ligne 14 , au lieu de *sonder* , lisez *fonder*.

Pag. 24 , ligne 23 , au lieu de comme *elles* , lisez comme *elle*.

Pag. 41 , ligne 21 , au lieu de *P'intérieur* , lisez à *P'extérieur*.

Pag. 63 , ligne 25 , au lieu de *les-reconnaître* , lisez de *le* reconnaître.

Pag. 68 , ligne 23 , au lieu de 1538 , lisez 1518.

Pag. 87 , ligne 5 de la note , au lieu de *livres Carolius* , lisez *Carolins*.

Pag. 94 , ligne 3 , au lieu de *séparé par* , lisez *séparé de la nef* par.

Pag. 100 , ligne 20 , au lieu de *lumachelle gris* , lisez *grise*.

Pag. 108 , ligne 8 , lisez *Vassé fils*.

Pag. 114 , ligne 5 , au lieu de *tatum* , lisez *tantum*.

Pag. 124 , ligne 23 , au lieu de *d'obéliques* , lisez *d'obélisques*.

Pag. 145 , ligne 25 , après le mot *qui* , ajoutez *avec les deux du Doyen*.

Pag. 147 , ligne 20 , après le mot *pénétré* , ajoutez *de l'amour et de l'importance*.

Pag. 181 , ligne 7 , au lieu de *la* , lisez *de sa*.

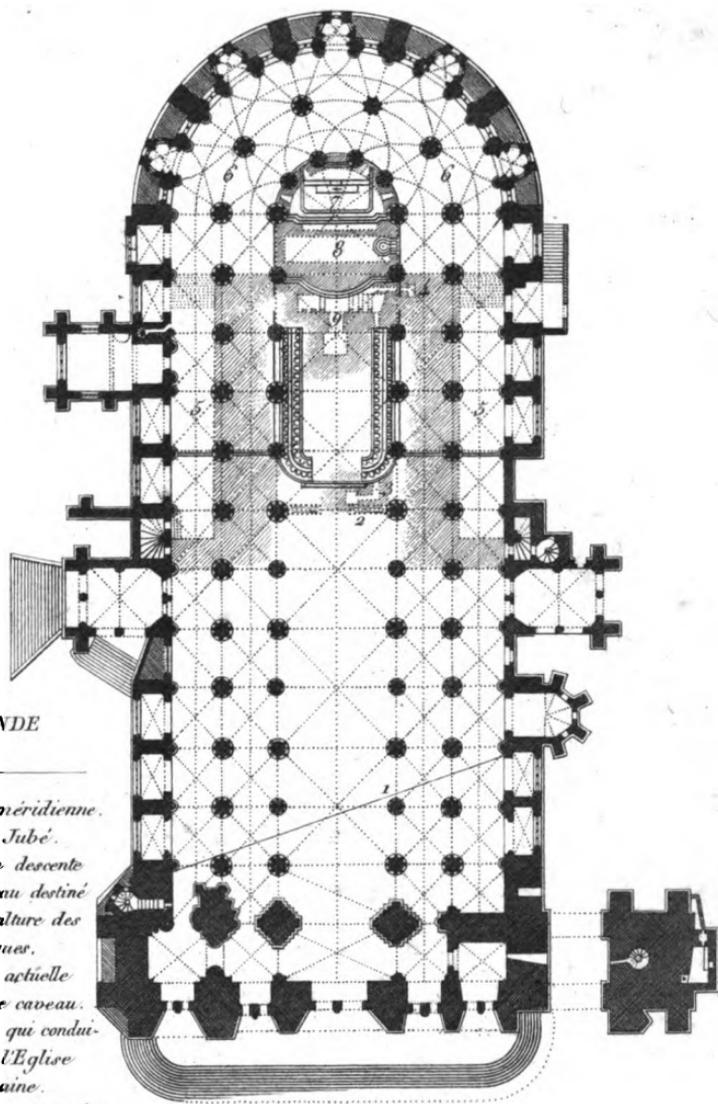
Pag. 233 , ligne 10 , au lieu de *la* précède , lisez *les* précède.

Pag. 243 , ligne 14 de la note , au lieu de *mais il* , lisez *et il*.

Pag. 270 , ligne 7 , au lieu de *il n'y a* , lisez *il n'a*.

Pag. 274 , ligne 18 , au lieu de *cotte* , lisez *côte*.

Pag. 277 , ligne 9 , au lieu de *il s'ensuit* , lisez *de manière aussi*.



LEGENDE

N^{os}

1. Ligne méridienne.
2. Ancien Jubé.
3. Ancienne descente du caveau destiné à la sépulture des Archevêques.
4. Descente actuelle du même caveau.
5. Galeries qui conduisent à l'Eglise Souterraine.
6. Eglise souterraine.
7. S^{ts} Sépulcres.
8. Catacombes Archevêques.
9. Caveau des Archevêques.

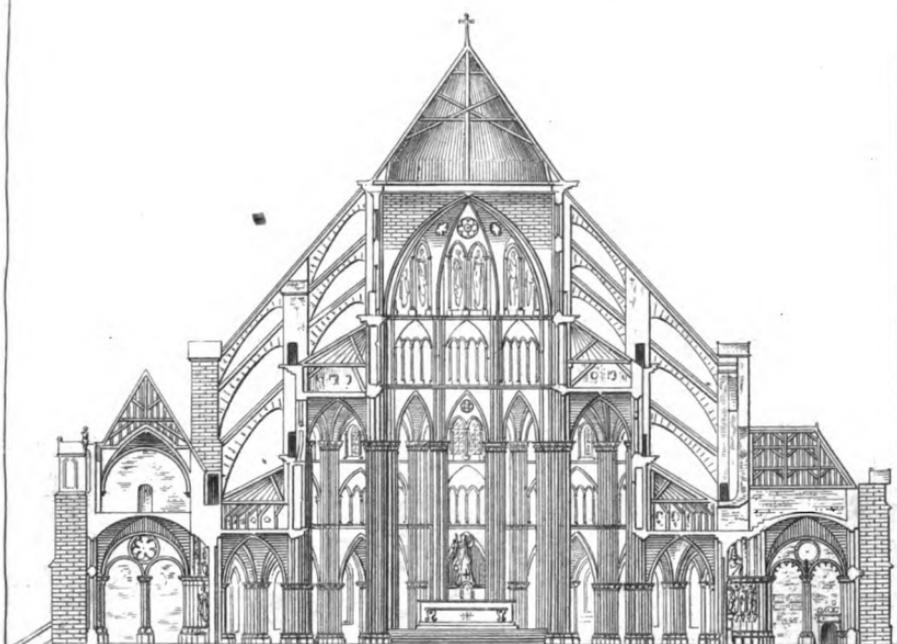
Echelle de $\frac{12445}{10000}$ 10 20 30 Mètres.
 Echelle de 1 2 3 4 5 10 5 Toises.

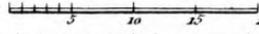
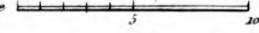
1824

PLAN DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE BOURGES.

VILLE DE LYON

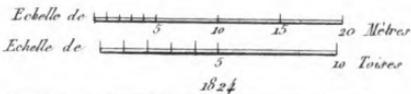
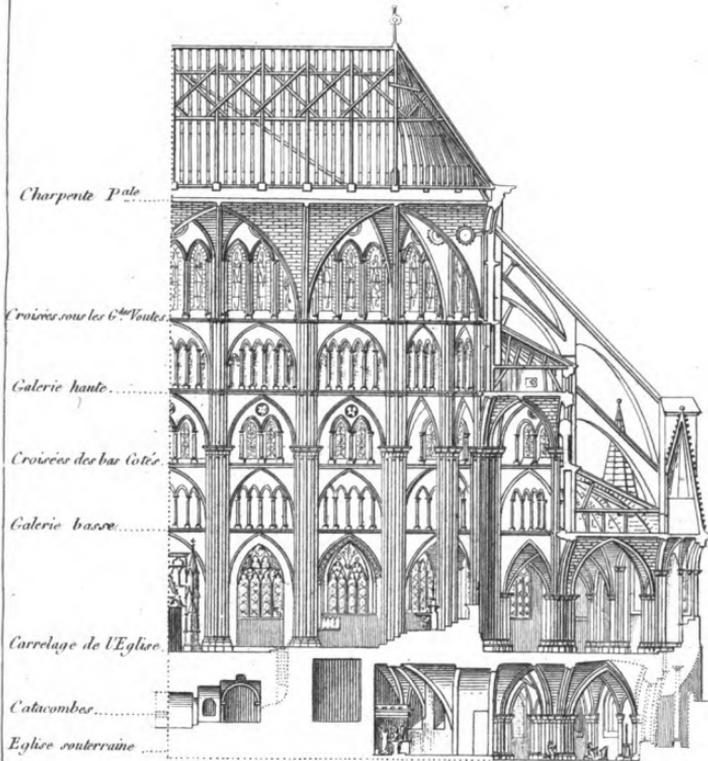
M. le Maire, Préfet de la Ville



Echelle de  20 Mètres
 Echelle de  10 Toises
 1824

COUPE SUR LA LARGEUR DE L'ÉGLISE C^ATE'DRALE DE BOURGES

VILLE DE LYON
Arch. du Palais des Arts



COUPE DU ROND POINT DE L'ÉGLISE C^AL^E DE BOURGES

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts



Digitized by Google

